


3 2044 106 334 659

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1874

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-UNIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LYON
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1875

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1874

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-UNIÈME



LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LYON
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1875

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

AU 31 DÉCEMBRE 1874

BUREAU

MM. Ducros G. O. ✻, Préfet du Rhône, *président d'honneur*.
Mulsant ✻, *président*.
Perroud ✠, *vice-président*.
Debat, *secrétaire général*.
Juttet, *secrétaire-archiviste*.
Beckensteiner, *trésorier*.

Conservateurs

MM. Saint-Lager, *pour la botanique*.
Falsan, *pour la minéralogie*.
Terver, *pour la zoologie*.
Hoffet, *bibliothécaire*.

Membres honoraires

MM. De la Saussaye C. ✻, membre de l'Institut, ancien recteur de l'Académie de Lyon.
Vincent (l'abbé) ✻, inspecteur général honoraire de l'Université, en retraite, à Pélussin (Loire).
Desjardins ✻, ancien architecte en chef de la ville.
Milne Edwards C. ✻, membre de l'Institut.

MM. Blanchard ✻, membre de l'Institut.
Watteville (le baron de) ✻, chef de division au ministère de l'instruction publique.
Servaux ✻ ✠, chef de division, adjoint au ministère de l'instruction publique.

Membres titulaires

1833

MM.
Mulsant (Étienne ✻, membre correspondant de l'Institut, bibliothécaire de la ville.

1836

Hoffet (J. G.), officier de l'Université, avenue de Noailles, 61.

1839

Gérard (le Dr), rue Constantine, 2.

1845

Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.

1846

Dugas (Ozippe), rue de Lyon, 90.
Perroud (Benoît-Philibert) (✻ Albert le Valeureux), quai Saint-Vincent, 43.
Beckensteiner (Christophe), rue Saint-Pierre, 14.
Millière (Pierre) ✠, à Cannes.

1849

Le Jolis (Auguste) ✠, président de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.

1850

MM.

S. Exc. M. Renard ✠, secrétaire de la Société des naturalistes de Moscou.

1851

Blanchon (Aimé), rue Bourbon, 35.
Dumortier (Eugène), avenue de Saxe, 97.
Malmazet (Jean-André), rue Cuvier, 2.

1855

Guinon (Nicolas) ✱, chimiste, rue Bugeaud, 6.
Mangini (Lucien) ✱, ingénieur civil, député, rue Saint-Joseph, 2.

1856

Pallias (Honoré), rue Centrale, 25.
Monterrat (Amédée) ✱, rue Royale, 29.
Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.
Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.

1857

Fournereau (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

1858

Rey (Claudius), place Saint-Jean, 4.
Joannon (Antonin) ✱, président de la Société d'Agriculture, quai Tilsitt, 22.

1859

Willermoz (Ferdinand), rue Bourbon, 38.
Andrieux (Louis), avocat, rue du Peyrat, 2.
Revelière, receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure).
Eymard (Paul), rue Constantine, 22.

1860

MM.

Pariset (Ernest) ❋, membre de la Chambre de Commerce, quai Saint-Clair, 14.

Biétrix (Camille), rue Lanterne, 21.

Galichon (Roger), rue de Rivoli, 182, à Paris.

Berne (Philippe), négociant à Saint-Chamond (Loire).

Debat (Louis), place Perrache, 7.

Maison (Louis), rue de Tournon, 17, à Paris.

Ravinet (le Dr Jules), rue Constantine, 5.

Gervais (le Dr Jules), rue Rozier, 1.

Charvériat (Antoine-Marie), notaire, rue d'Algérie, 27.

Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.

Mangini (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.

Desgrand (Paul), au château de Montcelar, à Tassin.

Dardouin aîné, rue Paradis, 37, à Marseille.

1861

Roure (Adrien), directeur de la *Nationale*, à Vienne (Isère).

Du Marais, conseiller de préfecture, à Lyon.

Baudrier ❋, président de chambre à la Cour d'appel, rue du Plat, 8.

Bresson (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.

Allard (Clément), rue des Capucins, 6.

Frachon (l'abbé), à Annonay (Ardèche).

Franc (Théophile), rue Neuve, 7.

Bellaguet ❋, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Paris.

Lagrevol (de) ❋, président du tribunal civil à Lyon.

1862

Boffard (Joannès), notaire, place de la Bourse, 2.

Juttet (le Dr), place Saint-Jean, 10.

Brun (Claude), avocat, quai de l'Archevêché, 18.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, 1.

Vachat (du), juge à Belley (Ain).

MM.

Ailly (le baron d') ✻, en son château, près Roanne (Loire).

Piaton (Pierre) ✻, rue Ravez, 19.

1863

Roman (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.

Michel (Victorin), maire d'Irigny, rue de Bourbon, 10.

Brunet-Lecomte ✻ ✠, négociant, rue des Colonies, 2.

Guinon (Francisque), quai de l'Hôpital, 11.

Dugas (Henri) ✻, rue Sala, 2.

Dugas (Prosper) ✠, négociant, place Tholozan, 22.

1864

Piaton (Claudius), négociant, quai Tilsitt, 26,

Riaz (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.

Arthaud (le Dr) ✻, montée du Chemin-Neuf, 4.

Kleinmann (Édouard), au Crédit Lyonnais.

Lévy (Gustave), négociant, quai Saint-Antoine, 29.

Newesel (Joseph de), propriétaire à Givors.

Boucod, à Saint-Vallier (Drôme).

1865

Desgrand (Louis), négociant, rue Lafond, 24.

Perraud (Louis), quai Tilsitt, 25.

1866

Pain (Antoine), place Gerson, 3.

Falsan (Albert), à Saint-Cyr au Mont-d'Or.

Marnas ✻, chimiste, quai Catellane, 1.

Chabrières, négociant, place Louis XVI, 12.

Pichot (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.

Beckensteiner (Charles), rue Saint-Pierre, 14.

Darnat (Pierre), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17.

Sonthonax (Léon), rue de l'Hôtel-de-ville, 33.

Bovagnet, négociant, rue Neuve, 32.

Gillet (Joseph) ✻, chimiste, quai Saint-Vincent, 27.

1867

MM.

GENEVET (Antoine), rue Kléberg, 9.
FOURNET ✠, rentier, à Émeringue.
BÉNIER, cours Vitton, 1.
SANDRIER (Louis), place Saint-Clair, 7.
ROUX (André), rue du Griffon, 13.
RIBOLLET (Joseph), rue de l'Hôtel-de-ville, 36.

1868

VIDAL ✻, ancien président du tribunal de Commerce, quai Saint-Vincent, 43.
WICHELMANN (Charles), avenue de Noailles, 63.
DUCHAMP (G.), rue de la Bourse, 37.
SAINT-LAGER (le Dr Jean), président de la Société de botanique, cours de Brosses, 8.
MILLIARDON, avenue de de Saxe, 72.
FOUGERAT, négociant, rue Saint-Pierre, 14.
OSCHANINE (Basile), candidat à l'Université de Moscou.
LAVAL (Henri), juge de paix à Monsol.
RAMBAUD (Joseph), quai Saint-Vincent, 61.

1869

PAGY (Auguste), à Smyrne.
SEGUIN (Louis), négociant à Annonay.
GOURDIAT (Jude), négociant à Tarare.
EBRARD (Sylvain), à Unieux (Loire).
VIDAL (Maurice), quai Saint-Vincent, 43.
MAGAUD (le Dr Jules), rue du Garet, 9.
BILLOUD (Gabriel), rue Victor-Arnaud, 21.
BERTHOLEY (Martial), à Mornand.
HEYDEN (le baron de), à Francfort-sur-Mein.
KUNCKEL (Jules), rue Gay-Lussac, 28, Paris.

1870

MM.

JACQUIER (François), négociant, rue Puits-Gaillot, 31.
DURAND (Victor), cours Vitton, 63.
BERNARD ✻, ancien maire des Brotteaux, cours Morand, 5.

1872

VERCHÈRE (Ernest-Antoine), négociant, cours de Brosses, 8.
COQUET (Adolphe), architecte-ingénieur, quai Joinville, 21.
WETTENGEL (P.), quai de l'Hôpital, 6.
FITLER (Alexandre-Charles-Paul), quai Castellane, 5.
DESGRANGE (Alphonse), rue Puits-Gaillot, 19.
GIRAUD (Léon), négociant, rue du Griffon, 12.
COGNARD (le Dr), rue Mercière, 7.
SIMIAN, rue Désirée, 2,
PONCHON, négociant, quai Saint-Vincent, 42.
BOUVARD (Émile), avenue de Saxe, 175.
DUGUEYT (Charles), rue du Plat, 12.
DUCREST (François), chef d'escadron en retraite, rue de l'Arbre-Sec, 7.
PATRICOT, avoué, rue Bât-d'Argent, 10.
MEHU, pharmacien, à Villefranehe (Rhône).
DE POLINIÈRE (Alphonse) ✻, lieutenant-colonel en retraite, à Estressin (Isère).
REYNAUD (Lucien), négociant, rue de Lyon, 19.
ROCHE (Edmond), quai Saint-Clair, 1.

1873

LEMIRE ✻, quai Castellane, 1.
GLAIVOZ, rentier, rue de l'Annonciade, 3.
DREVON (Henri), négociant, cours d'Herbouville, 67.
MUGUET (Jules), notaire, rue Puits-Gaillot, 1.
COTE (Ferdinand), quai de la Guillotière.
GALLAND (Charles), négociant à Vienne (Isère).

1874

MM.

Des Gozis, avocat à Montluçon (Allier).

Sonnery-Chaverondier, membre du conseil général de la Loire à Tarare.

Membres décédés en 1874

MM.

Forest (Jules), décédé le 22 mars 1874.

Ramié (Abraham-Jacques-Louis), décédé le 5 octobre 1874.

Siméan (Pierre), décédé le 17 décembre 1874.

Monfalcon (Jean-Baptiste), bibliothécaire de la ville, décédé le 5 octobre 1874.

La Société n'admet plus, aujourd'hui, que des membres titulaires et des membres honoraires.

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

— SUITE —

SIXIÈME BRANCHE. — ALÉOCHARAIRES (SUITE)

Genre *Rheochara*, Rhéochare, Mulsant et Rey.

Étymologie : ῥέος, cours d'eau; χαίρω, je me plais.

Caractères. *Corps* allongé, peu convexe, ailé.

Tête subovalairement arrondie, un peu moins large que le prothorax, peu resserrée à la base, subangulairement et obtusément rétrécie en avant, légèrement saillante, subverticale. *Tempes* à rebord latéral fin, mais assez accusé, sensiblement arqué. *Épistome* submembraneux dans sa partie antérieure, largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, faiblement épaissi vers son extrémité : le quatrième grêle, subulé, à peine aussi long que la moitié du précédent, subatténué vers son sommet, où il présente un très-petit lobe articulé, à peine distinct et simulant un cinquième article. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement moins épais. *Menton* très-court, fortement transverse, submembraneux, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, ovalaires, subverticalement disposés, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle grand.

Antennes suballongées; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans

une fossette ovalaire profonde; légèrement épaissies vers leur extrémité; de onze articles : le premier en massue allongée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : les quatrième à sixième nullement, les pénultièmes légèrement transverses : le dernier grand, ovalaire.

Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, à peine rétréci en avant, tronqué au sommet, à angles antérieurs subinfléchis et à peine obtus; subarrondi et très-finement rebordé sur les côtés et à la base, avec ceux-là assez tranchants et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus. *Repli inférieur* large, modérément réfléchi, un peu visible vu de côté.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, subrectilignes sur leurs côtés, distinctement rebordées sur la suture. *Repli latéral* assez étroit, assez réfléchi, à bord interne subarqué. *Épaules* à peine saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle assez court et obtus. *Mésosternum* à lame médiane finement rebordée sur les côtés, postérieurement rétrécie en pointe effilée, émoussée au bout, prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires, carinulée sur la base de sa ligne médiane. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grands, obliques, trapéziformes. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord apical, à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, aigu, dont le sommet s'engage sous la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant un peu en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes, subtriangulaires, dépassant sensiblement les élytres et remontant sur les côtés.

Abdomen allongé, à peine plus étroit que les élytres; subatténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire parfois un peu découvert : les quatre suivants subégaux et le cinquième plus grand : les trois premiers assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure souvent distinct. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenver-

sées en arrière; convexes en avant, planes ou à peine excavées en dessous, fortement contiguës au sommet. Les *intermédiaires* subovales, non saillantes ou subdéprimées, obliquement disposées, légèrement ou même sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement élargie en dedans en cône saillant; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, rétrécie en pointe en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* très-grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, subrétrécis vers leur base, assez densement ciliés sur leurs tranches, armés au bout de leur tranche inférieure de deux éperons assez forts et subdivergents : les *antérieurs* et les *intermédiaires*, en outre, spinosules sur leur tranche supérieure; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, munis au bout de leur tranche externe de deux petites épines ou cils spiniformes. *Tarses* grêles, subfiliformes, snbcomprimés, de cinq articles; les *antérieurs* assez courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis; les *intermédiaires* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article suballongé, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* très-allongés, aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, au moins égal aux deux suivants réunis, les deuxième à quatrième assez allongés, subégaux. *Ongles* grêles, simples, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est assez agile et vit sur le bord des eaux.

Ce genre lie le genre *Baryodma* au genre *Polystoma*. Il se distingue du premier par le repli du prothorax moins réfléchi en dessous; par ses yeux moins oblongs, séparés du prothorax par un intervalle plus grand; par ses pieds plus grêles. Les antennes, plus allongées, ont leurs pénultièmes articles moins transverses, etc.

1. **Rheochara spadicea**, Erichson.

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un châtain foncé, la bouche, les

antennes et les pieds roux. Tête un peu moins large que le prothorax, finement et éparsement ponctuée. Antennes suballongées, à deuxième et troisième articles subégaux. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus; transversalement impressionné à sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, assez fortement, assez densement et râpeusement ponctuées. Abdomen allongé, subatténué en arrière, éparsement ponctué, mais plus densement à la base de chaque segment. Tarses postérieurs allongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical (1), simplement ponctué. Le *cinquième arceau ventral* sinué au milieu de son bord postérieur, offrant au devant du sinus un espace longitudinal lisse, occupant presque toute sa longueur et limité de chaque côté par une ponctuation plus fine et plus serrée. Le *sixième* fortement et angulairement prolongé à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical, granuleusement ponctué. Le *cinquième arceau ventral* non sinué à son bord postérieur, sans espace lisse sur son milieu. Le *sixième* légèrement et subangulairement prolongé à son sommet.

Ocalea spadicea, Erichson, Col. March. I, 300, 3; — Gen. et Spec. Staph. 61, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 818. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 384, 3.
Aleochara spadicea, Kraatz, Ins. Deut. II, 97, 18.

Long., 0m,0048 (2 l. 1/5); — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un flave cendré, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subovalairement arrondie, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente, finement et éparsement ponctuée; d'un noir de poix très-brillant. *Front* large, à peine convexe, presque lisse. *Épistome* convexe, lisse, offrant sur son disque une série transversale de soies obscures et subredressées. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de

(1) Ce même bord apical paraît parfois très-obtusément denticulé.

poix brillant à sa base, subtestacé vers son extrémité, paré au sommet de quelques soies blondes. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux, avec la pointe des *mandibules* plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes suballongées, à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement et éparsement sétosellées vers le sommet de chaque article ; rousses avec parfois le premier article à peine plus clair : celui-ci sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième en forme de tronçons de cône, graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, assez fortement contigus : le quatrième suboblong : les cinquième et sixième à peine plus longs que larges : les septième et huitième à peine, les neuvième et dixième légèrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, pyriforme ou ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, presque d'un tiers moins long que large ; à peine rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus et subarrondis ; légèrement mais visiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, faiblement subsinués au devant des angles postérieurs, qui néanmoins sont obtus mais non arrondis à leur sommet ; à peine moins large en arrière que les élytres ; sensiblement arrondi à sa base ; faiblement ou à peine convexe ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale assez prononcée ; finement mais peu densement pubescent ; finement et assez densement ponctué; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; environ de la longueur du prothorax ; non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural droit ; légèrement ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ; finement et peu densement pubescentes ; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse et un peu oblique ; d'un châtain brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* très-peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subatténué postérieurement dès le troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; finement et subéparsement pubescent, avec une rangée de poils plus longs et plus distincts vers le bord apical des trois premiers segments; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, éparses mais bien distinctes, plus serrées et comme fasciculées sur les derniers segments ; finement et éparsement ponctué, avec la ponctuation néanmoins un peu moins lâche vers la base de chaque segment ; d'un noir brillant, avec les intersections couleur de poix. Les *trois premiers segments* assez fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions rugueusement ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant : celui de l'armure distinct, brun ou d'un roux de poix, sétosellé-fasciculé.

Dessous du corps finement, assez longuement, mais peu densement pubescent ; assez finement, subrugueusement et peu densement ponctué ; d'un noir brillant, avec le prosternum, le mésosternum et les hanches d'un roux ferrugineux, les intersections du ventre et le sixième arceau ventral d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, un peu plus finement et plus densement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième saillant, plus (♂) ou moins (♀) angulé au sommet, offrant sur ses bords une frange de cils plus (♀) ou moins (♂) courts et serrés.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant ; les *postérieurs* plus développés et plus grêles. *Cuisses* légèrement, mais visiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, assez distinctement spinosules sur leur tranche externe ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus, un peu recourbés en dedans avant leur extrémité, et légèrement frangés au bout de leur tranche supérieure (1). *Tarses* grêles, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, assez densement et assez longuement ciliés en dessous, plus éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* allongés ; les *postérieurs* très-allongés, à peine moins

(1) Dans cette espèce, les deux cils spiniformes paraissent souvent comme confondus dans une frange de cils subégaux.

longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce vit au bord des ruisseaux, parmi les mousses et les détritus. Elle est rare en France : les environs de Lyon, de Tarbes, le Beaujolais, etc.

Genre *Polystome*, Polystome ; Stephens.

Stephens, Ill. V, 430 ; — Thomson, Skand. col. III, 47, 1861.

Étymologie : πολὺ, beaucoup ; στομα, pore.

Caractères. *Corps* allongé, subparallèle, subdéprimé, ailé.

Tête épaisse, subcarrée ou subovolairement arrondie, plus étroite que le prothorax, non resserrée à la base, obtusément et subangulairement prolongée en avant, légèrement saillante, modérément engagée dans le prothorax, inclinée ou subverticale. *Tempes* avec un rebord latéral plus ou moins accusé et assez fortement arqué. *Épistome* souvent submmebraneux dans sa dernière moitié, largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subtronqué ou parfois subéchancré à son sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement épaissi vers son extrémité : le quatrième grêle, subulé, à peine aussi long ou un peu moins long que la moitié du précédent, subcylindrique ou à peine atténué vers son sommet, où il présente un petit lobe articulé, peu distinct et simulant un cinquième article. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement moins épais et un peu plus courts : le dernier muni au bout d'un lobe articulé à peine distinct (1). *Menton* fortement transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou subéchancré au sommet, avec le fond de l'échancrure parfois rempli par une membrane. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent subrectangulaire, un peu obtuse.

Yeux assez grands, subovalaires, subverticalement disposés, peu ou non saillants, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes courtes ou assez courtes, peu robustes ; insérées au bord an-

(1) Dans ce genre, le lobe terminal des palpes, surtout des labiaux, est beaucoup moins visible que dans le genre *Aleochara*, ou parfois presque nul.

téro-interne des yeux, dans une fossette assez profonde ; légèrement épaissies vers leur extrémité ; de onze articles : le premier allongé, plus ou moins épaissi en massue : les deuxième et troisième allongés ou suballongés, obconiques : les quatrième à dixième plus ou moins transverses, non ou peu contigus : le dernier grand, ovalaire ou pyriforme.

Prothorax légèrement ou médiocrement transverse, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres ; à peine rétréci en avant ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs à peine obtus ou presque droits, subinfléchis ; plus ou moins arrondi et finement rebordé sur les côtés et à la base qui recouvre un peu celle des élytres, avec ceux-là médiocrement tranchants, subrectilignes ou subsinués postérieurement, vus latéralement, et les angles postérieurs plus ou moins obtus. *Repli inférieur* assez large, médiocrement réfléchi, un peu visible vu de côté.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez courtes, transverses, subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes sur leurs côtés ; distinctement rebordées sur la suture. *Repli latéral* assez large, sensiblement réfléchi, à bord interne presque droit ou à peine arqué. *Epaules* légèrement saillantes.

Prosternum réduit au devant des hanches antérieures à un étroit liseré, épaissi entre celles-ci en forme de triangle court et plus ou moins obtus. *Mésosternum* à lame médiane en angle distinctement rebordé sur les côtés, rétréci postérieurement en pointe plus ou moins effilée, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires, carinulé à la base de sa ligne médiane. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, obliques, en losange irrégulière. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé sur les côtés de son bord apical, à peine ou non échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, faiblement subangulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, aigu, dont le sommet touche bout à bout à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant légèrement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes, subtriangulaires, dépassant sensiblement le sommet des élytres et redressées sur les côtés.

Abdomen plus ou moins allongé, à peine plus étroit que les élytres, subparallèle ou faiblement atténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air : à deuxième

segment basilaire souvent découvert, les cinq suivants subégaux ou le cinquième parfois un peu plus grand : *les trois premiers* plus ou moins mais graduellement impressionnés en travers à leur base : le sixième plus ou moins saillant, subrétractile : celui de l'armure presque toujours visible (1). *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux ou avec le cinquième parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins saillant, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes ou à peine excavées en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* subovales, non saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes à leur sommet ; à *lame supérieure* plus ou moins étroite en dehors, assez subitement dilatée en dedans en cône assez saillant et tronqué ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* très-grands, ovales-oblongs ou subelliptiques, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses ; droits ou presque droits ; sensiblement rétrécis vers leur base; densement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre plus ou moins spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* munis vers le bout de celle-ci de deux petites épines peu apparentes ; tous, armés au bout de leur tranche inférieure de deux éperons bien distincts, subégaux et divergents. *Tarses* subfiliformes, non sensiblement comprimés, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles courts, noueux, subégaux, ou le premier à peine plus long, le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, les deuxième à quatrième assez courts, noueux, subégaux, et le dernier souvent assez épais, presque aussi long que les trois précédents réunis ; les *postérieurs* plus ou moins développés, sensiblement ou un peu moins longs que les tibias, à premier article suballongé ou allongé, un peu moins long ou aussi long que les deux

(1) Il est à noter que ce genre, qui a les mœurs des *Bledius*, a comme ceux-ci le segment de l'armure apparent, ce qui détruit la valeur de ce caractère comme base de classification.

suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, souvent subnoueux, graduellement un peu moins longs : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* grêles, très-développés, simples, légèrement arqués, plus ou moins infléchis.

Obs. Ce genre, bien voisin du genre *Aleochara*, s'en distingue par une forme générale plus étroite et plus parallèle ; par ses antennes moins robustes, à deuxième article jamais plus court que le troisième ; par son prothorax moins transverse, moins rétréci en avant, plus étroit relativement aux élytres, à côtés moins tranchants et moins régulièrement arrondis, à repli inférieur moins enfoui ; par son abdomen plus allongé et plus parallèle, à segment de l'armure plus apparent ; par ses tarses plus courts et moins comprimés, avec le premier article des postérieurs moins allongé ; enfin par ses ongles moins tendus, infléchis, plus développés et non sensiblement épaissis à leur base.

La pointe mésosternale est moins prolongée que dans le genre *Rheochara*, les élytres sont moins visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; les antennes et les pieds sont plus courts, etc.

En outre, cette petite coupe générique, par la pubescence blanche et bien apparente de la plupart des espèces et par sa teinte ordinairement mate, offre un cachet particulier qui ne se voit pas chez les *Aleochara*.

Les espèces qui la composent vivent généralement sous les plantes marines. Elles sont médiocrement agiles.

Le genre *Polystoma* renferme un nombre peu considérable d'espèces, qu'on peut analyser de la manière suivante :

a *Abdomen* éparsement ponctué.
  b *Élytres* légèrement ponctuées. Le *troisième article des antennes* plus court que le deuxième. *Pubescence* assez fine.
    c *Dessus du corps* tout à fait mat. *Prothorax* subrétréci en arrière, à *angles postérieurs* assez marqués et peu obtus. *Pénultièmes articles des antennes* fortement transverses. *Pointe mésosternale* mousse au bout. ALGARUM.
    cc *Dessus du corps* assez brillant. *Prothorax* non rétréci en arrière, à *angles postérieurs* très-obtus. *Pénultièmes articles des antennes* médiocrement transverses. *Pointe mésosternale* plus ou moins acérée. ALBOPILA.
  bb *Élytres* fortement ponctuées. Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième, les *sixième à dixième* plus ou moins fortement transverses. *Angles postérieurs du prothorax* très-obtus. *Dessus du corps* assez brillant. *Pubescence* assez grossière. GRISEA.
aa *Abdomen* assez densement ou même densement ponctué. *Pubescence*

grossière. *Dessus du corps* mat. *Élytres* légèrement ponctuées. *Angles postérieurs du prothorax* très-obtus. *Pénultièmes articles des antennes* très-fortement transverses. OBSCURELLA.

1. Polystoma algarum, Fauvel.

Allongée, subdéprimée, assez finement et assez densement pubescente, d'un noir mat, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux obscur. Tête sensiblement moins large que le prothorax, assez grossièrement et assez densement ponctuée sur les côtés. Antennes courtes, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci subsinués au devant des angles postérieurs qui sont peu obtus, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, subdéprimées, un peu plus longues que le prothorax, obsolètement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement et éparsement ponctué. Tarses postérieurs peu allongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet.

♀ Nous est inconnue.

Aleochara obscurella, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 403, 25.
Aleochara algarum, Fauvel, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 92.
Aleochara fuliginosa, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, 187.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, très-finement chagriné; d'un noir mat; revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, bien visible, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête en carré subarrondi aux angles, sensiblement moins large que le prothorax; distinctement, mais assez courtement et peu densement pubescente; très-finement chagrinée et, en outre, assez grossièrement mais légèrement et assez densement ponctuée; offrant en avant un grand espace triangulaire imponctué; entièrement d'un noir tout à fait mat. *Front* large, subdéprimé. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix et à peine cilié vers son sommet. *Parties de la*

bouche d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les *mâchoires* testacées. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez longuement et éparsement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un roux obscur ; à premier article légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième un peu plus court mais aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et plus épais, non contigus, submoniliformes : les quatrième et cinquième subarrondis, aussi longs que larges : le sixième légèrement, les septième à dixième fortement transverses : le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire ou obturbiné, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, près d'un tiers plus large que long ; pas plus étroit en avant qu'en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, un peu obtus et subarrondis ; sensiblement moins large à sa base que les élytres, un peu moins large en avant que celles-ci ; sensiblement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, peu obtus et non arrondis ; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci recouvrant à peine celle des élytres et subsinuée de chaque côté ; à peine convexe sur son disque ; assez finement et assez densement pubescent, avec la pubescence assez longue, dirigée en long sur les côtés et en travers sur le dos ; offrant en outre en avant, latéralement et même sur le disque, quelques très-rares soies obscures et redressées, dont une plus longue, vers le milieu des côtés ; très-finement chagriné et en outre finement, légèrement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir mat.

Écusson presque glabre, finement chagriné, légèrement ponctué, d'un noir mat.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; presque parallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément échancrées à la base ; subcarrément mais obtusément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit mais subémoussé ; non sinuées vers leur angle postéro-externe ; subdépri-

mées sur leur disque ; assez densement pubescentes, avec la pubescence assez fine, assez longue, dirigée en long sur les côtés et sur la suture, en travers sur le reste de leur surface ; offrant en outre derrière les épaules une soie assez longue, subredressée mais un peu recourbée en arrière ; très-finement chagrinées et en outre finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation très-peu profonde ou obsolète ; entièrement d'un noir mat. *Épaules* peu saillantes, assez largement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, quatre fois environ plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés jusque près du sommet du cinquième segment, après lequel il se rétrécit subitement pour se terminer en cône mousse ; subdéprimé à sa base, peu convexe postérieurement ; éparsement pubescent et seulement vers l'extrémité de chaque segment, avec les trois premiers parés à leur bord apical de cils plus longs et plus distincts ; offrant en outre postérieurement, sur les côtés, sur le dos des derniers segments et surtout vers le sommet, quelques longues soies obscures et redressées ; très-finement chagriné et en outre finement, légèrement et très-éparsement ponctué ; entièrement d'un noir peu brillant. Les *trois premiers segments* légèrement, le *quatrième* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions imponctué : le *cinquième* visiblement plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, légèrement et subéparsement ponctué, longuement et très-éparsement sétosellé, *celui de l'armure* distinct, obtus, éparsement et longuement sétosellé.

Dessous du corps finement, assez brièvement et assez densement pubescent, à peine ou obsolètement chagriné et en outre finement et assez densement ponctué ; d'un noir un peu brillant. *Pointe mésosternale* émoussée au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, parsemé çà et là, et surtout vers l'extrémité, de soies obscures et redressées ; à premier arceau plus grand que les suivants : le cinquième un peu moindre que le précédent, couleur de poix à son bord apical : le sixième assez saillant, obtusément angulé ou étroitement arrondi à son sommet, avec le bord postérieur garni d'une frange de cils fauves, très-courts et serrés.

Pieds peu allongés, finement et éparsement pubescents ; légèrement et éparsement ponctués ; d'un roux de poix foncé assez brillant, avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, finement

et assez longuement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, légèrement recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure, munis au bout de celle-ci d'une frange de cils raides. *Tarses* peu étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; à articles noueux ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article suballongé, à peine aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve aux environs de Calais, sur le bord de la mer, sous les fucus et autres plantes marines.

Obs. Elle diffère de toutes ses congénères par son prothorax subsinué sur ses côtés au devant des angles postérieurs, ce qui le fait paraître plus rétréci en arrière où il n'est pas plus large qu'en avant. Ce caractère, joint à celui de la ponctuation éparse de l'abdomen, la distingue suffisamment de la *Polystoma obscurella*. Sa couleur beaucoup plus mate empêchera toujours de la confondre avec les *Aleochara grisea*, Kraatz, et *albopila*, Mulsant et Rey.

D'ailleurs, chez cette espèce, les angles postérieurs du prothorax sont plus marqués que dans toute autre.

Par sa taille elle se rapprocherait de l'*Aleochara obscurella* de Gyllenhal (*Ins. Suec.* II, 403, 25), mieux qu'aucune des précédentes.

Chez les deux exemplaires que nous avons pu examiner, la pointe mésosternale était un peu émoussée au bout.

2. **Polystoma albopila**, Mulsant et Rey (1).

Allongée, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant et subplombé, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur. Tête sensiblement moins large que le prothorax, gros-

(1) On doit dire *albipila*, car Virgile dit *albipes*, *albifrons*. La première description, il est vrai, portait *albopila*, bien que le manuscrit portât *albipila;* c'est une erreur d'impression.

sièrement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes assez courtes, à troisième article évidemment plus court que le deuxième. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus; très-légèrement et éparsement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez grossièrement, assez densement mais légèrement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement ponctué. Tarses postérieurs peu allongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* légèrement subangulé au milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* à peine ou très-obtusément angulé au milieu de son bord apical.

Homalota albopila, MULSANT et REY, Op. Ent. I, 1852, 29, 11. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 411, 60.
Polystoma grisea, THOMSON, Skand. Col. III, 48, 2, 1861; — IX, 1867, 219, 2.

Long., 0m,0038 (1 l. 3/4); — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir assez brillant et subplombé; revêtu d'une fine pubescence blanche, bien visible, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête presque carrée ou à peine arquée sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax; distinctement mais peu densement pubescente, très-finement et obsolètement chagrinée, et en outre grossièrement et éparsement ponctuée, avec les points circulaires peu profonds, à fond plat ou subombiliqué; offrant sur son milieu un large espace longitudinal lisse et imponctué; d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé. *Épistome* convexe, presque lisse, offrant extérieurement une large ceinture submembraneuse et d'un roux livide. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix, très-éparsement cilié à son sommet de soies pâles. *Bouche* d'un roux obscur, avec les *mandibules* d'un noir de poix lisse et brillant, le sommet des *palpes maxillaires* et diverses autres parties buccales, testacés. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez longuement et éparsement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement mais éparsement pilosellées ; d'un roux obscur ou brunâtre, avec le premier article et parfois le deuxième un peu plus foncés : le premier assez sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, évidemment moins long que le premier : le troisième visiblement plus court, mais aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subcontigus : le quatrième presque carré ou pas plus large que long : les cinquième et sixième légèrement, les septième à dixième médiocrement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, à peine d'un quart plus large que long ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; un peu, mais évidemment moins large en arrière que les élytres ; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine subsinués ou subrectilignes au devant des angles postérieurs, qui sont néanmoins très-obtus mais à peine arrondis ; assez fortement arrondi à sa base ; très-peu convexe ou même largement déprimé en arrière, où il offre un léger sillon longitudinal, très-obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence dirigée en travers ; offrant en outre sur les côtés quelques soies obscures et redressées : une ou deux vers les angles antérieurs, une autre, plus longue (1) derrière le milieu, une quatrième vers les angles postérieurs ; très-finement et très-obsolètement chagriné, et en outre légèrement et éparsement ponctué ; entièrement d'un noir un peu brillant et qui paraît subplombé par l'effet de la pubescence blanche. *Repli inférieur* lisse, d'un brun roussâtre.

Écusson presque glabre, presque lisse ou à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; presque parallèles et presque rectilignes sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural

(1) Parfois celle-ci est accompagnée, plus en dedans sur le disque, d'une soie semblable.

presque droit, mais un peu infléchi et subémoussé à son sommet; non sinuées vers leur angle postéro-externe; subdéprimées; assez finement et assez densement pubescentes, avec la pubescence dirigée en long sur les côtés et en travers sur le disque; offrant en outre, immédiatement derrière les épaules, une longue soie redressée et plus ou moins obscure; très-finement et obsolètement chagrinées, et, en outre, assez grossièrement et assez densement ponctuées, avec les points circulaires, très-peu profonds, à fond plat ou subombiliqué; entièrement d'un noir peu brillant et subplombé par l'effet de la pubescence blanche. *Épaules* légèrement saillantes, assez largement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, un peu plus de trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; avec les trois premiers segments presque glabres sur le dos, mais offrant à leur bord apical de longs cils blancs et bien distincts, les deux suivants à peine et éparsement pubescents; paré, en outre, sur les côtés et sur le dos, de quelques rares soies assez longues, redressées et plus ou moins obscures; très-finement et à peine chagriné, et, de plus, légèrement et éparsement ponctué, avec la ponctuation encore plus écartée postérieurement; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment parfois moins foncé. Les *trois premiers* sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions imponctué : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une membrane pâle, bien apparente : le sixième assez saillant, légèrement et éparsement ponctué, éparsement sétosellé : celui de l'armure souvent distinct, garni d'une pubescence blonde et soyeuse.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent; finement et peu densement ponctué, avec l'intervalle des points à peine chagriné ; d'un noir assez brillant, avec le sommet des hanches un peu roussâtre et le bord apical des arceaux du ventre d'un brun de poix. *Pointe mésosternale* très-aiguë. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé; à cinquième arceau subégal aux précédents, obtusément tronqué ou à peine arrondi dans le milieu de son bord apical : le sixième assez saillant, parfois brunâtre, assez distinctement chagriné, brièvement cilié à son bord apical de poils flaves et assez serrés.

Pieds peu allongés, finement et éparsement pubescents, assez grossièrement mais légèrement et éparsement ponctués, d'un roux obscur et assez brillant. *Cuisses* assez sensiblement élargies avant ou vers leur mi-

lieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, spinosules seulement vers le sommet de leur tranche externe, qui n'offre ordinairement que deux cils spiniformes sensibles. *Tarses* peu étroits, subfiliformes, longuement et assez densement ciliés en dessous (1), éparsement en dessus, à articles noueux ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article un peu moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve, assez rarement, sous les fucus, sur les côtes de la Méditerranée, à Cette, à Aiguemortes, à Hyères, à Marignane, etc.

Obs. Elle doit, sans doute, répondre à la *Polystoma grisea* de Thomson, qui dit : *punctura subtiliore... Antennae... articulo secundo et tertio fere longiore.* Ce dernier caractère s'applique exclusivement à notre *albopila.*

Elle se distingue de la précédente par sa taille moindre, par sa couleur plus brillante, par ses antennes un peu plus grêles et à pénultièmes articles moins fortement transverses et plus contigus ; par son prothorax nullement rétréci en arrière et à angles postérieurs moins prononcés et plus obtus ; par sa pointe mésosternale plus acérée, etc.

3. **Polystoma grisea**, Kraatz.

Allongée, subdéprimée, peu finement et assez densement pubescente, d'un noir subplombé assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, les genoux et les tarses plus clairs. Tête sensiblement moins large que le prothorax, grossièrement et subéparsement ponctuée sur les côtés. Antennes courtes, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci non sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et largement arrondis ; distinctement mais peu densement

(1) Les postérieurs sont plus densement ciliés en dessous, comme dans la plupart des espèces.

ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement ponctué. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son sommet. Le *sixième arceau ventral* à peine ou très-obtusément angulé dans le milieu de son bord apical.

Aleochara grisea, KRAATZ, Ins. Deut. II, 96 (note).
Polystoma obscurella, THOMSON, Skand. Col. III, 48, 1. 1861.
Polystoma nitidula, THOMSON, Skand. Col. IX, 1867, 218, 1.

Variété *a*. Moindre. *Antennes* et *pieds* entièrement d'un roux ferrugineux.

Aleochara senilis, MULSANT et REY, Op. Ent. XII, 1861, 100.

Long., 0^m,0033 à 0^m,0043 (1 1/2 l. à 2 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir subplombé assez brillant; revêtu d'une pubescence blanchâtre, brillante, assez grossière, bien visible, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subovalaire ou en carré subarrondi aux angles, sensiblement moins large que le prothorax; distinctement et subéparsement pubescente; grossièrement mais peu densement ponctuée, avec les points peu profonds et subombiliqués et leur intervalle presque lisse ou à peine chagriné; offrant sur son milieu un large espace longitudinal imponctué; d'un noir assez brillant. *Front* large, déprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse, offrant parfois antérieurement un espace submembraneux et d'un roux pâle. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix, paré en avant de quelques cils pâles et assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux de poix foncé, avec les *mâchoires* et le sommet des *palpes maxillaires* testacés: le *pénultième article de ceux-ci* éparsement et assez longuement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement

duveteuses et en outre légèrement et éparsement pilosellées; d'un roux brunâtre, avec les deux premiers articles parfois à peine plus foncés : le premier faiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, évidemment un peu moins longs séparément que le premier : le troisième au moins aussi long mais à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, non contigus : le quatrième presque carré : le cinquième sensiblement, le sixième fortement, les septième à dixième encore plus fortement transverses : le dernier aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, subovalaire-oblong, presque obtus au sommet.

Prothorax subtransverse, à peine d'un quart plus large que long; un peu rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et à peine arrondis; un peu moins large en arrière que les élytres; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci non sinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et largement arrondis; assez fortement arrondi à sa base; très-peu ou à peine convexe; assez finement pubescent, avec les poils assez grossiers, médiocrement serrés, dirigés en travers, mais reprenant une direction longitudinale sur la ligne médiane, qui paraît par là comme finement et obsolètement canaliculée; offrant en outre, çà et là, sur le dos et surtout en avant et sur les côtés, quelques rares soies obscures et redressées, dont une plus longue sur le milieu des côtés; finement mais distinctement et peu densement ponctué, avec l'intervalle des points presque lisse; entièrement d'un noir assez brillant et paraissant subplombé par l'effet de la pubescence blanchâtre. *Repli inférieur* lisse, obscur.

Écusson glabre, presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax; presque parallèles et presque subrectilignes sur les côtés; simultanément et à peine échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit mais subémoussé; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées; assez densement pubescentes, avec la pubescence à peine moins grossière que celle du prothorax, dirigée en long sur les côtés et sur la suture, et en travers sur le disque; parées en outre derrière les épaules d'une longue soie obscure et redressée; fortement ponctuées, avec la ponctuation plus grossière et un peu plus serrée que celle du prothorax, et l'intervalle des points presque lisse; entièrement d'un noir brillant et subplombé. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres, un peu plus de trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du quatrième segment, après lequel il se rétrécit sensiblement pour se terminer en cône ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; avec le sommet des trois premiers segments paré de longs cils blancs et bien distincts, les deux suivants éparsement pubescents ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques longues soies obscures et redressées ; légèrement et éparsement ponctué ; d'un noir lisse et brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement, le quatrième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le *sixième* assez saillant, subgranuleusement ponctué, longuement sétosellé : *celui de l'armure* distinct, conique, sétosellé à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant, avec les hanches antérieures et intermédiaires d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, éparsement sétosellé, à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine plus court : le sixième assez saillant, garni à son bord apical d'une frange de cils fins, courts et serrés.

Pieds médiocrement allongés, assez finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs, les cuisses, surtout les postérieures, parfois plus ou moins rembrunies. *Cuisses* faiblement élargies. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, finement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* spinosules seulement au bout de leur tranche externe qui n'offre que deux cils spiniformes sensibles. *Tarses* étroits, subfiliformes, longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus, à articles subnoueux ; les *antérieurs* courts ; es *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve principalement sur le littoral de la Manche, sous les détritus marins.

Obs. Elle est très-voisine de la *P. albopila*, mais sa taille est généralement plus forte, sa teinte un peu plus brillante et sa pubescence un peu

plus grossière. Les antennes sont plus courtes, à pénultièmes articles plus fortement transverses et moins contigus ; le troisième est plus allongé relativement au deuxième. Les côtés du prothorax, vus latéralement, sont plus régulièrement arqués avec les angles postérieurs encore plus obtus et largement arrondis. La ponctuation de la tête, également grossière, paraît un peu plus profonde ; celle du prothorax est un peu moins fine, et celle des élytres manifestement plus forte et plus profonde. L'abdomen est encore plus légèrement ponctué. Enfin, l'intervalle des points qui recouvrent la surface du corps est presque lisse et nullement chagriné, ce qui lui donne une teinte plus brillante.

Elle varie pour la couleur des antennes et des pieds, qui passent du brun de poix au roux ferrugineux. La variété *a* est d'une taille moindre ; elle a la pubescence plus fine, les antennes un peu plus courtes, d'un roux obscur ainsi que les pieds. Nous la considérons jusqu'à nouvel ordre comme une variété locale (*Polystoma senilis*). Nous l'avons rencontrée aux envi- d'Hyères, en juin, sous les détritus marins. Elle se prend aussi dans le Languedoc.

Peut-être doit-on rapporter à la *P. grisea* les *Polystoma dubia* et *Kirbyi* de Stephens. (*Ill. Brit* V, 112 et 113).

4. **Polystoma obscurella**, Erichson.

Allongée, subdéprimée, grossièrement et densement pubescente, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête sensiblement moins large que le prothorax, assez grossièrement et assez densement ponctuée sur les côtés. Antennes courtes, à troisième article subégal au deuxième, mais un peu plus grêle. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci non sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et largement arrondis ; finement et assez densement ponctué. Elytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez densement ponctué. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle au milieu de son bord apical.

♀ *Le sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet. *Le sixième arceau ventral* obtusément angulé à son bord apical.

Aleochara obscurella, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 176, 37. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 822. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 452, 30. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 96, 16.

Long., 0^m,0036 (1 l. 2/3) ; — larg., 0^m,0008 (1/3 .).

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir mat ; revêtu d'une pubescence blanchâtre ou flave, grossière, courte, couchée et serrée.

Tête subovalairement arrondie, sensiblement moins large que le prothorax ; brièvement et distinctement pubescente ; très-finement chagrinée, assez grossièrement mais légèrement et assez densement ponctuée ; offrant en avant un large espace imponctué ; entièrement d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix, offrant en avant quelques rares cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les *mâchoires* et le dernier article des palpes maxillaires testacés : le *pénultième de ceux-ci* éparsement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; entièrement d'un roux plus ou moins obscur, avec les deuxième et troisième articles parfois un peu plus foncés : le premier légèrement épaissi en massue assez allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième aussi long ou presque aussi long mais un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus courts et plus épais, plus ou moins contigus (1) : le quatrième médiocrement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax transverse, environ d'un tiers plus large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis,

(1) Quelquefois ils paraissent peu contigus, submoniliformes, avec les quatrième à septième moins transverses.

subobtus et subarrondis; à peine moins large en arrière que les élytres; subarqué sur les côtés; à angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; sensiblement arrondi à sa base; faiblement convexe sur son disque; grossièrement et densement pubescent, avec la pubescence dirigée en travers et divergente sur la ligne médiane, qui paraît par là comme très-finement et obsolètement canaliculée; offrant en outre, surtout en avant et sur les côtés, quelques longues soies obscures et redressées; très-finement et obsolètement chagriné et, en outre, finement et assez densement ponctué, avec les points donnant naissance aux poils; entièrement d'un noir mat ou presque mat. *Repli inférieur* lisse, brunâtre.

Écusson glabre, finement chagriné, d'un noir un peu brillant.

Élytres médiocrement transverses; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière; presque subrectilignes sur les côtés; subcarrément mais obtusément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural subémoussé; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou même déprimées; densement pubescentes, avec la pubescence dirigée en long sur les côtés et sur la suture, et en travers sur le disque; parées en outre, sur le côté des épaules, d'une soie assez longue et subredressée et parfois d'une autre plus en arrière et souvent caduque; très-obsolètement chagrinées; finement et densement ponctuées; entièrement d'un noir mat ou presque mat. *Épaules* légèrement saillantes, arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; assez finement, assez longuement et peu densement pubescent, avec des cils plus distincts au bord apical des premiers segments; offrant çà et là, sur le dos, sur les côtés et surtout vers l'extrémité, quelques soies obscures et redressées; finement, subaspèrement et assez densement ou même densement ponctué, avec la ponctuation pourtant un peu moins serrée sur les quatrième et cinquième segments, qui offrent parfois sur leur milieu un espace lisse sensible; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions finement pointillé : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une membrane pâle bien tranchée : le sixième assez saillant, granuleusement ponctué, garni à son bord apical d'une frange de cils très-courts et serrés, d'un fauve obscur : *celui de l'armure* visible, rugueux, pubescent.

Dessous du corps assez finement et assez densement pubescent ; assez finement et subaspèrement ponctué ; d'un noir assez brillant, avec les intersections ventrales et le sommet du ventre moins foncés. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé ; à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième assez saillant, garni à son bord postérieur d'une frange de cils fauves, courts et serrés.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, distinctement ponctués, d'un roux de poix brillant, avec les trochanters antérieurs et intermédiaires, les genoux et les tarses ordinairement plus clairs. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, munis au bout de leur tranche externe de deux cils plus raides et subspiniformes. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus, à articles subnoueux ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal au moins aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve sur le littoral de la Manche, sous les fucus et autres productions marines. Nous l'avons reçue du département du Calvados de MM. Fauvel et René de Mathan. Nous en avons aussi vu des exemplaires provenant des environs de Boulogne et de Calais.

Obs. Elle diffère de toutes les espèces précédentes par sa pubescence plus grossière et plus serrée et par son abdomen beaucoup plus densement ponctué. La taille est moindre et la couleur moins brillante que chez la *Polystoma grisea ;* en même temps, la ponctuation du prothorax et des élytres est moins forte et les antennes sont plus courtes, etc.

Quelquefois les antennes et les pieds sont d'un roux assez clair.

Nous avons cru devoir rejeter la synonymie de Gyllenhal, qui dit d'une part : *subnitida...* d'autre part : *majores.... Aleocharae (Myrmedoniae) limbatae aequales...* et plus loin : *abdomen... parce punctatum.* Ces trois remarques nous semblent plutôt convenir aux grands exemplaires de l'*Aleochara grisea* de Kraatz ou de l'*algarum* de Fauvel, mais nullement à l'*Aleochara obscurella* d'Erichson.

Quant à l'*Aleochara obscurella* de Gravenhorst, cet auteur ne parlant pas de la ponctuation de l'abdomen, on ne saurait dire à quelle espèce

elle appartient. Nous avons donc dû ne pas adopter cette synonymie et citer seulement Erichson qui, le premier, a fait ressortir les caractères essentiels de cette espèce, et, après lui, Fairmaire et Laboulbène et Kraatz, qui sont venus les confirmer.

C'est avec doute qu'on doit appliquer à l'*obscurella* la *Polystoma micans* de Stephens (*Ill. Br.* V, 113), et l'*Oxypoda sericea* de Boisduval et Lacordaire (*Faun. Ent. Par.* I, 538, 2).

Plus tard, M. Fauvel (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1862, 90) a montré dans un tableau les différences spécifiques des trois espèces *grisea*, *obscurella* et *algarum*, et levé ainsi tous les doutes qui pouvaient rester à leur égard. Mais nous croyons que, par erreur du graveur, les numéros ont été intervertis quant aux figures (pl. 2, fig. 10, 11, 12), car il y a contradiction entre elles et les désignations du texte.

Nous décrirons ici, en abrégé, une espèce qui n'a pas été signalée en France et que nous croyons inédite :

Polystoma taxicornis, Mulsant et Rey

Allongée, peu convexe, assez finement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les antennes brunâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête moins large que le prothorax, distinctement et assez densement ponctuée. Antennes courtes, fortement et subégalement épaissies dès le quatrième article, le troisième subégal au deuxième mais un peu plus étroit, le quatrième fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses, presque perfoliés. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, assez finement et assez densement ponctué, avec quatre points plus gros et transversalement disposés. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué vers sa base, plus fortement et un peu moins densement en arrière.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Patrie. Les provinces rhénanes. Cette espèce nous a été communiquée par M. Puton de Remiremont.

Obs. Elle est remarquable par ses antennes encore plus fortement épaissies que chez la *Polystoma obscurella*, plus obscures vers leur extrémité. Le prothorax, plus fortement transverse, présente vers le tiers postérieur du dos quatre points enfoncés beaucoup plus forts que les autres, écartés, disposés sur une ligne transversale, un peu arquée, avec l'ouverture en avant.

Bien que les deux exemplaires que nous avons vus aient le dessus du corps épilé, on reconnaît, par le dessous, qu'il a dû être recouvert d'une pubescence blanchâtre, comme dans les espèces précédentes, mais peut-être un peu moins grossière.

Genre *Ceranota*, Céranote, Stephens.

Stephens, Man. of Brit. Col. 351.

Étymologie : κέρας, corne; νῶτος, dos.

Caractères. *Corps* allongé, assez épais, peu convexe, ailé.

Tête subarrondie, beaucoup plus étroite que le prothorax, non resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, médiocrement engagée dans le prothorax, assez saillante, subverticale. *Tempes* distinctement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* très-fortement transverse, subarrondi aux angles antérieurs, subsinueusement tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées dès leur base. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement subépaissi vers son extrémité : le quatrième assez grêle, subulé, conique, beaucoup plus court que la moitié du précédent, sans lobe articulé bien distinct. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le deuxième assez épais, le troisième un peu plus court, plus étroit, subsubulé, sans lobe articulé apparent. *Menton* grand, fortement transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, largement tronqué ou à peine subéchancré au sommet. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent subrectangulaire prononcée.

Yeux médiocres, subovalaires, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes allongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées à la partie supérieure d'une fossette ovale, grande, profonde, remontant jusque vers le milieu du bord interne des yeux; de onze articles : le premier allongé, légèrement renflé en massue : les deuxième et troisième as-

sez allongés, obconiques : le troisième un peu plus long que le précédent : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus, non ou faiblement transverses : le dernier grand, subovalaire.

Prothorax transverse, presque aussi large que les élytres, à peine rétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs très-obtus ; finement rebordé à la base et sur les côtés qui sont régulièrement arqués et assez tranchants ; subarrondi à sa base qui recouvre un peu celle des élytres. *Repli inférieur* très-large, assez fortement réfléchi, subhorizontal, un peu visible vu latéralement (1), à bord interne obtusément angulé.

Écusson large, triangulaire.

Élytres courtes, fortement transverses, simultanément échancrées au milieu de leur bord postérieur, subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* étroit, peu réfléchi, à bord interne presque droit. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, élargi entre celles-ci en forme d'angle très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle à sommet assez brusquement rétréci en pointe assez étroite et prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires, à disque uni ou seulement avec un faible rudiment de carène basilaire. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum, mais plus lisses. *Médiépimères* assez grandes, trapéziformes. *Métasternum* assez court, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, sensiblement angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle aigu et dont le sommet vient toucher bout à bout à la pointe mésosternale. *Postépiternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, débordant le sommet des élytres.

Abdomen allongé, à peine plus étroit que les élytres, subparallèle, faiblement convexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant facilement se redresser en l'air; à cinq premiers segments subégaux : le deuxième basilaire en partie découvert : les trois premiers

(1) Quand parfois il est assez visible, vu de côté, ce n'est que le sommet de l'angle interne qui se redresse un peu contre la base externe des hanches antérieures. En tous cas, il est moins enfoui que dans le genre *Aleochara*.

normaux fortement, le quatrième sensiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième ou deuxième et sixième dentés ou tuberculés chez les ♂ : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, un peu resserré à sa base ainsi que les deuxième et troisième : le cinquième un peu plus court que le précédent : le sixième assez ou peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet presque dès le premier tiers. Les *intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, déprimées en dehors, convexes intérieurement, obliquement disposées, légèrement mais visiblement distantes. Les *postérieures* grandes, très-rapprochées mais non contiguës intérieurement à leurs base ; à *lame supérieure* étroite en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône horizontal ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, obliquement disposée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds peu ou médiocrement allongés. *Trochanters antérieurs* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu, légèrement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons assez forts : les *antérieurs* et *intermédiaires* ciliés et subspinosules, les *postérieurs* simplement ciliés sur leur tranche externe. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* assez courts, à quatre premiers articles assez courts, graduellement un peu moins courts et surtout moins épais, et le dernier allongé, subégal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* à peine moins courts, à premier article suballongé, les deuxième à quatrième assez courts, à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier allongé, subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* assez développés, moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs : le dernier allongé, un peu plus long que les deux précédents réunis, un peu moins long que le premier. *Ongles* grêles, simples, faiblement arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont d'une taille assez grande. Elles vivent dans les plaies des arbres ou sous les feuilles mortes.

Ce genre, établi par Stephens et rejeté par les auteurs plus récents, nous paraît mériter d'être maintenu. En effet, il diffère du genre *Aleochara* d'abord par une forme plus allongée et plus étroite, et par ses antennes plus longues et plus grêles ; ensuite par la structure du mésosternum à pointe moins prolongée mais plus étroite, et par son métasternum plus court et sensiblement angulé entre les hanches postérieures. En outre, les palpes maxillaires sont plus développés, avec le dernier article plus court et à peine ou non visiblement lobé au bout. Les trois premiers segments de l'abdomen sont plus fortement impressionnés en travers à leur base. Les deuxième et troisième arceaux du ventre sont un peu resserrés à leur naissance, ce qui ne se voit pas ou ne s'aperçoit qu'à peine dans les *Aleochara*, etc.

Une des espèces a le port d'une *Silusa*, avec la lame mésosternale conformée à peu près de même, mais les tarses antérieurs sont composés de cinq articles.

Les ♂ offrent deux de leurs segments abdominaux munis en dessus d'une dent ou tubercule.

Le quatrième segment abdominal est sensiblement impressionné en travers à sa base, tandis qu'il l'est à peine ou non dans les genres *Rheochara* et *Polystoma*.

Ce genre se résume aux trois espèces suivantes :

a *Corps* noir, avec les élytres et le sommet de l'abdomen roux.
b *Abdomen* densement ponctué. *Taille* assez grande. MAJOR.
bb *Abdomen* éparsement ponctué. *Taille* moyenne. ERYTHROPTERA.
aa *Corps* roux, avec la tête et la base de l'abdomen rembrunies.
Abdomen éparsement ponctué. *Taille* assez grande. RUFICORNIS.

1. **Ceranota major**, Fairmaire.

Allongée, peu convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir peu brillant, avec les élytres, la bouche, la base des antennes, l'extrémité de l'abdomen et les pieds roux. Tête éparsement ponctuée. Antennes allongées, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les

élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et assez densement ponctué. Élytres très-courtes, à peine aussi longues que le prothorax, subdéprimées, fortement, rugueusement et assez densement ponctuées, subarrondies au sommet vers leur angle postéro-externe. Abdomen allongé, subparallèle, densement et rugueusement ponctué.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *cinquième segment abdominal* granuleux sur le dos. Le *sixième* subarrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* brièvement cilié et très-obtusément angulé à son bord postérieur.

Aleochara major, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1857, 737, 13.

Long., $0^m,0060$ (2 l. 2/3) ; — larg., $0^m,0017$ (3/4 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir peu brillant, avec les élytres et l'extrémité de l'abdomen roux ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et modérément serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax ; modérément pubescente ; finement, légèrement et éparsement ponctuée, avec l'intervalle des points très-finement chagriné ; d'un noir peu brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* subconvexe, presque lisse. *Labre* subdéprimé, presque lisse, d'un roux brillant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les trois premiers articles plus clairs : le premier en massue allongée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième légèrement transverses, non contigus, subégaux en longueur, mais graduellement un peu plus épais : le dernier subégal aux deux précédents réunis, oblongo-subovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; paraissant, vu de dessus, un peu ou à peine plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés ; un

peu moins large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine tronquée dans son milieu (1), et les angles postérieurs très-obtus et arrondis; légèrement convexe sur son disque; finement et modérément pubescent; finement, légèrement et assez densement ponctué, avec l'intervalle des points paraissant, à un fort grossissement, très-finement chagriné; entièrement d'un noir peu brillant. *Repli inférieur* lisse, moins foncé.

Écusson légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; à peine aussi longues à la suture que le prothorax; faiblement arrondies sur leurs côtés; individuellement subarquées à leur bord apical, avec l'angle sutural subobtus; subarrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes; finement et modérément pubescentes; fortement, assez densement et rugueusement ponctuées; d'un rouge assez brillant, avec la région scutellaire et les côtés parfois un peu rembrunis. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou faiblement atténué vers son extrémité; faiblement ou à peine convexe en dessus; très-finement et modérément pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois premiers segments; paré, en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, de quelques soies obscures et redressées; assez finement, densement et rugueusement ponctué; d'un noir assez brillant, avec le bord postérieur de chaque segment moins foncé, l'extrémité du cinquième largement et le sixième entièrement d'un roux assez vif. Les *trois premiers* fortement, le quatrième sensiblement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus lisse dans le milieu: le cinquième subégal au précédent, largement tronqué à son bord apical: le sixième peu saillant, éparsement et subaspèrement ponctué sur le dos, subarrondi à son bord postérieur (♀).

Dessous du corps finement, assez longuement et modérément pubescent; assez fortement, assez densement et rugueusement ponctué; d'un noir brillant, avec le bord postérieur de chaque arceau ventral et le sommet

(1) Cette même base, vue d'un certain jour, paraît à peine sinuée de chaque côté, près des angles postérieurs.

du ventre assez largement d'un roux assez clair. *Métasternum* subconvexe, plus légèrement ponctué et subdéprimé sur la région postico-médiane de son disque. *Ventre* convexe, à ponctuation un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième peu saillant, brièvement cilié à son bord apical, à peine angulé dans le milieu de celui-ci (♀).

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux brillant et assez clair, avec les hanches obscures. *Cuisses* subélargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles, plus ou moins ciliés sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* à peine moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce, signalée pour la première fois par M. Léon Fairmaire, à qui la science doit la publication de tant d'espèces intéressantes, a été découverte au mont Dore (Auvergne) par M. Bayle. Elle se prend aussi à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle ressemble à la *Baryodma discipennis* Mulsant et Rey. Mais elle est un peu plus étroite ; les antennes sont un peu plus grêles ; la tête et le prothorax sont plus légèrement, l'abdomen plus densement ponctués ; la bouche, la base des antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen sont d'une couleur plus claire, etc. Les caractères génériques ne sont pas les mêmes.

Au même genre appartiendrait l'espèce suivante, dont nous donnerons ici la phrase diagnostique d'Erichson :

2. Ceranota erythroptera, Gravenhorst.

Noire, avec la base des antennes, les élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds roux. Antennes allongées. Élytres plus longues que le prothorax.

♂ *Abdomen* offrant les deuxième et sixième segments dorsaux munis, avant leur sommet, sur le milieu, d'un petit tubercule : les deuxième et troisième segments ventraux fortement impressionnés en travers à leur base, avec l'impression assez fortement velue : le sixième triangulairement

prolongé au milieu de son bord postérieur. Le *deuxième article des antennes* deux fois plus long que le précédent.

♀ *Abdomen* et *ventre* simples. Le *deuxième article des antennes* une fois et demie plus long que le précédent.

Aleochara erythroptera, Gravenhorst, Mon. 158, 26. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 171, 25.
Aleochara moesta, var. *b*. Erichson, Col. March. I, 359, 10.

Long., 2 lignes.

Patrie. L'Allemagne, les Hautes-Alpes.

Obs. Cette espèce est d'une taille moindre que la *major* et que la *ruficornis*. Les antennes sont plus épaissies que dans cette dernière ; l'abdomen est moins densement ponctué que dans la première. Nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire en nature, et son *habitat* en France n'est pas certain.

3. Ceranota ruficornis, Gravenhorst.

Allongée, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête, la base des segments abdominaux et parfois le disque du prothorax un peu rembrunis. Tête éparsement ponctuée. Antennes allongées, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, à peine rétréci en avant, presque aussi large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subrugueusement et très-densement ponctuées, subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Abdomen allongé, subparallèle, éparsement ponctué.

♂ Le *deuxième segment abdominal* armé au milieu de son bord postérieur d'une dent relevée et tronquée. Le *troisième* muni sur son milieu d'un tubercule aigu. Le *sixième* transversalement élevé avant son sommet. Le *sixième arceau ventral* bissinué à son bord apical, avec le lobe médian légèrement et angulairement prolongé.

♀ Les *segments abdominaux* tous simples et inermes. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé au milieu de son bord apical.

Aleochara ruficornis, GRAVENHORST, Micr. 91, 34; — Mon. 169, 51. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 387, 34. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 170, 21. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 452, 31. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 84, 1.
Aleochara Daltoni, STEPHENS, Illustr. V, 161, 167.
Ceranota Daltoni, STEPHENS, Man. 369, 2906.
Homalota grandis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 322, 2.
♂ *Hoplonotus laminatus*, SCHMIDT-GOEBEL, Stett. Ent. Zeit. VII, 1846, 245.

Long., 0^m,0056 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un roux ferrugineux assez brillant; revêtu d'une fine pubescence flave, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax; légèrement pubescente; distinctement, mais éparsement ponctuée; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un testacé de poix dans son tiers antérieur, avec une rangée de soies obscures et redressées. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, paré sur son disque de quelques soies obscures et redressées, et à son sommet de quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux ou testacé, avec les *mandibules* un peu plus foncées. *Pénultième article des palpes maxillaires* poilu.

Yeux subovalaires, noirâtres.

Antennes allongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées; d'un roux ferrugineux, avec le dernier article testacé : le premier en massue allongée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : les quatrième et cinquième non, les sixième à dixième faiblement transverses, un peu ou à peine plus longs que larges : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obconico-subovalaire.

Prothorax assez fortement transverse, au moins d'un tiers plus large que long; à peine rétréci en avant; largement et à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés; presque aussi large en arrière que les élytres; obtusément arrondi à sa base, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; faiblement convexe sur son disque; finement et subéparsement pubescent; finement et densement

ponctué ; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le milieu du disque parfois un peu rembruni. *Repli inférieur* lisse, plus clair.

Écusson légèrement pubescent, finement et subrugueusement pointillé, d'un noir de poix foncé et assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; simultanément échancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural un peu obtus ; légèrement, mais visiblement et brièvement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement, assez longuement et subéparsement pubescentes ; finement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et évidemment plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux ferrugineux subtestacé et assez brillant. *Epaules* assez largement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, près de quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou faiblement atténué vers son extrémité ; à peine convexe sur le dos ; très-finement et éparsement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois premiers segments ; légèrement et éparsement ponctué, avec la ponctuation cependant un peu moins lâche sur les trois premiers segments ; d'un roux ferrugineux brillant, avec la base des trois ou quatre premiers segments rembrunie ou d'un brun de poix. Les *trois premiers* fortement, le quatrième sensiblement, impressionnés en travers à leur base : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué à son bord apical ; paré sur le dos de quelques rares soies obscures et redressées : le sixième peu saillant, éparsement sétosellé en dessus, obtusément arrondi au sommet (♀).

Dessous du corps finement, assez longuement mais peu densement pubescent ; assez finement, assez densement et subrâpeusement ponctué ; d'un roux ferrugineux brillant, avec la base des quatre premiers arceaux du ventre plus ou moins rembrunie. *Métasternum* subconvexe, néanmoins subdéprimé sur le milieu de son disque. *Ventre* convexe, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement ponctués, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, ciliés : les *antérieurs et intermédiaires*, en outre, subspinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs

que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* à peine moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle se trouve dans le Nord : les environs de Lille, de Paris, de Strasbourg.

Obs. Elle est bien distincte de la *Ceranota major*, d'abord par sa couleur et par sa forme un peu plus étroite, ensuite par ses élytres un peu plus longues et visiblement subsinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe. La tête et le prothorax sont moins légèrement, les élytres moins fortement, l'abdomen moins densement ponctués, etc.

TROISIÈME RAMEAU

OXYPODATES

Caractères. *Corps* allongé ou oblong, souvent fusiforme.

Tête généralement petite, subtransverse ou subarrondie, non portée sur un cou, non ou à peine resserrée à sa base, plus ou moins engagée dans le prothorax, moins large que celui-ci, ordinairement peu saillante. *Tempes* rebordées sur les côtés. *Antennes* quelquefois assez courtes, d'autres fois plus ou moins prolongées, plus ou moins épaissies. *Prothorax* plus ou moins transverse, souvent plus étroit en avant ; rarement un peu plus large, généralement aussi large, parfois à peine moins large que les élytres ; à *repli* plus ou moins enfoui, rarement visible, vu de côté. *Élytres* courtes ou assez courtes. *Abdomen* souvent atténué en arrière, à *trois premiers segments* généralement graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base. *Prosternum* très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en pointe, ordinairement effilée et acérée, le plus souvent prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires : *celles-ci* plus ou moins légèrement distantes. *Postépimères* dépassant à peine ou non les élytres. *Les deuxième et troisième arceaux du ventre* non ou rarement resserrés à leur base. *Pieds* généralement assez allongés. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés, à premier article allongé ou très-allongé, au moins

égal aux deux suivants réunis, rarement plus court ; celui des *intermédiaires* le plus sonvent plus long que le deuxième.

Obs. Ce rameau se distingue du précédent principalement par ses postépimères non ou à peine plus prolongées que le sommet des élytres, ne remontant pas sur les côtés. La forme est ordinairement plus en fuseau, généralement moins épaisse ; les antennes et les pieds sont moins robustes et plus allongés. Les tibias antérieurs et intermédiaires sont rarement spinosules sur leur tranche externe.

Les genres qui rentrent dans ce rameau rappellent, les uns la branche des *Gymnusaires*, les autres certains *Homalotates* de la branche des *Myrmédoniaires*.

Ils sont assez nombreux. Nous allons essayer d'en faire ressortir les caractères dans le tableau suivant :

Repli du prothorax fortement enfoui, non visible, vu de côté. *Tête* fortement engagée dans le prothorax : *celui-ci* séparé des yeux par un intervalle court ou assez court, rarement sensible. *Le premier article des tarses postérieurs*

- subégal au dernier. *Abdomen* subparallèle ou à peine atténué en arrière, à *trois premiers segments* sensiblement et subégalement impressionnés en travers à leur base. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* plus ou moins ciliés-spinosulés en dehors. — Microglossa.
- plus long que le dernier. *Mandibules*
  - à pointe bifide. Le *cinquième segment abdominal* plus grand que le quatrième. — Dasyglossa.
  - à pointe simple. *Lame mésosternale*
    - prolongée environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Antennes* courtes ou assez courtes. Les *trois premiers segments de l'abdomen* ordinairement faiblement et graduellement impressionnés en travers à leur base. *Menton*
      - trapéziforme. Le *cinquième segment abdominal* plus grand que le quatrième. *Corps* plus ou moins allongé ou oblong. — Oxypoda.
      - triangulaire. Le *cinquième segment abdominal* subégal ou quatrième. *Abdomen* à peine atténué. *Corps* oblong, assez large. — Hygropora.
    - prolongée à peine au delà du milieu des hanches intermédiaires. *Antennes* longues. Les *trois premiers segments de l'abdomen* assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base. *Corps* allongé, assez étroit. — Disochara.

Repli du prothorax modérément enfoui, un peu visible, vu de côté. *Tête* médiocrement engagée dans le prothorax. *Yeux*

- grands ou médiocres, séparés du prothorax par un intervalle modéré. Les *trois premiers segments de l'abdomen*
  - légèrement et graduellement impressionnés en travers à leur base. *Abdomen* subatténué en arrière. *Prothorax* distinctement bissinué à sa base. — THIASOPHILA.
  - fortement et également impressionnés en travers à leur base, le quatrième faiblement. *Abdomen* à peine atténué en arrière. *Prothorax* non ou légèrement bissinué à sa base. — STICHOGLOSSA.
- petits, séparés du prothorax par un intervalle assez grand. *Antennes* courtes, fusiformes, à troisième article plus court que le deuxième. Le *premier segment abdominal*, seul, impressionné en travers à sa base. — PLATYOLA.

Genre *Microglossa*, MICROGLOSSE, Kraatz.

Kraatz, Berl. Zeit. 1862, 300.

Étymologie : μικρὰ, petite; γλῶσσα, langue.

CARACTÈRES. *Corps* suballongé, assez épais, subparallèle, subconvexe, ailé.

Tête subtransverse, moins large que le prothorax, assez fortement engagée sous celui-ci, non resserrée à la base, obtusément et subangulairement rétrécie en avant, peu saillante, subverticale. *Tempes* avec un rebord latéral arqué, bien distinct. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subtronqué ou à peine arrondi à son bord apical (1). *Mandibules* courtes, non saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez courts, de quatre articles : le troisième un peu plus long qne le deuxième, sensiblement épaissi vers son extrémité : le quatrième assez grêle, subsubulé, aussi long que la moitié du précédent, graduellement atténué vers son sommet. *Palpes labiaux* petits, de trois articles, subégaux, graduellement plus étroits : le dernier subcylindrique ou à peine subatténué vers son extrémité. *Menton* transverse, trapéziforme, un peu plus étroit en avant, subtronqué à son bord apical. *Tige des mâchoires* angulée à la base.

(1) D'après Kraatz, la languette serait entière.

Yeux grands ou assez grands, courtement ovalaires ou subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle très-court.

Antennes courtes, plus ou moins robustes, plus ou moins épaissies; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez grande et assez profonde; de onze articles : le premier suballongé, subépaissi : les deuxième et troisième obconiques : les quatrième à dixième plus ou moins transverses, subcontigus : le dernier grand, ovalaire ou pyriforme.

Prothorax transverse, de la largeur des élytres, plus ou moins rétréci en avant; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; légèrement arrondi et finement rebordé sur les côtés et à la base, avec ceux-là tranchants, et celle-ci parfois à peine sinuée près des angles postérieurs qui sont obtus ou parfois presque droits. *Repli* très-large, plus ou moins fortement enfoui, non visible vu de côté.

Écusson large, triangulaire, mousse au sommet.

Élytres courtes, fortement transverses ; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical : plus ou moins sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples ou presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* médiocre, à bord interne subarqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum réduit à une tranche très-étroite, subépaissie, entre les hanches antérieures, en forme de large et court triangle obtus. *Mésosternum* à lame médiane en triangle, rétréci en pointe fine et aciculée, prolongée jusque vers le sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum mais plus lisses. *Médiépimères* assez développées, trapéziformes. *Métasternum* assez grand, faiblement subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, divergeant un peu en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, dépassant à peine ou non les élytres.

Abdomen suballongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant facilement se redresser en dessus; à quatre premiers segments subégaux, le cinquième souvent plus grand : les trois premiers sensiblement et subégalement impressionnés en travers à leur base : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième un peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-développées, saillantes, coniques, obliques,

renversées en arrière, convexes en avant, planes ou subexcavées en dessous, plus ou moins contiguës au sommet. *Les intermédiaires* beaucoup moindres, subovales ou ovales-oblongues, non saillantes, déprimées ou subexcavées, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement élargie en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle, ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subarrondis au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* ordinairement peu grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, plus ou moins rétrécis vers leur base, finement ciliés-spinosulés sur leurs tranches, armés au bout de leur tranche inférieure de deux forts éperons subdivergents, dont l'interne un peu plus long; les *antérieurs* et *intermédiaires* légèrement ou à peine spinosules sur leur tranche externe. *Tarses* assez grêles, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles (1); les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, sensiblement plus long que les suivants, ceux-ci subégaux ou graduellement à peine plus courts, le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* grêles, simples, à peine arqués, plus ou moins infléchis.

Obs. Les petites espèces que renferme ce genre vivent avec les fourmis et parfois dans les nids d'oiseaux ou de petits quadrupèdes.

Il se distingue du genre *Aleochara* par ses palpes maxillaires plus courts et de quatre articles normaux et les labiaux sans lobe articulé distinct; par ses postépimères dépassant à peine ou non le sommet des élytres; par

(1) Dans le tableau secondaire de Kraatz (p. 28), le genre *Haploglossa*, qui est aujourd'hui son *Microglossa*, est inscrit comme ayant quatre articles aux tarses antérieurs, tandis que le texte (p. 78) en mentionne cinq à tous les tarses, ce qui est la vérité.

sa lame mésosternale en pointe plus étroite et plus acérée. Les tibias antérieurs et intermédiaires sont moins visiblement spinosules sur leur tranche externe; les trois premiers segments de l'abdomen sont toujours sensiblement et subégalement impressionnés en travers à leur base, etc.

Nous résumerons de la manière suivante les signes distinctifs des diverses espèces du genre *Microglossa :*

a Le *cinquième segment abdominal* plus grand que le précédent. Les *angles postérieurs du prothorax* obtus.
 b Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième.
  c *Prothorax* et *abdomen* concolores. *Élytres* obscures ou roussâtres seulement vers leur angle sutural. GENTILIS.
  cc *Côtés du prothorax, disque des élytres* et *intersections abdominales* rougeâtres. RUFIPENNIS.
 bb Le *troisième article des antennes* plus court que le deuxième.
  d Le *quatrième article des antennes* presque aussi épais que le suivant. *Abdomen* un peu moins densement ponctué vers son extrémité. PULLA.
  dd Le *quatrième article des antennes* un peu moins épais que le suivant. *Abdomen* très-densement et uniformément ponctué. NIDICOLA.
aa Le *cinquième segment abdominal* subégal au précédent. Les *angles postérieurs du prothorax* à peine obtus ou presque droits (sous-genre *Crataraea*, Thomson (*Ofv. Vet. ac.* 1858, 34; — Skand. Col. 1860, II, 282; de κράτος, force, et ἀραιά, abdomen). SUTURALIS.

1. Microglossa gentilis, Lünemann.

Suballongée, subconvexe, finement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base et le dernier article des antennes, les pieds, les intersections ventrales et souvent l'extrémité des élytres d'un rouge ferrugineux. Tête assez fortement, mais peu densement ponctuée. Le troisième article des antennes subégal au deuxième, sensiblement rétréci en avant, aussi large à sa base que les élytres, à angles postérieurs obtus et subarrondis, légèrement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, peu convexes, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez finement et densement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* sinué sur les côtés et prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical.

Aleochara gentilis, LÜNEMANN *in* GERMAR, Zeit. V, 222, 66. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 17. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 450, 26.
Hapoglossa gentilis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 80, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 8, fig. 36.

Long., 0m,0036 (1 l. 3/4) ; — larg. 0m,0011 (1/2 l.)

Corps suballongé, subconvexe, d'un noir de poix brillant ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, couchée, assez longue et assez serrée.

Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente ; assez fortement, mais peu densement ponctuée ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, peu distinct du front. *Labre* subconvexe, légèrement ponctué, d'un brun ou d'un roux de poix, brillant, éparsement cilié en avant de poils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies dès le sommet du troisième article, après lequel elles forment comme une massue très-allongée et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre à peine ou obsolètement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux plus ou moins brunâtre, avec le dernier article et les deux ou trois premiers un peu plus clairs : le premier suballongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques, subégaux, moins longs séparément que le premier : le troisième plus large à son sommet que le précédent : les quatrième à dixième épais et plus ou moins contigus : le quatrième sensiblement ou même assez fortement, les cinquième à dixième fortement ou même très-fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire ou pyriforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, d'un tiers environ moins long que large ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont

obtus et subarrondis ; assez convexe ; finement et assez densement pubescent ; finement, légèrement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir de poix brillant.

Écusson plus ou moins voilé, à peine pubescent, finement et densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit, mais subinfléchi et à peine émoussé à son sommet ; sensiblement sinuées vers leur angle postéro-externe ; peu convexes ; finement et assez densement pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte, mais à peine plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant, avec leur extrémité parfois graduellement plus ou moins roussâtre, surtout intérieurement. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine ou un peu plus étroit à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et subéparsement pubescent, avec des cils pâles plus apparents au bord apical des premiers segments ; assez finement, densement et subruguleusement ponctué sur les trois premiers, avec la ponctuation graduellement un peu moins serrée sur les quatrième et cinquième; d'un noir de poix brillant, avec le sommet parfois moins foncé. Les *trois premiers segments* assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, à pubescence assez longue, assez serrée et un peu blonde ; d'un noir brillant, avec le sommet et les intersections du ventre rougeâtres. *Métasternum* subconvexe, distinctement et assez densement ponctué sur les côtés, plus légèrement et subobsolètement sur son milieu. *Ventre* convexe, assez densement et subrâpeusement ponctué ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième légèrement saillant, toujours un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, plus ou moins cilié à son sommet.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux ferrugineux assez brillant. *Cuisses* légèrement élargies avant ou vers

leur milieu. *Tibias* peu grêles, finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires* légèrement, mais assez distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, évidemment un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-rare, dans la société de la *Formica fuliginosa*, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Maine, la Lorraine, le Beaujolais, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Quelquefois les élytres sont presque entièrement rousses, et alors les antennes sont d'un roux assez clair et concolore. A l'état le plus complet, le sommet de l'abdomen est à peine moins foncé ; dans les autres cas, il est d'un roux de poix. On en peut dire autant de la lame supérieure des hanches postérieures.

2. Microglossa rufipennis, Kraatz.

Suballongée, subconvexe, densement et finement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base et le dernier article des antennes, les côtés du prothorax, le disque des élytres, les intersections abdominales et ventrales et les pieds d'un roux assez clair. Tête assez fortement, mais peu densement ponctuée. Le troisième article des antennes subégal au deuxième. Prothorax transverse, sensiblement rétréci en avant, aussi large à sa base que les élytres, à angles postérieurs obtus et subarrondis, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et très-densement ponctué.

♂ *Le sixième arceau ventral* angulairement prolongé dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical.

Haploglossa rufipennis, Kraatz, Ins. Deut. II, 81, 3.
Haploglossa marginalis, Thomson, Skand. Col. II, 282, 2. 1860.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subconvexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres, les côtés du prothorax et les intersections de l'abdomen rougeâtres; recouvert d'une fine pubescence, d'un blond cendré, médiocrement courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax ; finement pubescente ; assez fortement, mais peu densement ponctuée, avec l'intervalle des points très-finement et obsolètement chagriné ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* assez convexe, peu distinct du front. *Labre* subconvexe, obsolètement ponctué, d'un roux de poix plus ou moins foncé, offrant en avant quelques cils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux assez clair. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux courtement ovalaires, noirâtres, parfois à reflets micacés.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez sensiblement épaissies dès le sommet du troisième article ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins brunâtre, avec le dernier article et les deux ou trois premiers un peu plus clairs : le premier suballongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le troisième à peine plus large à son sommet que le précédent : les quatrième à dixième épais et plus ou moins contigus : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, sensiblement, les cinquième à dixième fortement ou même très-fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire ou pyriforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, à peine d'un tiers moins long que large ; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; faiblement arqué sur les côtés ; presque aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres; assez sensiblement arrondi sur le milieu de sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; assez convexe; finement et densement pubescent; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés graduellement et plus ou moins largement rougeâtres, surtout sur la région des angles postérieurs.

Écusson plus ou moins voilé, très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus

longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés, ou à peine arquées postérieurement sur ceux-ci ; faiblement et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural subémoussé ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes ; finement et densement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation non plus forte, mais paraissant encore un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un rouge assez clair et assez brillant, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie, ainsi que parfois la suture et, plus rarement, les côtés, mais ceux-ci d'une manière plus faible et confuse. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et assez densement pubescent, avec des cils un peu plus longs et plus distincts au bord apical des quatre premiers segments ; finement et très-densement ponctué sur les trois ou quatre premiers, un peu moins densement sur les suivants ; d'un noir de poix assez brillant, avec le bord apical des segments et le sixième plus ou moins roussâtres. Les *trois premiers* assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des sillons ponctué : le cinquième sensiblement plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le *sixième* peu saillant, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son sommet.

Dessous du corps finement et densement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les intersections et le sommet du ventre plus ou moins rougeâtres. *Métasternum* subconvexe, distinctement ponctué sur les côtés, plus légèrement sur son milieu. *Ventre* convexe, finement, densement et subrugueusement ponctué, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième légèrement saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux assez clair et assez brillant. *Cuisses* médiocrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* peu grêles, très-finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre légèrement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, à peine

ou un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long au moins que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce, propre à l'Allemagne, se rencontre quelquefois en France. Nous l'avons prise dans les collines des environs de Lyon, en société de la *Formica cunicularia*.

Obs. Elle est plus petite que la *Microglossa gentilis*, dont elle diffère par ses antennes un peu moins épaisses; par sa ponctuation un peu plus fine et un peu plus serrée; par la couleur rougeâtre des élytres, des côtés du prothorax et de l'extrémité des segments abdominaux. En outre, le prothorax paraît un peu moins fortement transverse; les élytres sont un peu plus déprimées, avec leur sommet moins distinctement sinué vers l'angle postéro-externe; le cinquième segment abdominal est un peu plus développé, etc.

Nous n'avons pas cru devoir rapporter à la *Microglossa rufipennis* l'*Aleochara marginalis* de Gyllenhal (*Ins. Suec.* II, 420, 42), à cause de ces phrases : *Oculi, oblongi,... et thorax... basi truncatus... Abdomen... ano rufotestaceo.* Peut-être l'insecte de l'auteur suédois se rapporte-t-il à la *Thamiaraea hospita* ou plutôt à une *Baryodma*.

3. **Microglossa pulla**, Gyllenhal.

Suballongée, assez large, subconvexe, assez finement et assez densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la marge intérieure des élytres et les intersections du ventre d'un roux de poix, la bouche, la base et le dernier article des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête fortement et densement ponctuée. Le troisième article des antennes plus court que le deuxième, le quatrième presque aussi épais que le cinquième. Prothorax transverse, sensiblement rétréci en avant, presque aussi large à sa base que les élytres, à angles postérieurs obtus et subarrondis, densement et assez fortement ponctué. Élytres fortement transverses, peu convexes, densement et assez fortement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez finement et très-densement ponctué vers la base, un peu moins densement en arrière.

♂ Le *sixième arceau ventral* angulairement prolongé dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical.

Aleochara pulla, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 494, 56-57. — Mannerheim, Brach. 68, 13. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 533, 10. — Erichson, Col. March. I, 359, 10; — Gen. et Spec. Staph. 173, 30. — Redtenbacher, Faun. Austr. 670, 18. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 451, 27.
Haploglossa pulla, Kraatz, Ins. Deut. II, 80, 2. — Thomson, Skand. Col. II, 282, 1. 1860.

Long., 0m,0032 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, mais néanmoins assez large ; subconvexe ; d'un noir de poix un peu brillant ; revêtu d'une assez fine pubescence flave, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, distinctement et assez fortement pubescente, fortement et assez densement ponctuée ; d'un noir de poix un peu brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* subconvexe, confondu avec le front. *Labre* subconvexe, presque lisse ou à peine ponctué, d'un roux de poix parfois subtestacé, offrant en avant quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent à son extrémité.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes évidemment plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies dès le quatrième article inclusivement ; très-finement duveteuses et en outre légèrement ou à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux brunâtre, avec les trois premiers articles et le dernier d'un roux testacé : le premier à peine épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième évidemment moins long que le premier : le troisième plus court que le deuxième : les quatrième à dixième assez fortement épaissis et assez fortement contigus : le quatrième presque aussi épais que le suivant, fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, à peine d'un tiers moins large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres ; subarrondi dans le milieu de sa

base, qui est à peine sinuée de chaque côté ; à angles postérieurs obtus et subarrondis ; assez convexe ; assez finement et assez densement pubescent ; assez fortement et densement ponctué ; entièrement d'un noir de poix assez brillant.

Écusson légèrement pubescent, densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit, mais émoussé au sommet ; légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe ; peu convexes ; assez finement et assez densement pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation assez forte, mais à peine plus serrée et à peine plus rugueuse que celle du prothorax ; d'un noir de poix un peu brillant, avec la marge intérieure graduellement moins foncée ou roussâtre, surtout en arrière, vers l'angle sutural. *Épaules* non saillantes.

Abdomen peu allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres ; environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et assez densement pubescent, avec une rangée de cils plus longs et plus distincts au bord apical des quatre premiers segments ; assez finement et très-densement ponctué, avec la ponctuation graduellement moins serrée sur les quatrième et surtout cinquième segments ; d'un noir de poix assez brillant, avec les intersections et le sommet parfois moins foncés. Les *trois premiers segments* assez fortement et subégalement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons ponctué : le cinquième sensiblement plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et bien tranchée : le sixième peu saillant, ponctué, obtusément arrondi à son bord apical.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec les intersections ventrales et le sommet du ventre plus ou moins roussâtres. *Métasternum* subconvexe, distinctement pubescent et ponctué sur les côtés, plus légèrement ou subobsolètement sur son milieu. *Ventre* convexe, densement et assez longuement pubescent ; densement, finement et subrâpeusement ponctué ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième légèrement saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, distinctement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant, avec les hanches plus foncées. *Cuisses* médiocrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* peu grêles, très-finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts ; *les postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier article allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. On rencontre cette espèce dans la poussière des vieux arbres, en compagnie d'une petite fourmi d'un gris roussâtre et quelquefois dans les nids de pinson, de caille, de hérisson. Elle habite presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, la Savoie.

Obs. Sa ponctuation plus forte, sa taille un peu moindre et proportionnellement un peu plus large, sa pubescence un peu plus longue et un peu moins fine, et surtout le troisième article des antennes plus court relativement au deuxième, tels sont les principaux signes qui différencient cette espèce des précédentes.

Quelquefois les élytres sont entièrement d'un rouge obscur, et la suture d'un roux testacé. Le sommet de l'abdomen et ses intersections se montrent alors d'une couleur plus claire ou roussâtre.

4. **Microglossa nidicola**, Fairmaire.

Suballongée, assez large, subconvexe, densement et finement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un roux obscur, la bouche, la base et le dernier article des antennes, et les pieds d'un roux testacé. Tête fortement et densement ponctuée. Le troisième article des antennes un peu plus court que le deuxième, le quatrième un peu moins épais que le cinquième. Prothorax médiocrement transverse, sensiblement rétréci en avant, presque aussi large à sa base que les élytres, à angles postérieurs obtus et subarrondis, très-densement et assez fortement ponctué. Élytres fortement transverses,

peu convexes, très-dsnsement et assez fortement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement, très-densement et uniformément ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* angulairement prolongé dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical.

Aleochara nidicola, Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, IX, 687. 2.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 451, 28.

Long , 0m, 0032 (1 1/2l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, mais néanmoins assez large; subconvexe, d'un noir de poix peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, tout à fait couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax; finement pubescente, fortement et densement ponctuée; d'un noir de poix un peu brillant. *Front* large, à peine convexe. *Epistome* subconvexe, confondu avec le front, offrant en avant quelques longs cils pâles. *Labre* subconvexe, assez distinctement ponctué, d'un brun ou d'un roux de poix, cilié à son sommet de quelques longs poils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement pubescent.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes à peine ou un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; assez légèrement, mais sensiblement épaissies dès le quatrième article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre légèrement ou à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec le dernier article un peu moins foncé et les deux ou trois premiers d'un roux testacé : le premier à peine épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième évidemment moins long que le premier et le troisième un peu moins que le deuxième : les quatrième à dixième plus ou moins épaissis et assez fortement contigus : le quatrième évidemmentun peu moins épais que le suivant, sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, subovalaire, subobtus au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, d'un quart environ moins long dans son milieu que large à sa base; sensiblement et presque graduellement

rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; faiblement arqué sur les côtés; à peine moins large en arrière que les élytres; distinctement arrondi dans le milieu de sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté; à angles postérieurs obtus et subarrondis; subconvexe; finement et densement pubescent; assez fortement et très-densement ponctué; entièrement d'un noir de poix peu brillant.

Écusson finement pubescent, densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; à peine ou un peu plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit, subinfléchi et émoussé au sommet; légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe; peu convexes; finement et densement pubescentes; assez fortement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, presque aussi forte et paraissant encore un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un roux plus ou moins sombre et peu brillant, avec la région scutellaire et parfois les côtés à peine plus obscurs. *Épaules* non saillantes.

Abdomen peu allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres; environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière; subdéprimé à sa base, assez convexe postérieurement; finement, assez longuement et densement pubescent, avec une rangée de cils plus longs et plus distincts au bord apical des quatre premiers segments; finement et très-densement ponctué, avec la ponctuation uniforme, aussi serrée vers l'extrémité qu'à la base; d'un noir de poix peu brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement et subégalement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons ponctué : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, bien tranchée : le sixième peu saillant, densement ponctué, parfois d'un brun de poix, obtusément tronqué on à peine arrondi à son sommet.

Dessous du corps finement et densement pubescent; finement et densement ponctué; d'un noir de poix assez brillant, avec les intersections ventrales à peine moins foncées ou brunâtres. *Métasternum* subconvexe, un peu plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation plus ou moins râpeuse; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième légèrement saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, finement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, finement pubescents, assez densement pointillés, d'un roux testacé assez brillant, avec les hanches plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés ; *les antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, légèrement spinosules sur leur tranche externe ; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts ; *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, presque subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les environs de Paris, dans la Normandie et la Picardie. Elle a été découverte aux environs de Saint-Valery-sur-Somme, dans les nids d'hirondelles de rivage, par MM. Léon Fairmaire, Boieldieu et Signoret.

Obs. Comme l'ont fort bien fait observer MM. Fairmaire et Laboulbène, cette espèce, quoique bien voisine de la *Microglossa pulla*, en est certainement différente par le quatrième article de ses antennes plus étroit, et par la ponctuation du prothorax, des élytres et surtout de l'abdomen plus serrée. En outre, la couleur est un peu plus mate, la pubescence est plus fine, un peu moins longue et plus déprimée ; les élytres sont presque toujours plus ou moins roussâtres ; l'abdomen offre en dessus une ponctuation un peu plus fine et plus uniforme ; le ventre n'a pas ses intersections sensiblement d'une couleur plus claire. Enfin, les antennes sont un peu moins courtes et un peu moins épaisses, avec les pénultièmes articles moins fortement transverses, et le dernier à peine plus court mais plus obtus que chez la *pulla* ; les cuisses paraissent un peu moins élargies, et les tibias un peu plus grêles, etc.

5. Microglossa (Crataraca) suturalis, Mannerheim.

Suballongée, subparallèle, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir brillant avec le pourtour des élytres et les intersections abdominales et ventrales roussâtres, la bouche, les antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et obsolètement ponctuée. Le troisième article des antennes évidemment plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, légèrement rétréci en

avant, presque aussi large à sa base que les élytres, à angles postérieurs à peine obtus ou presque droits, légèrement et subéparsement pointillé. Élytres fortement transverses, subdéprimées, finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et peu densement ponctué.

♂ *Le sixième arceau ventral* angulairement et subobtusément prolongé dans le milieu de son bord apical.

♀ *Le sixième arceau ventral* largement arrondi à son bord apical.

Bolitochara suturalis, MANNERHEIM, Brach. 82, 47.
Aleochara suturalis, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 376, 55.
Aleochara praetexta, ERICHSON, Col. March. I, 361, 12; — Gen. et Spec. Staph. 176, 36.— REDTENBACHER, Faun. Austr. 822. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 452, 32.
Oxypoda suturalis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 157, 35. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855. 201, 23.
Haploglossa praetexta, KRAATZ, Ins. Deut. II, 82, 4.
Crataraea suturalis, THOMSON, Skand. Col. II, 283, 1. 1860.

Long., 0^m,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0006 (1/4 l.).

Corps suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un noir brillant, revêtu d'une fine pubescence d'un flave cendré, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, subarrondie, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente; finement, obsolètement et subéparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix à son extrémité qui offre quelques cils flaves. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, légèrement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Le pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs ou d'un gris obscur.

Antennes à peine plus courtes que la tête et le prothorax réunis; légèrement épaissies dès le quatrième article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre distinctement et finement pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux testacé, avec les premier et dernier articles parfois un peu plus clairs : le premier légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconi-

ques : le deuxième sensiblement moins long que le premier, et le troisième évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième légèrement épaissis et assez fortement contigus : le quatrième presque aussi épais à son sommet que le suivant, sensiblement transverse, évidemment rétréci vers sa base : les cinquième à dixième très-fortement transverses : le dernier au moins aussi long ou même un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, d'un bon tiers ou presque d'une moitié plus large que long; légèrement rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et assez fortement arrondis; faiblement arqué sur les côtés; presque aussi large en arrière que les élytres; très-légèrement arrondi à sa base qui est faiblement sinuée de chaque côté; à angles postérieurs assez marqués, à peine obtus ou presque droits; assez convexes; finement et subéparsement pubescent; finement, légèrement et peu densement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec l'extrême base parfois moins foncée.

Écusson à peine pubescent, légèrement pointillé, brunâtre.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit, subinfléchi et subémoussé; assez distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes; finement et peu densement pubescentes; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et évidemment moins fine que celle du prothorax; d'un noir de poix brillant, avec la marge suturale, la marge apicale et le repli latéral plus ou moins largement roussâtres ou d'un roux de poix. *Épaules* très-peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés on à peine atténué en arrière; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; très-finement, assez longuement et subéparsement pubescent, avec quelques cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques légères soies obscures et redressées; finement, légèrement et peu densement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec le bord postérieur, surtout des trois premiers segments, d'un roux de poix, la majeure partie du cinquième et le sixième d'un roux testacé. *Les trois premiers* sensiblement et subégale-

ment impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, avec le fond des impressions légèrement ponctué ; le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement ponctué, obtusément tronqué en sommet.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, légèrement et peu densement ponctué ; d'un noir brillant, avec les intersections ventrales d'un roux de poix et le sommet du ventre encore plus clair. *Métasternum* subconvexe, obsolètement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à cinquième arceau plus court que le précédent, obtusément arrondi à son bord apical : le sixième légèrement saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, finement cilié à son sommet.

Pieds peu allongés finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez brillant, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, très-finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires* obsolètement spinosules sur leur tranche externe ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, légèrement ciliés ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* assez courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez rare en France. On la trouve ordinairement dans les bergeries et les étables, ou près des habitations rurales. Nous l'avons rencontrée dans la Bresse et dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie. Elle est moins rare en Suisse.

Obs. Elle diffère de toutes ses congénères par le cinquième segment abdominal (1) moins développé ; par ses antennes moins épaisses et d'une couleur plus claire ; par sa ponctuation plus fine, plus légère et moins serrée. La taille est aussi plus petite et la forme plus parallèle.

La couleur des élytres est généralement roussâtre sur la suture, sur le

(1) Thomson, sur le seul caractère du cinquième segment abdominal non plus long que le précédent (*Ofv. Vet. Ac.* 1858, p. 34, μμ, et *Skand. Col.* 1860, p. 282), a établi son genre *Crataraea*, qui, pour nous, ne nous semble pas suffisamment justifié, bien que les yeux soient un peu moindres et les angles postérieurs du prothorax plus marqués. Nous ne l'avons donc admis, jusqu'à nouvel examen, que comme sous-genre.

repli latéral et vers le sommet, surtout intérieurement près de l'angle sutural ; mais quelquefois cette couleur s'étend plus ou moins sur le disque.

Nous possédons un exemplaire dont la base du prothorax est assez largement déprimée, avec la dépression offrant elle-même deux légères impressions longitudinales.

Genre *Dasyglossa*, Dasyglosse, Kraatz.

Kraatz, Nat. Ins. Deut., II, p. 130.

Étymologie : δασὺς, poilu ; γλῶσσα, langue.

Caractères. *Corps* oblong, fusiforme, subconvexe, ailé.

Tête subarrondie, beaucoup plus étroite que le prothorax, assez fortement engagée sous celui-ci, non ou à peine resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* distinctement rebordées sar les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, tronqué à son bord apical. *Mandibules* peu saillantes, bifides au sommet, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier grêle, subulé, aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits, le deuxième plus court, le dernier à peine plus long que le précédent, subcylindrique. *Menton* transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, subtronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent assez obtuse (1).

Yeux médiocres, courtement ovalaires ou subarrondis, faiblement saillants, séparés du prothorax par un intervalle assez court.

Antennes médiocrement allongées, légèrement épaissies ; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette profonde, subarrondie, assez grande et étendue jusqu'au bord antérieur de l'épistome ; de onze articles : les trois premiers plus ou moins allongés : le premier subépaissi, les deuxième et troisième obconiques : le quatrième suboblong : les cin-

(1) Dans le grand tableau de Kraatz (p. 27), le genre *Dasyglossa* est compris sous la division γγ : *Maxillarum mala interior intus apice spinulis dense ciliata*, tandis que le texte dit (p. 130) : *Maxillae mala interiore intus apice spinulis paucis, longioribus ciliata.* Il y a évidemment là contradiction, par suite d'une erreur typographique.

quième à dixième graduellement un peu plus courts et plus transverses, subcontigus : le dernier grand, subovalaire ou pyriforme.

Prothorax transverse, aussi large que les élytres, plus étroit en avant ; à peine échancré au sommet ; à angles antérieurs infléchis et arrondis ; fortement arqué sur les côtés qui sont tranchants, plus légèrement à leur base ; à angles postérieurs obtus et subarrondis ; à peine ou très-finement rebordé à la base et sur les côtés. *Repli* très-large, plus ou moins enfoui, non visible vu latéralement.

Écusson large, triangulaire.

Élytres courtes, transverses, simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord interne à peine arqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un triangle large, assez prononcé, à disque élevé, à sommet non aigu. *Mésosternum* à lame médiane subconvexe, en forme d'angle rétréci à son sommet en pointe subacérée, prolongée environ jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* assez développées, trapéziformes. *Métasternum* assez grand, à peine subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, faiblement subangulé entre celles-ci, un peu plus sensiblement entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez larges, graduellement rétrécis en languette, à bord interne divergeant passablement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, à peine moins large que les élytres, sensiblement atténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant un peu se redresser en l'air ; à quatre premiers segmentss subégaux et le cinquième plus long : le deuxième basilaire découvert, les trois suivants légèrement et graduellement impressionnés en travers à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure plus ou moins caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les autres, ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-grandes, saillantes, coniques, renversées en arrière, très-convexes en avant, planes ou subexcavées en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* moindres, ovales-oblongues, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées à leur sommet. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame*

supérieure très-étroite en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant passablement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies vers leur milieu, atténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons subdivergents. *Tarses* grêles, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles (1) ; les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles assez courts, graduellement plus courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article égal aux deux suivants réunis, les deuxième à quatrième graduellement moins longs ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis, ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement moins longs : le dernier de tous les tarses au moins égal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, simples, subarqués.

Obs. L'espèce sur laquelle est fondé ce genre se rencontre parmi les mousses. Il a le port des *Oxypodes*, dont il diffère par les mandibules bifides à leur sommet.

1. Dasyglossa prospera, Erichson.

Oblongue, fusiforme, légèrement convexe, finement et densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un brun obscur et peu brillant, avec la tête, la poitrine et l'abdomen d'un noir de poix, les côtés du prothorax, les épaules, le bord postérieur des segments de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête beaucoup moins large que le prothorax. Antennes suballongées, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax transverse, un peu plus étroit en

(1) Dans le tableau secondaire de Kraatz (p. 28), le genre *Dasyglossa* figure comme ayant quatre articles aux tarses antérieurs, au lieu que le texte (p. 130) lui donne cinq articles à tous les tarses, ce qui est l'expression de la vérité.

avant, aussi large que les élytres, fortement arqué sur les côtés, obsolètement impressionné au devant de l'écusson. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, à peine convexes. Abdomen suballongé, subatténué en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* angulairement, mais obsolètement prolongé à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez fortement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet.

Oxypoda prospera, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 143, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 821. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 433, 7.
Oxypoda leporina, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. V, 320. — Redtenbacher, Faun. Austr. 665, 8.
Dasyglossa prospera, Kraatz, Ins. Deut. II, 131, 1.

Long., 0^m,0038 (1 l. 3/4); — larg. 0^m, 0011 (1/2 l.).

Corps oblong, fusiforme, légèrement convexe, d'un brun obscur et peu brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax; finement et densement pubescente; finement et densement pointillée; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, parfois obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement pointillé, d'un roux de poix testacé à son extrémité. *Labre* subconvexe, lisse et d'un noir de poix à sa base, roussâtre, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec le premier et le dernier articles parfois un peu plus clairs : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé : le troisième allongé, aussi long que le premier, mais un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le qua-

trième suboblong, en forme de cône renversé : les cinquième à dixième légèrement transverses : le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, subpyriforme ou subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers environ plus large que long; un peu rétréci en avant ; à peine ou largement échancré au sommet, à angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis; fortement arqué sur les côtés; aussi large dans son milieu que les élytres, à peine moins large en arrière que celles-ci; à angles postérieurs obtus et subarrondis ; légèrement arrondi à sa base; subconvexe, marqué au devant de l'écusson d'une impression subtriangulaire, plus ou moins effacée; finement et densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé; d'un brun de poix peu brillant, avec les côtés graduellement plus clairs ou d'un roux testacé, ainsi que l'extrême base.

Écusson à peine pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un roux obscur et mat.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes sur leurs côtés; faiblement et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes; très-finement, très-densement et subaspèrement pointillées ; brunâtres ou d'un roux obscur et peu brillant, avec les épaules et quelquefois la suture et le bord postérieur plus clairs ou d'un roux testacé. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés jusque vers le milieu, après lequel il est visiblement subatténué en arrière ; subconvexe vers sa base, assez fortement convexe postérieurement; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs et moins serrés au bord apical des quatre premiers segments ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix peu brillant, avec le sommet de chaque segment d'un roux testacé, celui des premiers plus largement. Les *trois premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus long que les précédents, obtusément tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle, souvent presque indistincte : le sixième assez saillant, parfois roussâtre.

Dessous du corps densement pubescent, très-densement pointillé, d'un

roux testacé assez brillant, avec la poitrine et la base des arceaux du ventre d'un noir de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième médiocrement saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement et densement pubescents; finement et densement pointillés; d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *antérieurs* légèrement soyeux vers leur extrémité; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, légèrement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* suballongés, à premier article oblong, subégal aux deux suivants réunis; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se prend parmi les mousses. Elle est rare en France. Elle préfère les contrées septentrionales et orientales. Nous l'avons reçue des environs de Strasbourg. Elle y a été capturée pour la première fois par M. Ott. Elle est plus répandue en Suisse et en Allemagne.

Genre *Oxypoda*, OXYPODE, Mannerheim.

Mannerheim, Brach., p. 69.

Étymologie : ὀξύς, aigu, grêle; πούς, pied.

CARACTÈRES. *Corps* oblong ou allongé, souvent fusiforme, peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subarrondie, moins large que le prothorax, assez fortement engagée dans celui-ci, à peine ou non resserrée à sa base, subangulairement atténuée en avant, non saillante, infléchie. *Tempes* sensiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, à peine arrondi ou subtronqué à son bord antérieur (1). *Mandibules* peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus ou moins allongé, un peu

(1) D'après Kraatz, la languette serait bifide, ainsi que dans les genres *Dasyglossa* et *Hygropora*.

plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le quatrième très-grêle, subulé, plus ou moins aciculé, souvent aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits : le deuxième évidemment plus court et un peu moins épais que le premier : le dernier plus grêle et plus long que le précédent, subcylindrique. *Menton* grand, fortement transverse, plus étroit en avant, tronqué ou subéchancré au sommet. *Tige des mâchoires* rectangulée à la base.

Yeux médiocres, peu saillants, subarrondis ou subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle assez court, rarement sensible.

Antennes médiocres, plus ou moins épaissies ; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez grande et assez profonde; de onze articles : les trois premiers plus ou moins allongés : le premier subépaissi en massue : le troisième souvent plus court : les quatrième à dixième graduellement plus épais, souvent contigus : les pénultièmes ordinairement plus ou moins transverses : le dernier grand, ovalaire, oblong ou suballongé.

Prothorax plus ou moins transverse, plus ou moins rétréci en avant, généralement aussi large en arrière que les élytres dont il recouvre un peu la base ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis ou plus ou moins arrondis ; plus ou moins arqué sur les côtés, plus légèrement à la base, avec celle-ci parfois subsinuée près des angles postérieurs qui sont obtus ou quelquefois presque droits ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés qui sont plus ou moins tranchants. *Repli* assez large, plus ou moins enfoui, non visible vu de côté.

Écusson médiocre ou petit, subtriangulaire.

Élytres plus ou moins transverses, subcarrément coupées ou plus ou moins échancrées simultanément à leur bord apical, plus ou moins sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord interne à peine arqué. *Épaules* peu ou non saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, subépaissi entre celles-ci en angle court et plus ou moins obtus. *Mésosternum* à lame médiane plus ou moins convexe, grande, en angle aigu, brusquement rétréci en pointe plus ou moins effilée, linéaire, prolongée jusqu'au sommet ou jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, trapéziformes ou subtriangulaires. *Métasternum* modérément

développé, parfois assez court, subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, légèrement angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle court, parfois aigu et dont le sommet vient toucher à la pointe mésosternale. *Postépisternums* en languette assez étroite, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres; tantôt plus ou moins atténué en arrière, tantôt subparallèle; fortement rebordé sur les côtés; subdéprimé ou subconvexe en dessus; pouvant plus ou moins se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième ordinairement beaucoup plus grand : les deux ou trois premiers le plus souvent légèrement et graduellement impressionnés en travers à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux ou avec le cinquième à peine plus développé : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées, mais non contiguës à leur sommet. Les *postérieures* grandes, contiguës ou subcontiguës à leur base, plus ou moins fortement divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle ou très-étroite en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs ou subelliptiques, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu divergents, dont l'interne parfois un peu plus fort. *Tarses* assez grêles, plus ou moins subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles : les *antérieurs* plus courts que les tibias, avec les quatre premiers articles courts ou assez courts, subégaux; les *intermédiaires* sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles

suboblongs, graduellement un peu plus courts, le premier néanmoins souvent suballongé et évidemment plus long que le deuxième; les *postérieurs* plus ou moins allongés, parfois à peine moins longs que les tibias, à premier article notablement allongé, aussi long que les deux ou même que les trois suivants réunis(1) : ceux-ci suballongés ou oblongs, rarement assez courts : le dernier de tous les tarses subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, assez grêles, simples, subarqués.

Obs. Ce genre se reconnaît à sa forme souvent atténuée aux deux bouts; à son prothorax large à la base et à côtés tranchants; à son abdomen généralement rétréci en arrière et à trois premiers segments ordinairement faiblement et graduellement impressionnés en travers à leur base; à ses tarses postérieurs allongés et à premier article beaucoup plus long que le suivant, etc.

Il renferme un grand nombre d'espèces à démarche en général assez agile, et de mœurs variées.

Pour faciliter l'étude des espèces du genre *Oxypoda*, nous allons essayer de les distribuer dans plusieurs sous-genres, dont la plupart représentent des coupes génériques déjà créées par Thomson :

A Le *troisième article des antennes* un peu plus long ou au moins aussi long que le deuxième. *Abdomen* plus ou moins atténué et plus ou moins sétosellé en arrière. *Corps* plus ou moins fusiforme.

b *Élytres* un peu ou sensiblement plus longues que le prothorax : *celui-ci* aussi large en arrière que celles-là. s.-g. Oxypoda.

bb *Élytres* aussi longues ou à peine moins longues que le prothorax; *celui-ci* à peine plus large en arrière que celles-là. s.-g. Sphenoma.

AA Le *troisième article des antennes* moins long que le deuxième.

c *Élytres* aussi longues ou plus longues que le prothorax.

d *Abdomen* plus ou moins atténué et plus ou moins sétosellé en arrière. *Corps* plus ou moins fusiforme.

e *Antennes* sensiblement, assez fortement ou fortement épaissies vers leur extrémité.

f Le *pénultième article des palpes maxillaires* médiocrement allongé, le dernier assez long. *Élytres* visiblement plus longues que le prothorax. Les *trois premiers segments de l'abdomen* sensiblement ou assez fortement impressionnés en travers à leur base. s.-g. Mycetodrepa.

(1) Dans tous les cas, le premier article des tarses postérieurs est toujours plus long que le dernier, celui-ci étant subégal aux troisième et quatrième, qui sont graduellement un peu plus courts avec le deuxième.

ff Le *pénultième article des palpes maxillaires* allongé ou très-allongé, le dernier court. *Élytres* un peu ou à peine plus longues que le prothorax. Les *trois premiers segments de l'abdomen* faiblement impressionnés en travers à leur base. s.-g. BAEOGLENA.

ee *Antennes* légèrement épaissies vers leur extrémité. Le *pénultième article des palpes maxillaires* médiocrement allongé. s.-g. PODOXYA.

dd *Abdomen* subparallèle, à peine atténué et à peine sétosellé en arrière. *Élytres* de la longueur du prothorax ou à peine plus longues. *Corps* sublinéaire ou à peine fusiforme. s.-g. DEMOSOMA.

cc *Élytres* sensiblement plus courtes que le prothorax, à peine et obliquement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Abdomen* subparallèle, plus ou moins sétosellé en arrière. *Corps* sublinéaire. s.-g. BESSOPORA.

SOUS-GENRE *OXYPODA*

OBS. Ce sous-genre a le troisième article des antennes subégal au deuxième ou parfois à peine plus long, et le pénultième article des palpes maxillaires allongé ou assez allongé. Les élytres sont sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. L'abdomen est plus ou moins atténué et presque toujours assez fortement sétosellé vers son extrémité. Le corps est plus ou moins fusiforme.

Ce sous-genre renferme les espèces suivantes :

a Le *premier article des tarses postérieurs* moins long que les trois suivants réunis : *ceux-ci* allongés. *Prothorax* légèrement convexe.

b Les *quatrième à dixième articles des antennes* oblongs ou suboblongs. *Élytres* presque entièrement testacées. *Taille* assez grande. RUFICORNIS.

bb Les *quatrième à dixième articles des antennes* presque carrés. *Élytres* largement rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. LONGIPES.

aa Le *premier article des tarses postérieurs* égal aux trois suivants réunis : *ceux-ci* suballongés ou oblongs.

c Les *septième à dixième articles des antennes* carrés ou à peine oblongs : les *quatrième à sixième* oblongs. *Élytres* plus ou moins rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. *Prothorax* légèrement convexe. LIVIDIPENNIS.

cc Les *sixième à dixième articles des antennes* subtransverses : les *quatrième et cinquième* à peine oblongs.

d *Prothorax* subfovéolé à sa base, médiocrement convexe, modérément arqué sur les côtés, concolore. *Élytres* largement rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. VITTATA.

dd *Prothorax* sans impression, assez fortement convexe, assez forte-

ment arqué et d'un roux de poix sur les côtés. *Élytres* uniformément brunes. HUMIDULA.

ccc Les *huitième à dixièmes articles des antennes* seuls subtransverses. les *quatrième* et *cinquième* suboblongs, les *sixième* et *septième* subcarrés. *Prothorax* assez convexe, impressionné à sa base, d'un roux de poix sur les côtés. *Élytres* uniformément d'un testacé obscur. DISTINCTA.

aaa Le *premier article des tarses postérieurs* évidemment plus long que les trois suivants réunis, *ceux-ci* oblongs. Les *sixième à dixième articles* des antennes subtransverses. *Prothorax* assez convexe, obsolètement fovéolé à sa base. *Élytres* uniformément brunâtres. OPACA.

NITIDIVENTRIS.

LATERALIS.

1. Oxypoda ruficornis, GYLLENHAL.

Allongée, fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds, les élytres et le bord apical des segments abdominaux et ventraux testacés. Tête assez finement et densement ponctuée. Antennes à troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième à dixième oblongs ou suboblongs. Prothorax assez fortement transverse, assez fortement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, fovéolé et obsolètement sillonné postérieurement, assez finement et densement ponctué. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subrugueusement pointillées. Abdomen subatténué et fortement sétosellé en arrière, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs moins long que les trois suivants réunis, ceux-ci allongés.

♂ Le *sixième arceau ventral* sinué sur les côtés de son bord postérieur, prolongé dans le milieu de celui-ci en angle arrondi et peu saillant (1).

♀ Le *sixième arceau ventral* simplement arrondi à son bord postérieur.

Aleochara ruficornis, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 422, 44.
Oxypoda luteipennis, var. ERICHSON, Col. March. I, 343, 1.
Oxypoda ruficornis, MANNERHEIM, Brach. 69, 1. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph.

(1) Le cinquième est à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur.

142, 1. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 319, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 821. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 431, 1. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855. 194, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 161, 1. — THOMSON, Skand. Col. III. 1861. 17, 1.

Long., 0m,0055 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0016 (3/4 l.).

Corps allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres et le bord apical des segments de l'abdomen testacés ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax ; finement pubescente, finement et densement ponctuée ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, éparsement ponctué, offrant en avant quelques longs cils. *Labre* subconvexe, éparsement mais rugueusement ponctué ; d'un noir de poix à sa base, testacé et éparsement cilié vers son extrémité. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* un peu ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié, surtout vers son sommet.

Yeux subarrondis, d'un noir brillant.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement testacées ou avec l'extrémité à peine plus foncée ; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue : les deuxième et troisième en cône allongé et renversé : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième subcylindrico-coniques, plus ou moins contigus, oblongs, graduellement un peu plus épais et à peine plus courts, les pénultièmes restant néanmoins un peu plus longs que larges : le dernier subégal aux deux précédents réunis, suballongé, subfusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; assez fortement rétréci en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; obtusément arrondi à la base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et non distinctement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine arrondis ; légèrement convexe ; creusé au devant

de l'écusson d'une fossette assez large, assez prononcée, subarrondie, parfois prolongée jusque sur le tiers du disque en forme de sillon obsolète; finement et densement pubescent; offrant en outre sur son bord antérieur quelques légères soies obscures et redressées, peu distinctes; assez finement et densement ponctué; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrême base et les côtés un peu moins foncés ou obscurément roussâtres.

Écusson finement pubescent, finement, densement et subrugueusement pointillé, d'un testacé obscur et peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à angle sutural émoussé; fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; peu convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement, très-densement et subrugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus fine et plus serrée que celle du prothorax; d'un testacé peu brillant ou presque mat, avec la région scutellaire légèrement ou à peine rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ deux fois plus prolongé que celles-ci; graduellement subatténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et très-densement duveteuses, avec des cils plus longs au sommet des deux ou trois premiers segments; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, de longues soies obscures et redressées, plus fortes et plus nombreuses dans la partie postérieure; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné; d'un noir peu brillant, avec le sommet largement testacé, le bord postérieur des quatre premiers segments assez étroitement de cette même couleur. Le *premier segment* sensiblement, le *deuxième* légèrement, le *troisième* à peine ou non, impressionnés en travers à leur base : les deux premiers subrectilignes, les troisième et quatrième faiblement cintrés en dedans à leur bord postérieur (1) : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, tranchant sur la couleur testacée : le sixième assez saillant,

(1) Il est à remarquer que le deuxième segment offre un seul pore sétifère au milieu de son bord apical, que le troisième en présente environ six, le quatrième de six à huit, le long du même bord.

plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure souvent distinct, couleur de poix, fortement sétosellé.

Dessous du corps d'un noir de poix un peu brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales plus ou moins d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, finement et densement pointillé ; d'un roux de poix à son bord postérieur. *Ventre* convexe, très-finement duveteux, beaucoup plus finement et plus densement pointillé que la poitrine ; offrant, surtout dans sa partie postérieure, des pores sétifères assez nombreux, à soies fortes, noires, tout à fait redressées ou perpendiculairement implantées (1) ; à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus court : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents ; finement, densement et subrugueusement pointillés ; d'un roux plus ou moins testacé et assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* assez développés ; les *postérieurs* allongés, aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants, mais moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-rare en France. Elle se prend sous les feuilles tombées, dans la Bretagne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle diffère de l'*Oxypoda lividipennis* par sa taille plus grande, par ses antennes moins obscures et à articles intermédiaires plus allongés ; par les angles postérieurs du prothorax un peu moins obtus ; par ses élytres d'une couleur plus claire ; par le sixième segment abdominal moins étroit, moins saillant et plus obtusément arrondi ; par ses tarses postérieurs plus développés eu égard aux tibias, à premier article à peine moins allongé, mais évidemment moins long que les trois suivants réunis, qui, par contre, sont plus développés que dans l'*Oxypoda lividipennis*.

Elle est la plus grande espèce du genre. Au premier abord, on la pren-

(1) Ces soies, tant en dessus qu'en dessous, sont généralement disposées sur une ligne transversale, et cela dans toutes les espèces.

drait pour une variété, à taille avantageuse, des espèces voisines, ainsi que l'avait fait Erichson dans sa *Marche de Brandebourg*.

Quelquefois les élytres sont sensiblement rembrunies vers l'écusson et en arrière sur les côtés. Peut-être doit-on rapporter cette variété à l'*Oxypoda spectabilis* de Märkel (*Maerkel in Germar*, Zeits. V, 217, 47.— Redtenbacher, *Faun. Austr.* 664.— Kraatz, *Ins. Deut.* II, 162, 2.)

L'*Oxypoda Alpina* (Motschulsky, *Bull. Mosc.* 579, 76) appartient peut-être aussi à la même variété.

2. **Oxypoda longipes**, Mulsant et Rey.

Allongée, fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les élytres d'un roux de poix, la région scutellaire et celle des angles postéro-externes rembrunies, les pieds et les intersections ventrales d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième presque carrés. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, fovéolé à sa base, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et rugueusement pointillées. Abdomen atténué et très-fortement sétosellé vers son extrémité, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs moins long que les trois suivants réunis, ceux-ci allongés.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle subaigu dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* à peine angulé ou subarrondi à son bord apical.

Oxypoda longipes, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. VII ; — Op. Ent. XII, 102. 1861.
Oxypoda metatarsalis, Thomson, Skand. Col. IX, 246, 3, c. 1867.

Long., 0^m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec

une bande humérale oblique d'un roux de poix sur les élytres ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax ; finement pubescente, finement et densement pointillée ; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement ponctué, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, à peine ponctué, d'un noir de poix, roussâtre et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur, avec la base parfois un peu plus claire ; à premier article assez allongé, faiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais mais à peine plus courts, subcylindrico-coniques, plus ou moins contigus : les quatrième et cinquième oblongs, le sixième à peine oblong, les septième à dixième presque carrés ou aussi longs que larges : le dernier assez épais, égal aux deux précédents réunis ou même un peu plus long, ovalaire-oblong ou subelliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; presque aussi large en arrière que les élytres ; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et non ou à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont assez marqués, un peu obtus mais non arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette subarrondie et plus ou moins prononcée ; finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un noir de poix plus ou moins brillant.

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse, d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à angle sutural émoussé ; fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; peu convexes sur leur disque ; subimpression-

nées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement, très-densement et subruguleusement pointillées, avec la ponctuation un peu plus serrée que celle du prothorax ; roussâtres ou d'un testacé de poix peu brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes largement rembrunies, au point de paraître souvent presque entièrement obscures avec seulement une étroite bande oblique et rousse, dirigée du calus huméral à l'angle sutural. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et sensiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, de longues soies obscures et redressées, sensiblement plus fortes et plus nombreuses dans la partie postérieure ; très-finement et très-densement pointillé et comme finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec les intersections et l'extrémité souvent d'un roux foncé. Les *trois premiers segments* légèrement impressionnés en travers à leur base : les troisième et quatrième largement subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, arrondi au sommet : celui de l'armure parfois distinct, fortement sétosellé.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, éparsem en sétosellé ; d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux plus ou moins testacé. *Métasternum* subconvexe, finement et densement pointillé. *Ventre* convexe, finement duveteux, finement chagriné, paré dans sa partie postérieure de pores sétifères plus ou moins nombreux ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, très-finement et densement pointillés, d'un roux testacé assez brillant (1). *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* assez allongés ; les *pos-*

(1) Les hanches intermédiaires et postérieures sont parfois un peu plus foncées.

térieurs très-allongés, un peu plus longs ou au moins aussi longs que les tibias, à premier article notablement allongé, mais évidemment moins long que les trois suivants réunis, qui sont allongés et graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se prend dans les troncs caverneux des arbres, en société de la *Formica fuliginosa*, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. La longueur et la structure des tarses intermédiaires et postérieurs la distinguent suffisamment de l'*Oxypoda vittata*, dont elle a la couleur et la forme. Les antennes ont leurs articles intermédiaires et pénultièmes un peu moins courts, et les angles postérieurs du prothorax sont un peu moins obtus, etc.

Elle a les tarses postérieurs conformés à peu près comme dans l'*Oxypoda ruficornis*, mais elle est d'une taille moindre, plus étroite ; la couleur est plus obscure ; les antennes sont moins claires, avec leurs pénultièmes articles un peu moins longs ; l'abdomen est plus fortement atténué en arrière, etc.

3. **Oxypoda lividipennis**, Mannerheim.

Allongée, fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds, les intersections ventrales et les élytres testacés, celles-ci à région scutellaire et angles postéro-externes rembrunis. Tête assez finement et densement ponctuée. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième à peine oblongs ou aussi longs que larges. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, fovéolé et obsolètement sillonné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et rugueusement pointillées. Abdomen atténué et fortement sétosellé vers son extrémité, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* sinué sur les côtés de son bord apical, angulairement prolongé dans le milieu de celui-ci.

♀ Le *sixième arceau ventral* non prolongé et obtusément arrondi dans le milieu de son bord apical.

Oxypoda lividipennis, MANNERHEIM, Brach. 70, 2. — STEPHENS, Ill. Br. V, 432.
Aleochara lividipennis, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 388, 177.
Aleochara ruficornis, var. b. GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 422, 54.
Oxypoda luteipennis, ERICHSON, Col. March. I, 343. 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 143, 2.— HEER, Faun. Col. Helv. I, 319, 1, 589.— REDTENBACHER, Faun. Austr. 664. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 431, 2. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855. 194, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 162, 3. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 3, fig. 15. — THOMSON, Skand. Col. III, 18, 2. 1861.

Variété *a*. *Élytres* presque concolores. Les *segments de l'abdomen* tous plus ou moins largement testacés à leur sommet.

Long., 0^m,0044 (2 l.) ; — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir de poix brillant, avec le disque des élytres testacé ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax ; finement pubescente ; assez finement, et densement ponctuée ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, offrant parfois sur son milieu un léger espace lisse. *Épistome* convexe, presque lisse, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix brillant, parfois roussâtre en avant, où il offre quelques rides longitudinales et quelques cils longs et brillants. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* ferrugineuses. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié, surtout à son sommet.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures, avec le premier article testacé et parfois les deuxième et troisième ou au moins leur base d'un roux de poix : le premier allongé, faiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus long : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, subcylindrico-coniques, plus ou moins contigus : les quatrième à sixième évidemment oblongs : les septième à dixième à peine oblongs, à peine (♂) ou non (♀) plus longs

que larges : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, subfusiforme, parfois assez brusquement atténué dès son milieu, subétranglé vers celui-ci, comme obscurément biarticulé, plus ou moins acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; assez sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus et à peine arrondis; légèrement convexe; creusé au devant de l'écusson d'une fossette assez grande, subarrondie, assez prononcée, parfois prolongée jusque sur le milieu du disque en un sillon plus ou moins obsolète; finement et densement pubescent; offrant en outre sur son bord antérieur et sur les côtés quelques soies redressées, caduques ou peu distinctes; finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus fine et plus serrée que celle de la tête; d'un noir de poix brillant, avec les côtés et parfois l'extrême base un peu moins foncés ou d'un roux obscur.

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre à son extrémité.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; à angle sutural subémoussé; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; peu convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse, à peine plus fine mais sensiblement plus serrée que celle du prothorax; d'un testacé peu brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes plus ou moins rembrunies. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments; offrant en outre sur les côtés et sur le dos de longues soies obscures et redressées, plus fortes et plus nombreuses dans la partie postérieure; très-finement et très-densement pointillé ou comme très-finement chagriné; d'un noir peu bril-

lant ou presque mat, avec la marge postérieure des premiers segments parfois couleur de poix. Les *trois premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base : le premier subrectiligne, les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, étroitement arrondi au sommet : celui de l'armure plus ou moins enfoui, fortement sétosellé.

Dessous du corps d'un noir de poix un peu brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, finement et densement pointillé. *Ventre* convexe, finement chagriné ; très-finement duveteux, avec des cils plus longs au bord apical de chaque arceau ; offrant en outre, surtout dans sa partie postérieure, des pores sétifères assez nombreux et bien distincts ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord apical (1).

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez densement et assez longuement ciliés en dessous, subéparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier article notablement allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans presque toute la France. Elle n'est pas rare parmi les feuilles mortes, les mousses, les détritus et aussi dans les champignons

Obs. Outre la structure des tarses postérieurs, elle diffère de l'*Oxypoda ruficornis* par sa taille un peu moindre, par ses antennes plus obscures et par son abdomen plus atténué en arrière ; de l'*Oxypoda longipes* par sa forme plus large, par ses élytres moins obscures, moins fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe et par ses pieds un peu plus

(1) Cette ciliation est, dans la plupart des espèces, presque toujours plus courte et plus serrée chez les ♀.

pâles. Le premier article des antennes est toujours plus ou moins testacé, etc.

Les élytres sont tantôt obscures, avec une bande humérale oblique testacée, plus ou moins apparente, tantôt entièrement de cette dernière couleur. L'abdomen offre aussi en dessus le bord apical de chaque segment et le sommet largement d'un roux plus ou moins testacé. Souvent cette dernière variété présente en même temps les pénultièmes articles de ses antennes à peine plus courts; mais ces nuances, presque insensibles, ne sauraient suffire pour constituer une espèce distincte.

On peut rapporter à l'*Oxypoda lividipennis* les *emarginata*, *Sheppardi*, *lata* et *acuminata* de Stephens.

4. Oxypoda vittata, Maerkel.

Allongée, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les intersections ventrales et les pieds testacés, la bouche, la base des antennes et les élytres rousses, la région scutellaire et celle des angles postéro-externes largement rembrunies. Tête finement et densement pointillée. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième subtransverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, subfovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, beaucoup plus longues que le prothorax, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen atténué et assez fortement sétosellé vers son extrémité, très finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci suballongés.

♂ Le *sixième arceau ventral* sinué sur les côtés et fortement prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, obtusément angulé ou subarrondi à son bord apical.

Oxypoda vittata, Maerkel in Germ. Zeits. V, 219.— Redtenbacher, Faun. Austr. 665,9. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 431, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 163, 4. — Thomson, Skand. Col. IX, 246, 3 b, 1867.

Long., $0^m,0038$ (1 l. 3/4) ; — larg., $0^m,0011$ (1/2 l.).

Corps allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec une bande oblique roussâtre sur les élytres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement pointillé, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, brunâtre, à peine ponctué, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noirâtres, avec le premier article d'un roux de poix parfois assez clair : les deuxième et troisième souvent d'un roux de poix foncé ou au moins à leur base : le premier assez allongé, assez sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcylindrico-coniques, assez fortement contigus : les quatrième et cinquième suboblongs ou à peine plus longs que larges : les sixième à dixième subtransverses, avec les sixième et dixième un peu moins sensiblement : le dernier au moins égal aux deux précédents réunis, assez allongé, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long ; sensiblement rétréci en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis ; médiocrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis ; médiocrement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une légère fossette subarrondie, généralement peu prononcée ; finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un noir assez brillant, avec les côtés à peine moins foncés.

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré à peine transverse, presque une

fois et demie aussi longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant; à peine arquées postérieurement sur les côtés ; à angle sutural subémoussé ; assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; peu convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement, très-densement et subruguleusement pointillées, avec la ponctuation un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux peu brillant et parfois subtestacé, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes largement rembrunies, au point de paraître presque entièrement obscures, moins une étroite bande oblique, dirigée du calus huméral à l'angle sutural. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et sensiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, des soies obscures et redressées, assez longues, un peu plus fortes et un peu plus nombreuses dans la partie postérieure ; très-finement et très-densement pointillé et comme très-finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec le bord apical des premiers segments et celui du cinquième souvent d'un roux de poix. Les *trois premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base : le premier subrectiligne, les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième souvent assez saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure peu saillant, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, un peu plus densement pubescent, un peu plus finement et un peu plus densement pointillé que la poitrine ; offrant dans sa partie postérieure quelques pores sétifères assez distincts; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches intermédiaires et surtout les postérieures plus obscures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur mi-

lieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article notablement allongé, égal au moins aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, au pied ou dans le tronc caverneux des arbres, en société de la *Formica fuliginosa*, dans les environs de Lyon, dans la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Elle est voisine de l'*Oxypoda lividipennis*, dont elle diffère par une couleur plus sombre et par une taille un peu moindre, mais un peu plus étroite; par ses antennes à articles intermédiaires et pénultièmes plus courts; par ses élytres un peu plus longues, ordinairement plus largement rembrunies. Quelquefois ces dernières sont presque entièrement noires ou brûnâtres. Les tarses postérieurs paraissent un peu plus longs, avec leurs deuxième à quatrième articles à peine plus allongés, etc.

Nous avons vu un exemplaire, provenant de la Bresse, et dont le prothorax est plus distinctement impressionné ou même subsillonné en arrière sur sa ligne médiane. En même temps, l'abdomen est un peu moins densement et un peu moins finement chagriné, un peu plus brillant, à sommet à peine sétosellé. Peut-être est-ce là une espèce distincte (*Oxypoda depilis*, nobis). Nous n'osons décider sur un seul exemplaire.

Nous avons eu aussi l'occasion d'examiner deux échantillons capturés à la Grande-Chartreuse et qui sembleraient devoir constituer une espèce à part, s'ils présentaient un concours de caractères plus tranchés. Les antennes sont un peu plus courtes et à articles intermédiaires un peu plus courts; le prothorax est un peu plus convexe, plus sensiblement fovéolé vers sa base, un peu plus fortement arqué sur les côtés, à angles postérieurs un peu plus obtus, les antérieurs un peu plus infléchis ou comprimés et plus largement arrondis. Les élytres sont obscures, avec un trait oblique, roussâtre, assez tranché, etc. (*Oxypoda litura*, nobis). Le sommet du sixième arceau ventral du ♂ est moins prolongé et en angle moins aigu,

5. **Oxypoda humidula**, Kraatz.

Suballongée, fusiforme, subconvexe, finement et densement pubescente,

d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres moins foncés ou d'un brun roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax transverse, sensiblement rétréci et subcomprimé en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus et largement arrondis, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subrugueusement pointillées. Abdomen atténué et distinctement sétosellé vers son extrémité, finement chagriné. Tarses postérieurs aussi longs que les tibias, à premier article subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci suballongés ou oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Oxypoda umbrata, Erichson, Col. March. I, 344, 3; — Gen. et Spec. Staph. 144, 5. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 320, 4? — Redtenbacher, Faun. Austr. 666, 13. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 433, 9. — Kraatz, Ins Deut. II, 168, 10.
Oxypoda humidula, Kraatz, Berl. Ent. Zeit. 1865, 414.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres moins foncés; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, submembraneux et éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, lisse vers sa base, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en

outre très-brièvement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec le premier ou les deux premiers articles d'un roux testacé : le premier suballongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième aussi long ou à peine moins long, mais aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième à peine, le cinquième un peu plus longs que larges : les sixième à dixième légèrement transverses, le sixième néanmoins un peu moins sensiblement : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; assez fortement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; légèrement et régulièrement arrondi à sa base, qui n'est pas visiblement sinuée de chaque côté; à angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; assez convexe sur le dos; finement et densement pubescent; finement et densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés graduellement moins foncés ou d'un brun un peu roussâtre.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, évidemment un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; assez fortement et subangulairement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; peu convexes sur leur disque; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement et très-densement pointillés, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement brunâtres ou d'un brun un peu roussâtre et assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux à trois fois plus prolongé que celles-ci; graduellement et sensiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et très-densement pubescent et comme duveteux; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, des soies obscures et semiredressées, plus nombreuses et plus fortes dans la partie postérieure; très-finement et très-densement pointillé et comme finement chagriné;

d'un noir peu brillant, avec l'extrémité d'un roux obscur, ainsi que le bord apical des premiers segments. Les *trois premiers* faiblement sillonnés en travers à leur base : le deuxième à peine, les troisième et quatrième légèrement subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, subarrondi à son sommet.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir un peu brillant, avec les intersections ventrales et le sommet du ventre plus ou moins roux. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, un peu plus densement pubescent e pointillé que la poitrine ; éparsement sétosellé, surtout vers son sommet ; à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus long : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé et légèrement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement et densement pointillés, d'un roux testacé peu brillant, avec les hanches postérieures un peu plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, aussi longs que les tibias, à premier article notablement allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce, répandue dans presque toute l'Allemagne centrale, est très-rare en France. On la rencontre dans les lieux humides de nos provinces orientales ou méridionales : l'Alsace, la Lorraine, le Languedoc.

Obs. Elle a tout à fait la forme de l'*Oxypoda opaca*, mais elle est un peu plus étroite et d'une taille moins avantageuse. Les côtés du prothorax et les élytres sont moins obscurs, et le premier est sans impression basilaire, un peu plus fortement arqué latéralement, à angles postérieurs encore plus obtus. Les antennes sont un peu moins épaissies, d'une couleur moins foncée. Les deuxième et troisième articles des tarses postérieurs sont plus allongés, ce qui fait que le premier, restant toujours très-allongé, n'est pas toujours visiblement plus long que les trois suivants réunis.

Elle diffère des *Oxypoda lividipennis* et *vittata* par son prothorax plus convexe, plus fortement arqué et moins obscur sur les côtés, nullement

fovéolé vers sa base, et à angles postérieurs plus obtus, la base n'étant point subsinuée vers ceux-ci. Les élytres sont d'une teinte uniforme, etc.

Quelquefois les élytres sont d'un rouge brun, avec la région scutellaire un peu rembrunie.

Il est difficile de dire à quelle espèce se rapporte l'*Oxypoda umbrata* de Mannerheim (*Brach.* 70, 15). Quant à l'espèce décrite sous le nom d'*Aleochara umbrata* par la plupart des anciens auteurs, ainsi qu'il l'a été reconnu, elle doit se rapporter à l'*Oxypoda cuniculina* décrite plus loin.

Nous avons vu un exemplaire, provenant de la Corse, et dont les antennes sont plus obscures vers leur extrémité, avec leurs pénultièmes articles plus sensiblement transverses. Faute de matériaux suffisants, il ne nous a pas été donné de décider si une telle variété (*Corsica*, nobis) devait constituer une espèce distincte.

6. **Oxypoda distincta**, MULSANT et REY.

Suballongée, fusiforme, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax d'un roux de poix, la bouche et les antennes brunâtres, les élytres, les intersections ventrales et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité, à deuxième et troisième articles allongés, subégaux, les quatrième et cinquième suboblongs, les sixième et septième subcarrés, les huitième à dixième subtransverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, distinctement impressionné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, très-densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen atténué postérieurement à peine sétosellé vers son sommet, finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs un peu moins longs que les tibias, à premier article subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Long., 0^m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres et les intersections ventrales testacées; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente ; finement, légèrement et densement pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, convexe, un peu plus lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, à peine rugueux et à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix obscur, avec l'article terminal des *palpes maxillaires* pâle.

Yeux subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement ou même très-faiblement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec les deux premiers articles encore plus foncés; le premier suballongé, assez fortement renflé en massue subelliptique; le deuxième suballongé, obconique, presque aussi long que le premier : le troisième assez allongé, obconique, subégal au précédent ou à peine plus long : les quatrième à dixième graduellement et à peine plus épais, en forme de tronçons de cône : les quatrième et cinquième suboblongs ou à peine plus longs que larges : les sixième et septième subcarrés ou aussi longs que larges : les huitième à dixième subtransverses ou à peine moins longs que larges : le dernier assez épais, un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtus au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; un peu rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et largement arrondis; un peu ou à peine moins large en arrière que les élytres; sensiblement arqué sur les côtés; légèrement mais visiblement arrondi à sa base, avec celle-ci non sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont très-obtus, mais à peine arrondis; assez convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale ou subarrondie, bien prononcée; finement et densement pubescent; finement et densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés graduellement plus clairs ou un peu roussâtres.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec

la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un fauve testacé assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et assez sensiblement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et modérément pubescent ; à peine sétosellé sur les côtés et vers le sommet ; finement et très-densement pointillé ; d'un noir assez brillant, avec le sommet à peine moins foncé. Les *trois premiers segments* étroitement sillonnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine distincte : le sixième assez saillant, moins densement pointillé que les autres, obtusément tronqué au sommet.

Dessous du corps finement pubescent ; finement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales testacés *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau à peine plus long que le précédent : le sixième assez saillant, subtronqué et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* assez élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce a été prise dans les environs de Montpellier, parmi les feuilles mortes.

Obs. Elle est plus petite et elle a le prothorax plus convexe que les *Oxypoda luteipennis* et *vittata*. Elle ressemble beaucoup à l'*Oxypoda humidula*, mais les antennes sont plus allongées, plus grêles, moins épaissies vers leur extrémité, plus obscures à leur base, avec les sixième et septième articles moins courts et les huitième à dixième seuls subtransverses. Le prothorax offre vers sa base une fossette ou impression transversale sensible ; il est à peine moins convexe, mais un peu moins rétréci en avant, moins large en arrière, où il est à peine et un peu plus étroit que les élytres. Celles-ci sont plus déprimées et d'une couleur plus claire.

L'abdomen est un peu plus brillant, un peu moins finement et un peu moins densement pointillé, mais distinctement sétosellé. Les tarses postérieurs sont moins allongés, bien que les proportions relatives de leurs articles restent les mêmes, etc.

7. **Oxypoda opaca**, GRAVENHORST.

Suballongée, fusiforme, subconvexe, finement et très-densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les intersections ventrales et les pieds d'un roux testacé. Tête assez finement et densement ponctuée. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième subtransverses. Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, obsolètement fovéolé à sa base, finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subaspèrement pointillées. Abdomen atténué et fortement sétosellé vers son extrémité, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs évidemment plus long que les trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* subsinué sur les côtés et légèrement prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord apical.

Aleochara opaca, GRAVENHORST, Micr. 89, 31 ; — Mon. 163, 41. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 423, 45.

Oxypoda opaca, MANNERHEIM, Brach. 70, 4. — ERICHSON, Col. March. I, 344, 2 ; — Gen. et Spec. Staph. 144, 4. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 319, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 665, 10. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 433, 8. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh, 1855. 195, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 165, 6. — THOMSON, Skand. Col. 1861. III, 19, 3.

Variété a. (Immature). *Côtés du prothorax, élytres* et *bord postérieur des segments abdominaux* roussâtres.

Variété b. Taille un peu moindre. *Élytres* noires.

Long., 0^m,0036 (1 2/3 l.) ; — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subconvexe, finement et densement pubescent, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres; revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et très-serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, assez finement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant, *Front* large, assez convexe. *Épistome* convexe; obsolètement ponctué, éparsement sétosellé avant son sommet. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, obsolètement et subrugueusement ponctué, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Le pénultième article des palpes maxillaires* souvent encore plus obscur, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement et graduellement épaissies ; finement duveteuses, et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires ou noirâtres, avec le premier article d'un roux de poix souvent assez foncé : celui-ci suballongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier; le troisième subégal au deuxième ou à peine plus long : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcylindrico-coniques, contigus : le quatrième suboblong : le cinquième à peine plus long que large : les sixième à dixième subtransverses : le dernier assez allongé (1), un peu plus long que les deux précédents réunis : subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus d'une fois et un tiers aussi large que long; fortement rétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet; à angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large ou à peine plus large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine ou obtusément tronquée dans son milieu et légèrement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; assez convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une fossette souvent obsolète; offrant parfois sur sa ligne médiane un sillon canaliculé à peine apparent; finement et très-densement pubescent; finement et très-densement ponctué; d'un noir assez brillant, avec les côtés parfois couleur de poix.

(1) Ce dernier article paraît plus ou moins allongé et plus ou moins cylindrique, suivant le côté qu'on l'examine.

Écusson finement pubescent, finement et subrugueusement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; légèrement convexes intérieurement sur leur disque ; sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et très-densement pubescentes ; finement, très-densement et subaspèrement pointillées, avec la ponctuation à peine plus serrée et à peine plus forte que celle du prothorax ; brunâtres ou d'un brun peu brillant, obscurément roussâtre vers l'extrémité et parfois vers les épaules. *Celles-ci* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et sensiblement atténué en arrière ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, des soies obscures et plus ou moins redressées, plus fortes et plus nombreuses vers le sommet ; très-finement et très-densement pointillé et comme très-finement chagriné ; d'un noir presque mat, avec le sixième segment et le bord postérieur des précédents parfois moins foncés. *Les trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur sommet : le cinquième beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, subsinué au milieu de son bord apical : celui de l'armure caché, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement et très-densement pointillé, d'un noir peu brillant avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement et éparsement sétosellé dans sa partie postérieure, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, finement et plus (♀) ou moins (♂), densement et brièvement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, finement et densement pubescents, finement et très-densement pointillés, d'un roux plus ou moins testacé et un peu brillant, avec les hanches, surtout les intermédiaires et postérieures, souvent plus obscures. *Cuisses* à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en

dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article subégal aux deux suivants réunis ; les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article notablement allongé, évidemment plus long que les trois suivants réunis, aussi long que ceux-ci et la moitié du dernier pris ensemble : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce, commune dans presque toute la France, se rencontre de diverses manières, parmi les mousses, les feuilles mortes et les vieux fagots, sous les détritus et les champignons, etc.

Obs. Elle diffère des précédentes par sa forme un peu plus raccourcie et un peu plus convexe, par sa pubescence un peu plus obscure et un peu plus serrée. Les élytres sont aussi plus sombres et sensiblement plus courtes. Le premier article des tarses postérieurs est plus allongé, surtout relativement aux trois suivants, qui sont un peu plus courts que dans les autres espèces précédemment décrites.

Les élytres varient pour la couleur qui passe du brun au roux plus ou moins clair. Dans ce dernier cas, les côtes du prothorax (var. *a*), les intersections et le sommet de l'abdomen, et même les antennes, se montrent d'une couleur moins foncée, avec la base de ces dernières d'un testacé assez clair.

La variété *b* est d'une taille un peu moindre, et les élytres sont encore plus obscures, noires ou presque noires.

Cette espèce finit pour nous la série des vraies *Oxypodes*.

Peut-être doit-on lui appliquer l'*umbrata* de Stephens (*Ill. Brit.*, V, 148).

Nous colloquerons ici, avec doute, une espèce française que nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner :

8. **Oxypoda nitidiventris**, Fairmaire et Laboulbène.

Oblongue, un peu déprimée ; d'un brun roussâtre, peu foncé, presque mat, à pubescence grisâtre extrêmement fine et courte ; tête noire.

Oxypoda nitidiventris, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 438, 24.

Long., 3 à 4 mill.

Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet, grossissant à peine vers l'extrémité, brunes, avec le premier article d'un roux testacé, les troisième et quatrième rougeâtres; le troisième article bien plus long que le deuxième, les suivants un peu plus longs que larges, le dernier ovalaire, aussi long que les deux précédents.

Corselet d'un tiers plus large que long, rétréci en avant, arrondi à la base, légèrement sur les côtés ; base visiblement sinuée près des angles postérieurs qui sont obtus, presque droits ; ponctuation très-serrée, assez fine ; côtés roussâtres surtout aux angles postérieurs.

Élytres un peu plus larges mais pas plus longues que le corselet, ponctuées comme lui, légèrement sinuées au bord postérieur, enfumées à l'écusson et sur les côtés, ou obscures avec une bande oblique un peu plus claire.

Abdomen très-atténué vers l'extrémité, lisse, d'un brun mat à la base, noirâtre et brillant sur les quatre derniers segments.

Pattes d'un roux testacé.

PATRIE. Les Hautes-Pyrénées.

OBS. Cette espèce est fort remarquable par l'abdomen brillant à l'extrémité et le reste du corps mat.

Nous en avons reproduit la description, mais il nous paraît douteux qu'elle doive appartenir au genre *Oxypoda*.

Entre les vraies *Oxypoda* et le sous-genre *Sphenoma*, on peut colloquer l'espèce suivante, qui, d'après la structure des tarses postérieurs, doit former un groupe distinct.

8bis. **Oxypoda lateralis**, SAHLBERG.

Assez déprimée, presque mate, noire, avec la base des antennes, les côtés du prothorax, une bande oblique sur les élytres et les pieds testacés. Prothorax fovéolé à sa base, obsolètement canaliculé. Abdomen recouvert d'une pubescence serrée et soyeuse, lisse vers son sommet.

Aleochara lateralis, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 391, 82.
Aleochara opaca, var. b, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 423, 45.

Oxypoda infuscata, KELLNER, Stett. Ent. Zeit. V, 413. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 821.
Oxypoda lateralis, THOMSON, Ofv. Af. Vet. Ac. Förh. 1855. 194, 3; — Skand. Col. III, 19, 4. 1861.

Long., 1 2/3 l.

Presque de la taille de l'*O. opaca*, mais plus déprimée, avec la tête plus courte et les yeux assez proéminents.

Prothorax finement canaliculé, fovéolé à sa base, évidemment ponctué ainsi que les élytres.

Abdomen à cinquième et sixième segments dorsaux lisses.

Tarses postérieurs à premier article non deux fois plus long que le deuxième.

PATRIE. Sous les feuilles et les bouses, juin, août, dans les Hautes-Pyrénées, d'après M. Pandellé.

OBS. Cette espèce est facile à distinguer par la structure des tarses postérieurs.

Quelquefois le corps est plus ou moins roussâtre, surtout chez les sujets immatures (*Oxypoda pellucida*, Mannerheim, *Brach.* 70, 6), et peut-être doit-on attribuer à cette variété l'*Oxypoda nitidiventris* de Fairmaire et Laboulbène, rapportée ci-dessus?

SOUS-GENRE *SPHENOMA*, MANNERHEIM (1)

MANNERHEIM, Brach., 68.

Étymologie : σφήνωμα, cimier.

OBS. Dans ce sous-genre, les antennes sont légèrement épaissies en dehors, avec leur troisième article subégal au deuxième (2). Le pénultième article des palpes maxillaires est médiocrement allongé, le terminal

(1) Ce sous-genre répond au genre *Thliboptera* de Thomson (*Skand. Col.* III, 20. 1861).

(2) Thomson dit, à propos des antennes : *articulo secundo tertio longiori*. Quant à nous, nous avons toujours vu le deuxième article non ou à peine visiblement plus long que le troisième. D'ailleurs, quant à la *Thliboptera togata*, il dit : *articulo secundo tertio fere sesqui longiori*, et à propos de la *Thl. planipennis*, il dit : *articulo secundo tertio aequali*. Il y a là contradiction, sans doute par suite d'erreur typographique.

assez long. Les élytres sont aussi longues ou à peine plus courtes que le prothorax. Le corps est subfusiforme.

Il renferme un petit nombre d'espèces, dont voici les différences :

a *Élytres* déprimées, à peine plus courtes que le prothorax, un peu plus larges en arrière. Le *premier article des tarses postérieurs* subégal aux deux suivants réunis. *Abdomen* sensiblement atténué. *Prothorax* fortement transverse.

b *Prothorax* et *élytres* roux. Les *sixième à dixième articles des antennes* à peine transverses. *Abdomen* presque uniformément pointillé. *Taille* moyenne. PLATYPTERA.

bb *Prothorax* et *élytres* brunâtres. Les *sixième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses. *Abdomen* éparsement ponctué en arrière. *Taille* petite. PLANIPENNIS.

aa *Élytres* subparallèles. Le *premier article des tarses postérieurs* subégal aux trois suivants réunis. *Prothorax* légèrement transverse.

c *Élytres* déprimées, à peine plus courtes que le prothorax. Les *sixième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses. *Prothorax*, *élytres* et *intersections abdominales*, d'un roux pâle. *Taille* moyenne. ABDOMINALIS.

cc *Élytres* faiblement convexes, de la longueur du prothorax.

d *Abdomen* moins densement pointillé en arrière. *Prothorax* et *élytres* roux. Les *sixième à dixième articles des antennes* légèrement transverses. *Taille* moyenne. TOGATA.

dd *Abdomen* uniformément pointillé-chagriné. *Prothorax* et *élytres* d'un roux brunâtre. Les *sixième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses. *Taille* petite. ASSIMILIS.

9. **Oxypoda (Sphenoma) platyptera**, Fairmaire.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un roux de poix un peu brillant, avec la tête et l'abdomen obscurs, l'extrémité de celui-ci roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, un peu plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus, finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, à peine plus courtes que le prothorax, déprimées, finement, très-densement et ruguleusement pointillées. Abdomen sensiblement atténué et fortement sétosellé en arrière, très-finement et très-densement pointillé, avec le sixième segment moins densement. Le

premier article des tarses postérieurs subégal aux deux suivants réunis, ceux-ci suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi et simplement cilié à son bord apical.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué ou obtusément arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué et densement et brièvement cilié à son bord apical.

Oxypoda planipennis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 453,, 13. 1854.
Oxypoda platyptera, Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. p. 37. 1859.

Long., 0^m,0036 (1 l. 2/3) ; — larg., 0^m,0008 (1/3 l.)

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un roux de poix un peu brillant, avec la tête et l'abdomen (moins le sommet) rembrunis ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, légèrement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix foncé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus sombre, distinctement cilié.

Yeux, subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement mais visiblement et graduellement épaissies; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres avec les deux ou trois premiers articles d'un roux testacé : le premier allongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième à peine plus long que large : le cinquième presque carré : le sixième à peine, les septième à dixième légèrement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, en ovale suballongé et subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant; tonqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, très-obtus et largement arrondis; mé-

diocrement arqué sur les côtés ; un peu plus large en arrière que les élytres; largement et presque régulièrement arrondi à sa base ; à angles postérieurs très-obtus et subarrondis ; légèrement convexe sur son disque; parfois à peine fovéolé au devant de l'écusson ; très-finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un roux de poix assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux obscur.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, à peine ou un peu plus courtes que le prothorax ; évidemment plus larges en arrière qu'en avant, mais presque subrectilignes sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; déprimées sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes; finement et très-densement pointillées avec la ponctuation ruguleuse, à peine moins fine, mais plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux de poix un peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, plus de trois fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement et sensiblement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, de longues soies obscures et redressées ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné, avec le sixième segment et le sommet du cinquième à ponctuation un peu moins serrée ; d'un noir brunâtre et presque mat, avec le sommet un peu plus brillant et largement roussâtre, et le bord apical des deux ou trois premiers segments parfois d'un roux obscur. Les *trois premiers* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure un peu enfoui, sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir assez brillant avec l'extrémité du ventre graduellement moins foncée. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement

sétosellé en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, densement pointillés, d'un roux-testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, presque égal aux deux suivants réunis; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis ou à peine plus long : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les Hautes-Pyrénées. Elle nous a été donnée par M. Ch. Brisout de Barneville.

Obs. Elle est la plus grande des espèces à élytres assez courtes. Elle est remarquable par son prothorax plus large postérieurement que la base des élytres, avec celles-ci déprimées et graduellement subélargies d'avant en arrière.

10. Oxypoda (Sphenoma) planipennis, Thomson.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax, les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, un peu plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus, subfovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, à peine plus courtes que le prothorax, déprimées, finement, très-densement et ruguleusement pointillées. Abdomen sensiblement atténué et fortement sétosellé en arrière, très-finement et densement pointillé vers sa base, éparsement ou presque lisse vers son extrémité. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux deux suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Oxypoda planipennis, Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855; 197, 11.

Oxypoda sylvicola, KRAATZ, Ins. Deut. II, 173, 18.
Thliboptera planipennis, THOMSON, Skand. Col. III, 22, 4. 1861.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun parfois un peu roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, rugueux, brunâtre, légèrement cilié. *Parties de la bouche* testacées. *Le pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres avec la base testacée ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le troisième à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième presque carré : le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long ; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; un peu ou à peine plus large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois à peine subsinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; offrant souvent au devant de l'écusson une fossette transversale très-légère et plus ou moins obsolète ; finement et assez densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un brun assez brillant et parfois un peu roussâtre sur les côtés.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, à peine

ou un peu plus courtes que le prothorax ; évidemment plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture ; finement et assez densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse; à peine moins fine et à peine plus serrée que celle du prothorax; d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre. *Épaules* cachées.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et puis sensiblement atténué vers son extrémité dès avant son milieu ; subdéprimé vers sa base, convexe postérieurement; finement, assez longuement et assez densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés de sa partie postérieure, de longues soies obscures et redressées, très-apparentes ; très-faiblement et densement pointillé sur les premiers segments, avec la ponctuation graduellement moins serrée sur les suivants, et même assez écartée sur le cinquième; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité d'un brun plus ou moins roussâtre. *Les trois premiers segments* graduellement plus faiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond du sillon du premier presque lisse : les troisième et quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre et parfois les intersections ventrales plus ou moins roussâtres. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation moins serrée en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, subsinueusement tronqué et finement cilié à son bord apical (♀).

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce, propre à la Prusse et à l'Allemagne du Nord, se prend très-rarement dans la France septentrionale. Elle vit parmi les mousses des bois.

Obs. Elle a tout à fait la tournure d'une petite *Oxypoda platyptera ;* mais, outre la taille, la couleur est plus obscure. Les antennes sont plus grêles, avec leurs pénultièmes articles plus fortement transverses. Les élytres sont moins sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. L'abdomen est plus éparsement ponctué en arrière, etc.

Parfois les premiers segments de l'abdomen sont d'un brun roussâtre à leur bord apical.

Le sixième arceau ventral des ♂ est plus arrondi à son sommet.

11. Oxypoda (Sphenoma) abdominalis, Mannerheim.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux testacé clair et un peu brillant, avec la base de chaque segment abdominal rembrunie, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax légèrement transverse, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus, très-finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, à peine plus courtes que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen visiblement atténué et légèrement sétosellé en arrière, finement et uniformément chagriné. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Sphenoma abdominale, Mannerheim, Brach. 69, 1.
Aleochara abdominalis, Sahlberg, Ins. Fenn. I, 93, 83.
Oxypoda abdominalis, Erichson, Col. March. I, 346, 7; — Gen. et Spec. Staph. 146, 10. — Redtenbacher, Faun. Austr. 666, 17. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 437, 19. — Kraatz, Ins. Deut. II, 172, 16.
Thliboptera abdominalis, Thomson, Skand. Col. III, 22, 3 (1861).

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe; d'un roux testacé clair et

peu brillant, avec la base des segments abdominaux et ventraux rembrunie; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un roux assez brillant et plus foncé que le reste du corps. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. Le *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec la base testacée; à premier article assez allongé, à peine épaissi en massue: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, contigus: le quatrième presque carré: le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses, avec le pénultième un peu plus fortement: le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, paraissant, vu de côté, ovalaire et obtusément acuminé au sommet et, vu de dessus, comprimé ou subéchancré intérieurement dans son dernier tiers qui forme alors comme un petit crochet recourbé en dedans, avec la partie comprimée parfois pâle et transparente.

Prothorax légèrement transverse, à peine une fois et un quart aussi large que long; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, un peu obtus et à peine arrondis; légèrement arqué sur les côtés; à peine plus large en arrière que les élytres; obtusément et assez régulièrement arrondi à sa base; à angle postérieurs très-obtus, mais à peine arrondis; légèrement convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent; très-finement et densement pointillé; entièrement d'un roux testacé pâle et assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux obscur.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; à peine plus courtes que le prothorax; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; déprimées sur leur disque; très-finement et densement

pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine moins fine et à peine plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez clair et peu brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement et visiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés de sa partie postérieure, quelques soies obscures, assez rares et plus ou moins redressées ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement et uniformément chagriné ; d'un roux testacé assez pâle et peu brillant, avec la base de chaque segment plus ou moins obscurcie. Les *deux premiers* légèrement, le *troisième* à peine, impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, d'un roux assez clair, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé.

Dessous du corps très-finement pubescent ; très-densement pointillé ; d'un roux testacé peu brillant, avec la base de chaque arceau ventral étroitement rembrunie. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus long : le sixième médiocrement saillant, subangulé (♂) ou arrondi (♀) au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, densement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs, graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette espèce est très-rare en France. On la rencontre dans les Hautes-Pyrénées.

OBS. Sa couleur plus claire la distingue aisément des *Oxypoda platyptera* et *planipennis*. Le prothorax est moins fortement transverse ; les élytres sont plus parallèles sur leurs côtés, et le premier article des tarses postérieurs est plus allongé comparativement aux deux suivants, etc.

La couleur de l'abdomen, dont les segments sont obscurs à leur base et largement d'un roux testacé clair à leur sommet, différencie cette espèce de toutes ses voisines.

Elle est également remarquable par la structure du dernier article des antennes.

Peut-être doit-on lui rapporter l'*occulta* de Grimmer (*Stet. Ent. Zeit.*, VI, 131)?

12. Oxypoda (Sphenoma) togata, Erichson.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres roux, le sommet de l'abdomen d'un roux brunâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article égal au deuxième, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax subtransverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élyres, à angles postérieurs largement arrondis, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, finement et très-densement pointillées. Abdomen subatténué et fortement sétosellé en arrière, très-densement pointillé sur les premiers segments, éparsement sur les cinquième et sixième. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Oxypoda togata, Erichson, Col. March. I, 346, 8 ; — Gen. et Spec. Staph. 145, 8. — Redtenbacher, Faun. Austr. 666, 15. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 434, 10. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855; 196, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 170, 14.
Oxypoda hospita, Grimmer, Stett. Ent. Zeit. VI, 131.
Thliboptera togata, Thomson, Skand. Col. III, 21, 1 (1861).

Long., 0^{m},0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^{m},0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres roux ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax ; légèrement pubescente, finement et assez densement pointillée ; d'un noir de poix brillant. *Front*

large, subconvexe, parfois plus obsolètement ponctué ou presque lisse sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix foncé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus sombre, légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux brunâtre, avec le premier article plus clair ou subtestacé : celui-ci allongé, faiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième à peine plus long que large : le cinquième presque carré : les sixième à dixième à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses, avec le dixième cependant toujours moins court que les antépénultièmes : le dernier égal aux deux précédents réunis, ou même un peu plus long, en ovale suballongé et subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu plus large à sa base que long dans son milieu ; subcomprimé et un peu rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; à peine plus large en arrière que les élytres ; assez régulièrement et largement arrondi à sa base ; à angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; entièrement d'un roux brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; de la longueur du prothorax ou parfois à peine plus courtes ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; légèrement convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, un peu plus distincte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux assez brillant, avec la région scutellaire souvent à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres,

environ trois fois plus prolongé que celles-ci; faiblement atténué vers son extrémité et seulement à partir du sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe en arrière; très-finement et densement pubescent, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, de longues soies obscures et redressées, assez nombreuses et bien distinctes; très-finement et très-éparsement pointillé ou comme finement chagriné, avec les cinquième et sixième segments à ponctuation beaucoup plus écartée; d'un noir presque mat, avec l'extrémité plus ou moins largement d'un roux de poix brillant, parfois assez foncé, et le bord apical des premiers segments souvent de cette même couleur. Les *trois premiers* graduellement plus légèrement sillonnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième sensiblement plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, à peine arrondi au sommet : *celui de l'armure* plus ou moins enfoui, sétosellé-fasciculé.

Dessous du corps finement pubescent, très-finement et densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales plus ou moins roussâtres. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, fortement sétosellé vers son extrémité, à ponctuation finement râpeuse, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, subarrondi ou subtronqué et densement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents; finement pointillés; d'un roux testacé un peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, subégal aux deux suivants réunis; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle habite le Nord ou les régions élevées : la Picardie, les montagnes de la Savoie, le mont Cenis, la Grande-Chartreuse, etc.

Obs. Sa couleur moins pâle et sa forme moins déprimée la distinguent de prime abord de l'*Oxypoda abdominalis*. En outre, les sixième à dixième articles des antennes sont moins transverses, bien que celles-ci ne soient

pas moins épaisses. Les angles postérieurs du prothorax sont plus largement arrondis. Les élytres, à peine moins courtes, sont faiblement convexes. L'abdomen, à intersections plus obscures, est un peu moins sensiblement atténué en arrière et surtout moins ponctué vers son extrémité, etc.

Elle ressemble un peu à l'*Oxypoda platyptera*. Mais elle est d'une taille un peu moindre et d'une teinte plus brillante. Les antennes sont un peu moins épaissies et d'une couleur générale moins foncée. Le prothorax est moins fortement transverse et plus convexe. Les élytres sont plus parallèles et moins déprimées. L'abdomen est moins atténué en arrière, avec les cinquième et sixième segments à ponctuation évidemment moins serrée, tandis que chez l'*O. platyptera* le sixième seul offre une ponctuation plus lâche, etc.

Chez les ♂, le sixième arceau ventral est plus fortement arrondi à son sommet, et les pénultièmes articles des antennes sont encore plus faiblement transverses.

La *Thliboptera hospita* de Thomson (*Skand. Col.*, III, 21, 2) nous paraît être une variété moindre de la *togata*.

13. Oxypoda (Sphenoma) assimilis, Kraatz.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le prothorax, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article égal au deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, un peu atténué en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs assez largement arrondis, très-finement et densement pointillé. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, peu convexes, finement, subrugueusement et très-densement pointillées. Abdomen subatténué et fortement sétosellé en arrière, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* assez prolongé, étroitement arrondi au sommet.

♀ Le *sixième arceau ventral* non prolongé, à peine arrondi au sommet.

Oxypoda assimilis, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1855; 332.

Long., 0032 (1 1/2 l.); — larg., 0,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir assez brillant avec le prothorax et les élytres d'un roux obscur; revêtu d'une très-fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, assez convexe. *Épistome* en forme de faîte, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Le pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et, en outre, à peine pilosellées vers le sommet de chaque article : brunâtres, avec le premier article testacé, le deuxième et parfois la base du troisième d'un roux de poix : le premier assez allongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième presque carré : le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier assez épais, au moins égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, paraissant, vu de côté, obtusément acuminé, et, vu de dessus, comprimé sur les côtés vers son extrémité et fortement acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, à peine une fois et un quart aussi large que long, subcomprimé et un peu rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; légèrement arqué sur les côtés; à peine plus large en arrière que les élytres; largement et assez régulièrement arrondi à sa base; à angles postérieurs très-obtus et assez largement arrondis; légèrement ou même sensiblement convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent; très-finement et densement pointillé; d'un roux de poix brillant et parfois assez obscur.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement ou même assez fortement transverse ; de la longueur du prothorax : à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; peu convexes ou même subdéprimées sur leur disque, avec la suture parfois subélevée ; très-finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, à peine moins fine mais plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux de poix brunâtre et peu brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subgraduellement et légèrement atténué en arrière; finement et densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle du reste du corps ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans sa dernière moitié, de longues soies obscures, redressées et assez nombreuses ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; obscur et peu brillant, avec l'extrémité d'un roux brunâtre. *Les trois premiers segments* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième étroit, médiocrement saillant, à peine plus brillant que les précédents, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure peu distinct, sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir brunâtre assez brillant, avec le sommet du ventre et parfois les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé dans sa partie postérieure, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, presque aussi long que les deux suivants réunis ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce, particulière à l'Espagne, a été trouvée dans les Hautes-Pyrénées par M. Charles Brisout de Barneville, de qui nous l'avons reçue.

OBS. Elle diffère de l'*Oxypoda togata* par sa taille un peu moindre et par sa couleur un peu plus obscure. Les antennes, à peine plus grêles, ont cependant leurs pénultièmes articles plus sensiblement transverses. L'abdomen est aussi densement pointillé vers son extrémité qu'à la base, etc.

Accidentellement les élytres offrent chacune une légère impression derrière leur milieu.

Les *Oxypoda togata et assimilis* ont les angles postérieurs du prothorax plus obtus et surtout plus largement arrondis que chez l'*Ox. abdominalis* et les espèces précédentes.

Peut-être doit-on rapporter à l'*assimilis* la *tenuicornis* de Scriba.

Près de là viendrait une espèce dont nous ne donnerons qu'une description abrégée :

Oxypoda (Sphenoma) islandica, KRAATZ.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un brun de poix peu brillant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs, la base des antennes d'un roux brunâtre, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, subatténué en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus mais à peine arrondis; finement et densement pointillé. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen à peine atténué et légèrement sétosellé en arrière, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci suboblongs.

Oxypoda islandica, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1856 ; 285.

Long., 0^{m},0031 (1 1/2 l.); — larg., 0,0005 (1/4 l.).

PATRIE. L'Islande.

Obs. Cette espèce est de la taille de l'*Oxypoda assimilis*. Elle est plus obscure et moins brillante. Les antennes sont un peu plus longues, avec leur base d'une couleur plus foncée. Le prothorax est plus sensiblement arqué sur les côtés, et ses angles postérieurs sont moins obtus, non ou à peine arrondis. Les élytres sont un peu plus déprimées. L'abdomen est encore moins atténué et surtout moins fortement sétosellé en arrière, etc.

Le pénultième article des palpes maxillaires est sensiblement rembruni.

SOUS-GENRE *MYCETODREPA*, THOMSON (1).

THOMSON, Skand. Col., III, 28; 1861.

Étymologie : μύκης, champignon; δρέπω, je recueille.

Obs. Ce genre offre des antennes fortement ou assez fortement épaissies, à troisième article moins long que le deuxième. Le pénultième article des palpes maxillaires est médiocrement allongé, le dernier assez long, au moins aussi long que la moitié du précédent. Les élytres sont plus longues que le prothorax. Le corps est plus ou moins fusiforme.

Quelques espèces seulement répondent à ce sous-genre. Nous en donnerons ici les caractères :

a Les *trois premiers segments de l'abdomen* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse. *Antennes* fortement épaissies. *Prothorax* subfovéolé vers sa base, distinctement sinué sur les côtés de celle-ci. *Abdomen* moins densement ponctué en arrière. LUCENS.

aa Les *trois premiers segments de l'abdomen* fortement ou assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueux. *Antennes* assez fortement épaissies. *Prothorax* non ou à peine sinué sur les côtés de sa base. *Abdomen* très-finement et uniformément chagriné.

b *Antennes* obscures, à troisième article sub épaissiversson sommet : le *dernier* ovalaire, à peine plus long que les deux précédents réunis. *Prothorax* sans impression basilaire. *Corps* d'un roux testacé. FORMOSA TESTACEA.

bb *Antennes* rousses, à troisième article non ou à peine épaissi vers son sommet : le *dernier* ovalaire-oblong ou suballongé, beaucoup plus long que les deux précédents réunis. *Prothorax* subimpressionné vers sa base. *Corps* d'un roux testacé assez clair. ALTERNANS.

(1) Nous n'adoptons que comme sous-genre le genre *Mycetodrepa* de Thomson, qui lui assigne pour caractères : l'abdomen non sétosellé vers son extrémité, à trois premiers segments fortement impressionnés en travers à leur base, caractères que nous avons reconnus comme inconstants ou peu distincts, dans la même espèce (*alternans*).

14. Oxypoda (Myccetodrepa) lucens, Mulsant et Rey.

Allongée, à peine fusiforme, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête, le postpectus et la base des segments de l'abdomen rembrunis, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes fortement épaissies, à troisième article moins long que le deuxième, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, distinctement sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs à peine obtus, obsolètement fovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, évidemment plus longues que le prothorax, peu convexes, finement et densement pointillées. Abdomen faiblement atténué et légèrement sétosellé en arrière, un peu moins densement pointillé vers son extrémité. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci suboblongs.

Oxypoda lucens, Mulsant et Rey, Op. Ent. II, 56, 3 (1853). — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 435, 15. — Kraatz, Ins. Deut. II, 178, 26.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, à peine fusiforme, peu convexe, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen rembrunis; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax ; finement pubescente, finement et densement pointillée ; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe sur son milieu, subdéprimé et subangulé au devant de l'épistome. *Celui-ci* en forme de faîte, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; fortement épaissies dès le quatrième article ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées ; d'un roux brunâtre, avec le premier article plus clair ou subtestacé : celui-ci

suballongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment moins long que le deuxième, subépaissi à son sommet où il est aussi large que le suivant : le quatrième un peu plus étroit que le cinquième, en carré fortement transverse : les cinquième à dixième fortement et presque également épaissis, subcontigus, très-fortement transverses, formant ensemble comme une longue massue subcylindrique : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, environ une fois et un quart aussi large que long; un peu rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; subarrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et distinctement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont à peine obtus, mais non émoussés, et qui débordent à peine le calus huméral; peu convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une petite fossette obsolète et subgéminée; très-finement et assez densement pubescent; finement et densement pointillé ; entièrement d'un roux testacé assez brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse ; évidemment plus longues que le prothorax; presque parallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; peu convexes sur leur disque; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant en outre, chacune à leur base, une impression intra-humérale affaiblie; très-finement et assez densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur ses côtés et faiblement atténué vers son extrémité dès le milieu de ceux-ci ; subconvexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière; très-finement et assez densement pubescent et en outre légèrement sétosellé dans sa partie postérieure; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, avec la ponctuation graduellement moins serrée vers l'extrémité ;

d'un roux subtestacé assez brillant, avec la base des premiers segments un peu rembrunie et celle des quatrième et cinquième plus visiblement. Les *trois premiers* sensiblement et subégalement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux assez brillant, avec le postpectus et les arceaux intermédiaires du ventre plus ou moins rembrunis. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à peine sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau à peine plus long que le précédent : le sixième médiocrement saillant, arrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez clair et assez brillant. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci à peine oblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée à la Grande-Chartreuse.

Obs. Il est inutile d'insister sur cette espèce. L'épaisseur et la structure de ses antennes ne permettent de la confondre avec aucune autre de ses congénères à couleur d'un roux testacé. La ponctuation du prothorax et des élytres est plus fine que dans l'*Oxypoda bicolor ;* celui-là, un peu moins court, est plus distinctement sinué sur les côtés de sa base, avec la fossette basilaire plus effacée ; celles-ci sont évidemment plus prolongées ; l'abdomen est moins densement pointillé vers son extrémité, et ses trois premiers segments sont plus sensiblement sillonnés en travers à leur base, etc.

15. **Oxypoda (Mycetodrepa) formosa**, Kraatz.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête, le postpectus et une

large ceinture abdominale noirs, les antennes obscures, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses, le dernier ovalaire. Prothorax transverse, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, à peine ou non sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs obtus, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subatténué et légèrement sétosellé en arrière, très-finement et uniformément pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* fortement arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* sinué sur les côtés de son bord apical et sensiblement prolongé en angle dans le milieu de celui-ci.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* non prolongé et subarrondi à son bord apical.

Oxypoda formosa, KRAATZ, Ins. Deut. II, 176, 23.

Var. *a*. *Écusson* et *élytres* plus ou moins rembrunis.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subfusiforme, peu convexe, d'un roux testacé parfois assez foncé, avec la tête et une large ceinture abdominale noires; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix, parfois roussâtre et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez allongé, finement cilié, le dernier assez long.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement épaissies; très-finement duveteuses et, en outre, distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec les deux

premiers articles testacés ou d'un roux testacé : le premier allongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, aussi long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court mais non plus grêle que le deuxième : le quatrième plus étroit que les suivants, sensiblement transverse : les cinquième à dixième assez fortement et presque subégalement épaissis, subcontigus, formant ensemble comme une longue massue subcylindrique : le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés; à peine moins large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu et non ou à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis; peu ou légèrement convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent; finement et densement pointillé ; entièrement d'un roux testacé assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux un peu obscur.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; peu convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine plus forte que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez brillant, avec la région scutellaire ordinairement un peu rembrunie, et parfois aussi les côtés, surtout près des angles postérieurs. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, évidemment un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement subatténué vers son extrémité, avec l'intervalle compris entre les rebords latéraux restant subparallèle ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et très-densement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques soies obscures et redressées, assez longues et peu nombreuses; très-finement,

très-densement et uniformément pointillé ; d'un roux testacé peu brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième noirâtres. Les *trois premiers* assez fortement et subégalement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons un peu rugueux : les deuxième et troisième subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet : *celui de l'armure* enfoui.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement pointillé ; d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et la base du quatrième arceau ventral noirâtres. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence moins fine et plus longue que celle du dos de l'abdomen ; très-éparsement sétosellé ; ruguleusement pointillé vers sa base, plus légèrement et un peu moins densement vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures à peine plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, un peu plus long que le suivant ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long ou à peine aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suboblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les forêts, parmi les mousses infectées de substances cryptogamiques et parmi les champignons desséchés. Elle est médiocrement commune et elle habite principalement les parties orientales de la France : les Alpes, le Jura, le Beaujolais, les environs de Lyon, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. La taille est à peine moindre, mais un peu plus fusiforme que dans l'*Oxypoda lucens*. Les antennes paraissent à peine moins robustes. La ponctuation générale est plus fine, et celle de l'abdomen est plus uniforme, et les sillons des segments basilaires de ce dernier sont plus forts et moins lisses. En outre, les antennes sont plus obscures, et le prothorax est moins visiblement sinué sur les côtés de sa base, nullement impressionné

au devant de l'écusson, moins large en arrière, où il est à peine aussi large que les élytres, etc.

Quelquefois (variété *a*) l'écusson et les élytres sont entièrement enfumés.

On cite parfois, mais avec doute, comme trouvée en France, l'espèce suivante, que nous n'avons pas vue :

16. Oxypoda (Mycetodrepa) testacea, Erichson.

Allongée, d'un roux testacé, revêtue d'une fine pubescence soyeuse; prothorax court, légèrement convexe ; abdomen assez distinctement ponctué, à segments intermédiaires rembrunis à leur base.

Oxypoda testacea, Erichson, Col. March. I, 347, 8 ; — Gen. et Spec. Staph. 147, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 175, 20.

Long., 1 1/2 l.

Corps sublinéaire, d'un roux testacé clair, revêtu d'un duvet fin, gris et soyeux.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax, assez épaisses, à deuxième article un peu plus grand que le troisième, les quatrième à dixième courts, fortement transverses, les pénultièmes plus de deux fois plus larges que longs, le dernier assez grand, subglobuleux, obtus au bout.

Tête très-finement ponctuée.

Prothorax de la largeur des élytres, à peine d'une moitié plus court que large, rétréci en avant, subtronqué à sa base, légèrement arrondi sur les côtés, tronqué au sommet ; à angles antérieurs obtus, infléchis, les postérieurs presque droits ; transversalement convexe, très-finement ponctué.

Élytres à peine plus longues que le prothorax, très-densement et assez finement ponctuées.

Abdomen allongé, parallèle, subrétréci en arrière, très-densement et assez finement ponctué, d'un roux testacé obscur, avec les segments intermédiaires noirâtres à leur base et l'extrémité plus pâle.

Patrie. Allemagne septentrionale, douteuse en la France du Nord.

Obs. Cette espèce paraîtrait plus linéaire et plus claire en couleur que les *formosa* et *alternans*.

17. Oxypoda (Mycetodrepa) alternans, Gravenhorst.

Allongée, fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un roux testacé clair et un peu brillant, avec la tête, le postpectus et une large ceinture abdominale noirâtres, la région scutellaire et celle des angles postéro-externes des élytres rembrunies. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les sixième à dixième fortement transverses, le dernier suballongé. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine aussi large en arrière que les élytres, à peine sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs obtus, subimpressionné au devant de l'écusson, finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subatténué et légèrement sétosellé en arrière, finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* sinué sur les côtés de son bord apical et distinctement prolongé en angle dans le milieu de celui-ci.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément et non prolongé à son bord apical, parfois même subsinué dans le milieu de celui-ci.

Aleochara alternans, Gravenhorst, Micr. 85, 26; — Mon. 163, 38. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 419, 41.
Oxypoda alternans, Mannerheim, Brach. 78, 8. — Erichson, Col. March. I, 345, 5; — Gen. et Spec. Staph. 145, 7. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 320, 6. — Redtenbacher, Faun. Austr. 666, 15.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 432, 6. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855; 195, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 177, 25.
Mycetodrepa alternans, *Thomson*, Skand, col. III, 28, 1861.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, fusiforme, peu convexe, d'un roux testacé clair et un peu brillant, avec la tête et une ceinture abdominale noirâtres; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente,

finement et assez densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe, parfois obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* assez convexe, lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, éparsement et longuement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* médiocrement allongé, distinctement cilié, le dernier assez long.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux un peu brunâtre, avec la base plus claire ou testacée; à premier article allongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, aussi long que le premier : le troisième suballongé, évidemment un peu moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième sensiblement, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier beaucoup plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong (♀) ou suballongé (♂), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus d'une fois et un tiers aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et subarrondis; légèrement arqué sur les côtés; à peine aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée dans son milieu et à peine sinuée ou obliquement coupée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis; peu convexe sur son disque; offrant, au devant de l'écusson, une légère impression transversale ou subarrondie, parfois prolongée sur le dos en forme de large dépression longitudinale; finement et densement pubescent; finement et densement pointillé; entièrement d'un roux testacé clair et un peu brillant.

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux testacé un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez régulier, plus d'une fois aussi longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés; déprimées sur le disque et en outre subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à

peine ruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax; d'un roux testacé clair et un peu brillant, avec la région scutellaire étroitement et celle des angles postéro-externes largement rembrunies. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, évidemment un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; graduellement subatténué vers son extrémité, avec l'intervalle compris entre les rebords latéraux subparallèle (1); subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et très-densement pubescent; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, dans sa partie postérieure, quelques soies obscures, assez longues, plus ou moins redressées et peu nombreuses; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné; d'un roux testacé clair et peu brillant, avec le quatrième segment et la base des troisième et cinquième plus ou moins rembrunis. Les *trois premiers* fortement et subégalement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueux : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi au sommet : *celui de l'armure* enfoui, sétosellé-fasciculé à son extrémité.

Dessous du corps finement et densement pubescent; finement et densement pointillé; d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et la base du quatrième arceau ventral rembrunis. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, assez longuement pubescent, plus densement pointillé que la poitrine; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé clair, avec les hanches postérieures à peine plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, à peine plus long que le suivant; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les

(1) Ce qui veut dire que le rétrécissement n'a lieu qu'aux dépens des rebords latéraux, qui, d'épais à leur base, deviennent très-étroits ou tranchants en arrière.

tibias, à premier article allongé, aussi long ou à peine aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France, principalement en été et en automne. Elle vit dans les champignons et autres matières végétales en décomposition.

Obs. La longueur et la coloration des élytres distinguent aisément cette espèce de toutes ses voisines.

Elle diffère de l'*Oxypoda formosa* par sa taille un peu plus forte, par sa forme un peu moins étroite et plus fusiforme, par sa teinte un peu plus pâle et un peu moins brillante. Les antennes sont un peu moins obscures, à troisième article un peu plus allongé et moins épais relativement au deuxième, et le dernier plus développé. Le prothorax, un peu plus court, est presque toujours subimpressionné vers sa base ; les élytres sont plus longues, et l'abdomen est un peu plus finement chagriné, à peine plus sensiblement atténué en arrière, etc.

Peut-être doit-on regarder comme synonymes de cette espèce les *cingulata* et *concinna* de Stephens (*Ill. Brit.*, V, 126 et 141) ?

SOUS-GENRE *BAEOGLENA*, Thomson.

Thomson, Skand. Col. IX, 248 ; 1867.

Étymologie : βαιὸς, petite ; γλήνη, prunelle.

Obs. Antennes sensiblement ou assez fortement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième ; pénultième article des palpes maxillaire allongé ou très-allongé, le dernier court, moins long que la moitié du précédent ; corps plus ou moins fusiforme : tels sont les caractères principaux de ce sous-genre.

Il se réduit à un petit nombre d'espèces, dont voici l'analyse :

a *Élytres* évidemment un peu plus longues que le prothorax. *Antennes* médiocrement épaissies. *Corps* peu brillant, d'un testacé obscur. EXOLETA LONGULA.

aa *Élytres* à peine plus longues que le prothorax. *Antennes* assez fortement épaissies. *Corps* brillant ou assez brillant.

b *Abdomen* assez fortement atténué et fortement sétosellé en arrière, à *cinquième segment* deux fois aussi long que le précédent. Le *troisième article des antennes* un peu moins long et un peu plus grêle que le deuxième. PRAECOX.

bb *Abdomen* légèrement atténué et légèrement sétosellé en arrière, à *cinquième segment* d'un tiers plus long que le précédent. Le *troisième article des antennes* évidemment moins long et aussi épais que le deuxième. BICOLOR.

18. Oxypoda (Baeoglena) exoleta. ERICHSON.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un testacé obscur et peu brillant, avec la tête, les segments intermédiaires de l'abdomen et le postpectus rembrunis, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième sensiblement ou assez fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus mais non arrondis, fovéolé à sa base, finement, densement et rugueusement pointillé. Elytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, densement et ruguleusement pointillées. Abdomen subatténué et distinctement sétosellé en arrière, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci suboblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Oxypoda exoleta, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 149, 16. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 667, 18. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 179, 27.

Variété *a*. *Corps* d'un roux testacé pâle, avec la tête et le quatrième segment abdominal plus foncés.

Oxypoda subflava, HEER, Faun. Col. Helv. I, 589, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 437, 20.
Oxypoda riparia, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 199, 16 (1855); — Skand. Col. III, 20, 6 (1861).

Long., $0^m,0026$ (1 1/5 l.); — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un roux brunâtre ou d'un

testacé obscur et peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* très-allongé, légèrement épaissi, finement cilié : le dernier très-court.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; médiocrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux sombre, avec la base testacée ; à premier article suballongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court mais à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième subtransverse : le cinquième presque carré, un peu moins court que ceux entre lesquels il se trouve : le sixième sensiblement, les septième à dixième assez fortement transverses ; le dernier égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un quart aussi large que long ; subcomprimé et plus ou moins rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; subarrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et parfois à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère fossette ou impression transversale, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon très-obsolète ; très-finement et densement pubescent ; finement, densement et ruguleusement pointillé ; entièrement d'un roux ou d'un testacé brunâtre et peu brillant.

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle

postéro-externe, avec le sutural presque droit; peu convexes sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densement pubescentes; finement, densement et ruguleusement pointillées, avec la ponctuation non ou à peine plus forte que celle du prothorax; d'un roux brunâtre ou d'un testacé obscur et peu brillant, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci; légèrement et graduellement atténué en arrière; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement duveteux; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, de longues soies obscures et plus ou moins redressées; très-finement chagriné; d'un testacé obscur et peu brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième plus ou moins rembrunis. Les *trois premiers* graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième non ou à peine échancrés à leur bord postérieur: le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et bien tranchée : le sixième plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent; très-finement et très-densement pointillé; d'un roux obscur et peu brillant, avec le médipectus testacé, le pospectus noir et la base des deuxième à quatrième arceaux du ventre plus ou moins rembrunis. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau à peine plus grand que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement, légèrement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches non ou à peine moins claires. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong, un peu plus long que le deuxième; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci suboblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre sous les écorces, parmi les vieux fagots,

sous les feuilles mortes, au printemps et à l'automne, dans diverses parties de la France : la Normandie, les environs de Lyon, la Provence, etc. Elle est plus commune dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle diffère de l'*Oxypoda induta* par sa couleur moins obscure, par sa taille un peu moindre et un peu plus étroite. Les antennes sont un peu plus courtes ; le prothorax est moins régulièrement canaliculé sur sa ligne médiane ; les élytres sont un peu moins longues et leur ponctuation, ainsi que celle du prothorax, est moins fine et plus rugueuse ; l'abdomen est un peu moins atténué en arrière, etc.

Elle se distingue des espèces précédentes par ses antennes plus fortement épaissies, par le pénultième article des palpes maxillaires plus allongé et le dernier plus court, etc.

La variété *a* est remarquable non-seulement par sa couleur plus pâle, mais encore par sa taille un peu moindre et sa forme un peu plus étroite. En outre, les antennes paraissent un peu plus courtes, avec leurs pénultièmes articles un peu plus fortement transverses ; les angles postérieurs du prothorax sont un peu plus obtus ; les élytres sont plus déprimées, etc. Peut-être serait-ce là une espèce distincte (*Oxypoda subflava*, Heer). Elle a été capturée dans les environs de Lyon, sous les écorces du chêne.

L'*Oxypoda longula* Brisout nous paraît être une variété obscure de l'*exoleta*. Dans le doute, nous allons en traduire la phrase diagnostique :

19. Oxypoda (Baeoglena) longula, Brisout.

Allongée, d'un noir brun, assez brillante, à pubescence grise ; base des antennes et pieds testacés ; prothorax obsolètement canaliculé, à côtés d'un brun ferrugineux ; élytres de la longueur du prothorax, finement et rugu-leusement ponctuées, avec les épaules et le sommet ferrugineux.

Oxypoda longula, Brisout, Cat. Grenier, 1863 ; 22, 30.

Long., environ 2 millim.

Patrie. Collioure.

Obs. Cette espèce se rapproche de l'*exoleta*, mais s'en éloigne par sa coloration plus obscure, ses antennes plus grêles, à pénultièmes articles

moins transverses, son corselet un peu plus long et sa ponctuation plus rugueuse. Elle se distingue de la *neglecta* Brisout (*induta* Mulsant et Rey) par sa forme plus étroite, moins dilatée au milieu, ses antennes plus grêles, ses élytres plus courtes, son abdomen moins subtilement ponctué, la surface de son corps plus brillante et les angles postérieurs du corselet moins accusés.

20. Oxypoda (Baeoglena) praecox, Erichson.

Allongée, fusiforme, assez convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant avec la bouche, la base des antennes et les pieds plus clairs, et les segments intermédiaires de l'abdomen un peu rembrunis à leur base. Tête finement et densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, convexe, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs assez marqués et un peu obtus; finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, densement et ruguleusement pointillées. Abdomen assez fortement atténué et distinctement sétosellé en arrière, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les deux suivants réunis, ceux-ci suboblongs.

Oxypoda praecox, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 148, 15. — Redtenbacher, Faun. Austr. 667, 19. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 436, 18. — Kraatz, Ins. Deut. II, 176, 22.
Baeoglena praecox, Thomson, Skand. Col. IX, 249, 1 (1867).

Long., 0m,0027 (3/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, fusiforme, assez convexe, d'un roux testacé assez brillant, recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, courte couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, un peu oblongue, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un roux testacé assez brillant. *Front* assez large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, à peine pointillé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* allongé, sensiblement épaissi, finement cilié : le dernier très-court.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; rousses, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs : le premier suballongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, subégal au premier : le troisième oblong, un peu plus court et un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième à peine, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier assez épais, au moins aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; fortement rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, très-obtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou même à peine plus large en arrière que les élytres ; presque en ligne droite à sa base ou avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont assez marqués, un peu obtus mais non arrondis et qui paraissent parfois à peine recourbés en arrière ; assez convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un roux testacé assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; peu convexes sur leur disque ; très-finement et densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse, à peine plus forte et à peine plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement et assez fortement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et très-densement pubescent ou comme duveteux ; offrant en outre sur le dos et sur les côtés, surtout dans sa partie postérieure, des soies obscures bien apparentes, assez longues, assez raides et semiredressées ; très-finement et uniformément chagriné ; d'un

roux testacé peu brillant, avec les troisième à cinquième segments légèrement rembrunis à leur base. Le *premier* faiblement, le *deuxième* à peine, le *troisième* non visiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième deux fois aussi long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : les trois ou quatre premiers à peine échancrés à leur bord postérieur : le sixième étroit, médiocrement saillant, arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, cilié-sétosellé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux testacé un peu brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau un peu plus long que le précédent : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins prolongé, subangulé (♂) ou arrondi (♀) et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre, assez rarement, dans les mousses, au pied des arbres, dans les localités subalpines : le mont Pilat, le Dauphiné, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. Elle diffère de l'*Oxypoda exoleta* par ses antennes plus courtes et plus épaisses ; par son prothorax plus convexe, plus droit à sa base, avec les angles postérieurs à peine recourbés en arrière ; par ses élytres un peu plus courtes, et par son abdomen plus fortement atténué vers son extrémité. La couleur générale est moins obscure et moins mate, etc.

Nous allons décrire sommairement une espèce bien voisine, non encore signalée en France :

Oxypoda (Baeoglena) flava. Kraatz.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un testacé un peu brillant, avec les segments intermédiaires de l'abdomen à peine rembrunis à leur base. Tête très-finement et densement

pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, légèrement convexe, fortement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs assez marqués, très-finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen assez fortement atténué et distinctement sétosellé en arrière, très-finement chagriné.

Oxypoda flava, Kraatz, Ins. Deut. II, 175, 21.

Long., $0^m,0027$ (3/4 l.) ; — larg., $0^m,0004$ (3/4 l.).

Patrie. L'Autriche ; très-rare.

Obs. Cette espèce est très-voisine de l'*Oxypoda praecox*. Elle est à peine plus étroite, moins convexe et d'une couleur encore un peu plus pâle. La ponctuation du prothorax et des élytres est plus fine et plus serrée, et ces dernières sont moins sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, etc.

On lui donne parfois pour synonyme l'*Oxypoda soror* de Thomson (*Ofv. Vet. Ac. Förh.* 1855, 198, 14). Mais la description de celle-ci est loin de cadrer avec celle de la *flava* de Kraatz. D'ailleurs, à cause de la brièveté des élytres et de l'absence de soies bien distinctes vers l'extrémité de l'abdomen, l'auteur suédois a plus tard colloqué son *Oxypoda soror* dans son genre *Bessopora* (*Skand. Col.* III, 24, 1, 1861); mais nous croyons qu'on en doit exclure la synonymie de *flava* Kraatz, celle-ci ayant les élytres non plus courtes que le prothorax, et offrant des soies bien apparentes vers le sommet de l'abdomen.

22. **Oxypoda (Baeoglena) bicolor**, Mulsant et Rey.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen d'un noir de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et assez densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax

transverse, médiocrement atténué en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus mais non arrondis, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen subatténué et distinctement sétosellé en arrière, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Oxypoda bicolor, MULSANT et REY, Op. Ent. II, 55, 2 (1853). — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 435, 14. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 172, 17.

Variété *a*. *Tête* d'un roux testacé. *Poitrine* obscure.

Long., $0^{m},0034$ (1 l. 1/2) ; — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête et le milieu de l'abdomen rembrunis ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et assez densement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé avant son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. Le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus foncé, allongé, subépaissi, finement cilié, le dernier assez court.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux un peu brunâtre avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou testacés ; le premier assez allongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus : le quatrième un peu plus étroit que le suivant, sensiblement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier épais, à peine égal aux deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long, médiocrement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; légèrement ou même sensiblement arqué sur les côtés, surtout dans sa partie antérieure; aussi large en arrière que les élytres; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis; légèrement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une légère fossette ou impression transversale, plus ou moins affaiblie; très-finement et assez densement pubescent; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation moins fine en arrière et surtout sur l'impression basilaire; entièrement d'un roux testacé brillant, parfois assez sombre.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux brillant et assez foncé.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; un peu ou à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit, parfois subémoussé; peu ou faiblement convexes sur leur disque, distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes; finement et densement pointillées avec la ponctuation ruguleuse, un peu plus forte mais à peine plus serrée que celle du prothorax; d'un roux testacé brillant et parfois assez sombre, avec l'impression postscutellaire étroitement rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés mais graduellement subatténué en arrière dès le milieu de ceux-ci; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement et densement pubescent; offrant en outre sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, quelques soies obscures, assez longues et plus ou moins redressées; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation un peu moins serrée sur l'extrémité du cinquième segment et sur le sixième; d'un roux obscur, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième plus ou moins rembrunis, et le sommet d'un roux testacé. *Les trois premiers segments* faiblement sillonnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine mem-

brane pâle : le sixième assez étroit, médiocrement saillant, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure peu distinct, sétosellé.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux de poix brillant, avec les arceaux intermédiaires du ventre rembrunis. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés d'un testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, subégal aux deux suivants réunis ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci assez courts ou à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. On prend cette espèce en battant les lichens des vieux sapins, au mont Dore, au mont Pilat, à la Grande-Chartreuse. Elle est assez rare.

Obs. Elle diffère de l'*Oxypoda praecox* par sa taille un peu plus forte, sa couleur un peu plus foncée et sa forme un peu plus linéaire. Les antennes sont un peu plus robustes, avec leur troisième article un peu plus court et les sixième à dixième plus fortement transverses. Le prothorax est moins convexe, moins rétréci en avant, plus arrondi à sa base. L'abdomen est moins fortement atténué et moins sétosellé en arrière, etc.

La variété *a*, à couleur d'un rouge assez clair, à tête non rembrunie, à forme plus déprimée et à postpectus obscur, pourrait bien être une autre espèce. Nous n'en avons vu qu'un exemplaire mutilé.

Près de l'*Oxypoda bicolor* viendraient les deux espèces suivantes :

Oxypoda (Baeoglena) fusina, Mulsant et Rey.

Suballongée, fusiforme, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un roux de poix assez brillant, avec la tête noire, le disque du prothorax enfumé, l'abdomen obscur, ses intersections et son extrémité

rousses, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête légèrement et densement pointillée. Antennes à troisième article moins long que le deuxième, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs subobtus, mais à peine arrondis, finement et densement pointillé. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen fortement atténué en arrière, distinctement sétosellé, finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs très-allongé, subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Long., 0^{m},0030 (1 l. 1/3) ; — larg., 0^{m},0007 (1/3 l.).

Patrie. Porto-Vecchio et Vizzavona, en Corse (collection Revélière).

Obs. Cette espèce ressemble à l'*O attenuata*. Mais elle est un peu moins allongée et plus fusiforme. Les antennes sont un peu plus obscures et un peu plus épaissies, avec leurs pénultièmes articles un peu plus courts. Le prothorax est plus fortement transverse et surtout plus atténué en avant. Les élytres sont moins longues. L'abdomen est plus densement et plus uniformément pointillé, avec son extrémité et ses intersections toujours rousses, etc.

Elle varie pour la couleur, surtout du prothorax, qui est quelquefois entièrement roux. Les élytres sont rarement un peu enfumées sur leur disque.

Dans cette espèce, les soies de l'abdomen sont assez raides.

Elle est plus grande et moins convexe, avec la tête plus noire, que l'*O. praecox*, à laquelle elle ressemble peu, quoique rentrant dans le même sous-genre.

Oxypoda (Baeoglena) breviuscula, Mulsant et Rey.

Peu allongée, fusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux acajou assez brillant, avec la tête noire, l'abdomen obscur et son extrémité roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article sensiblement moins long que le deuxième, les sixième à

dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus et subarrondis, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, très-densement et subrugueusement pointillées. Abdomen fortement atténué en arrière, distinctement sétosellé, finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs très-allongé, subégal à tous les suivants réunis, les deuxième à quatrième suboblongs.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.)

Patrie. Ospedale en Corse, sous les mousses (collection Revélière).

Obs. Cette espèce se distingue de ses voisines par sa forme plus ramassée. Elle est moindre que la *Fusina;* le prothorax n'est point rembruni sur son disque, et les intersections abdominales sont à peine roussâtres. Les antennes sont un peu plus courtes, à pénultièmes articles un peu plus fortement transverses. Le prothorax est plus court, plus convexe, encore plus rétréci en avant. Les élytres sont un peu plus longues, plus déprimées, plus fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. L'abdomen est plus fortement atténué en arrière ; il est surtout plus densement et plus finement pointillé ou comme finement et uniformément chagriné, etc.

Elle est plus finement pointillée que l'*O. bicolor*, et, surtout, l'abdomen est plus fortement atténué en arrière.

Dans ces deux espèces, le pénultième article des palpes maxillaires est allongé, comme dans les autres du sous-genre *Baeoglena.*

SOUS-GENRE *PODOXYA*, Mulsant et Rey (1)

Étymologie : anagramme d'Oxypoda.

Obs. Dans ce sous-genre, les antennes sont légèrement épaissies et leur troisième article est moins long que le deuxième. Le pénultième article des palpes maxillaires est médiocrement allongé. Les élytres sont généralement

(1) Ce sous-genre ne diffère des *Baeoglena* que par ses antennes moins fortement épaissies et par ses palpes maxillaires moins développés, à pénultième article moins allongé, et le dernier moins court.

plus longues que le prothorax. Le corps est plus ou moins fusiforme, etc.

Il renferme un certain nombre d'espèces, dont voici le tableau :

a *Corps* plus ou moins obscur.
b *Élytres* sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Abdomen* très-densement et uniformément pointillé. *Corps* peu brillant.
c Le *cinquième article des antennes* plus grand que ceux entre lesquels il se trouve. Le *premier article des tarses postérieurs* plus long que les deux suivants réunis.
d *Angles postérieurs du prothorax* très-obtus, largement arrondis. *Antennes* très-légèrement épaissies, brunâtres. LENTULA.
dd *Angles postérieurs du prothorax* assez marqués, un peu obtus, à peine arrondis. *Antennes* légèrement épaissies.
e Les *sixième à dixième articles des antennes* médiocrement transverses ; le *dernier* non plus épais que les précédents. *Prothorax* obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. INDUTA.
ee Les *sixième à dixième articles des antennes* fortement transverses ; le *dernier* plus épais que les précédents. *Prothorax* simplement et obsolètement fovéolé vers sa base. UMBRATA.
cc Le *cinquième article des antennes* non plus grand que ceux entre lesquels il se trouve ; le *dernier* un peu plus épais que le précédent.
f *Corps* d'un noir peu brillant. Les *sixième à dixième articles des antennes* fortement transverses. Le *dernier article des tarses postérieurs* subégal aux deux suivants réunis. SERICEA.
ff *Corps* d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre. Les *huitième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses. Le *premier article des tarses postérieurs* un peu plus long que les deux suivants réunis. SUBNITIDA.
bb *Elytres* à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Abdomen* presque lisse en arrière. *Corps* assez brillant, en majeure partie noir. *Taille* petite. EXIGUA. ULIGINOSA.
aa *Corps* en majeure partie, ou au moins le *prothorax* et les *élytres*, d'un roux de poix ou d'un roux testacé.
g *Prothorax* plus finement ponctué que les élytres, non ou à peine sinué sur les côtés de sa base.
h *Abdomen* fortement atténué et éparsement ponctué en arrière. *Prothorax* et *élytres* d'un roux de poix. *Corps* brillant. ATTENUATA.
hh *Abdomen* modérément atténué, très-densement et uniformément pointillé.
i Les *sixième à dixième articles des antennes* légèrement transverses. Le *cinquième segment abdominal* un peu plus long que le quatrième. *Prothorax* et *élytres* d'un rouge brun. *Taille* assez petite. PERPLEXA.

ii Les *sixième à dixième articles des antennes* fortement ou assez fortement transverses. *Prothorax* et *élytres* d'un roux obscur. *Taille* très-petite.

k *Abdomen* très-densement et uniformément pointillé. *Élytres* sensiblement sinuées vers leur angle postéro-externe.

l *Antennes* à peine épaissies, d'un roux testacé, avec les *sixième à dixième articles* assez fortement transverses. Le *cinquième segment abdominal* une fois et un tiers aussi long que le précédent. *Corps* peu brillant. CASTANEA.

ll *Antennes* visiblement épaissies, d'un roux obscur, avec la base testacée et les *sixième à dixième articles* fortement transverses. Le *cinquième segment abdominal* au moins une fois et demie aussi long que le précédent. *Corps* assez brillant. RIPARIA

kk *Abdomen* éparsement ponctué et brillant en arrière, à *cinquième segment* deux fois aussi long que le précédent. *Élytres* à peine sinuées vers leur angle postéro-externe. PARVULA.

gg *Prothorax* rugueusement et aussi fortement ponctué que les élytres, distinctement sinué sur les côtés de sa base. *Abdomen* faiblement atténué en arrière. RUFULA.

Nous ferons marcher en tête du sous-genre *Podoxya* l'espèce suivante étrangère à la France :

Oxypoda (Podoxya) lugubris. Kraatz.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres obscures, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux foncé, la base de celles-là, les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et densement pointillée. Antennes assez allongées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, les quatrième à dixième oblongs. Prothorax médiocrement transverse, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, légèrement impressionné vers sa base et obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées ou peu convexes, finement, très-densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, sétosellé vers son sommet, finement chagriné. Premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis.

Oxypoda lugubris, Kraatz, Ins. Deut. II, 166, 7.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.):

Patrie. La Silésie.

Obs. Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Kraatz, se rapporte un peu, pour la forme, à la *Disochara longiuscula;* mais les antennes sont un peu moins longues, un peu moins robustes, avec les quatrième à dixième articles plus oblongs, et le troisième évidemment un peu plus court que le deuxième. La pointe mésosternale est plus prolongée et les hanches intermédiaires ne sont pas contiguës, quoique très-rapprochées.

Par la structure du troisième article des antennes, elle tient des espèces suivantes, et par celle des pénultièmes articles, elle se rapprocherait plutôt des premières espèces (*ruficornis* et *longipes*). Elle est donc comme intermédiaire entre les sections A et AA.

23. Oxypoda (Podoxya) lentula, Erichson.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et très-densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête finement et densement pointillée. Antennes très-légèrement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, à peine rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus et largement arrondis, fovéolé à sa base, obsolètement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Elytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, très-finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subatténué et assez fortement sétosellé vers son extrémité, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs à peine égal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* subangulé à son sommet. Le *dernier article des antennes* allongé, à peine plus long que les deux précédents réunis, obscurément biarticulé.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son sommet. Le *dernier article des antennes* oblong, à peine aussi long que les deux précédents réunis, presque simple.

Oxypoda lentula, Erichson, Col. March. I, 349, 13; — Gen. et Spec. Staph. 150, 20. — Redtenbacher, Faun. Austr. 665, 10. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 437, 22. — Kraatz, Ins. Deut. II, 168, 11.

Long., 0m,0026 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, courte, couchée et très-serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; très-légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux de poix plus ou moins obscur; à premier article suballongé, subépaissi en massue subelliptique: les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième un peu moins long que le deuxième: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu ou non contigus : le quatrième à peine, les cinquième à dixième légèrement transverses : le dernier épais, plus ou moins allongé, obtusément acuminé au sommet, parfois obscurément biarticulé.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; à peine rétréci en avant; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et largement arrondis ; médiocrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu, mais à peine ou non sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont très-obtus et fortement arrondis; légèrement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une fossette transversale peu prononcée, et souvent sur sa ligne médiane un sillon canaliculé très-obsolète ; très-finement et très-densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir peu brillant.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, noir.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; peu convexes sur leur disque ; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse ; entièrement d'un noir un peu brunâtre et peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; légèrement arqué sur les côtés et puis faiblement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement duveteux, avec des cils plus longs vers le sommet des premiers segments ; offrant, en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, de longues soies obscures et plus ou moins redressées ; très-finement et très-densement pointillé et comme très-finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec le sommet parfois moins foncé. Les *trois premiers segments* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez étroit, assez saillant, moins densement ponctué que les précédents, subarrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir peu brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales souvent couleur de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, plus densement et plus finement pointillé que la poitrine, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, arrondi ou subangulé à son sommet, finement cilié à celui-ci.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux de poix ou d'un testacé obscur peu brillant, avec les tibias et les tarses souvent plus clairs. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, à premier

article allongé, à peine aussi long que les trois suivants réunis ; ceux-ci oblongs, graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce se prend parmi les mousses humides. Nous l'avons reçue des environs de Paris, de M. Charles Brisout de Barneville.

OBS. Elle ressemble un peu à une *Homalota*, mais ses tarses antérieurs et postérieurs sont ceux d'une *Oxypoda*. Avec la couleur de l'*Oxypoda induta*, sa taille est moindre et proportionnellement moins allongée ; les antennes paraissent un peu plus courtes, surtout plus grêles, etc.

Nous ne pouvons admettre qu'on rapporte la *Pycnaraea curticollis* de Thomson (*Skand. Col.* III, 29, 1, 1861) à l'*Oxypoda lentula* d'Erichson. La taille de la première de ces espèces (1 l. 2/3) et cette phrase : *Abdomen... segmentis 2-4 fortiter basi impressis*, nous forcent à écarter cette synonymie, que Thomson lui-même n'indique qu'avec doute (*forte*). Plus tard, il a cru reconnaître (*Skand. Col.* IX, 251, 1, 1867) que sa *Pycnaraea curticollis* répondait à l'*Oxypoda cunctans* d'Erichson, dont Kraatz a fait son genre *Hygropora ;* mais ce doit être à tort, car il donne à sa *curticollis* une ligne et deux tiers de longueur, tandis que la *cunctans* a une ligne et un tiers à peine.

24. **Oxypoda (Podoxya) induta**, MULSANT et REY.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et très-densement pubescente, obscure, peu brillante, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et ruguleusement pointillée. Antennes à troisième article moins long que le deuxième, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax transverse, subcomprimé et assez fortement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs subobtus mais à peine arrondis, subimpressionné à sa base et obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et très-densement pointillé. Elytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et ruguleusement pointillées. Abdomen atténué et éparsement sétosellé en arrière, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que les trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle obtus et arrondi.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son sommet.

Oxypoda induta, Mulsant et Rey, Op. Ent. XII, 105 (1861).
Oxypoda neglecta, Brisout, Cat. Grenier, Mat. Faun. Fr. 19 (1863).

Variété *a*. *Dessus du corps* d'un roux testacé, avec la tête et le quatrième segment de l'abdomen rembrunis.

Long., 0m 0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, obscur et peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et très-serrée.

Tête moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement, densement et ruguleusement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, subponctué et assez longuement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* souvent plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subgraduellement et médiocrement épaissies dès le sommet du troisième article; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec le premier article d'un roux testacé et les deux suivants souvent d'un roux de poix plus ou moins foncé ; le premier suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment moins long que le deuxième, aussi épais à son sommet que le quatrième : les quatrième à dixième subgraduellement plus épais, subcontigus : le quatrième subtransverse, un peu plus court et un peu plus étroit que le suivant : celui-ci presque carré, aussi long ou à peine moins long que large : le sixième un peu plus court, sensiblement transverse : les septième à dixième médiocrement ou assez fortement transverses, le dixième néanmoins paraissant à peine moins court : le dernier à peine aussi long que

les deux précédents réunis, ovalaire ou ovalaire-suboblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un quart aussi large que long; subcomprimé et assez fortement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; aussi large ou presque aussi large que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu, à peine sinnée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont assez marqués mais subobtus, non ou à peine arrondis; légèrement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression transversale très-légère et sur sa ligne médiane un sillon plus ou moins obsolète; très-finement et très-densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé; obscur ou brunâtre, peu brillant, avec les côtés parfois à peine moins foncés.

Écusson finement pubescent; très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Elytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; distinctement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; peu convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et très-densement pubescentes; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse, à peine moins fine mais encore un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un brun plus ou moins obscur et peu brillant, souvent moins foncé que le prothorax, qui est lui-même parfois moins obscur que la tête. *Repli* parfois roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux à trois fois plus prolongé que celles-ci; graduellement et assez sensiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs au sommet des segments; offrant, en outre, sur les côtés et sur le dos, dans sa partie postérieure, quelques soies obscures et redressées, assez longues; très-finement et très-densement pointillé et comme très-finement chagriné; obscur et presque mat, généralement plus foncé que les élytres, avec l'extrémité assez largement d'un roux brunâtre, ainsi que le sommet des deux ou trois premiers segments. Les *trois premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé

que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure plus ou moins enfoui, fortement sétosellé.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et très-densement pointillé, d'un noir peu brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales rousses. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus long : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement et densement pointillés, d'un roux testacé peu brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, à peine aussi long que les deux suivants réunis ; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine aussi long que les trois suivants réunis ; ceux-ci oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce habite sous les détritus végétaux, les feuilles mortes et les débris des vieux fagotiers. Elle n'est pas très-commune : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Beaujolais, le Languedoc, etc.

Obs. Cette espèce ressemble à l'*Oxypoda humidula*. Elle s'en distingue par sa forme plus étroite ; par ses antennes plus épaisses, à pénultièmes articles plus sensiblement transverses ; par son prothorax moins large, moins fortement arrondi sur les côtés, subsillonné sur son milieu, à angles postérieurs moins obtus, non ou à peine arrondis ; par ses élytres un peu moins courtes ; par ses tarses postérieurs moins développés, à articles proportionnellement moins longs, etc.

La forme est plus allongée et la taille un peu plus grande que chez l'*Oxypoda lentula*. Les antennes sont moins grêles et les angles postérieurs du prothorax moins obscurs, etc.

Elle varie pour la coloration. Tantôt les élytres sont d'un rouge brun, tantôt le corps est d'un roux plus ou moins testacé, avec la tête et le quatrième segment abdominal rembrunis.

Le sixième segment abdominal est plus obtusément arrondi chez le ♂

que chez la ♀, et parfois même, chez ce premier sexe, faiblement subsinué dans le milieu de son bord apical.

D'après un exemplaire qui nous a été donné par M. Ch. Brisout lui-même, son *Oxypoda neglecta* est identique à notre *Oxypoda induta.*

25. Oxypoda (Podoxya) umbrata, Gyllenhal.

Suballongée, fusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, les antennes, les élytres, le sommet de l'abdomen et les intersections ventrales d'un brun roussâtre, les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large que les élytres, à angles postérieurs un peu obtus et à peine arrondis, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres sensiblement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, très-finement, très-densement et subrugulcusement pointillées. Abdomen distinctement atténué et sétosellé vers son extrémité, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les trois suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suboblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* obtusément et angulairement prolongé dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi ou obtusément tronqué à son bord apical.

Aleochara umbrata, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 424, 46.
Oxypoda cuniculina, Erichson, Col. March. I, 348, 10; — Gen. et Spec. Staph 149, 17. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 320, 7. — Redtenbacher, Faun. Austr. 666, 12. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 437, 21. — Kraatz, Ins. Deut. II, 169, 12.
Oxypoda familiaris, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. III, 307 (1843).

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir ou d'un brun peu brillant, avec les élytres ordinairement moins foncées; revêtu d'une très-fine pubescence, d'un cendré obscur, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax; très-finement pubescente; finement et densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, parfois roux vers son sommet. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant, éparsement et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les pièces inférieures souvent plus claires. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement, mais distinctement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un brun plus ou moins obscur, avec le premier article parfois à peine plus clair : celui-ci suballongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus : le quatrième presque carré, plus étroit que le suivant : le cinquième légèrement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier plus épais que les pénultièmes, plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément biarticulé(1), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ d'un tiers plus large que long; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont parfois à peine recourbés en arrière, un peu obtus mais à peine arrondis; légèrement ou même assez sensiblement convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une légère fossette ou impression transversale, parfois un peu prolongée sur le dos en forme de sillon très-obsolète; très-finement et densement pubescent; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus fine et un peu plus serrée que celle de la tête; d'un noir peu brillant, avec les côtés souvent moins foncés ou brunâtres.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, évidemment

(1) Il est, à la fois, comprimé ou subétranglé vers son dernier tiers.

plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; peu convexes sur leur disque ; faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus serrée, mais à peine plus forte que celle du prothorax ; d'un brun peu brillant, souvent un peu roussâtre, et toujours moins foncé que le reste du corps. *Epaules* non saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et distinctement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans sa partie postérieure, quelques soies obscures, assez longues et souvent bien distinctes ; très-finement et très-densement pointillé ou comme très-finement chagriné ; d'un noir peu brillant, avec l'extrémité d'un brun roussâtre, ainsi que parfois le bord postérieur des premiers segments. Les *trois premiers* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés en arrière : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez étroit, médiocrement saillant, obtusément arrondi (♀) ou même subsinueusement tronqué (♂) à son sommet : celui de l'armure plus ou moins enfoui, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement pubescent ; finement et très-densement pointillé, d'un brun un peu brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales plus ou moins roussâtres. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue que celle de la poitrine, finement chagriné, à peine sétosellé vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus grand : le sixième médiocrement saillant, finement et brièvement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement et très-densement pointillés, testacés ou d'un roux testacé un peu brillant, avec les hanches postérieures parfois un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier

article évidemment un peu plus long que les trois suivants réunis: ceux-ci oblongs ou suboblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce vit dans les forêts, parmi les feuilles mortes et les vieux fagots, dans différentes parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, la Bourgogne, le Beaujolais, le mont Pilat, la Grande-Chartreuse, la Savoie, etc.

Obs. Elle a un peu la forme de l'*Oxypoda opaca*, avec la même conformation des tarses postérieurs. Mais la taille est beaucoup moindre et les antennes sont plus courtes, avec leur troisième article évidemment un peu moins long que le deuxième, etc.

Elle diffère de l'*Oxypoda induta* par sa forme un peu plus ramassée ; par ses antennes moins sensiblement mais plus graduellement épaissies, avec les sixième à dixième articles plus fortement transverses, et le dernier plus épais. Le prothorax est un peu plus court, moin régulièrement sillonné sur sa ligne médiane, plus distinctement sinué sur les côtés de sa base, sans cependant rendre les angles postérieurs plus marqués. Ceux-ci sont, au contraire, un peu plus obtus, par la raison que les côtés, plus régulièrement arqués, tombent plus obliquement sur la base, au lieu que, chez l'*Ox. induta*, ils paraissent parfois comme à peine subsinués en arrière, ce qui rend les angles postérieurs moins obtus.

Les élytres passent du brun obscur au brun roussâtre. Plus rarement, le prothorax affecte cette dernière couleur; dans tous les cas, il est souvent moins foncé sur les côtés.

Gyllenhal cite Gravenhorst (*Micr.* 90, 32 ; *Mon.* 163, 42). Mais cette synonymie est très-douteuse, et on ne saurait dire si l'*Aleochara umbrata* de ce dernier auteur se rapporte à l'*humidula* de Kraatz ou à l'*umbrata* de Gyllenhal, qui est bien la *cuniculina* d'Erichson.

Peut-être doit-on regarder comme synonyme de cette dernière la *brevicornis* de Stephens (*Ill. Br.* V, 149).

26. Oxypoda (Podoxya) sericea, Heer.

Assez allongée, fusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les intersections ventrales d'un roux brunâtre, la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article moins long que le

deuxième, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus mais non arrondis, obsolètement fovéolé vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et très-densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subrugueusement pointillées. Abdomen distinctement atténué et légèrement sétosellé vers son extrémité, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs égal aux deux suivants réunis, ceux-ci à peine oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle à son sommet.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son sommet.

Oxypoda sericea, HEER, Faun. Col. Helv. I, 321, 10. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 432, 5.

Long., $0^m,0022$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.)

Corps assez allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, très-courte, couchée et serrée.

Tête moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine pointillé, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix souvent un peu roussâtre, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix testacée, avec les *mandibules* rembrunies à leur base, et le *pénultième article des palpes maxillaires* souvent obscurci : celui-ci finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec le premier article parfois à peine moins foncé : celui-ci suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième évidemment moins long et un peu plus étroit que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais :

le quatrième presque carré ou subglobuleux, subisolé : le cinquième sensiblement transverse, un peu plus large mais un peu plus court que le précédent : les sixième à dixième subcontigus, fortement transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, assez courtement ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; subcomprimé et visiblement rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et largement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis ; légèrement ou même assez sensiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une fossette subarrondie, peu prononcée, et sur la ligne médiane un sillon canaliculé, très-obsolète ; très-finement et densement pubescent ; finement et très-densement pointillé ; d'un noir peu brillant, avec les côtés rarement moins foncés.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, noir.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; peu convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et un peu moins serrée que celle du prothorax ; d'un noir peu brillant, avec la partie infléchie parfois moins foncée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; distinctement et graduellement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement duveteux, avec des cils plus longs vers le sommet des segments ; offrant en outre, vers son extrémité, sur le dos et sur les côtés, quelques légères soies obcures et redressées ; très-finement et très-densement pointillé ou comme très-finement chagriné ; d'un noir presque mat, avec le sommet parfois moins foncé. Les *trois premiers segments* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médio-

crement saillant, subtronqué (♂) ou obtusément arrondi (♀) au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé-fasciculé à son extrémité.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent; très-finement et densement pointillé; d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux brunâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, un peu plus densement pubescent et un peu plus densement pointillé que la poitrine, à peine sétosellé vers son extrémité; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième peu ou un peu saillant, finement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus foncées et les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* à peine moins courts; à premier article oblong, un peu plus long que le deuxième; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal aux deux suivants réunis ou à peine plus long : les deuxième à quatrième à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-commune dans toute la France, sous les feuilles mortes, les vieux fagots, les mousses, etc. : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, le mont Pilat, les Alpes, la Savoie, la Provence, etc. Nous l'avons rencontrée abondamment dans le Beaujolais, sous les excréments desséchés des pachydermes et des ruminants.

Obs. Elle ressemble un peu à l'*Oxypoda lentula*, mais elle est un peu moindre, un peu plus mate, plus fusiforme, avec les antennes plus courtes et l'abdomen plus fortement atténué en arrière.

Elle a tout à fait la forme de l'*Oxypoda umbrata* Gyllenhal, avec laquelle elle a dû être longtemps confondue. Elle en est réellement distincte par sa taille moins avantageuse; par ses antennes un peu moins épaissies, à troisième article un peu plus court et un peu plus étroit comparativement au deuxième, et le dernier un peu moins épais, plus courtement ovalaire et plus obtus au bout; par ses élytres généralement plus noires; par ses tarses plus courts, avec le premier article des intermédiaires moins long, et le même article, dans les tarses postérieurs, moins allongé, seulement

aussi long ou à peine plus long que les deux suivants réunis, qui sont néanmoins à peine oblongs ou même assez courts, etc.

Rarement, les élytres sont d'un brun un peu roussâtre.

L'*Oxypoda litigiosa* de Heer (*Faun. Col. Helv.* I, 321, 9) nous semble différente de son *Ox. sericea*. Elle serait encore moindre ; elle aurait le prothorax sans sillon ni impression, et le sommet de l'abdomen roux.

27. **Oxypoda (Podoxya) subnitida**, Mulsant et Rey.

Suballongée, fusiforme, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les antennes brunâtres, les élytres d'un brun roussâtre, la bouche et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête à peine pointillée. Antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, subarqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus, fovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subatténué et légèrement sétosellé vers son extrémité, finement et densement pointillé, un peu moins densement en arrière. Le premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les deux suivants réunis.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête moins large que le prothorax, légèrement pubescente, à peine pointillée ou presque lisse, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* en dos d'âne, lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez allongé, légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et à peine pilosellées; entièrement brunes ou brunâtres; à premier article suballongé,

subépaissi en massue : le deuxième assez allongé, obconique, aussi long que le premier : le troisième obconique, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième à peine oblong, à peine plus étroit que le suivant : le cinquième en carré à peine plus long que large : le sixième subcarré : le septième à peine transverse : les septième à dixième sensiblement transverses, avec le pénultième un peu plus fortement : le dernier assez épais, presque plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus d'une fois et demie aussi large que long; subcomprimé et rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; subarqué sur les côtés ; presque aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus mais à peine arrondis ; faiblement convexe sur son disque ; marqué, au devant de l'écusson, d'une impression transversale légère mais bien distincte ; très-finement pubescent; finement et densement pointillé; entièrement d'un noir brillant ou assez brillant.

Écusson finement pubescent, subrugueux, obscur.

Élytres transverses; sensiblement plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et à peine arquées sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural obtus ; peu convexes sur leur disque ; très-finement pubescentes; finement, densement et subruguleusement pointillées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax; d'un brun roussâtre assez brillant et graduellement un peu moins foncé en arrière. *Épaules* non saillantes.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres ; presque deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et légèrement atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, assez convexe vers son extrémité ; très-finement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle du prothorax et des élytres ; offrant en outre, vers son sommet, quelques légères soies subredressées; finement et densemens pointillé, avec la ponctuation un peu moins serrée ou plus légère en arrière; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premier segments* étroitement et graduellement plus faiblement sillonnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, à peine sinué et muni à son bord apical d'une membrane pâle, fine et bien distincte : le sixième

étroit, assez saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé ; d'un noir plus ou moins brillant, avec le sommet du ventre un peu brunâtre. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent, le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux ferrugineux peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* assez courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce a été capturée, en novembre, aux environs de Béziers, sous les écorces d'un platane, par M. Valéry Mayet, à qui la science doit plusieurs découvertes intéressantes.

Obs. Elle a la forme de l'*O. lentula*, mais elle est plus grande ; les élytres sont plus longues, et le cinquième article des antennes n'est pas plus développé que ceux entre lesquels il se trouve.

Elle diffère de l'*O. umbrata* par sa couleur plus brillante et sa ponctuation moins fine et moins serrée.

Elle ressemble beaucoup à l'*O. attenuata*, dont elle se distingue par une forme plus ramassée et moins convexe, par une teinte plus foncée, par des antennes plus obscures et à articles intermédiaires (6 à 8) moins sensiblement tranverses, etc.

28. **Oxypoda (Podoxya) exigua**, Erichson.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, un peu rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs un peu obtus mais non

arrondis ; très-finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen distinctement atténué et fortement sétosellé vers son extrémité, densement pointillé vers sa base, éparsement ou presque lisse en arrière. Le premier article des tarses postérieurs égal aux deux suivants réunis, ceux-ci à peine oblongs.

♂ Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, à peine aussi prolongé que le segment abdominal correspondant.

Oxypoda exigua, Erichson, Col. March. I, 348, 11; — Gen. et Spec. Staph. 150, 18. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 320, 8. — Redtenbacher, Faun. Austr. 665. 11. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 438, 23. — Kraatz, Ins. Deut, II, 174, 19.

Variété *a*. *Prothorax* et *élytres* d'un roux de poix ou d'un roux testacé, ainsi que le sommet de l'abdomen.

Long., 0^m,0017 (3/4 l.) ; — larg., 0^m,00035 (1/6$_4$l.).

Corps allongé, assez étroit, subfusiforme, subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et peu densement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, assez convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine pointillé ou presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix brillant, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs, à facettes parfois micacées.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec le premier article testacé : celui-ci peu allongée, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième oblongs, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troi-

sième un peu moins long et surtout un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième presque carré, le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes même assez fortement : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; subcomprimé et un peu rétréci en avant; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; légèrement mais distinctement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres; régulièrement arrondi sur le milieu de sa base, avec celle-ci assez visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont un peu obtus mais non arrondis ; légèrement ou même assez sensiblement convexe sur son disque ; très-finement et assez densement pubescent ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés parfois graduellement moins foncés.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; peu convexes ou même subdéprimées sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun de poix assez brillant et quelquefois un peu châtain. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; distinctement et graduellement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent, avec la pubescence assez longue, moins serrée dans la partie postérieure ; offrant en outre, vers son extrémité, sur le dos et sur les côtés, de longues soies obscures et redressées, très-apparentes ; finement et densement pointillé sur les premiers segments, graduellement moins sur les suivants et surtout sur le cinquième, qui paraît parfois presque lisse, ou au moins sur le dos ; d'un noir assez brillant en avant, très-brillant en arrière, avec l'extrémité du cinquième segment et le sixième souvent d'un brun de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, finement pointillé : le

premier normal légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine ou non sillonnés en travers à leur base, avec le fond du premier lisse : les deuxième à quatrième graduellement plus courts : le cinquième très-développé, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, assez étroit, assez densement pointillé, subarrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, longuement sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir de poix, avec le sommet du ventre souvent un peu roussâtre. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus grand : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents; très-finement et densement pointillés; d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, un peu plus long que le suivant; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve, assez communément, parmi les mousses et les débris végétaux, dans certaines parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Sa taille exiguë et la ponctuation de son abdomen, qui est à peu près celle de l'*Oxypoda attenuata*, suffisent pour la distinguer de toutes ses congénères précédemment décrites. Les élytres sont aussi moins fortement sinuées et le corps plus brillant, etc.

La couleur du prothorax et des élytres passe du noir ou brun de poix au roux testacé, et certaines autres parties du corps deviennent en même temps un peu plus claires, telles que la base et l'extrémité de l'abdomen. Les antennes sont alors presque entièrement rousses, avec la base plus pâle.

Près de l'*exigua*, nous traduisons la phrase diagnostique de l'espèce suivante :

29. Oxypoda (Podoxya) uliginosa, Brisout.

Allongée, d'un brun testacé, à pubescence soyeuse, tête et abdomen noirâtres ; antennes assez fortes, testacées, ainsi que les pieds; prothorax peu convexe, transverse, subégal ; élytres un peu plus longues que le prothorax ; abdomen assez brillant, un peu rétréci vers son sommet, densement et finement ponctué.

Oxypoda uliginosa, Brisout, Cat. Grenier, 1863, 21, 29.

Long., 1 1/4 mill.

Patrie. Les Pyrénées-Orientales.

Obs. Cette espèce, voisine de l'*exigua*, s'en distingue par sa couleur plus claire, les antennes plus fortes et moins obscures, son abdomen moins rétréci, à ponctuation plus serrée. Elle s'éloigne de la *ferruginea* par ses antennes plus longues, plus fortes, sa ponctuation moins forte sur le corselet et les élytres, ces dernières plus longues et son abdomen à ponctuation un peu moins serrée. Elle se distingue aussi de la *parvula* par ses antennes plus longues et plus fortes, ses élytres moins fortement ponctuées, et son abdomen moins rétréci.

30. Oxypoda (Podoxya) attenuata, Mulsant et Rey.

Allongée, fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les élytres d'un roux châtain, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche et les antennes d'un roux testacé, et les pieds plus pâles. Tête assez finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax transverse, un peu rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus et fortement arrondis, obsolètement fovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu con-

vexes, très-densement et rugueusement pointillées. Abdomen fortement atténué et fortement sétosellé vers son extrémité, densement pointillé vers sa base, éparsement en arrière. Le premier article des tarses postérieurs allongé, à peine égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs.

Oxypoda attenuata, MULSANT et REY, Op. Ent. II, 53, 1 (1853).

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.) — larg., 0^m,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, fusiforme, peu convexe ; d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les élytres d'un roux châtain ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax ; finement pubescente ; assez finement, distinctement et assez densement pointillée, avec l'intervalle des points paraissant obsolètement chagriné ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, convexe. *Épistome* convexe, presque lisse, éparsement sétosellé et submembraneux en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix ; obsolètement pointillé, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres, à facettes submicacées.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre assez distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé, avec le premier article un peu plus clair : celui-ci assez allongé, faiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, évidemment un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième presque carré : le cinquième à peine, les sixième à dixième médiocrement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un quart aussi large que long ; subcomprimé et un peu rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; visiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arrondi à sa base, avec celle-ci non ou à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus et largement arrondis ; légèrement

convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une petite fossette transversale, obsolète ou peu distincte ; finement et densement pubescent; finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus fine que celle de la tête ; d'un roux-châtain brillant, avec le milieu du disque graduellement un peu plus foncé.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; peu convexes sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation rugueuse et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux châtain assez clair et assez brillant, avec la région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent, avec la pubescence assez serrée antérieurement, plus longue et moins serrée en arrière ; offrant en outre dans sa partie postérieure, sur le dos et sur les côtés, de longues soies obscures, assez nombreuses et plus ou moins redressées ; finement et subécailleusement pointillé, avec la ponctuation serrée sur les quatre premiers segments et sensiblement plus écartée sur le cinquième ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité d'un roux de poix. Les *trois premiers segments* légèrement et graduellement plus faiblement impressionsionnés en travers à leur base : le premier à peine, les deuxième et troisième largement subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième étroit, saillant, médiocrement pointillé, à peine arrondi ou obtusément tronqué au sommet : celui de l'armure un peu distinct, fortement sétosellé, cilié-fasciculé au bout.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à pubescence assez longue, à cinquième arceau à peine plus long que le précédent ; le sixième saillant, arrondi au sommet.

Pieds subaillongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce se trouve en Provence, aux environs d'Hyères et de Marseille, en avril, sous les débris du bord des étangs salés. Elle est très-rare.

OBS. Elle ressemble à l'*Oxypoda humidula.* Elle s'en distingue par sa forme un peu plus allongée et un peu plus étroite ; par sa couleur plus brillante ; par le troisième article des antennes moins long ; par son prothorax moins court et moins large ; et surtout par la ponctuation de son abdomen, plus écartée vers l'extrémité que vers la base, caractère qui la différencie de toutes les espèces de même taille, mais qui se retrouve chez les *Oxypoda exigua* et *parvula*, petites espèces avec lesquelles on ne saurait la confondre.

Le bord apical des deux premiers segments de l'abdomen est parfois d'un roux de poix.

31. Oxypoda (Podoxya) perplexa, MULSANT et REY.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un rouge brun peu brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen noirs, la bouche d'un roux testacé, et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête assez finement et densement pointillée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs subobtus et subarrondis, impressionné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subatténué et légèrement sétosellé vers son extrémité, très finement chagriné. Le premier

article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci suboblongs.

Oxypoda perplexa, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. VII, 359 (1860); — Op. Ent. XII, 106 (1861).

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un rouge brun peu brillant, avec la tête et le milieu de l'abdomen plus obscurs; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax; légèrement pubescente, assez finement et densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Front* large, peu convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs, à facettes submicacées.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; graduellement et légèrement épaissies; très-finement duveteuses et, en outre, à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec le premier article parfois à peine plus clair ou d'un roux ferrugineux : celui-ci peu allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième également suballongé mais un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : les quatrième et cinquième presque carrés : les sixième à dixième légèrement transverses, avec le dixième néanmoins un peu moins court : le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; médiocrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, largement arrondi à sa base, avec les angles postérieurs assez marqués mais subobtus et subarrondis; assez convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale assez prononcée; très-finement et densement pubescent; finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus forte sur l'impression basilaire; d'un rouge brun un peu brillant.

Écusson légèrement pubescent, à peine ponctué, obscur.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé; peu convexes ou subdéprimées sur leur disque; très-finement et densement pubescentes; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge brun peu brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; presque trois fois plus prolongé que celles-ci; subatténué vers son extrémité à partir du sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe en arrière ; très-finement et très-densement pubescent ou comme duveteux; offrant en outre, vers son extrémité, quelques légères soies obscures et redressées ; très-finement et uniformément chagriné ; d'un rouge brun peu brillant, avec les troisième et quatrième segments un peu plus obscurs. Le *premier segment* sensiblement, les deuxième et troisième graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base : le quatrième un peu, le cinquième sensiblement plus développé que les précédents : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le sixième peu saillant, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure un peu distinct, séto-sellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur, avec les intersections ventrales et le sommet du ventre d'un brun roussâtre. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux ferrugineux ou subtestacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée dans les environs d'Hyères, sous les détritus marins.

Obs. Elle diffère de l'*Oxypoda attenuata* par sa couleur un peu plus obscure et surtout moins brillante; par ses antennes à pénultièmes articles moins courts; par son abdomen moins fortement atténué en arrière, plus densement et plus uniformément pointillé, moins fortement sétosellé vers son extrémité, etc.

32. Oxypoda (Podoxya) castanea, Mulsant et Rey.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux châtain peu brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen plus obscurs, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes grêles, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus mais non arrondis, finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, subruguleusement et très-densement pointillées. Abdomen subatténué et éparsement sétosellé vers son extrémité, finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs à peine plus long que les deux suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Long., 0m,0018 (4/5 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, assez étroit, subfusiforme, peu convexe, d'un roux châtain assez obscur et peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente; très-finement et très-densement pointillée; d'un noir ou d'un brun peu brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus obscur et finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; à peine et subgraduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légè-

rement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec le premier article plus pâle : celui-ci sensiblement renflé en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, aussi long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court et évidemment plus étroit que le deuxième : les quatrième à dixième subgraduellement et à peine plus épais, subcontigus : le quatrième subglobuleux : le cinquième à peine : les sixième à dixième assez fortement transverses : le dernier assez épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement ou assez fortement transverse, environ une fois et un tiers aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement rétréci et subcomprimé en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine tronquée dans son milieu et à peine ou non sinuée de chaque côté, près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; non ou à peine impressionné au devant de l'écusson ; très-finement et densement pubescent ; finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus distincte et subruguleuse postérieurement ; entièrement d'un roux châtain un peu obscur et peu brillant.

Écusson à peine pubescent, très-finement et très-densement pointillé, brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; peu convexes ou subdéprimées sur leur disque ; faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux châtain assez obscur et peu brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement, mais visiblement et graduellement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et très-densement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques soies obscures, assez longues, redressées et bien distinctes ; très-finement

et très-densement pointillé ou comme finement et uniformément chagriné; d'un roux châtain peu brillant et assez foncé, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième plus obscurs. *Les trois premiers* légèrement et graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement ou environ d'un tiers plus long que le précédent ; largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, assez étroit, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, fortement sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement et très-densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé ; d'un brun de poix un peu brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales roussâtres. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau à peine plus long que le précédent : le sixième assez saillant, subarrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents; très-finement pointillés; d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez courts ou à peine oblongs, graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette espèce a été capturée sous les écorces, aux environs de Lyon, où elle est très-rare.

OBS. Elle est beaucoup moindre que l'*Oxypoda perplexa*. Les antennes sont plus grêles, mais à pénultièmes articles plus fortement transverses; le cinquième segment abdominal est plus développé.

On la prendrait de prime abord pour un petit exemplaire de l'*Oxypoda exoleta*. Mais elle s'en distingue suffisamment par ses antennes beaucoup plus grêles et moins obscures ; par ses élytres à peine plus courtes et plus finement ruguleuses ; par ses tarses postérieurs un peu moins longs et à premier article moins allongé, etc.

Elle est de la taille de l'*Oxypoda ferruginea*, avec les élytres moins courtes et l'abdomen moins parallèle.

33. Oxypoda (Podoxya) riparia, Fairmaire.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux ferrugineux assez brillant avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen rembrunis, les antennes d'un roux obscur, leur base, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes visiblement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subruguleusement et très-densement pointillées. Abdomen subatténué et éparsement sétosellé vers son extrémité, finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux deux suivants réunis, ceux-ci suboblongs.

Oxypoda riparia, Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 38.

Long., 0m,0018 (4/5 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen rembrunis ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax ; très-finement pubescente, finement et densement pointillée ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* d'un brun de poix. *Parties de la bouche* testacées. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez renflé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement, mais visiblement épaissies; très-finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux obscur, avec leur base testacée ; à premier article faiblement épaissi en massue allongée : le deuxième suballongé, obconique, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième subtransverse : le cinquième

sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un tiers aussi large à sa base que long dans son milieu; sensiblement rétréci en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; médiocrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; très-largement et assez régulièrement arrondi à sa base, avec les angles postérieurs très-obtus mais à peine arrondis; subconvexe sur son disque; très-finement pubescent; finement et densement pointillé; d'un roux ferrugineux assez brillant.

Écusson en partie voilé, finement pointillé, ferrugineux.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subobtus; subdéprimées sur leur disque; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement pubescentes; finement, très-densement et subruguleusement pointillées; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la région scutellaire parfois étroitement et à peine plus foncée. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; à peine trois fois plus prolongé que celles-ci; légèrement mais visiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement duveteux; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques soies obscures, redressées et assez distinctes; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement et uniformément chagriné; d'un roux ferrugineux peu brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième un peu rembrunis. Les *trois premiers* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième au moins une fois et demie aussi long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé-fasciculé.

Dessous du corps très-finement pubescent; très-finement pointillé; d'un roux testacé assez brillant, avec le quatrième arceau ventral rembruni. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième très-peu saillant, subarrondi au sommet.

Pieds suballongés, à peine pubescents, légèrement pointillés ; d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, légèrement ciliés ; les *antérieurs* très-courts, les *intermédiaires* courts ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième à peine oblongs, graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se prend sur le bord des rivières dans les environs de Paris et de Lyon.

OBS. Elle diffère de notre *Ox. castanea* par sa teinte plus brillante ; par ses antennes un peu plus obscures, moins grêles, plus visiblement épaissies, avec les pénultièmes articles plus transverses. L'abdomen est d'une couleur plus claire à son sommet, et son cinquième segment est un peu plus grand. La ponctuation générale est moins rugueuse.

Elle a la forme de l'*exoleta*, avec la taille moindre et les antennes moins épaisses.

Nous avons vu une variété accidentelle, dont le vertex est creusé sur son milieu d'une fossette sulciforme, profonde.

34. **Oxypoda (Podoxya) parvula**, BRISOUT.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux brunâtre et peu brillant, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les huitième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus et subarrondis, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subruguleusement et densement pointillées. Abdomen atténué et distinctement sétosellé vers son extrémité, très-finement et très-éparsement sétosellé vers sa base, plus éparsement en arrière.

Oxypoda parvula, BRISOUT, Cat. Grenier, Mat. Faun. Fr. 20, 28, 1863.

Long., 0^{m},0016 (2/3 l.); — larg. 0^{m}, 00035 (1/6 l.).

Corps allongé, assez étroit, subfusiforme, peu convexe, d'un roux brunâtre ou d'un testacé obscur et peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax ; légèrement pubescente, très-finement et densement pointillée ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes aussi ou à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un testacé brunâtre, avec la base plus claire ; à premier article épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, aussi long que le premier : le troisième oblong, environ d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : les quatrième et cinquième subcarrés : les sixième et septième sensiblement : les huitième à dixième assez fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement ou même fortement transverse, une fois et un tiers ou presque une fois et demie aussi large que long; visiblement rétréci et subcomprimé en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et assez largement arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres ; subarrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; à angles postérieurs très-obtus et subarrondis; légèrement convexe sur son disque ; très-finement et assez densement pubescent; très-finement et densement pointillé ; entièrement d'un roux brunâtre ou d'un testacé obscur et peu brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement

et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux obscur ou d'un testacé brunâtre et peu brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, presque trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; sensiblement atténué en arrière dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre, vers son extrémité, des soies obscures et redressées, plus ou moins distinctes ; très-finement et très-densement pointillé vers sa base, plus éparsement en arrière ; d'un roux brunâtre et presque mat sur les premiers segments, plus ou moins brillant sur les derniers, avec les troisième et quatrième et base du cinquième d'une couleur plus obscure. Les *trois premiers* graduellement plus faiblement sillonnés en travers à leur base ; les deuxième et troisième subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième deux fois aussi long que les précédents qui sont assez courts, largement tronqué et muni à son bord apical d'une membrane pâle, excessivement fine ou à peine sensible : le sixième assez saillant, assez étroit, d'un roux de poix, obtusément arrondi à son sommet : celui de l'armure fortement sétosellé-fasciculé.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, les deuxième à quatrième assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été découverte dans les environs de Collioure, par feu Delarouzée. Elle nous a été donnée par M. Ch. Brisout de Barneville.

Obs. Elle ressemble infiniment à l'*Oxypoda castanea* ; mais sa taille est encore un peu moindre ; le prothorax est un peu plus court, plus sensiblement arqué sur les côtés et angles postérieurs plus obtus ; les élytres sont

moins distinctement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe ; l'abdomen est plus brillant et plus éparsement ponctué en arrière, avec son cinquième segment plus développé, etc.

Les élytres sont un peu plus longues et l'abdomen est moins parallèle et surtout moins ponctué vers son extrémité que dans l'*Oxypoda ferruginea*.

35. **Oxypoda (Podoxya) rufula**, Mulsant et Rey.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et brièvement pubescente, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête assez finement et densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs un peu obtus, distinctement sinué sur les côtés de sa base, impressionné au devant de l'écusson, densement et rugueusement pointillé. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen à peine atténué et à peine sétosellé en arrière, très-finement et densement pointillé.

Oxypoda rufula, Mulsant et Rey, Op. Ent. II, 60, 5 (1853). — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 440, 30.

Long., 0m,0025 (1 1/6 l.) ; — larg., 0m,0006 (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un roux ferrugineux, peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax, subrétrécie en avant en forme de rostre court, très-finement pubescente, assez finement et densement pointillée, d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant. *Front* large, subconvexe. *Epistome* presque lisse, d'un roux de poix foncé, en forme de faîte, notablement resserré par les fossettes antennaires qui sont grandes et profondes. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé

ainsi que les autres *parties de la bouche. Pénultième article des palpes maxillaires* sensiblement épaissi, finement pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; faiblement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux ferrugineux avec la base un peu plus claire ; à premier article légèrement et subovalairement épaissi : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, aussi long que le premier : le troisième oblong, un peu mais évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et assez fortement contigus : le quatrième presque carré : les cinquième à dixième assez fortement transverses, avec les pénultièmes encore un peu plus courts : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, d'un bon tiers plus large que long ; sensiblement rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; subarrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et distinctement sinuée sur les côtés près des angles postérieurs qui sont assez marqués, un peu obtus mais non arrondis ; assez convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale assez grande et peu sentie ; très-finement, brièvement et densement pubescent ; assez finement, distinctement, densement et rugueusement pointillé ; entièrement d'un roux ferrugineux peu brillant.

Écusson finement pubescent, pointillé, d'un roux ferrugineux.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine arquées sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement, densement et brièvement pubescentes ; assez finement, densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation à peu près semblable à celle du prothorax ; entièrement d'un roux ferrugineux peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, trois fois environ plus prolongé que celles-ci ; à peine et graduellement atténué postérieurement ; subconvexe à sa base, assez convexe en arrière ; très-

finemen et densement pubescent; non ou à peine sétosellé vers son extrémité; très-finement, légèrement et densement pointillé; d'un roux ferrugineux peu brillant, avec le sommet un peu plus clair, et une ceinture transversale rembrunie couvrant la base du quatrième segment. Les *trois premiers* graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième bien plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre, paré sur le dos, vers son dernier tiers, d'une série transversale de pores bien distincts : le sixième médiocrement saillant, d'un roux testacé, arrondi au sommet : celui de l'armure caché.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux ferrugineux un peu brillant avec la base des troisième et quatrième arceaux du ventre plus ou moins rembrunie. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, étroitement ou subangulairement arrondi à son sommet, plus prolongé que le segment abdominal correspondant (♂).

Pieds suballongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé un peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, les deuxième à quatrième suboblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été rencontrée dans le Beaujolais, en septembre, sous les écorces du chêne. Elle se trouve aussi dans le département du Tarn.

Obs. Elle est facile à confondre avec la *Stichoglossa corticina* Erichson. Elle s'en distingue par sa couleur plus claire; par sa tête plus prolongée en avant; par ses antennes un peu moins épaissies; par la ponctuation de la tête et du prothorax un peu plus forte, avec celui-ci un peu moins court et plus convexe, à angles postérieurs un peu plus obtus; par ses élytres un peu plus longues, plus déprimées et un peu plus fortement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe; par le cinquième segment abdominal plus développé et moins lisse, etc.

Elle diffère des espèces précédentes par sa couleur moins obscure, par la ponctuation du prothorax et des élytres subégalement plus forte et

rugueuse, avec celui-là surtout plus sensiblement sinué sur les côtés de sa base, etc.

SOUS-GENRE *DEMOSOMA*, Thomson.

Thomson, Skand. Col., III, 32; 1861.

Étymologie : δῆμος, peuple; σῶμα, corps.

Obs. Nous remarquons dans ce sous-genre des antennes sensiblement ou même assez fortement épaissies, à troisième article évidemment plus court que le deuxième; des élytres de la longueur du prothorax ou à peine plus longues (1); un abdomen subparallèle, à peine ou non sétosellé vers son extrémité; un corps sublinéaire ou à peine fusiforme. Le pénultième article des palpes maxillaires est médiocrement allongé, le dernier assez long.

Nous analyserons ainsi les diverses espèces du sous-genre *Demosoma* :

a *Corps* peu allongé, à peine fusiforme, parfois assez large.

b Le *troisième article des antennes* un peu moins long que le deuxième, le *quatrième* presque carré. *Prothorax* distinctement sinué sur les côtés de sa base, à *angles postérieurs* à peine obtus et non arrondis.

c *Corps* suballongé, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé. *Antennes* sensiblement épaissies. *Prothorax* très-finement pointillé. FORMICETICOLA RECONDITA.

cc *Corps* assez court, d'un roux peu brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen un peu rembrunis. *Antennes* assez fortement épaissies. *Prothorax* rugueusement pointillé. RUFESCENS.

bb Le *troisième article des antennes* évidemment plus court que le deuxième, le *quatrième* sensiblement transverse. *Antennes* sensiblement épaissies. *Prothorax* non sinué sur les côtés de sa base, à *angles postérieurs* très-obtus et assez largement arrondis. *Corps* d'un roux testacé brillant. JUVENILIS.

aa *Corps* allongé, sublinéaire, assez étroit (2). *Prothorax* non sinué sur les côtés de sa base.

d *Antennes* assez longues, assez fortement épaissies, obscures avec leur base plus claire. *Élytres* distinctement et rugueusement ponctuées. *Corps* d'un noir de poix, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé. NIGRESCENS.

(1) En général, dans ce sous-genre, les élytres sont sensiblement et simultanément échancrées à leur bord apical.

(2) Cette division *aa* répond peut-être au genre *Myrmecochara* de Kraatz.

dd *Antennes* courtes, rousses ou testacées avec la base plus claire. *Élytres* très-finement et rugueusement ponctuées.

e *Antennes* sensiblement épaissies, d'un roux brunâtre avec la base d'un roux testacé.

f *Corps* d'un noir de poix brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé. *Abdomen* très-finement pointillé. HAEMORRHOA.

ff *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et le quatrième segment abdominal noirs et les élytres enfumées. *Abdomen* finement chagriné. NIGROCINCTA.

ee *Antennes* assez fortement épaissies, entièrement d'un roux flave. *Corps* noir, avec les élytres d'un brun châtain et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé. AMAENA.

36. Oxypoda (Demosoma) formiceticola, Maerkel.

Suballongée, à peine fusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième, le quatrième presque carré, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, distinctement sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs un peu obtus, obsolètement fovéolé et sillonné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, de la longueur du prothorax, peu convexes, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé vers son extrémité, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Oxypoda formiceticola, Maerkel *in* Germar, Zeits. III, 213, 10. — Redtenbacher, Faun. Austr. 667, 23. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 440, 28. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855, 199, 17. — Kraatz, Ins. Deut. II, 182, 32.
Demosoma formiceticola, Thomson, Skand. Col. III, 33, 1 (1861).

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0m,00055 (1/4 l.)

Corps suballongé, à peine fusiforme, assez large, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les élytres parfois moins foncés, et

le sommet de l'abdomen d'un roux-testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, submembraneux et roussâtre vers son extrémité. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et assez sensiblement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux parfois un peu obscur avec le premier article un peu plus clair : celui-ci suballongé, un peu renflé en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième subisolé, presque carré : les cinquième à dixième subcontigus : le cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier égal aux deux précédents réunis, ovalaire oblong, presque mousse au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large ou à peine plus large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci distinctement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont assez marqués mais un peu obtus et nullement arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère fossette transversale, parfois un peu prolongée en avant en forme de sillon obsolète ; très-finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation à peine plus forte en arrière ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine plus courtes vers la suture que le prothorax, aussi longues ou à peine plus longues sur les côtés que celui-ci ; évidemment un peu plus larges en arrière qu'en avant : à peine arquées sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural souvent

subémoussé ; peu convexes sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus serrée mais non ou à peine plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre sur les côtés et sur le dos, surtout vers son sommet, quelques soies obscures et semi-redressées, assez rares ou obsolètes ; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation à peine moins serrée sur les cinquième et sixième segments ; d'un noir de poix un peu brillant, avec le bord apical des deux premiers segments un peu roussâtre, et les cinquième et sixième entièrement d'un roux plus ou moins testacé. Les *trois premiers* à peine et graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, assez étroit, plus (♂) ou moins (♀) arrondi au sommet : celui de l'armure parfois distinct, d'un roux clair, cilié-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre largement et les intersections ventrales étroitement d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à peine sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus long : le sixième plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux-testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, subégal aux deux suivants réunis ; les postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. On trouve assez communément cette espèce dans les nids de la *Formica rufa*, dans les montagnes du Beaujolais et des environs de Lyon, dans la Normandie, l'Alsace, la Bourgogne, les Alpes, etc.

Obs. Elle est un peu moins allongée et proportionnellement un peu plus large que les espèces des sous-genres *Podoxya*, *Baeoglena* et *Mycetodrepa*. Le prothorax est plus court et plus fortement transverse ; les élytres sont plus élargies en arrière ; l'abdomen est plus parallèle, moins distinctement sétosellé vers son extrémité. La base du prothorax est distinctement sinuée de chaque côté.

Elle varie beaucoup pour la couleur, surtout du prothorax et des élytres, qui passent du noir de poix au brun roussâtre. Alors la base de l'abdomen prend cette dernière couleur, et les antennes deviennent entièrement d'un roux testacé.

Nous placerons ici avec doute l'espèce suivante, dont nous ne donnerons que la phrase diagnostique :

37. Oxypoda (Demosoma) recondita, Kraatz.

D'un roux brun assez brillant, avec les segments intermédiaires de l'abdomen noirâtres ; prothorax transverse, assez convexe, égal ; abdomen assez distinctement ponctué en dessus, moins densement au sommet.

Oxypoda recondita, Kraatz, Ins. Deut. II, 182, 31.

Long., 1 1/2 l.

Patrie. France septentrionale, d'après le catalogue Gimminger et de Harold.

Obs. Nous n'avons pas vu cette espèce, qui paraît plus grande que la *formiceticola*, avec le prothorax sans impression ni sillon basilaire, et l'abdomen moins densement ponctué en arrière.

38. Oxypoda (Demosoma) rufescens, Kraatz.

Peu allongée, assez large, à peine fusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux châtain un peu brillant, avec la tête,

le postpectus et les troisième et quatrième segments de l'abdomen rembrunis, l'extrémité de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième, le quatrième presque carré, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, distinctement sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs assez marqués, subimpressionné vers sa base, assez finement, densement et subrugueusement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, assez finement, très-densement et subrugueusement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé vers son extrémité, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Oxypoda rufescens, KRAATZ, Ins. Deut. II, 186, 37.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,0007 (1 1/3. l.)

Corps assez court ou peu allongé, assez large, à peine fusiforme, subconvexe, d'un roux châtain un peu brillant, avec la tête et une légère ceinture abdominale rembrunies ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un brun de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* en forme de faîte, presque lisse, roussâtre vers son sommet. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et assez fortement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé avec le premier article un peu plus clair; celui-ci suballongé, un peu renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième presque aussi large que long : le cinquième

assez fortement, les sixième à dixième fortement ou même très-fortement transverses : le dernier au moins égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtus au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou à peine plus large en arrière que la base des élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci distinctement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont assez marqués, à peine obtus ou presque droits, nullement arrondis et même à peine recourbés en arrière ; légèrement convexe sur son disque ; offrant vers sa base une impression transversale obsolète, et parfois sur sa ligne médiane un sillon raccourci, seulement visible à un certain jour ; très-finement et densement pubescent ; assez finement et densement pointillé, avec la ponctuation devenant moins fine et subrugueuse sur la partie postérieure ; entièrement d'un roux châtain un peu brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; aussi longues ou à peine plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et à peine arquées postérieurement sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; faiblement convexes intérieurement sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; assez finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subrugueuse, non plus forte mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux châtain un peu brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subconvexe vers sa base, assez fortement convexe en arrière ; très-finement et très-densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés de sa partie postérieure, quelques rares soies semi-redressées et peu distinctes ; très-finement, très-densement et uniformément pointillé ; d'un roux peu brillant, avec les troisième et quatrième segments légèrement rembrunis excepté à leur sommet, et les cinquième et sixième d'un roux testacé. Les *deux premiers* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base : le cin-

quième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure distinct, d'un roux de poix, échancré à son bord postérieur, qui est paré de chaque côté d'un fascicule de longues soies obscures, un peu recourbées en dedans.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux assez brillant, avec le métasternum et la base des troisième et quatrième arceaux du ventre un peu rembrunis. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à peine sétosellé en arrière; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-rare en France. Elle a été trouvée, en juillet, aux environs de Néris (Allier), dans un nid de *Formica rufa*.

Obs. Elle ressemble à l'*Oxypoda formiceticola*, mais elle est un peu plus courte et d'une couleur moins obscure et moins brillante. Les antennes sont plus claires et un peu plus robustes. Les angles postérieurs du prothorax sont encore plus marqués. La ponctuation du prothorax et des élytres est un peu plus forte et plus rugueuse, et celles-ci sont à peine moins courtes. L'abdomen est plus uniformément pointillé, etc.

39. Oxypoda (Demosoma) juvenilis, Mulsant et Rey.

Suballongée, assez large, à peine fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête et le quatrième segment abdominal un peu rembrunis, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, beaucoup plus

étroit en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, non sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs très-obtus et arrondis, très-finement et densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé vers son sommet, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Long., $0^m,0022$ (1 l.); — larg., $0^m,0007$ (1/3 l.).

Corps suballongé, assez large, à peine fusiforme, peu convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête et le quatrième segment abdominal un peu rembrunis; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez courte, couchée et serrée.

Tête un peu oblongue, beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement et assez densement pointillée, d'un brun de poix brillant. *Front* assez large, peu convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix foncé, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux peu foncé, avec le premier article testacé; celui-ci suballongé, légèrement épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, peu contigus : le quatrième sensiblement transverse, un peu plus étroit que le suivant : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses, avec le cinquième néanmoins à peine moins fortement : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, très-courtement ovalaire, presque obtus au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, près d'une fois et un tiers aussi large que long; subcomprimé et fortement rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; assez sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les

élytres ; largement et régulièrement arrondi à sa base, avec celle-ci non visiblement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont très-obtus et assez largement arrondis; peu ou légèrement convexe sur son disque; finement et densement pubescent; très-finement, légèrement et densement pointillé ; entièrement d'un roux testacé brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé brillánt

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et densement pubescent ; à peine ou presque indistinctement sétosellé vers son extrémité; très-finement, très-densement et uniformément pointillé; d'un roux testacé peu brillant, avec le quatrième segment un peu rembruni. *Les trois premiers* étroitement sillonnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure caché.

Dessous du corps finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux testacé assez brillant. *Métasternum* assez convexe, un peu rembruni antérieurement. *Ventre* convexe, à troisième et quatrième arceaux un peu plus foncés à leur base : le cinquième à peine plus long que le précédent : le sixième peu saillant, obtusément angulé (♂) et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, subégal aux deux suivants réunis; les *posté-*

rieurs allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci assez courts, subtriangulaires, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve dans les collines du Beaujolais, dans la poussière des écorces des vieux arbres.

Obs. Elle a tout à fait le facies de l'*Oxypoda rufescens ;* mais elle est un peu moindre, plus brillante et d'une couleur un peu plus claire. Les antennes sont un peu plus courtes et offrent leur troisième article moins long relativement au deuxième, avec les sixième à dixième plus fortement transverses, et le quatrième sensiblement plus large que long. Le prothorax, moins fortement transverse, n'est pas sinué à sa base près des angles postérieurs, qui sont plus obtus et assez largement arrondis. Les élytres sont à peine plus longues et un peu plus déprimées. L'abdomen est également plus court et surtout moins convexe, etc.

La plupart des caractères ci-dessus la distinguent également de l'*Oxypoda formiceticola*, dont on la prendrait volontiers pour une variété immature.

40. Oxypoda (Demosoma), nigrescens, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, sublinéaire, peu convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes assez longues, assez fortement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, non sinué de chaque côté de sa base, à angles postérieurs très-obtus et subarrondis, finement et densement pointillé. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, à peine convexes, finement, ruguleusement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, légèrement sétosellé en arrière, très-finement et très-densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Long., $0^m,0025$ (1 1/7 l.) ; — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, peu convexe, d'un noir de

poix brillant, avec les élytres à peine moins foncées et le sommet de l'abdomen largement d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et modérément serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax; finement pubescente, finement et densement pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* en forme de faîte, lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; graduellement et assez fortement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec le premier article testacé : celui-ci assez allongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième sensiblement et graduellement plus épais, non contigus : le quatrième médiocrement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier assez épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, très-courtement ovalaire, émoussé au sommet.

Prothorax transverse, une fois et un quart aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci non visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis; légèrement convexe sur son disque; finement et modérément pubescent; finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu moins légère et à peine ruguleuse sur la partie postérieure; entièrement d'un noir de poix brillant.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement ou même assez fortement transverse; de la longueur du prothorax ou à peine plus longues; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; à peine convexes sur leur disque; impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et modérément pubescentes;

finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation évidemment ruguleuse et plus forte que celle du prothorax ; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre ou même un peu roussâtre, surtout vers l'extrémité. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; à peine convexe vers sa base, assez fortement dans sa partie postérieure ; finement et modérément pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, vers son extrémité, de légères soies obscures et semi-redressées ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité du cinquième segment largement, et le sixième entièrement d'un roux testacé. Les *trois premiers* légèrement et graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, arrondi au sommet : celui de l'armure distinct, d'un roux testacé, échancré et fortement ciliésétosellé à son extrémité.

Dessous du corps finement pubescent, densement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre largement d'un roux subtestacé, et les intersections ventrales un peu roussâtres. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong : les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci assez courts ou à peine oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve dans la France septentrionale. Nous l'avons reçue sous le nom de *rugulosa*, mais celle-ci doit avoir les antennes moins épaisses.

Obs. C'est à l'*Oxypoda haemorrhoa* que la *nigrescens* ressemble le plus. Elle en diffère par ses antennes plus longues, plus fortement épaissies et plus obscures vers leur extrémité, et à troisième article un peu moins

court. La ponctuation de l'abdomen est plus uniforme. La taille est à peine plus grande et la forme un peu moins convexe, etc.

Peut-être se rapporte-t-elle à la *nigrina* de Waterhouse (*Zool.* 1858, p. 6073).

11. Oxypoda (Demosoma) haemorrhoa, MANNERHEIM.

Allongée, assez étroite, sublinéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité de l'abdomen, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Antennes courtes, sensiblement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, non sinué de chaque côté sur sa base, à angles postérieurs très-obtus et non arrondis, très-finement et densement pointillé. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, peu convexes, finement, subruguleusement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé vers son sommet, très-finement et densement pointillé. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

♂ Le *sixième segment abdominal* sensiblement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi ou obtusément angulé à son sommet, celui-ci assez longuement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi et brièvement cilié à son sommet.

Bolitochara haemorrhoa, MANNERHEIM, Brach. 76, 11.
Aleochara haemorrhoa, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 355, 20.
Oxypoda obfuscata, MANNERHEIM, Brach. 72, 12.
Oxypoda promiscua, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 148, 14. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 590, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 666, 12.
Oxypoda myrmecophila, MAERKEL *in* GERMAR, Zeits. III, 214, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 66, 22. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 436, 16.
Oxypoda haemorrhoa, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855, 200, 18. — KRAATZ, Ins Deut. II, 184, 34 (1856).
Bessopora haemorrhoa, THOMSON, Skand. Col. III, 26, 5 (1851).

Variété *a* (immature). *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale d'un noir de poix.

Oxypoda forticornis, Fairmaire et Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 37.

Long., 0^m,0022 (1 l.) ; — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, parfois d'un roux de poix antérieurement. *Labre* subconvexe, lisse, d'un roux de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et, en outre, légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec le premier article d'un roux testacé : celui-ci assez allongé, un peu renflé en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, un peu plus grêle et d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième sensiblement et graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième un peu plus étroit que le suivant, subtransverse : le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier assez épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un quart aussi large que long, sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base; avec celle-ci parfois subtronquée sur son milieu, non sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont très-obtus mais non ou à peine arrondis; légèrement ou même assez sensiblement convexe sur son disque;

très-finement et assez densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; entièrement d'un noir de poix brillant.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; à peine ou non plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et subémoussé ; peu convexes sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, à peine plus forte mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir de poix assez brillant et parfois plus ou moins brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle du prothorax et des élytres ; offrant, en outre, quelques légères soies redressées sur les côtés du cinquième segment et sur le dos du sixième ; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation parfois à peine moins serrée en arrière ; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité largement d'un roux plus ou moins testacé. *Les trois premiers segments* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, fortement cilié.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre largement d'un roux subtestacé et les intersections ventrales plus ou moins roussâtres. *Métasternum* assez court, subconvexe. *Ventre* convexe, à peine sétosellé dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue, à cinquième arceau souvent un peu plus long que le précédent : le sixième peu saillant, plus ou moins prolongé et cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier

article oblong ou suballongé, évidemment plus long que le suivant ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France, dans les nids de la *Formica rufa* : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, l'Alsace, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, les Alpes, la Provence, le Languedoc, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa taille petite et sublinéaire, qui lui donne l'aspect de l'*Amischa analis*. Avec la coloration de l'*Oxypoda formiceticola*, elle s'en distingue amplement par sa taille moindre et surtout par sa forme plus étroite ; par ses antennes plus courtes et à troisième article moins long; par son prothorax moins fortement transverse, moins arqué sur les côtés et non sinué à sa base près des angles postérieurs qui sont plus obtus, etc.

Dans certains exemplaires immatures (var. *a*), tout le corps est d'un roux testacé, avec la tête et les troisième et quatrième segments de l'abdomen rembrunis. C'est sans doute à cette variété que se rapporte l'*Oxypoda forticornis* de MM. Fairmaire et Ch. Brisout, de Barneville.

Près de l'*Oxypoda haemorrhoa* nous colloquerons l'espèce suivante :

Oxypoda (Demosoma) picta, Fauvel.

Allongée, assez étroite, sublinéaire, peu convexe, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec le prothorax, la bouche, la base des antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé, les élytres enfumées, leur bord apical et la suture roussâtres. Tête lisse sur son milieu, légèrement pointillée sur les côtés. Antennes courtes, sensiblement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, un peu rétréci en avant, arqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, non sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs très-obtus et largement arrondis, finement, légèrement et assez densement pointillé. Élytres subtransverses, plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subruguleusement et assez densement ponctuées. Abdomen subpa-

rallèle, à peine sétosellé, finement et modérément pointillé vers sa base, éparsement en arrière. Le premier article des tarses postérieurs allongé, subégal aux deux suivants réunis.

Dromyusa picta, Fauvel.

Long., 0^m,0021 (1 l.); — larg., 0,0004 (1/5 l.).

Patrie. Ospedale et Porto-Vecchio en Corse (collection Revélière).

Obs. Cette espèce ressemble à la variété pâle (*forticornis*) de l'*O. haemorrhoa*. Mais elle est plus brillante et plus linéaire. Le prothorax est moins rétréci en avant. Les élytres sont un peu moins courtes. La ponctuation générale est moins serrée, et surtout celle de l'abdomen.

Elle varie un peu. Quelquefois le prothorax présente sur son milieu une teinte obscure, plus ou moins réduite. D'autres fois, les élytres ne sont rembrunies que sur la partie latérale de leur disque,

Nous l'avons reçue de M. E. Revélière, sous le nom de *Dromyusa picta* Fauvel.

42. Oxypoda (Demosoma) nigrocincta, Mulsant et Rey.

Allongée, étroite, sublinéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux un peu brillant avec la tête, le disque des élytres et le quatrième segment abdominal rembrunis, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes à troisième article un peu plus court que le deuxième, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax subtransverse, rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, à peine aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus et non arrondis, obsolètement impressionné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subparallèle, non sétosellé vers son sommet, finement chagriné.

Long., 0^m,0020 (1 l. à peine) ; — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, peu convexe, d'un roux un peu bril-

lant, avec la tête, le disque des élytres et le quatrième segment abdominal rembrunis ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* en forme de faîte, presque lisse, d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux un peu obscur avec le premier artcle et la base du suivant testacés ; le premier peu allongé, légèrement épaissi en massue : les deuxième et troisième oblongs, obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième un peu plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : les sixième à dixième fortement ou assez fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire.

Prothorax subtransverse, à peine une fois et un quart aussi large à sa base que long dans son milieu ; subcomprimé et sensiblement rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus mais non arrondis ; à peine arqué sur les côtés ; à peine aussi large en arrière que les élytres ; largement et régulièrement arrondi à sa base, avec celle-ci non visiblement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression subtransverse et obsolète ; très-finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un roux un peu brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux obscur.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; à peine ou un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et densement pubescentes ; finement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse et à peine plus serrée, mais un peu moins fine que celle du prothorax ; peu brillantes ; plus ou

moins enfumées sur leur disque, avec le repli d'un roux testacé. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et densement pubescent; non ou à peine sétosellé vers son sommet et seulement sur le sixième segment ; finement chagriné ; d'un roux testacé peu brillant avec une étroite ceinture rembrunie occupant le dos du quatrième segment moins le sommet. Les *trois premiers* graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez étroit, assez saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure caché.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux peu brillant avec une ceinture obscure sur le quatrième arceau ventral. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, plus finement et plus densement pointillé que le postpectus, à cinquième arceau à peine plus grand que le précédent : le sixième assez saillant, subarrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé peu brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée, en juin, dans la basse Bourgogne, aux environs de Tournus.

OBS. On la prendrait, quant à la couleur, pour la variété immature de l'*Oxypoda haemorrhoa*. Elle s'en distingue néanmoins par une taille un peu moindre et par une teinte moins brillante. En outre, le prothorax est un peu moins court, moins arqué sur les côtés, qui, vus latéralement, paraissent à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, de sorte que ceux-ci sont moins obtus et moins arrondis. Les élytres sont un peu plus longues et plus déprimées, plus ou moins rembrunies. L'abdomen est beau-

coup plus finement pointillé, comme finement chagriné, et sa ceinture noire est beaucoup plus réduite, etc.

13. Oxypoda (Demosoma) amoena, Fairmaire et Laboulbène.

Allongée, étroite, sublinéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un brun de poix un peu brillant, avec les élytres d'un brun châtain, l'extrémité de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, non subsinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs très-obtus, très-finement et très-densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, peu convexes, finement et très-densement pointillées. Abdomen à peine atténué et à peine sétosellé en arrière, très-finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que les trois suivants réunis, ceux-ci à peine oblongs.

Oxypoda amoena, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 436, 17.
Oxypoda flavicornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 185, 36.
Oxypoda nigrofusca, Waterhouse, Zool. 1858, p. 6073?
Oxypoda Waterhousei, Rye, Ent. Montl. Mag. 1869, 246.
Bessopora flavicornis, Thomson, Skand. Col. III, 25, 4; 1861.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, peu convexe; d'un brun de poix un peu brillant, avec les élytres moins foncées ainsi que le sommet de l'abdomen; revêtu d'une très-fine pubescence grise, assez courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax ; très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée; d'un noir de poix brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix antérieurement. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix plus ou moins clair, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez renflé, finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, d'un noir cendré.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec le premier article plus pâle : celui-ci suballongé, sensiblement renflé en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, aussi long que le premier : le troisième obscur, sensiblement plus court et un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième subglobuleux, sensiblement transverse : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses : le dernier épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un quart aussi large que long; subcomprimé et assez fortement rétréci en avant; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et assez largement arrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et non visiblement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis ; légèrement convexe sur son disque; non ou à peine impressionné au devant de l'écusson ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un brun de poix un peu brillant, tirant parfois sur le châtain foncé.

Ecusson à peine pubescent, très-finement pointillé, brunâtre.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine ou un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; peu convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un brun roussâtre ou châtain et un peu brillant. *Epaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, plus de trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement dans sa partie postérieure ; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments; offrant en outre, vers son extrémité, quelques légères soies obscures et

redressées, peu distinctes; très-finement et uniformément chagriné ; d'un noir ou d'un brun peu brillant, avec l'extrémité largement d'un roux testacé et les intersections abdominales d'un roux plus ou moins foncé. Les *trois premiers segments* légèrement et subégalement impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième subéchancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez étroit, assez saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun ou d'un noir un peu brillant avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales rousses. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet, à cinquième arceau à peine plus grand que le précédent : le sixième assez saillant, arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé un peu brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, très-finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; *les antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle se trouve au environs de Paris, dans la Normandie, dans la Provence, etc.

Obs. Elle ressemble à l'*Oxypoda haemorrhoa*. Elle est moins noire et un peu moins brillante. Les antennes sont encore un peu plus courtes et surtout moins obscures. Les élytres sont un peu plus longues et plus finement pointillées. L'abdomen est un peu moins parallèle, plus finement et plus uniformément chagriné. Enfin, la pubescence générale est plus fine et plus serrée, et les élytres sont toujours d'un brun plus ou moins roussâtre ou châtain.

SOUS-GENRE *BESSOPORA*, THOMSON

Thomson, Skand. Col. III, 23. 1861, div. A *b* et B.
Étymologie : βῆσσαι, broussailles; πορεύω, je marche.

Obs. Ce sous-genre est remarquable par ses élytres sensiblement plus courtes que le prothorax, à peine et obliquement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, et par son abdomen subparallèle, plus ou moins sétosellé en arrière. Le troisième article des antennes est évidemment plus court que le deuxième ; le pénultième article des palpes maxillaires est assez allongé, assez épais, et le dernier assez long. Le prothorax n'est pas bissinué à sa base. Le corps est sublinéaire. Quant aux antennes, elles sont tantôt légèrement, tantôt sensiblement épaissies vers leur extrémité.

Il ne renferme que quatre espèces, dont voici le tableau :

a *Antennes* légèrement épaissies, à *troisième article* un peu moins long que le deuxième, les *sixième à dixième* assez fortement transverses. *Corps* d'un roux testacé, avec *tous les segments abdominaux* plus ou moins rembrunis à leur base. *Abdomen* à peine sétosellé en arrière. BRACHYPTERA.

aa *Antennes* à *troisième article* sensiblement plus court que le deuxième. *Abdomen* distinctement sétosellé en arrière.

b *Corps* testacé, avec le *quatrième segment abdominal* plus ou moins rembruni. *Antennes* sensiblement épaissies, à *sixième à dixième articles* très-fortement transverses. ANNULARIS.

bb *Corps* ferrugineux ou brunâtre, avec la *tête* et les *segments intermédiaires de l'abdomen* noirs.

c *Antennes* sensiblement épaissies, à *cinquième article* fortement, les *sixième à dixième* très-fortement transverses. *Abdomen* uniformément chagriné. FERRUGINEA.

cc *Antennes* légèrement épaissies, à *cinquième article* médiocrement, les *sixième à dixième* fortement transverses. *Abdomen* à peine moins densement ponctué en arrière. FUSCULA.

44. Oxypoda (Bessopora) brachyptera, KRAATZ.

Assez allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la base des segments de l'abdomen et des arceaux du ventre rembrunie. Tête très-finement et

densement pointillée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième. les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, un peu rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus, très-finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, d'un tiers plus courtes que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, à peine sétosellé en arrière, à peine moins densement pointillé vers son extrémité. Le premier article des tarses postérieurs subégal aux trois suivants réunis. ceux-ci assez courts.

Oxypoda brachyptera, Kraatz, Ins. Deut. II, 188, 40.

Variété *a*. *Abdomen* d'un roux testacé, avec la base des troisième et quatrième segments abdominaux un peu rembrunie.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux testacé assez brillant, avec la base des segments de l'abdomen obscure; revêtu d'une très-fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et assez serrée.

Tête sensibement moins large que le prothorax; très-finement pubescente; très-finement et densement pointillée; d'un roux testacé assez brillant et parfois à peine plus foncé que le prothorax. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres, à facettes parfois micacées.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec le premier article un peu plus pâle : celui-ci assez allongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième un peu moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième subisolé, en carré subtransverse : les cinquième à dixième subcontigus, assez forte-

ment transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse, environ une fois et un quart aussi large que long; un peu rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; visiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci non sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non ou à peine arrondis; faiblement convexe sur son disque; très-finement et assez densement pubescent; très-finement, légèrement et densement pointillé; entièrement d'un roux testacé assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, environ d'un tiers plus courtes que le prothorax; évidemment plus larges en arrière qu'en avant; à peine arquées sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural parfois subémoussé; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; très-finement et assez densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation finement ruguleuse, à peine plus forte mais non plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen suballongé, aussi large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement et assez densement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, dans la partie postérieure, quelques légères et rares soies obscures et redressées, souvent obsolètes; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné, avec la ponctuation à peine moins serrée en arrière; d'un noir assez brillant, avec le bord apical des trois premiers segments assez largement, celui du quatrième à peine, la majeure partie du cinquième et tout le sixième d'un roux testacé. Les *trois premiers* faiblement sillonnés en travers à leur base : les deuxième à quatrième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième sensiblement plus développé que le précédent, largement tronqué et subpellucide ou sans membrane sensible à son bord apical : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure souvent enfoui, sétosellé au bout.

Dessous du corps assez densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un roux testacé brillant, avec les arceaux intermédiaires du ventre rembrunis à leur base. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième peu saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, légèrement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, plus long que le suivant ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci assez courts, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre, mais assez rarement, dans les montagnes de l'Auvergne, parmi les mousses et les lichens qui couvrent les branches des vieux sapins.

Obs. Elle a beaucoup d'affinité avec l'*Oxypoda annularis;* mais elle est à peine plus grande, un peu plus brillante, moins densement pubescente et d'une couleur moins claire. Les antennes sont un peu plus longues, un peu moins épaissies, à troisième article un peu moins court, et les sixième à dixième moins fortement transverses. L'abdomen est plus obscur, moins finement et moins uniformément pointillé, moins distinctement sétosellé vers son extrémité, etc.

Quelquefois l'abdomen n'offre que ses troisième et quatrième segments un peu rembrunis à leur base.

On doit rapporter à cette espèce la *parvipennis*, de Fauvel.

45. **Oxypoda (Bessopora) annularis**, Mannerheim.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un testacé un peu brillant, avec la base du quatrième segment abdominal largement rembrunie. Tête finement et densement pointillée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article évidemment plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax subtransverse, rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-

obtus, très-finement et très-densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, d'un tiers plus courtes que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé vers son extrémité, très-finement et uniformément chagriné. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Bolitochara annularis, MANNERHEIM, Brach. 76, 8.
Aleochara annularis, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 353, 15.
Oxypoda cingulata, MANNERHEIM, Brach. 71, 11. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 153, 26.
Oxypoda annularis — KRAATZ, Ins. Deut. II, 188, 41. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855, 198, 13.
Bessopora helvola, THOMSON, Skand. Col. III, 24, 2; 1861.

Variété *a*. *Corps* presque entièrement testacé.

Bolitochara pallidula, MANNERHEIM, Brach. 84, 56.
Aleochara pallidula, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 381, 63.
Oxypoda helvola, ERICHSON, Col. March. I, 347, 9; — Gen. et Spec. Staph. 147, 12. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 821. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 440, 27.
Oxypoda rufula, HEER, Faun. Col. Helv. I, 326, 13.

Long., 0m,0022 (1 l.) — larg., 0m,0004 (l. 1/5.)

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, testacé ou d'un roux testacé pâle et un peu brillant, avec un léger anneau abdominal rembruni; revêtu d'une très-fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un roux testacé assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé avec le premier article et parfois le dernier à peine plus pâles; le premier assez allongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troi-

sième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, d'un tiers plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, sensiblement transverse : les cinquième à dixième très courts, très-fortement transverses : le dernier égal aux deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu plus large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement rétréci en avant ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; médiocrement arqué sur les côtés ; à peine plus large en arrière que les élytres ; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci non visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont très-obtus mais non ou à peine arrondis ; légèrement convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé ; entièrement testacé ou d'un roux testacé pâle et un peu brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux testacé,

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, environ d'un tiers plus courtes que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit, parfois subémoussé ; à peine convexes ou subdéprimées sur leur disque ; très-finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, aussi serrée et à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé pâle, et parfois peu brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen suballongé ou allongé, aussi large ou presque aussi large à sa base que les élytres, environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; à peine convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans sa partie postérieure, d'assez longues soies obscures, redressées et assez distinctes ; très-finement et uniformément chagriné ; d'un roux testacé pâle et un peu brillant, avec le quatrième segment plus ou moins rembruni à sa base. Les *trois premiers* légèrement et subégalement sillonnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largemen tronqué et

muni à son bord apical d'une membrane pâle, très-fine et à peine sensible : le sixième peu ou médiocrement saillant, plus (♂) ou moins (♀), arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, cilié-sétosellé à son extrémité.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux testacé un peu brillant, avec la base du quatrième arceau ventral parfois légèrement rembrunie. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus long : le sixième peu ou médiocrement saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés. d'un roux testacé pâle et un peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong. un peu plus long que le suivant; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci assez courts, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-rare, parmi les mousses des forêts, dans les parties septentrionales ou orientales de la France : la Picardie, la Normandie, les Alpes, etc. Elle se prend aussi dans les Pyrénées orientales.

Obs. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette espèce est bien voisine de l'*Oxypoda brachyptera*, mais elle est d'une couleur plus pâle.

Chez les ♂, le sixième segment abdominal est plus prolongé et plus fortement arrondi à son sommet, ou même obtusément angulé à celui-ci, et les élytres paraissent un peu moins courtes.

Quelquefois l'abdomen est entièrement d'un roux testacé pâle (variété *a*).

16. Oxypoda (Bessopora) ferruginea, Erichson.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen rembrunis, la bouche, la base des antennes et

les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, rétréci en avant, passablement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs très-obtus, finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, d'un tiers moins longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et ruguleusement pointillées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé vers son extrémité, finement et uniformément chagriné. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Oxypoda ferruginea, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 147, 13. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 666, 17. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 439, 26. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 189, 42.

Long., 0^m,0018 (4/5 l.) ; — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen rembrunis ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* en forme de faîte, presque lisse, d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, roux, ruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux parfois un peu brunâtre, avec la base plus claire ; à premier article assez allongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment ou d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième médiocrement, le cinquième fortement : les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier épais, au moins aussi long que les deux précédents réunis, presque mousse au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; passablement arqué sur les côtés; à peine plus large en arrière que les élytres; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci nullement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis; assez convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent; finement et densement pointillé, avec la ponctuation de la base un peu plus forte et un peu plus rugueuse; entièrement d'un roux ferrugineux assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, finement chagriné, roux.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, environ d'un tiers plus courtes que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; subdéprimées sur leur disque; très-finement et densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax, mais finement rugueuse; entièrement d'un roux ferrugineux un peu brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen assez allongé, aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement et densement pubescent; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, dans sa partie postérieure, d'assez longues soies obscures, redressées et bien distinctes; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement et uniformément chagriné; d'un roux ferrugineux presque mat, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième rembrunis. Le *premier* faiblement, le *deuxième* à peine, impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une membrane pâle, excessivement fine : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un roux assez brillant, avec les deuxième et troisième arceaux du ventre plus ou moins largement rembrunis à leur base. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus long : le sixième plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, un peu plus long que le suivant ; les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est peu commune. On la rencontre sous les écorces des arbres, dans les environs de Paris et de Lyon.

Obs. Sa couleur ferrugineuse et l'exiguité de sa taille la distinguent suffisamment de l'*Oxypoda annularis*. Les antennes sont à peine moins épaisses et à peine plus obscures. Les angles postérieurs du prothorax sont plus obtus et celui-ci plus sensiblement arqué sur les côtés. Les élytres sont plus distinctement rugueuses, etc.

Peut-être doit-on lui appliquer la *brachyptera* de Stephens (*Ill. Br.* V, 128).

La *Bessopora ferruginea* de Thomson (*Skand. Col.* III, 27, 6, 1861) se rapporte avec doute à cette espèce. Elle serait plus pâle et elle aurait le prothorax fovéolé vers sa base.

17. **Oxypoda (Bessopora) fuscula**, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un brun ferrugineux un peu brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen noirâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs obtus, finement et densement pointillé. Élytres très-courtes, sensiblement moins longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et rugueusement pointillées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé vers son extrémité, à peine moins densement pointillé

en arrière. Le premier article des tarses postérieurs égal aux trois suivants réunis, ceux-ci assez courts.

♂ *Elytres* d'un quart plus courtes que le prothorax.

♀ *Élytres* d'un tiers plus courtes que le prothorax.

Oxypoda fuscula, Mulsant et Rey, Op. Ent. II, 58, 4 (1853).

Variété *a*. *Prothorax*, *élytres* et *base de l'abdomen* plus ou moins roussâtres.

Long., 0^m,0017 (4/5 l.); — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire, peu convexe, d'un brun ferrugineux plus ou moins foncé, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen noirâtres; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente; finement et densement pointillée; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* en forme de faîte, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, ruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. Le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec la base testacée; à premier article assez allongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court et un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu ou non contigus : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes encore un peu plus fortement : le dernier épais, au moins aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long; subrétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec

les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; à peine plus large en arrière que les élytres; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci non visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine arrondis; légèrement convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent; finement et densement pointillé, avec la ponctuation de la base un peu plus forte et un peu rugueuse; entièrement d'un brun ferrugineux plus ou moins obscur et un peu brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux obscur.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement plus courtes que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; très-finement et densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax et rugueuse ; entièrement d'un brun ferrugineux plus ou moins obscur et un peu brillant. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe postérieurement; très-finement et densement pubescent; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans sa partie postérieure, d'assez longues soies obscures, redressées et bien distinctes ; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation à peine moins serrée en arrière; d'un roux ferrugineux peu brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième plus ou moins rembrunis. Les *deux premiers* faiblement impressionnés en travers à leur base : les deuxième et troisième à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps très-finement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un roux ferrugineux plus ou moins foncé et assez brillant, avec les troisième, quatrième et cinquième arceaux du ventre plus ou moins rembrunis à leur base. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à peine

sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, un peu moins long que le suivant ; les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les trois suivants réunis, ceux-ci assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. On rencontre, mais peu communément, cette espèce parmi les détritus végétaux et les vieux fagots, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, les Landes, la Provence, etc.

Obs. Elle est à peine plus étroite que l'*Oxypoda ferruginea*, mais d'une couleur plus obscure. Les antennes sont d'un roux plus foncé et plus sensiblement épaissies vers leur extrémité. Le prothorax, un peu moins fortement transverse, est moins arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs moins obtus. L'abdomen est un peu plus brillant et un peu moins densement pointillé en arrière, etc.

Chez les individus immatures, la couleur passe au roux subtestacé. Parfois le prothorax est obsolètement impressionné vers sa base.

Les variétés les plus obscures répondent peut-être à l'*Oxypoda misella* de Kraatz (*Ins. Deut.* II, 190, 43).

Genre *Hygropora*, Hygropore, Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut. II, 132.

Étymologie : ὑγρὸς, humide ; πορεύω, je marche.

Caractères. *Corps* oblong, assez large, assez convexe, ailé.

Tête médiocre, subarrondie, plus étroite que le prothorax, fortement engagée dans celui-ci, à peine resserrée à sa base, subangulairement et obtusément rétrécie en avant, non saillante, infléchie. *Tempes* à rebord latéral sensible, arqué. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* for-

tement transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* courtes, peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, assez fortement épaissi : le quatrième très-grêle, subulé, subaciculé, court. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : les deux premiers épais : le dernier assez grêle, subcylindrique, un peu plus long que le deuxième. *Menton* grand, fortement rétréci en avant en forme de triangle à surface convexe et lisse, à sommet étroitement tronqué. *Tige des mâchoires* formant à la base un angle obtus.

Yeux assez grands, peu saillants, subovales mais à côté interne aplati, séparés du prothorax par un intervalle assez court.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies ; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette subarrondie, assez grande mais peu profonde ; de onze articles : les trois premiers suballongés : les quatrième à dixième graduellement plus épais et un peu plus courts, subcontigus : les pénultièmes transverses : le dernier grand, ovalaire-oblong.

Prothorax très-court, rétréci antérieurement, aussi large que les élytres ; tronqué au sommet ; légèrement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté, avec tous les angles obtus et arrondis ; à peine rebordé à la base et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, fortement, arqués et tranchants. *Repli* assez large, fortement enfoui, non visible vu de côté.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres fortement transverses, simultanément subéchancrées à leur bord apical, distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord interne à peine arqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, entre lesquelles il forme un angle court et assez ouvert. *Mésosternum* à lame médiane presque plane, en angle aigu, à sommet rétréci en pointe plus ou moins effilée et prolongée jusque près de l'extrémité des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, transversalement obliques. *Métasternum* médiocre, à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures ; faiblement angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle assez court. *Postépisternums* rétrécis postérieurement en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, un peu plus étroit que les élytres, à peine atténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant légèrement se redresser en l'air; à trois premiers segments subégaux, légèrement sillonnés en travers à leur base : les quatrième à cinquième un peu moins courts, subégaux : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées. Les *postérieures* grandes, contiguës ou subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes à leur extrémité ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en forme de cône ; à *lame inférieure*, transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, subelliptiques. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles. *Tarses* peu allongés, grêles, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux : les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé, les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine plus courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs : le dernier de tous les tarses subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est de petite taille. Elle vit au bord des ruisseaux ou dans d'autres lieux humides.

Bien que Jacquelin du Val ait rejeté cette coupe générique, nous croyons devoir la rétablir, parce que les caractères signalés par Kraatz, quoique peu importants et n'ayant trait qu'à la vie de nutrition, viennent

corroborer certaines modifications, dues à la vie de relation. En effet, elle diffère du genre *Oxypoda* par une forme plus large et ramassée. La tête est plus fortement engagée sous le prothorax, avec les yeux un peu plus grands et moins arrondis. Le menton est moins transverse, plus rétréci en avant, convexe et triangulaire. Le prothorax est plus court, l'abdomen moins allongé, avec le cinquième segment non plus grand que le quatrième. Enfin, les pieds sont plus courts dans toutes leurs parties, et surtout les tarses postérieurs sont moins allongés, etc. Son facies indique du reste une démarche plus lente et des habitudes différentes.

1. **Hygropora cunctans**, Erichson.

Oblongue, assez large, subconvexe, finement et densement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête beaucoup moins large que le prothorax. Antennes à deuxième et troisième articles subégaux, les pénultièmes transverses. Prothorax très-court, fortement rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, fortement arqué sur les côtés. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes. Abdomen à peine atténué en arrière. Tarses postérieurs à premier article allongé.

Oxypoda cunctans, Erichson, Col. March. I, 349, 12; — Gen. et Spec. Staph. 150, 19. — Redtenbacher, Faun. Austr. 822. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 439. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 7, fig. 34.
Hygropora cunctans, Kraatz, Ins. Deut. II, 133, 1.

Long., $0^{m},0029$ (1 1/3 l.); — larg., $0^{m},0010$ (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, subconvexe, finement et densement pointillé, d'un noir un peu brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, offrant à sa partie antérieure une membrane livide. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un

roux testacé, avec les *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncés : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, obscurs ou grisâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux obscur avec le premier article d'un roux testacé et les deux suivants un peu moins clairs : le premier suballongé, légèrement épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais et un peu plus courts : les quatrième à sixième non, le septième à peine, les huitième à dixième sensiblement transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet, obscurément (♂) subbiarticulé (1).

Prothorax très-fortement transverse, deux fois aussi large que long, fortement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et largement arrondis ; fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; subarrondi à sa base, qui est subtronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté ; à angles postérieurs obtus et arrondis ; assez convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une légère fossette subarrondie et obsolète ; finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes sur leurs côtés ou à peine arquées postérieurement sur ceux-ci ; simultanément subéchancrées à leur bord apical ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; peu convexes sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, presque aussi fine mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu brillant. *Épaules* saillantes, très-étroitement arrondies.

(1) Si ce caractère était exclusif, il mériterait une certaine attention ; mais il existe plus ou moins distinctement chez certaines espèces, et notamment chez la *Disochara longiuscula* ♂.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés et à peine atténué vers son extrémité ; légèrement convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un noir un peu brillant. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base : les deuxième et troisième paraissant largement subéchancrés à leur bord postérieur : les quatrième et cinquième un peu moins courts, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent ; finement, densement, et subrâpeusement pointillé, d'un noir assez brillant, avec les intersections ventrales couleur de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième peu saillant, arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, finement et peu densement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *antérieurs* finement ciliés sur leur tranche interne ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce habite les provinces septentrionales de la France. Elle se plaît dans les endroits humides.

Obs. On rapporte parfois la *Pycnaraea curticollis* de Thomson (Skand. Col. III, 29, 1, 1861) à l'*Hygropora cunctans* d'Erichson. Nous croyons que c'est à tort, car il est dit dans la description de la première espèce : *Antennae... articulo 2° 3° paullo longiori; Abdomen... segmentis 2 — 4 fortiter basi transversim impressis, 6° 5° longiori? — Statura crassa fere Oxypodae opacae*, caractères qui ne conviennent nullement à la *cunctans*.

Genre *Disochara*, Disocharb, Thomson.

Thomson, Ofv. of. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 34.

Étymologie : δεῖσα, ordures; χαίρω, je me réjouis.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, subfusiforme, peu convexe, ailé.

Tête assez petite, subarrondie, plus étroite que le prothorax, assez fortement engagée dans celui-ci, à peine resserrée à sa base, angulairement rétrécie en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* finement et distinctement rebordées latéralement. *Épistome* largement tronqué au sommet. *Labre* très-court, arqué sur les côtés, paraissant bissinueusement subéchancré à son bord antérieur. *Mandibules* à peine saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, légèrement épaissi en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le premier assez épais : le deuxième subégal au précédent, mais plus étroit : le dernier encore plus grêle, mais plus long que le deuxième, à peine épaissi au bout. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres, ovalaires, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes allongées, sensiblement épaissies ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, au sommet supérieur d'une fossette ovalaire, assez grande et profonde ; de onze articles : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, subégaux : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou à peine transverses : le dernier très-grand, épais, plus ou moins allongé.

Prothorax médiocrement transverse, rétréci antérieurement, aussi large en arrière que les élytres ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis et les postérieurs obtus ; arqué sur les côtés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté ; très-finement et à peine rebordé à la base et sur les côtés qui sont assez tranchants. *Repli* assez large, fortement enfoui, non visible vu de côté.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Élytres presque carrées, simultanément et subangulairement subéchancrées vers l'angle sutural, distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez large, infléchi, à bord interne à peine arqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum très-peu développé au-devant des hanches antérieures, subépaissi entre celles-ci en angle court et obtus. *Mésosternum* à lame médiane rétrécie en triangle, à sommet très-aigu, prolongé seulement jusqu'au milieu des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, presque en losange. *Métasternum* médiocre, avancé entre les hanches intermédiaires en angle très-court, très-peu couvert, à peine sensible. *Postépisternums* en languette assez étroite, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires, dépassant à peine ou non les élytres.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subatténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième beaucoup plus développé : les trois premiers sensiblement ou assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base : le sixième plus ou moins saillant, assez étroit, rétractile : celui de l'armure plus ou moins enfoui, peu distinct. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième subrétractile : le sixième assez saillant, assez étroit, rétractile.

Hanches antérieures très-grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, fortement contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, subdéprimées ou peu saillantes, obliquement disposées, tout à fait contiguës au sommet. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône subhorizontal; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, fortement acuminés et non détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du

(1) Ou à peine au delà.

corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les postérieurs), droits ou presque droits, sublinéaires ou un peu rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, peu distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles : les *antérieurs* assez courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec le premier article assez allongé, égal au moins aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez courts ou à peine oblongs, subégaux, et le dernier égal au moins aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article notablement allongé, plus long que les trois suivants réunis, ceux-ci oblongs, subégaux, et le dernier plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Cette coupe générique est basée sur une seule espèce, qu'on rencontre principalement parmi les détritus du bord des ruisseaux.

Ce genre, créé avec raison par Thomson, remarquable par sa forme assez étroite et par la longueur de ses antennes, qui atteignent le sommet des élytres, se distingue, en outre, du genre *Oxypoda* par les trois premiers segments de l'abdomen plus fortement et plus également impressionnés en travers à leur base, et surtout par sa lame mésosternale moins effilée et moins prolongée, etc.

Nous n'en connaissons que l'espèce française suivante :

1. **Disochara longiuscula**, Gravenhorst.

Allongée, assez étroite, subfusiforme, subconvexe, très-finement et très-densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Antennes allongées, à deuxième et troisième articles subégaux, les pénultièmes non ou à peine transverses. Prothorax médiocrement transverse, de la longueur des élytres, rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, fovéolé à sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, peu convexes, très-densement, très-finement et subruguleuse-

ment pointillées. Abdomen subatténué vers son extrémité, finement chagriné. Le premier article des tarses postérieurs notablement allongé.

♂ Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet. Le *dernier article des antennes* allongé, sensiblement plus long que les deux précédents réunis, obscurément biarticulé.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son sommet. Le *dernier article des antennes* ovale-oblong, un peu moins long que les deux précédents réunis.

Aleochara longiuscula, GRAVENHORST, Micr. 80, 20; — Mon. 155, 21. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 383, 20.
Oxypoda procerula, MANNERHEIM, Brach. 71, 9.
Aleochara procerula, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 392, 82.
Oxypoda longiuscula, ERICHSON, Col. March. I, 345, 4; — Gen. et Spec. Staph. 144, 6. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 320, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 666, 13. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 434, 11. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 167, 9. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855, 195, 6.
Oxypoda elongatula, AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 309, 13.
Disochara longiuscula, THOMSON, Skand. Col. III, 30, 1, 1861.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subfusiforme, subconvexe, d'un noir peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et très-serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax; très-finement pubescente, finement et densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Front* large, assez convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant à sa partie antérieure quelques soies légères et un espace submembraneux et livide. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, lisse vers sa base, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes beaucoup plus longues que la tête et le prothorax réunis; visiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine ou non pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec le premier article d'un roux de poix : celui-ci assez

allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu ou à peine moins longs séparément que le premier; les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais ; le quatrième légèrement transverse, à peine plus court que les suivants : les cinquième à neuvième contigus, presque carrés ou à peine transverses : le dixième à peine plus long que les précédents : le dernier épais, plus ou moins allongé, acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, près d'une fois et un tiers aussi large que long ; rétréci en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, qui est subtronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté ; à angles postérieurs obtus mais non arrondis ; assez convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une légère fossette transversale ; très-finement et très-densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir un peu brillant, avec les côtés parfois moins foncés.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez régulier, d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément et subangulairement échancrées à leur bord apical ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; peu convexes sur leur disque ; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse ; entièrement d'un noir peu brillant et parfois plus ou moins brunâtre, avec le repli parfois moins foncé. *Épaules* non saillantes, très-étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de deux à trois fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement mais légèrement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs au sommet des premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques soies obscures et subredressées ; très-finement et très-densement pointillé et comme chagriné ; entièrement d'un noir mat ou presque mat. Les *trois premiers segments* assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué

et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, assez étroit, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure rarement distinct, cilié-sétosellé.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir peu brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales souvent d'un roux obscur. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue que celle du dos de l'abdomen ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, assez étroit, finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement et densement pointillés, d'un roux testacé peu brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, subégal aux deux suivants réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier article notablement allongé, sensiblement plus long que les trois suivants réunis, atteignant au moins le milieu du dernier : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux, un peu noueux.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle préfère les contrées septentrionales ou montagneuses de la France : la Flandre, la Normandie, les environs de Paris, la Lorraine, les Pyrénées, etc. Elle vit sur le bord des ruisseaux, parmi les mousses et les détritus végétaux.

Obs. Elle n'a pas besoin de commentaires. Sa forme allongée et assez étroite, la longueur et la structure de ses antennes la feront toujours aisément reconnaître entre toutes les espèces du genre *Oxypoda*.

Peut-être la *longiuscula* répond-elle à la *nigrofusca* de Stephens (*Man. Br. Col.* 2910).

Genre *Thiasophila*, Thiasophile, Kraatz.

Kraatz, Nat. Ins. Deut. II, p. 69.

Étymologie : θίασος, société; φίλος, qui aime.

Caractères. *Corps* suballongé ou oblong, assez épais, assez large, subatténué en arrière, peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subtransverse, moins large que le prothorax, sensiblement engagée sous celui-ci ; non ou à peine resserrée à la base, subangulairement et obtusément rétrécie en avant, peu saillante, subverticale. *Tempes* à rebord latéral sensible, arqué. *Epistome* largement tronqué en avant où il offre souvent un espace membraneux plus ou moins réduit. *Labre* fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, assez robustes, à pointe fine et simple, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* médiocrement développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, légèrement épaissi : le dernier très-grêle, subulé, subaciculé, un peu plus long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : les deux premiers subégaux, le dernier aussi long mais plus étroit. *Menton* grand, fortement transverse, plus étroit en avant, à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* obsolètement angulée à la base.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle modéré.

Antennes peu allongées, généralement assez robustes, plus ou moins épaissies en fuseau allongé ; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez grande et assez profonde ; de onze articles : les trois premiers suballongés ou oblongs, le premier subépaissi, les deuxième et troisième obconiques, les cinquième à dixième plus ou moins transverses, fortement contigus : le dernier grand, obturbiné, parfois ovalaire-oblong ou suballongé, subannelé ou comme obscurément biarticulé.

Prothorax fortement transverse, aussi large ou un peu plus large que les élytres, rétréci en avant, largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis et subarrondis ; arqué sur les côtés et à la base, avec celle-ci distinctement sinuée près des angles postérieurs qui sont droits ou presque droits ; très-finement ou à peine rebordé à la base et sur les côtés. *Repli* large, subhorizontal, un peu visible vu latéralement.

Écusson petit, triangulaire, en partie voilé par le prothorax.

Élytres courtes, fortement transverses ; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, infléchi, à bord interne subarqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle large et court, à sommet droit ou à peine aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, offrant parfois

sur le milieu de sa base un rudiment de fine et très-courte carène ; rétréci en arrière en pointe subaciculée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, trapéziformes. *Métasternum* assez court, à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en un petit angle assez prononcé et subaigu, dont le sommet touche à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis postérieurement en languette effilée, à bord interne divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, à peine plus étroit que les élytres, subatténué vers son extrémité, assez convexe en dessus, assez fortement et épaissement rebordé sur les côtés ; pouvant un peu se redresser en l'air ; à quatre premiers segments subégaux, le cinquième souvent plus développé : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui : les trois premiers légèrement et graduellement impressionnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand, le cinquième plus court que les intermédiaires, ceux-ci subégaux : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins développées, subovales, subdéprimées, non saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, fortement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant et assez allongé ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, à peine plus étroite en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, aussi longs (au moins les postérieurs que les cuisses), droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, sublinéaires dans le reste de leur longueur, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons subdivergents et assez distincts. *Tarses* grêles, à peine subcomprimés, subfiliformes, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier plus long que les deux précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, à quatre premiers articles oblongs ou sub-

oblongs, graduellement plus courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, presque égal aux deux suivants réunis, les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* grêles, simples, arqués.

Obs. Ce genre renferme un très-petit nombre d'espèces conformes et vivant dans les nids de fourmis.

Il a de l'affinité avec le genre *Leptusa*, qu'il rappelle parmi parmi les *Aléocharaires*, et dont il diffère par une forme plus épaisse et plus large, par ses antennes fusiformes, et surtout par ses tarses antérieurs de cinq articles.

La tête est plus dégagée et le repli du prothorax moins enfoui que dans les genres *Hygropora, Disochara* et *Oxypoda*.

Nous ne connaissons que trois espèces françaises du genre *Thiasophila*, ayant entre elles la plus grande analogie de forme, mais bien distinctes par la structure des antennes.

En voici les principales différences :

a *Angles postérieurs du prothorax* ne débordant pas les épaules. *Antennes* médiocrement épaissies.
 b *Antennes* d'un roux brunâtre, à base d'un roux testacé, à troisième article évidemment plus long que le deuxième, le dernier suballongé. *Prothorax* parfois obsolètement sillonné vers sa base. ANGULATA.
 bb *Antennes* entièrement d'un roux testacé, à troisième article subégal au deuxième, le dernier ovalaire-oblong. *Prothorax* finement canaliculé sur sa ligne médiane. CANALICULATA.
aa *Angles postérieurs du prothorax* débordant visiblement les épaules. *Antennes* fortement épaissies, d'un roux testacé à la base et au sommet, à troisième article subégal au deuxième, le dernier assez court, ovalaire ou obturbiné. INQUILINA.

1. **Thiasophila angulata**, Erichson.

Suballongée, subconvexe, très-finement et subéparsement pubescente, d'un roux brunâtre et peu brillant avec la tête et une teinte avant l'extrémité de l'abdomen plus foncées, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux ferrugineux ou testacé. Tête assez den-

sement ponctuée. Antennes médiocrement épaissies, à troisième article plus long que le deuxième, le dernier suballongé. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, modérément arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à angles postérieurs droits, transversalement impressionné à sa base, densement et subrâpeusement ponctué. Élytres fortement transverses, subdéprimées, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, subéparsement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* angulairement prolongé à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son sommet.

Aleochara angulata, ERICHSON, Col. March. I, 360, 11; — Gen. et Spec. Staph. 175, 35. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 668.
Oxypoda corticina, HEER, Faun. Col. Helv. I, 321, 11.
Thiasophila angulata, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 461, 1 (1). — KRAATZ, Ins. Deut. II, 70, 11.
Oxypoda angulata, JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 6, fig. 29.

Long., $0^m,0033$ (1 1/2 l.); — larg., $0^m,0011$ (1/2 l.).

Corps suballongé, assez épais, assez large, subconvexe, d'un roux brun peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grise, couchée, peu serrée, plus longue sur l'abdomen.

Tête transversalement subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, assez finement et assez densement ponctuée, d'un noir de poix un peu brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse ou à peine ponctué en avant, offrant vers son extrémité quelques cils pâles. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, éparsement cilié à son sommet de poils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux ou testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; médiocrement épaissies en fuseau très-allongé; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec la deuxième moitié du dernier article souvent moins foncée,

(1) MM. Fairmaire et Laboulbène écrivent *Thyasophila*, mais l'autre orthographe est plus conforme à l'étymologie.

et les trois premiers d'un roux testacé ; à premier article un peu épaissi en massue ovale-oblongue : les deuxième et troisième obconiques : le troisième suballongé, aussi long que le premier mais évidemment plus long que le deuxième : les quatrième à dixième épaissis et fortement contigus : le quatrième presque carré ou obconico-subcylindrique : les cinquième à dixième sensiblement transverses : le dernier suballongé un peu moins long que les trois précédents réunis, subcylindrico-fusiforme; paraissant, vu de dessus, fortement acuminé, et, vu de côté, obtus ou mousse au sommet (1) ; annelé de gris après son milieu, ce qui le fait paraître comme confusément biarticulé.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; modérément arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci légèrement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont droits, à peine recourbés en arrière, et qui viennent s'appliquer exactement sur les épaules sans les déborder; subconvexe; creusé, au devant de l'écusson, d'une impression transversale plus ou moins prononcée, parfois prolongée sur le disque en forme de sillon obsolète et raccourci; très-finement et peu densement pubescent; densement et subrâpeusement ponctué, avec l'intervalle des points très-finement chagriné; d'un roux brun peu brillant.

Écusson à peine pubescent, densement et rugueusement pointillé, d'un roux brunâtre et peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges postérieurement ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes ; très-finement et peu densement pubescentes ; densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte mais un peu plus serrée que celle du prothorax, et l'intervalle des points très-finement chagriné ; entièrement d'un roux brunâtre et peu brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres,

(1) Cet effet est dû à la structure même du dit article, qui est latéralement subcomprimé en dedans vers son extrémité.

environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subatténué en arrière dès le sommet du troisième segment; assez convexe en avant, plus fortement vers son extrémité ; finement, longuement, mais peu densement pubescent ; distinctement et subrâpeusement ponctué, avec la ponctuation plus serrée sur les deux premiers segments, subéparse sur les troisième et quatrième, encore plus écartée sur le suivant ; d'un roux brunâtre assez brillant, avec une teinte obscure occupant les troisième et quatrième segments moins leur sommet et un peu la base du cinquième, l'extrémité de celui-ci et le sixième d'un roux plus ou moins testacé. Les *trois premiers* légèrement et graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions plus lisse : le cinquième un peu plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le médipectus, le postpectus et une teinte avant l'extrémité du ventre d'un noir ou d'un brun de poix. *Mésosternum* finement chagriné, presque mat. *Métasternum* subconvexe, finement et densement ponctué. *Ventre* convexe, à pubescence longue et assez serrée; couvert d'une ponctuation subrâpeuse, serrée vers la base, mais graduellement plus écartée et un peu plus forte postérieurement; à sommet d'un roux plus ou moins testacé, à cinquième arceau un peu moins long que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, en tous cas un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, plus ou moins densement cilié à son sommet.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce habite presque toute la France, en société de la *Formica rufa :* les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, l'Alsace, le Bourbonnais, l'Auvergne, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, le Bugey, les Alpes, etc. On la prend même pendant l'hiver.

Obs. Chez les exemplaires immatures, tout le corps est d'un roux plus ou moins clair, avec la tête plus foncée, ainsi qu'une légère teinte obscure avant l'extrémité de l'abdomen. Les antennes sont entièrement d'un roux testacé.

2. Thiasophila canaliculata, Mulsant et Rey.

Suballongée ou oblongue, subconvexe, finement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec le disque des élytres et la base de l'abdomen d'un roux brunâtre, le sommet de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé ou ferrugineux. Tête densement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le dernier ovalaire-oblong. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres, à angles postérieurs droits ou presque droits, transversalement impressionné vers sa base, finement canaliculé sur sa ligne médiane, assez densement et subrâpeusement ponctué. Élytres fortement transverses, subdéprimées, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, assez densement ponctué vers sa base, éparsement en arrière.

♂ Le *sixième arceau ventral* subangulé au milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord apical.

Long., 0m,0026 (1 1/5 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez épais, subconvexe, d'un noir un peu brillant, avec le disque des élytres et la base de l'abdomen d'un roux brunâtre, et le sommet de celui-ci d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée, modérément serrée, plus longue sur l'abdomen.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, distinctement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement ponctué. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus courtes que la tête et le prothorax réunis; assez

légèrement, mais sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et, en outre, à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux ferrugineux ou testacé, avec la base plus claire ; à premier article subépaissi en massue oblongue : les deuxième et troisième oblongs, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième subgraduellement épaissis, contigus : le quatrième obconique, presque aussi large que long : le cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, mousse ou obtusément acuminé au sommet, confusément subbiarticulé.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; un peu et subitement rétréci en avant: largement tronqué ou à peine échancré au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; fortement arqué sur les côtés; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci non ou à peine sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont droits ou presque droits, à peine ou non recourbés en arrière, et qui viennent s'appliquer exactement sur les épaules sans les déborder ; assez convexe; creusé vers la base d'une impression transversale parfois sulciforme, tantôt obsolète, tantôt assez prononcée; offrant en outre, sur sa ligne médiane, un sillon canaliculé très-fin, mais toujours bien distinct, prolongé jusque près du sommet ; finement pubescent; finement, assez densement et subrâpeusement ponctué; d'un noir de poix un peu brillant.

Écusson en partie voilé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges postérieurement; presque subrectilignes sur les côtés; étroitement et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; légèrement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes ; finement pubescentes; densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux ou d'un rouge brun un peu brillant, avec la région scutellaire et parfois les côtés plus obscurs. *Épaules* non saillantes.

Abdomen peu allongé, aussi large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subatténué en arrière ; légèrement convexe vers sa base, plus fortement dans sa partie postérieure ; finement, longuement, mais peu densement pubescent; finement et assez densement

ponctué vers sa base, avec la ponctuation graduellement plus écartée vers l'extrémité dès le sommet du troisième segment ; d'un noir de poix assez brillant, avec les deux premiers segments roux ou rougeâtres, le bord postérieur du cinquième et le sixième testacés ou d'un roux testacé. Les *trois premiers* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième aussi long ou à peine plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la base et le sommet du ventre d'un roux ferrugineux ou testacé. *Métasternum* assez convexe, finement pointillé. *Ventre* convexe, à pubescence longue et modérément serrée ; à ponctuation fine, serrée vers la base, graduellement plus écartée en arrière ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce a été capturée en Alsace par M. Muhlenbeck, entomologiste intrépide et zélé de Sainte-Marie aux Mines (Haut-Rhin). Elle nous a été communiquée par M. Villard, de Lyon.

Obs. Elle diffère de la *Thiasophila angulata* par sa taille moindre ; par ses antennes un peu moins épaisses, d'une couleur plus claire, à troisième article non plus long que le deuxième, et le dernier moins allongé ; par son prothorax, un peu plus convexe, un peu moins rétréci en avant, plus obscur, toujours distinctement canaliculé sur sa ligne médiane. Les élytres et la base de l'abdomen sont d'une couleur plus claire, et le cinquième segment de celui-ci est ordinairement moins développé, etc.

Les élytres sont parfois d'un roux assez clair. Les angles postérieurs du prothorax paraissent quelquefois moins droits.

Notre *Thiasophila canaliculata* doit ressembler à la *Thiasophila pexa* de

Motschulsky (*Bull. Mosc.* 1844, IV, 815). Mais celle-ci serait plus grande, plus brillante, avec les antennes plus épaisses, plus obscures dans leur milieu, et le prothorax sans sillon canaliculé sur sa ligne médiane.

3. **Thiasophila inquilina**, MAERKEL.

Suballongée ou oblongue, subconvexe, très-finement et subéparsement pubescente, d'un roux brunâtre et peu brillant, avec le disque des élytres un peu plus clair, la tête et une teinte avant l'extrémité de l'abdomen plus foncées, la bouche, la base et le dernier article des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête très-densement et subrugueusement ponctuée. Antennes fortement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le dernier assez court, ovalaire ou obturbiné. Prothorax assez fortement transverse, assez fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, un peu plus large que les élytres, à angles postérieurs droits et un peu recourbés en arrière, subimpressionné à sa base, très-densement et rugueusement ponctué. Élytres fortement transverses, subdéprimées, très-densement et râpeusement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, modérément ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* subangulairement prolongé à son sommet.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son sommet.

Aleochara inquilina, MAERKEL *in* GERMAR, Zeits. V, 223, 69 ; — Stett. Ent. Zeit. 1842, 143. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 822.
Aleochara diversa, MULSANT et REY, Op. Ent. II, 1853, 64, 3.
Thiasophila inquilina, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 462, 2. — KRAATZ, Ins Deut. II, 71, 2.

Long., $0^{m},0026$ (1 1/5 l.) ; — larg., $0^{m},0007$ (1/3 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez épais, assez large, subconvexe, d'un roux brunâtre peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, distinctement, très-densement et subrugueusement ponctuée, d'un noir de poix à peine brillant. *Front* large,

à peine convexe, marqué sur son milieu d'une fossette imponctuée, obsolète ou souvent nulle. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine ponctué, offrant en avant quelques soies redressées. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, paré en avant de quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; fortement épaissies en fuseau allongé; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux brun assez foncé, avec le dernier article en entier et les trois premiers d'un roux testacé, et quelquefois aussi la base du quatrième; à premier article subépaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, aussi longs ou presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais et fortement contigus : le quatrième médiocrement, les cinquième à dixième très-fortement transverses; le dernier assez court, subégal aux deux précédents réunis, obturbiné ou subovalaire, subacuminé au sommet, comme confusément biarticulé.

Prothorax assez fortement transverse, d'un bon tiers plus large que long; assez fortement rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et légèrement arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés; un peu plus large que les élytres; distinctement arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont droits ou presque droits et qui débordent sensiblement les épaules ; subconvexe; marqué à sa base d'une impression transversale, plus ou moins prononcée ; très-finement et peu densement pubescent; assez finement, très-densement et ruguleusement ponctué; d'un roux brunâtre plus ou moins foncé et peu brillant, avec les côtés parfois un peu moins sombres.

Écusson à peine pubescent, rugueusement et densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax ; non plus larges postérieurement; à peine arquées sur les côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; légèrement mais distinctement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes; très-finement et peu densement pubescentes; très-densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle

du prothorax ; d'un rouge brun peu brillant, avec la région scutellaire et quelquefois les côtés un peu plus obscurs. *Épaules* nullement saillantes.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement atténué en arrière; subdéprimé en avant, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; subrâpeusement ponctué, avec la ponctuation assez serrée et graduellement moins dense postérieurement ; d'un roux brunâtre assez brillant, avec une teinte plus obscure occupant le quatrième segment et la base du cinquième, l'extrémité de celui-ci et le sixième d'un roux testacé. Les *trois premiers* graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse ; le cinquième plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, d'un roux de poix assez brillant avec la poitrine obscure, ainsi qu'une teinte semblable avant l'extrémité du ventre. *Métasternum* subconvexe, assez finement et densement ponctué. *Ventre* convexe, assez longuement, mais un peu plus densement pubescent que le dos de l'abdomen ; assez densement et subrâpeusement ponctué ; offrant son sommet et le bord apical de chaque arceau d'un roux assez clair : le cinquième un peu plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, assez densement cilié à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias ; à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve en compagnie de la *Formica fuliginosa*, aux environs de Paris, dans le Beaujolais, la Bresse, etc.

OBS. Au premier abord, elle ressemble à la *Thiasophila angulata*. Mais elle s'en distingue suffisamment par sa taille moindre ; par ses antennes plus courtes, plus épaisses, à troisième article non plus long que le deuxième, avec les cinquième à dixième plus fortement transverses et le

dernier moins allongé ; et surtout par les angles postérieurs du prothorax débordant visiblement les épaules. En outre, la ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres est plus serrée ; la pubescence de l'abdomen est moins longue, et celui-ci est moins convexe en dessus ; le dernier article des antennes est toujours entièrement d'un roux testacé ; le prothorax, un peu moins transverse, est plus sensiblement rétréci en avant ; les élytres sont ordinairement d'une couleur plus claire, etc.

La structure des antennes et des angles postérieurs du prothorax la distinguent également de la *Thiasophila canaliculata*, dont elle a la taille. Sa couleur est moins sombre, son prothorax est moins court et non sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane.

Parfois la couleur foncière est plus claire.

Peut-être la *Thiasophila inquilina* doit-elle avoir pour synonyme l'*Eurynsa Kirbyi* de Janson.

Genre *Stichoglossa*, Stichoglosse, Fairmaire et Laboulbène.

Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 442.

Étymologie : στίχη, rangée ; γλῶσσα, languette.

Caractères. *Corps* suballongé ou allongé, subfusiforme, subconvexe, ailé.

Tête médiocre, subtransverse ou subarrondie, plus étroite que le prothorax, plus ou moins engagée sous celui-ci, à peine resserrée à sa base, angulairement rétrécie en avant, peu saillante, subverticale. *Tempes* sensiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué et submembraneux en avant. *Labre* fortement transverse, tronqué ou à peine arrondi au sommet. *Mandibules* assez larges à leur base, peu saillantes, mutiques, terminées par une pointe simple, fine et arquée. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, graduellement et plus ou moins épaissi : le dernier parfois presque aussi long que la moitié du précédent, grêle, subulé. *Palpes labiaux* assez petits, de trois articles : les deux premiers subégaux : le dernier à peine plus long mais plus étroit, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, sensiblement plus étroit en avant, tronqué

ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands ou assez grands, subovalaires ou subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes peu allongées, plus ou moins épaissies ; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette plus ou moins profonde ; de onze articles : les deux premiers assez allongés, le troisième moins long, le le premier sensiblement renflé : les cinquième à dixième plus ou moins fortement transverses, subcontigus : le dernier assez grand, subovalaire.

Prothorax transverse, plus étroit antérieurement, aussi large ou à peine moins large que les élytres ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis et arrondis ; sensiblement arqué et finement rebordé sur les côtés et à la base ; à angles postérieurs tantôt obtus, tantôt presque droits. *Repli* assez large, subhorizontal ou peu enfoui, assez visible vu de côté.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, plus ou moins transverses, à peine et simultanément échancrées à leur bord apical ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et à peine arrondies sur les côtés ; *Repli* assez large, à bord inférieur faiblement arqué. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez court mais à sommet subaigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle très-prononcé, à sommet rétréci en pointe plus ou moins acuminée ou acérée et prolongée jusque près de l'extrémité des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocres, trapéziformes. *Métasternum* assez développé, à peine échancré au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle aigu, dont le sommet rencontre la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant à peine en arrière du repli des élytres. *Postépimères* peu ou médiocrement développées, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, légèrement atténué vers son extrémité, un peu moins large que les élytres ; subconvexe en dessus ; assez fortement et subépaissement rebordé sur les côtés ; pouvant aisément se redresser en l'air ; à quatre premiers segments subégaux, le cinquième un peu plus grand, parfois subrétractile : les trois premiers, et parfois le quatrième, plus ou moins impressionnés en travers à leur base : le sixième peu sail-

lant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand et le cinquième plus court que les intermédiaires, ceux-ci subégaux (1) : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes. coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins développées, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou très-étroite en dehors, subitement dilatée en dedans en cône allongé et saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, plus étroits à leur base, sublinéaires sur le reste de leur longueur, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons subdivergents. *Tarses* grêles, à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles courts, subégaux ; les *intermédiaires* assez courts, à quatre premiers articles assez courts, graduellement un peu plus courts ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long ou à peine moins long que les deux suivants réunis, les deuxième à quatrième oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts : le dernier de tous les tarses subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* très-grêles, simples, arqués.

Obs. Les petites espèces qui composent ce genre ont une démarche assez lente. On les rencontre sous les écorces ou dans les plaies des arbres.

Nous croyons, contre l'opinion de Jacquelin du Val, qu'il doit être séparé des *Oxypoda*, à cause du prothorax à côtés non fortement tranchants et à repli moins enfoui, assez visible vu latéralement. La tête, un peu plus saillante, est moins fortement engagée dans le prothorax. La forme est aussi plus étroite et un peu moins fusiforme. Mais nous croyons devoir lui réunir le genre *Ischnoglossa* de Kraatz, dont les seuls caractères

(1) Le deuxième arceau ventral paraît un peu resserré à sa base, ce qui fait pressentir les *Ocyusates*, auxquels ce genre sert de lien avec les *Oxypodates*.

reposent sur de légères différences dans les organes de la bouche, qu'il est impossible d'apprécier sans recourir à la dissection.

Nous distribuerons les espèces du genre *Stichoglossa* de la manière suivante :

a *Prothorax* à *angles postérieurs* très-obtus ; fortement transverse, presque aussi large que les élytres, sétosellé latéralement, non sinué en arrière sur ses côtés, à peine sinué sur les côtés de sa base. *Abdomen* entièrement noir, à *quatrième segment* non impressionné en travers à sa base : le *cinquième* muni d'un tubercule chez les ♂. *Corps* suballongé, assez large, brillant. (Sous-genre *Stenoglossa*, Kraatz, *Ins. Deut.* II, 55 ; de στενή, étroite, γλῶσσα, languette.) SEMIRUFA.

aa *Prothorax* à *angles postérieurs* presque droits. *Abdomen* d'un roux testacé à son sommet, à *cinquième segment* sans tubercule chez les ♂. *Corps* allongé, assez étroit.

b *Prothorax* médiocrement transverse, un peu moins large que les élytres, sétosellé latéralement, subsinué en arrière sur ses côtés, non sinué sur les côtés de sa base. *Abdomen* à *quatrième segment* sensiblement impressionné en travers à sa base. *Corps* brillant. (Sous-genre *Ischnoglossa*, Kraatz, *Ins. Deut.* II, 56 ; de ἰσχνὸς, étroite, γλῶσσα, languette.) PROLIXA.[1]

bb *Prothorax* fortement transverse, aussi large que les élytres, non sétosellé latéralement, non subsinué en arrière sur ses côtés, légèrement sinué sur les côtés de sa base. *Abdomen* à *quatrième segment* non impressionné en travers à sa base. *Corps* peu brillant. (Sous-genre *Dexiogyia*, Thomson, *Skand. Col.* II, 277 ; 1860 ; de δεξιὸς, droit, γυία, arpent.) CORTICINA RUFULA DEPRESSIPENNIS.

1. Stichoglossa (Stenoglossa) semirufa, ERICHSON.

Suballongée, assez large, très-finement pubescente, d'un roux brillant, avec la tête, l'abdomen, le médipectus et le ventre noirs, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article à peine moins long que le deuxième. Prothorax fortement transverse, presque aussi large en arrière que les élytres, à peine sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs très-obtus, très-convexe, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen sub-

allongé, à peine atténué en arrière, subéparsement ponctué, à quatrième segment non impressionné en travers à sa base.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni sur son milieu d'un tubercule oblong, subépaté, postérieurement acuminé. Le *sixième* subéchancré et obsolètement crénelé à son bord postérieur, également muni sur le dos d'un tubercule oblong, lanciforme, mais plus faible et plus étroit.

♀ Les *cinquième et sixième segments de l'abdomen* simples, inermes.

Homalota semirufa, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 128, 105.
Stichoglossa semirufa, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 442, 1.
Stenoglossa semirufa, Kraatz, Ins. Deut. II, 56, 1.
Oxypoda semirufa, Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 7, fig. 35.

Long., 0^{m},0031 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^{m},0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, assez large, subconvexe, d'un roux brillant, avec la tête et l'abdomen noirs; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, couchée et assez serrée.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup plus étroite que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant en avant quelques longs cils. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant, éparsement cilié au sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* moins clairs : celui-ci poilu.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement rousses, avec les trois premiers articles un peu plus clairs ; le premier légèrement et subovalairement épaissi : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, aussi long que le premier : le troisième à peine moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième carré ou à peine transverse : le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses, subcontigus : le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ d'un bon tiers plus large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis et arrondis ; presque aussi large en arrière que les élytres ; paraissant, vu de dessus, sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, non sinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus ; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté ; très-convexe ; très-finement et assez densement pubescent ; paré, en outre, sur les côtés, de quelques soies obscures et redressées ; finement, légèrement et densement pointillé ; entièrement d'un rouge ou d'un roux brillant. *Repli* lisse, un peu plus clair.

Écusson peu découvert, à peine pontué, d'un brun ou d'un roux de poix foncé et brillant, mousse au sommet.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; presque parallèles ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; faiblement convexes sur leur disque, à peine impressionnées derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge brillant, avec la région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* très-peu saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; éparsement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois ou quatre premiers segments ; offrant, en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées ; légèrement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation un peu plus serrée sur les premiers segments, subgranuleuse (♂) sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base : le cinquième souvent un peu plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec la poitrine rousse. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, densement et légèrement pointillé, avec les pièces latérales un peu plus fortement et râpeusement. *Ventre* convexe, assez longuement et assez densement pubescent, à cin-

quième arceau plus court que le précédent : le sixième peu saillant, plus ou moins subangulairement arrondi au sommet, un peu plus prolongé (♂) que le segment abdominal correspondant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux assez clair et assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article suballongé, à peine moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, subnoueux, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce, généralement assez rare, se trouve dans les plaies des chênes et parmi les feuilles mortes : dans les environs de Paris et de Lyon, de Tarbes, de Cluny (Saône-et-Loire), dans la Normandie, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, etc.

Obs. C'est sur cette espèce que Kraatz a établi son genre *Stenoglossa*, qui ne différerait de son *Ischnoglossa* que par la languette, ce qu'il nous a été impossible de vérifier, et par le troisième article des palpes maxillaires plus court et plus renflé, caractère variable (1) qui, selon nous, ne peut suffire à valider une coupe générique.

2. **Stichoglossa (Ischnoglossa) prolixa**, Gravenhorst.

Allongée, assez étroite, finement pubescente, d'un roux de poix brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale noires, la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen ferrugineux. Tête subéparsement ponctuée. Antennes médiocrement épaissies, à troisième article à peine moins long que le deuxième. Prothorax médiocrement transverse, un peu moins large en arrière que les élytres, nullement sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs bien marqués et à peine obtus, assez convexe, finement et assez densement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues

(1) En effet, ce troisième article des palpes maxillaires est sensiblement renflé dans la *Stichoglossa semirufa*, un peu plus allongé et un peu plus grêle dans la *St. prolixa*, pour reparaître un peu plus épaissi et un peu moins long dans la *St. corticina*.

que le prothorax, faiblement convexes, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen allongé, subatténué en arrière, subéparsement ponctué, à quatrième segment sensiblement impressionné en travers à sa base.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou subéchancré et parfois très-obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement ou subangulairement arrondi à son sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* régulièrement arrondi à son sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Aleochara prolixa, GRAVENHORST, Micr. 71, 5; — Mon. 165, 45. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 484, 9-10.
Bolitochara elegantula, MANNERHEIM, Brach. 377, 57.
Aleochara elegantula, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 377, 55. — ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. 78, 23.
Oxypoda prolixa, ERICHSON, Col. March. I, 352, 17; — Gen. et Spec. Staph. 155, 31. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 668, 24. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 441, 31. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 7, fig. 33.
Ischnoglossa rufopicea, KRAATZ, Ins. Deut II, 59, 2.

Variété *a*. *Corps* d'un roux ferrugineux ou testacé, avec la tête et une ceinture abdominale d'un noir de poix.

Ichnoglossa prolixa, KRAATZ, Ins. Deut. II, 58, 1.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un roux de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, légèrement et subéparsement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* assez convexe, presque lisse, éparsement cilié et parfois testacé et submembraneux en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant, éparsement et longuement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* sensiblement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes aussi longues environ que la tête et le prothorax réunis; médiocrement épaissies; très-finement duveteuses et en outre fortement

pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement rousses, avec les deux ou trois premiers articles un peu ou à peine plus clairs : le premier faiblement épaissi en ovale oblong : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, presque aussi long que le premier : le troisième à peine moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième non ou à peine, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement ou même très-fortement transverses, plus ou moins contigus : le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, obtus au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ d'un quart plus large que long; un peu plus étroit en avant; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis et subarrondis; un peu moins large en arrière que les élytres; paraissant, vu de dessus, légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont bien marqués, à peine obtus et presque droits; assez régulièrement arrondi à sa base; assez convexe sur son disque; marqué, au devant de l'écusson, d'une petite impression transversale, souvent obsolète; finement et assez densement pubescent, avec quelques soies obscures et redressées sur les côtés; légèrement, finement et assez densement pointillé; entièrement d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé.

Écusson presque glabre, à peine pointillé, d'un roux de poix obscur et brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse; un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ou à peine arrondies en arrière sur ceux-ci; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; faiblement ou à peine convexes sur leur disque; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressé sur le côté des épaules; distinctement et densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse et sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un roux de poix brillant, avec une teinte plus obscure, peu tranchée, couvrant la région scutellaire et les angles postéro-externes, envahissant parfois la majeure partie de la surface. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé ou assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; légèrement atténué tout à fait en arrière; subconvexe à sa base, assez convexe postérieurement; éparsement et finement pubescent, avec des cils

plus longs et plus distincts au bord apical des quatre premiers segments, et quelques légères soies redressées sur le dos et surtout sur les côtés ; subrâpeusement mais peu densement ou modérément ponctué, un peu plus lâchement sur le cinquième segment ; d'un roux de poix brillant, avec une large ceinture noire couvrant les troisième et quatrième segments et la base du cinquième, tantôt plus restreinte, tantôt étendue sur presque toute la base. *Les trois premiers segments* fortement, le quatrième sensiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus grand que le précédent ; largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec la poitrine et une ceinture avant le sommet du ventre, noires. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez densement pointillé. *Ventre* convexe, assez longuement pubescent, densement et subrâpeusement ponctué, à cinquième arceau un peu moins long que les précédents : le sixième peu saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents ; obsolètement pointillés ; d'un roux assez clair et assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article suballongé, presque égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Nous avons capturé cette espèce au mont Dore en Auvergne, à la Grande-Chartreuse, en Savoie, en Suisse, parmi les lichens des vieux sapins. Elle se rencontre aussi dans les environs de Paris, dans le Calvados, dans les Landes, etc.

Obs. Elle se distingue abondamment de la *St. semirufa* par sa forme plus étroite, par ses antennes un peu moins épaissies ; par son prothorax moins convexe et moins fortement transverse, à angles postérieurs moins obtus, à base nullement sinuée vers ceux-ci, mais à côtés visiblement subsinués en arrière. Les élytres sont plus fortement ponctuées, l'abdomen est toujours d'une couleur plus claire à son sommet, etc.

Dans la variété *a*, le prothorax, les élytres et l'abdomen sont d'un roux ferrugineux ou testacé, avec une étroite ceinture noire, avant l'extrémité de celui-ci. Elle doit être rapportée à des sujets immatures.

D'autres fois, le dessous du corps est presque entièrement d'un roux de poix foncé ou brunâtre.

La *corticalis* Stephens (*Ill. Br.* V, 127) rappelle sans doute les variétés obscures (*rufopicea* Kraatz).

3. Stichoglossa (Dexiogyia) corticina, Erichson.

Allongée, assez étroite, finement pubescente, d'un brun roussâtre et peu brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale plus foncées, la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux subtestacé. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, aussi large en arrière que les élytres, légèrement sinué sur les côtés de sa base, à angles postérieurs bien marqués et presque droits, convexe, finement, densement et rugueusement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez finement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué en arrière, finement et densement pointillé, à quatrième segment nullement impressionné en travers à sa base.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et très-obsolètement crénelé à son bord apical, avec la troncature souvent limitée de chaque côté par une dent un peu plus saillante. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* simplement arrondi à son sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Oxypoda corticina, Erichson, Col. March. I, 351, 15; — Gen. et Spec. Staph. 153, 27. — Redtenbacher, Faun. Austr. 667, 20. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 440, 29.
Oxypoda varia, Heer, Faun. Col. Helv. I, 590, 11.
Oxypoda convexicollis, Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1855, 202, 25.
Ichnoglossa corticina, Kraatz, Ins Deut. II, 59, 3. 1856.
Dexiogyia corticina, Thomson, Skand. Col. II, 1860, 278, 1.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux châtain.

Variété *b*. *Prothorax*, *élytres* et *abdomen* d'un roux testacé, celui-ci à quatrième segment rembruni.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un brun roussâtre peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, couchée et serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un brun de poix peu brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* subconvexe, presque lisse, roux, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, paré vers son sommet de quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles. Le *pénultième article de ceux-ci* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement épaissies; très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées vers le sommet de chaque article; roussâtres ou d'un roux testacé, avec les deux ou trois premiers articles parfois à peine plus pâles; le premier faiblement et subovalairement épaissi : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, plus ou moins contigus : le quatrième sensiblement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, mousse ou obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; un peu plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis et à peine arrondis ; aussi large en arrière que les élytres ; paraissant, vu de dessus, sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, non sinués au devant des angles postérieurs, qui sont néanmoins bien marqués et presque droits ; légèrement arrondi sur le milieu de sa base, qui est légèrement mais visiblement sinuée de chaque côté ; convexe ; finement et densement pubescent; finement, rugueusement et densement pointillé ; d'un brun de poix peu brillant et plus ou moins obscur. *Repli* lisse, subtestacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu

plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; légèrement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; faiblement ou à peine convexes; finement et densement pubescentes; distinctement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax; d'un brun de poix peu brillant, parfois plus ou moins roussâtre, châtain ou ferrugineux. *Épaules* non saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine ou faiblement atténué en arrière; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et assez densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois ou quatre premiers segments, et quelques rares et courtes soies redressées, obsolètes, sur le dos et sur les côtés; finement et densement pointillé, un peu moins densement en arrière; d'un brun de poix un peu brillant et plus ou moins roussâtre, avec une large ceinture plus foncée, occupant ordinairement les troisième et quatrième segments et la base du cinquième, l'extrémité de celui-ci et le sixième d'un roux subtestacé. Les *trois premiers* sensiblement ou assez fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions plus lisse: le cinquième à peine ou un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième peu saillant.

Dessous du corps d'un brun de poix un peu brillant, avec le sommet du ventre d'un roux plus ou moins testacé. *Mésosternum* ruguleux. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, légèrement et subrâpeusement pointillé. *Ventre* convexe, assez longuement pubescent; finement, densement et subrâpeusement ponctué; à cinquième arceau plus court que les précédents: le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu ou modérément allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé un peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis: les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se prend sous les écorces des arbres infectés de substances cryptogamiques. Elle est assez commune dans toute la France : dans les environs de Paris et de Lyon, dans la Bourgogne, la Bresse, le Beaujolais, le Languedoc, la Provence, les Landes, les Pyrénées, etc.

OBS. Nous n'insisterons pas sur cette espèce bien connue, et nous nous bornerons à dire qu'elle se distingue des précédentes par une couleur moins brillante et une taille moindre ; par son prothorax plus visiblement sinué à sa base près des angles postérieurs, et sans apparence de soies redressées sur les côtés.

La couleur passe du brun au roux testacé, suivant que les sujets sont plus ou moins adultes.

Les échantillons provenant de la France méridionale ou de la Corse sont ordinairement plus robustes et plus obscurs.

Peut-être doit-on rapporter à la *Stichoglossa corticina* l'*Aleochara pulchella* de Sahlberg (*Ins. Fenn.* I, 377, 56).

Nous décrirons, à la suite du genre *Stichoglossa*, une espèce, que nous n'avons pas examinée, et dont nous rapportons la description :

4. **Stichoglossa (Dexiogyia) rufula**, MOTSCHULSKY.

Forme de la Corticina, mais plus grande et surtout plus large, plus convexe et plus robuste. Corselet plus large que les élytres. Ponctuation plus fine, pubescence plus courte, grisâtre, soyeuse, abdomen plus luisant, pubescence éparse et jaunâtre. Couleur rousse faiblement brunâtre, tête et base des élytres un peu plus foncées, troisième, quatrième et moitié du cinquième segment de l'abdomen presque noirs; pattes et antennes d'un roux plus jaunâtre, la base et l'extrémité des dernières, les palpes et les tarses testacé clair.

♂ *Cinquième segment du dessus de l'abdomen* avec une petite carène longitudinale au milieu.

Oxypoda rufula, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1858, III, 245 ; — Enum. Esp. nouv. 1859, 105, 204.

Tête proportionnellement beaucoup plus large que chez la *corticina*.

Antennes plus fortes, deuxième article de la longueur du troisième, dernier acuminé, conique et de la longueur des deux précédents réunis.

Corselet plus transversal, plus arrondi sur les côtés et antérieurement.

Élytres un peu plus étroites que le corselet, aussi longues que larges, écusson et suture enfoncées sur la partie antérieure, ponctuation plus forte que le corselet.

Abdomen parallèle, ponctuation forte et épaisse à la base, plus éparse vers l'extrémité.

Patrie. La forêt de Fontainebleau.

Nous ajouterons à la fin du genre *Stichoglossa* une espèce douteuse et qui semble faire passage à notre genre *Platyola*, si toutefois elle ne constitue pas elle-même un genre particulier. Nous ne l'avons pas vue en nature et nous en donnons la description d'après feu Aubé :

5. **Stichoglossa depressipennis**, Aubé.

Allongée, presque plane, d'un roux testacé, avec le quatrième segmen de l'abdomen à son sommet et le cinquième en entier, noirs. Élytres densement et rugueusement ponctuées, légèrement relevées en carène sur les côtés.

Ischnoglossa depressipennis, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 71.

Long., 2 mill.

Assez étroite, allongée, déprimée et entièrement testacée, avec le quatrième segment de l'abdomen à l'extrémité et le cinquième dans toute son étendue noirs.

Tête petite, très-densement ponctuée.

Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, les deux premiers articles plus longs que les suivants, à peu près égaux entre eux, le troisième plus court que le précédent et un peu plus long que le quatrième, les sept suivants assez courts, presque égaux en longueur, mais augmentant légèrement de volume au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de l'extrémité, le dernier ovalaire et presque aussi long que les deux précédents réunis.

Corselet un peu aplati, plus large que les élytres; la base est sinueuse et les angles postérieurs légèrement aigus; il est tout couvert de points très-fins et très-serrés, analogues à ceux de la tête.

Écusson assez grand et rugueux.

Élytres à peu près de la longueur du corselet, très-fortement déprimées, presque concaves, avec le bord externe relevé en carène et la partie suturale légèrement saillante, ponctuation un peu plus forte que celle du corselet et de la tête ; elles offrent en arrière, à leur point de réunion, un angle rentrant, très-sensible.

Les premiers anneaux de l'abdomen couverts de points assez forts et peu serrés, les autres un peu plus finement ponctués.

Patrie. Ce curieux brachélytre a été pris par M. Raymond aux environs de Fréjus, sous une pierre et en compagnie de petites fourmis.

Obs. Cet insecte se distingue facilement de ses congénères par sa forme plus déprimée, son corselet relativement plus grand, et surtout par ses élytres, dont la dépression va presque jusqu'à la concavité, le bord externe étant légèrement relevé en carène et la suture un peu saillante.

Genre *Platyola*, Platyole, Mulsant et Rey.

Étymologie : πλατύς, aplati.

Caractères. *Corps* suballongé, subfusiforme, subdéprimé, ailé.

Tête subtransverse, assez grande, moins large que le prothorax, sensiblement engagée sous celui-ci, à peine resserrée à sa base, atténuée en avant, légèrement saillante, subinclinée. *Tempes* finement rebordées sur les côtés. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, arrondi à son sommet. *Mandibules* courtes et larges, assez saillantes, mutiques, à pointe simple et brusquement recourbée. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième sensiblement épaissi en massue, plus long que le deuxième : le dernier très-petit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux petits, subarrondis, à peine saillants, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes courtes, assez robustes, fusiformes ; insérées près du bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez profonde ; de onze articles ; le premier suballongé, subépaissi ; le deuxième allongé ; le troisième sensiblement plus court : le quatrième subglobuleux, les cinquième à dixième

plus ou moins fortement transverses, fortement contigus : le dernier assez grand, conique.

Prothorax fortement transverse, de la largeur des élytres, un peu plus étroit en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet ; à angles antérieurs subinfléchis et à peine obtus ; assez fortement arqué sur les côtés ; subarrondi et distinctement rebordé à la base ; à angles postérieurs nuls ou très-largement arrondis. *Repli* large, subhorizontal, un peu visible vu de côté, seulement en arrière.

Écusson très-petit, triangulaire.

Élytres fortement transverses, simultanément subéchancrées à leur bord apical ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, assez infléchi, à bord inférieur presque droit. *Épaules* non saillantes.

Prosternum très-peu développé entre les hanches antérieures, où il forme un angle court et très-ouvert. *Lame mésosternale* en angle à sommet assez aigu, prolongé à peine au delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocres, trapéziformes. *Métasternum* assez court, à peine angulé entre les hanches postérieures, plus fortement entre les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez petites, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, subatténué vers son extrémité, de la largeur des élytres, assez convexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés ; pouvant un peu se redresser en l'air ; à quatre premiers segments subégaux, le cinquième plus court, subrétractile : le sixième saillant, rétractile : celui de l'armure caché : le premier seul, légèrement sillonné en travers à sa base. *Ventre* assez convexe, à premier arceau plus grand, le cinquième plus court que les intermédiaires, ceux-ci subégaux, le sixième très-saillant.

Hanches grandes, assez saillantes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les intermédiaires moindres, subovales, subdéprimées, obliquement disposées, très-rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet : à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs ou subelliptiques. *Cuisses* d bordant médiocrement les côtés du corps, subcomprimées, assez

larges à leur base, atténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sublinéaires ou un peu plus étroits vers leur base, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* grêles, subfiliformes, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles courts, subégaux : les *intermédiaires* assez courts, à quatre premiers articles assez courts, graduellement plus courts; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à premier article plus long que les suivants, ceux-ci oblongs, graduellement un peu moins longs; le dernier de tous les tarses subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre a une démarche lente. Elle vit sous les pierres enterrées.

La lame mésosternale est moins prolongée que dans le genre *Oxypoda*, les antennes sont plus courtes et plus robustes ; le prothorax est plus distinctement rebordé à sa base, à angles antérieurs plus droits, les postérieurs plus effacés. L'abdomen offre le premier segment seul, sillonné en travers à sa base, et le cinquième est moins développé, plus rétractile, etc.

Par sa forme générale subdéprimée, ce genre rappelle un peu les *Leptusa* ou même les *Placusa*.

Il est bien distinct des genres *Thiasophila* et *Stichoglossa* par le premier segment abdominal seul impressionné en travers à sa base, avec le cinquième un peu moins développé, et par la brièveté du troisième article des antennes. Celles-ci sont plus courtes et plus robustes, plus fusiformes.

1. **Platyola fusicornis**, Mulsant et Rey.

Assez allongée, assez large, subfusiforme, finement et brièvement pubescente, d'un roux testacé un peu brillant, avec la tête à peine rembrunie, les yeux très-noirs, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête à peine pointillée. Antennes fusiformes, à troisième article plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, légèrement convexe, aussi large que les élytres, assez fortement arqué sur les côtés, subimpressionné à sa base, assez finement, densement et subrugueusement pointillé. Élytres

fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, assez fortement, densement et ruguleusement pointillées. Abdomen suballongé, subatténué vers son extrémité, très-finement et assez densement pointillé.

Homalota fusicornis, Mulsant et Rey, Op. Ent. II, 1853, 44, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 422, 92.
Oxypoda clavicornis, Baudi.

Long., 0m,0016 (2/3 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps assez allongé, assez large, subfusiforme, subdéprimé, d'un roux testacé peu ou un peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransversalement arrondie, sensiblement moins large que le prothorax, à peine pubescente, très-finement et presque imperceptiblement pointillée, d'un roux de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe, à peine fovéolé sur son milieu. *Épistome* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé; paraissant, à un certain jour, comme séparé du front par une suture transversale, très-fine, limitée, de chaque côté, par une petite linéole obscure, courte, longitudinale. *Labre* d'un roux testacé. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux petits, subarrondis, d'un noir profond.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; fortement épaissies en forme de fuseau allongé ; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; testacées, avec le premier article un peu plus pâle : celui-ci à peine épaissi, subelliptique : le deuxième allongé, plus long que le premier : le troisième obconique, à peine égal à la moitié du deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais et fortement contigus : le quatrième subglobuleux : le cinquième sensiblement, le sixième fortement, les septième à dixième très-fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque une fois plus large que long ; un peu plus étroit en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet ; à angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base ; légèrement convexe ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale subobsolète ; finement et brièvement pubescent ; assez finement, légèrement, densement et subrugueusement pointillé ; entièrement d'un roux testacé un peu brillant.

Écusson en partie voilé, subponctué, d'un roux ferrugineux.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; déprimées ; finement, brièvement et assez densement pubescentes ; densement et rugueusement pointillées, avec la ponctuation sensiblement plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé peu brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle vers sa base, mais légèrement rétréci dès le deuxième segment et plus subitement à partir du quatrième ; assez convexe sur le dos ; finement et assez densement pubescent ; très-finement, légèrement et subécailleusement ponctué, avec la ponctuation assez serrée sur les trois premiers segments, un peu plus écartée et subobsolète sur les suivants ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. Le *premier segment*, seul, légèrement sillonné en travers à sa base : le cinquième un peu plus court que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième saillant, en cône tronqué au sommet (♂).

Dessous du corps finement pubescent, assez densement pointillé ; d'un roux testacé assez brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* assez convexe, à ponctuation subécailleuse ; à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième très-saillant, conique, plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, testacés. *Cuisses* subélargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias.

Patrie. Nous avons rencontré cette espèce dans les environs de Lyon, en octobre, parmi les détritus charriés par les inondations du ruisseau d'Izeron (1).

(1) Au moment de mettre sous presse, M. Revélière nous a communiqué deux exemplaires de cette espèce, pris à Omessa (Corse), en compagnie de *Staphylinides aveugles*, dont elle paraît avoir les mœurs.

Obs. Elle a la tournure d'une *Placusa*, mais son prothorax n'est point, comme dans les espèces de ce genre, bissinué sur les côtés de sa base; le dos de l'abdomen est convexe au lieu d'être déprimé ; le dernier article des antennes est moins court et moins obtus.

Elle ressemble plutôt à une petite *Leptusa* ou à une petite *Oxypoda.*

La couleur de la tête varie du roux de poix au testacé.

La ♀ a le sixième segment abdominal et le sixième arceau ventral plus obtus et moins prolongés.

QUATRIÈME RAMEAU

OCYUSATES

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, sublinéaire. *Tête* médiocre ou assez grande, subtransverse ou subarrondie, non portée sur un cou, un peu resserrée à sa base, un peu moins large que le prothorax, à peine engagée dans celui-ci, assez saillante. *Tempes* sensiblement rebordées sur les côtés. *Antennes* peu allongées, plus ou moins épaissies. *Prothorax* presque carré ou transverse, parfois subrétréci en arrière, à peine ou un peu moins large que les élytres ; à *repli* modérément infléchi, visible vu de côté. *Élytres* courtes ou assez courtes. *Abdomen* subparallèle, à trois premiers segments fortement et également impressionnés en travers à leur base, et le quatrième parfois visiblement. *Prosternum* à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en pointe assez brusque, acuminée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires; celles-ci légèrement distantes. *Postépimères* ne dépassant pas les élytres. *Ventre* à deuxième et troisième arceaux souvent resserrés à leur base. *Pieds* assez allongés. *Tarses postérieurs* suballongés, à premier article allongé, égal aux deux suivants réunis, subégal au dernier : celui des *intermédiaires* un peu plus long que le deuxième.

Obs. Ce rameau lie naturellement celui des *Oxypodates* aux deux suivants, dont il commence à présenter quelques-uns des caractères. Ainsi, la forme devient plus parallèle ou plus linéaire, la tête se montre plus dégagée et le prothorax moins large relativement aux élytres, parfois même subrétréci en arrière, ce qui n'a jamais lieu dans les trois premiers rameaux.

Il rappelle un peu les *Pronoméates*, mais la bouche est moins prolongée en rostre, et les tarses sont tous de cinq articles.

Ce rameau se borne à un seul genre.

Genre *Ocyusa*, Ocyusa, Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut., II, p. 156.

Étimologie : ὠκὺς, prompt.

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, subparallèle, subconvexe, ailé.

Tête subtransverse ou parfois subarrondie, un peu ou à peine moins large que le prothorax, à peine engagée dans celui-ci, un peu resserrée à sa base, plus ou moins atténuée en avant, assez saillante, inclinée. *Tempes* sensiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant où il offre un léger espace submembraneux et subangulé en arrière. *Labre* fortement transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, graduellement et sensiblement épaissi vers son sommet : le dernier très-grêle, subulé, subcylindrique, presque aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : les deux premiers subégaux : le dernier un peu plus long, mais plus étroit, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes peu allongées, plus ou moins épaissies, insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette profonde et assez grande ; de onze articles : le premier suballongé, subépaissi : les deuxième et troisième obconiques : le troisième plus court que le deuxième, les quatrième à dixième graduellement plus épais, plus ou moins contigus : les pénultièmes plus ou moins fortement transverses : le dernier grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax transverse ou presque carré, aussi large ou un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis

et subarrondis ; subarqué sur les côtés ; subarrondi à sa base ; à angles postérieurs droits ou obtus ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés. *Repli* modérément infléchi, visible vu de côté.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres assez courtes, carrées ou transverses ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical ; à peine ou non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; parfois finement rebordées sur la suture ; simples et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés. *Repli* médiocre, peu infléchi, à bord inférieur subarqué. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle large, assez court, mais à sommet assez aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, rétréci en arrière en pointe assez brusque, acuminée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocres, en triangle ou en losange oblique. *Métasternum* modérément développé, non distinctement sinué au devant des hanches postérieures, faiblement angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle assez distinct et assez saillant. *Postépisternums* étroits, rétrécis postérieurement en languette, à bord interne subparallèle ou divergeant à peine en arrière du repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle ou à peine atténué en arrière, subconvexe en dessus, assez fortement et subépaissement rebordé sur les côtés ; pouvant un peu se redresser en l'air ; à quatre premiers segments subégaux, le cinquième un peu plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure souvent caché : les trois premiers et rarement le quatrième impressionnés ou sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième parfois un peu plus court : le sixième peu ou assez saillant, rétractile : les deuxième et troisième souvent un peu resserrés à leur base.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, contiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à

lame inférieure assez large, transverse, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés et obtusément acuminés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons subdivergents. *Tarses* assez grêles, à peine subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles courts, subégaux ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, un peu plus long que les suivants, les deuxième à quatrième assez courts, subégaux ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis, subégal au dernier, les deuxième à quatrième oblongs ou suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts : le dernier de tous les tarses au moins aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* grêles, simples, à peine arqués.

Obs. Ce genre ne renferme qu'un petit nombre de petites espèces médiocrement agiles et vivant parmi les mousses humides.

Il participe, quant au facies, à la fois du genre *Tachyusa*, dont il diffère par ses tarses antérieurs de cinq articles ; du genre *Stichoglossa*, dont il se distingue par ses antennes moins épaisses et par son prothorax ordinairement plus étroit relativement aux élytres ; du genre *Calodera*, dont il se sépare par sa forme un peu plus épaisse et par ses antennes plus grêles.

Le genre *Ocyusa* se compose de quatre espèces françaises et assez disparates, dont voici les principaux caractères :

a *Prothorax* transverse, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, presque aussi large dans son milieu que les élytres, à *côtés*, vus latéralement, non sinués en arrière. *Antennes* courtes, à *troisième article* évidemment plus court que le deuxième. *Élytres* de la longueur du prothorax. (Sous-genre *Mniusa*, de μνίον, mousse). INCRASSATA.

aa *Prothorax* presque carré, évidemment un peu moins large dans son milieu que les élytres, à *côtés*, vus latéralement, plus ou moins sinués en arrière.

b *Prothorax* subatténué en avant, fovéolé vers sa base. *Antennes* courtes, à *troisième article* sensiblement plus court que le deuxième.

Élytres sensiblement plus longues que le prothorax, non rebordées sur la suture. (Sous-genre *Cousya*, anagramme de *Ocyusa*.) NIGRATA.

bb *Prothorax* non visiblement atténué en avant, non fovéolé vers sa base. *Antennes* suballongées, à *troisième article* un peu plus court que le deuxième. *Élytres* un peu ou à peine plus longues que le prothorax, visiblement rebordées sur la suture. (Sous-genre *Ocyusa*.)

c *Prothorax* non rétréci en arrière. *Antennes* rembrunies vers leur extrémité. *Cuisses* obscures. Le *quatrième segment abdominal* non impressionné en travers à sa base. MAURA.

cc *Prothorax* subrétréci en arrière. *Antennes* et *pieds* entièrement d'un roux testacé. Le *quatrième segment abdominal* impressionné en travers à sa base. PICINA.

1. Ocyusa (Mniusa) incrassata, Mulsant et Rey.

Suballongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes courtes, à troisième article évidemment plus court que le deuxième, les pénultièmes fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en avant, faiblement arqué sur les côtés, presque aussi large que les élytres, obsolètement sillonné sur son milieu, très-finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle, très-finement et assez densement pointillé.

Homalota incrassata, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, 1, 32, 13.
Oxypoda incrassata, Kraatz, Ins. Deut. II, 181, 30.
Oxypoda aterrima, Waterhouse, Zool. 1858, 6116; — Lond. V, 14.
Leptusa rupestris, Fauvel, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 88.
Leptusa nigra, Brisout, Cat. Grenier, Mat. Faun. Fr. 1863, 16.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré blanchâtre, courte, couchée, mais peu serrée.

Tête subélargie en arrière, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe,

presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, rugueusement ponctué, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix assez obscur, avec les *mandibules* ferrugineuses. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes évidemment plus courtes que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux de poix obscur, avec le premier article à peine moins foncé : celui-ci allongé, légèrement renflé en massue : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court et un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes encore plus fortement : le dernier un peu plus court que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un quart aussi large que long; à peine rétréci en avant; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; faiblement arqué sur les côtés; presque aussi large dans son milieu que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée au devant de l'écusson; à côtés non sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis; peu convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression assez prononcée, prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon obsolète mais toujours assez visible; très-finement, mais peu densement pubescent; offrant, en outre, sur les côtés et sur le bord antérieur, quelques rares soies obscures et redressées; très-finement, légèrement et densement pointillé; entièrement d'un noir un peu brillant. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; environ de la longueur du prothorax; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical; à peine ou non sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; parfois subimpressionnées derrière l'écusson le long de la suture, qui est à peine ou non rebordée; très-finement et modérément pubescentes, avec les côtés parés parfois de

deux légères soies, souvent caduques; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse, non plus serrée mais évidemment un peu plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir un peu brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* non ou à peine saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen peu ou médiocrement allongé, à peine moins large à sa base que les élytres; de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou même arcuément subélargi vers son dernier tiers; subdéprimé sur sa base, subconvexe en arrière; très-finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence moins serrée, mais plus longue que celle du prothorax et des élytres; à peine sétosellé vers son sommet; très-finement et assez densement pointillé, avec la ponctuation un peu moins serrée en arrière; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus développé que les précédents, très-largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième étroit, peu saillant, plus (♀) ou moins (♂) arrondi au sommet.

Dessous du corps très-légèrement pubescent; très-finement et assez densement pointillé; d'un noir de poix brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine moins long : le sixième peu saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi à son sommet.

Pieds suballongés, légèrement pubescents, finement pointillés; d'un roux de poix brillant. *Cuisses* à peine ou faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez deusement et finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, à premier article assez allongé, égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve parmi les mousses, à la Grande-Chartreuse, au Mont-Dore (Auvergne), dans la Savoie, les Hautes-Pyrénées, etc. Elle n'est pas très-commune.

Obs. Cette espèce ressemble un peu à une *Leptusa*, mais les tarses antérieurs et intermédiaires nous ont paru composés de cinq articles. Nous avons cru devoir la retrancher des *Oxypoda* et la transporter parmi les

Ocyusa à cause de sa tête assez saillante et assez large; de son prothorax peu élargi en arrière et à repli inférieur un peu visible vu de côté ; des trois premiers segments de l'abdomen également et sensiblement impressionnés en travers à leur base; de la structure des tarses intermédiaires dont le premier article est seulement un peu plus long que le suivant, etc.

Toutefois, cette espèce paraît encore disparate dans le genre *Ocyusa* et mériterait de constituer une coupe générique à part. Jusqu'à nouvel examen, nous nous bornerons à en faire un sous-genre (*Mniusa*).

Nous placerons ici une petite espèce non encore trouvée en France, et dont voici la description abrégée :

Ocyusa (Cousya) procidua, Erichson.

Assez allongée, subconvexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes et les pieds obscurs. Tête subconvexe, assez fortement et assez densement ponctuée. Antennes assez courtes, légèrement épaissies, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, les pénultièmes fortement transverses. Prothorax subtransverse, non rétréci en arrière, plutôt un peu rétréci en avant, subarqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, aussi longues ou à peine aussi longues que le prothorax, subdéprimées, fortement et densement ponctuées. Abdomen épais, subparallèle, aussi large que les élytres, assez finement et densement ponctué, à peine moins densement en arrière, à quatrième segment nullement impressionné en travers à sa base.

Homalota procidua, Erichson, Col. March. I, 315, 2; — Gen. et Spec. Staph. 98, 35. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819.
Oxypoda procidua, Kraatz, Ins. Deut. II, 190, 44.

Long., 0^m,0020 (1 l. à peine); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Patrie. Allemagne, Prusse, sous les feuilles mouillées.

Obs. Cette petite espèce, remarquable par sa forte ponctuation, tient de l'*Ocyusa incrassata* par l'épaisseur de son abdomen ; de la *nigrata* par la forme de son prothorax et par la brièveté du troisième article des

antennes ; de la *maura* par les proportions de ses élytres, relativement au prothorax. Les tarses sont un peu plus courts que chez ces trois espèces.

2. Ocyusa (Cousya) nigrata, Fairmaire et Laboulbène.

Allongée, subconvexe, très-finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les tibias et les tarses d'un roux testacé. Tête subéparsement ponctuée. Antennes courtes, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, les pénultièmes fortement transverses. Prothorax presque carré, subatténué en avant, à peine arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, impressionné à sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres à peine transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, faiblement convexes, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement et peu densement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle arrondi, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, parfois subsinué dans le milieu de celui-ci, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Calodera nigrata, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 380, 10.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,00065 (1/3 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir brillant ou même très-brillant; revêtu d'une très-fine pubescence, d'un gris blanchâtre, courte, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, prolongée en avant en museau court, finement et légèrement pubescente, subéparsement ponctuée, mais plus densement sur le vertex; d'un noir luisant. *Front* large, subconvexe, parfois à peine fovéolé sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, offrant à son sommet quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec la fine pointe des *mandibules* rembrunie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* toujours obscur, finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article (1); noires ou brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé : le premier assez allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième suboblong, à peine plus long que la moitié du précédent : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième sensiblement, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes encore plus fortement : le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, subatténué en avant; obtusément arrondi au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large dans son milieu que les élytres; paraissant, vu de dessus, à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont un peu marqués, mais obtus; largement arrondi à sa base; légèrement convexe; creusé, au devant de l'écusson, d'une impression transversale assez prononcée, parfois plus ou moins prolongée sur le disque en forme de dépression longitudinale; très-finement et éparsement pubescent; finement et assez densement ponctué; entièrement d'un noir luisant. *Repli* lisse, noir ou d'un noir de poix.

Écusson très-finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré à peine transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière, mais presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural subémoussé; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; non visiblement rebordées sur la suture; faiblement convexes sur leur disque; très-finement et subéparsement pubescentes; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation un peu oblique et évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir luisant. *Épaules* étroitement arrondies.

(1) Elles sont parfois distinctement ciliées vers leur base de poils à reflets blanchâtres.

Abdomen assez allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière; à peine convexe vers sa base, un peu plus fortement vers son extrémité; très-finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence assez longue; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, quelques légères soies obscures et redressées; finement, légèrement et peu densement ponctué; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus long que le précédent, souvent plus obsolètement ponctué, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subaspèrement pointillé, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, légèrement et subéparsement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à deuxième et troisième arceaux un peu resserrés à leur base : le cinquième subégal au précédent ou parfois un peu moins long : le sixième peu ou assez saillant.

Pieds suballongés, très-finement et subéparsement pubescents, légèrement et peu densement pointillés; d'un brun de poix brillant, avec les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses d'un roux testacé. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce vit principalement dans les bois, parmi les mousses et les herbes. Elle est peu commune : environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle est bien distincte de l'*incrassata* par sa taille un peu plus grande, par sa couleur plus brillante et par son abdomen moins épais. La tête est un peu plus étroite relativement au prothorax, et celui-ci est plus rétréci en avant, moins court et surtout moins large, simplement impressionné ou fovéolé vers sa base. Les élytres sont plus longues, etc.

Les antennes sont quelquefois entièrement d'un roux testacé plus ou moins obscur.

C'est encore là une espèce disparate dans le genre, et qui pourrait donner lieu à une coupe générique distincte, car la pointe mésosternale est plus acérée que dans ses voisines.

A la suite de l'*Ocyusa nigrata* nous décrirons provisoirement une petite espèce qui semble appartenir à ce genre.

Ocyusa (Cousya) defecta, Mulsant et Rey.

Allongée, peu convexe, très-finement et subéparsement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et la base des antennes brunâtres, les genoux et les tarses d'un testacé de poix. Tête ponctuée. Antennes assez courtes, à troisième article un peu plus court que le deuxième, les pénultièmes assez fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine atténué en avant, à peine arqué sur les côtés, sensiblement moins large que les élytres, légèrement et assez densement pointillé. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très-finement, légèrement et assez densement pointillé, moins sur le cinquième segment.

Long , 0^m, 0028 (1 1/4 l. à peine); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Les environs de Corte en Corse (collection Revelière).

Obs. Cette espèce est plus petite et moins convexe que l'*O. nigrata*. La ponctuation est plus fine et plus légère, et celle de l'abdomen beaucoup plus serrée. Les antennes sont plus obscures à leur base, moins sensiblement épaissies, avec les pénultièmes articles moins fortement transverses. Le prothorax est plus court et encore moins arqué sur les côtés.

Comme nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire collé, il est douteux pour nous que cette espèce appartienne au genre *Ocyusa*. Toutefois la structure des tarses postérieurs nous fait croire à l'affirmative, jusqu'à plus amples renseignements.

3. Ocyusa maura, Erichson.

Suballongée, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les pieds et les antennes obscurs, la base de celles-ci, la bouche, les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête assez finement et densement ponctuée. Antennes suballongées, à troisième article d'un tiers plus court que le deuxième, les pénultième sensiblement transverses. Prothorax presque carré, non rétréci en arrière, à peine arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, assez finement et densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes, rebordées à la suture, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement et modérément ponctué, à quatrième segment non impressionné en travers à sa base.

Oxypoda maura, Erichson, Col. March. I, 352, 18; — Gen. et Spec. Staph. 156, 34. — Redtenbacher, Faun. Austr. 822. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 441, 32. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 6, fig. 28.
Ocyusa maura, Kraatz, Ins. Deut. II, 157, 1. — Thomson, Skand. Col. III, 11, 1, 1861.

Long., 0m,0030 (1 3/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un gris soyeux, médiocrement longue, couchée et modérément serrée.

Tête épaisse, subtransverse, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, assez finement et densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, roussâtre et éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux brillant, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* parfois plus obscur, distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes suballongées, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres ou d'un roux obscur, avec le premier ou les deux premiers

articles d'un roux testacé : le premier suballongé, à peine épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, égalant environ les deux tiers du deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, plus ou moins contigus; les quatrième à sixième non, le septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses : le dernier assez épais, au moins égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, largement tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; non visiblement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres ; paraissant, vu de dessus, à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, légèrement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont bien marqués, à peine obtus ou presque droits ; largement et obtusément arrondi à sa base, qui est parfois subtronquée dans son milieu ; assez convexe sur son disque ; finement et modérément pubescent; assez finement et densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles dans leur ensemble, mais à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical; subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; distinctement rebordées sur la suture ; légèrement convexes sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes ; densement et assez fortement ponctuées, avec la ponctuation un peu oblique et évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* subarrondies,

Abdomen médiocrement allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, un peu plus de trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou subatténué tout à fait en arrière ; à peine convexe à sa base, fortement vers son extrémité ; très-finement mais peu densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts vers le bord apical des premiers segments ; légèrement mais peu densement ou modérément ponctué; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions obsolètement rugueux : le cinquième subégal aux précédents ou à peine

plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et peu distincte : le sixième ordinairement peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, légèrement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à deuxième et troisième arceaux un peu resserrés à leur base : le cinquième parfois plus court que le précédent : le sixième peu ou médiocrement saillant, quelquefois couleur de poix.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un brun de poix, avec les trochanters roussâtres, les genoux et les tarses d'un roux testacé. *Cuisses* sublinéaires, les *antérieures* faiblement élargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les lieux humides, surtout dans les parties septentrionales de la France : les environs de Paris, la Flandre, la Champagne, etc.

Obs. Elle se distingue de l'*O. nigrata* par une taille un peu moindre, une tête un peu plus large et un prothorax moins atténué en avant, fovéolé à sa base. Les antennes à peine plus allongées, sont un peu plus grêles. Les élytres sont moins longues, distinctement rebordées sur la suture. L'abdomen est plus épais, à trois premiers segments un peu plus fortement impressionnés en travers à leur base.

Quelquefois les élytres sont d'un brun de poix. Souvent les tibias sont en entier d'un roux testacé, d'autres fois seulement vers leur extrémité.

Cette espèce et la suivante constituent pour nous les véritables *Ocyusa*.

4. **Ocyusa picina**, Aubé.

Assez allongée, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement ponctuée. Antennes suballongées, à troisième article d'un tiers plus court que le deuxième, les pénultièmes à peine transverses. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, à

peine arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes, rebordées à la suture, assez finement, densement et subaspèrement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement ponctué, à quatrième segment impressionné en travers à sa base.

♂ Le *sixième arceau ventral* étroitement ou même subangulairement arrondi au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* médiocrement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Calodera picina, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 303, 1850.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 379, 9.
Oxypoda fulvicornis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 441, 33.
Oxypoda ruficornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 158, 2.

Long., 0^{m},0030 (1 1/3 l.) — larg., 0^{m},0007 (1/3 l.)

Corps assez allongé, subconvexe, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et serrée.

Tête épaisse, subtransverse, à peine moins large que le prothorax; finement pubescente; finement et densement ponctuée; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix et éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux brillant, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes suballongées, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement rousses ou d'un roux testacé, avec les deux ou trois premiers articles encore plus clairs : le premier suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, égalant environ les deux tiers du précédent : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, assez fortement contigus : les quatrième à

sixième non, les septième à dixième à peine ou très-légèrement transverses : le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax presque carré ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; à peine ou un peu rétréci en arrière, où il est un peu moins large que les élytres ; paraissant, vu de dessus, à peine arqué en avant, sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinué au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et à peine obtus ; largement arrondi à sa base, qui est subtronquée dans son milieu ; assez convexe sur son disque ; finement et assez densement pubescent ; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix foncé.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés, qui sont néanmoins à peine arqués postérieurement ; subcarrément coupées ou à peine et simulanément subéchancrées à leur bord apical ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; légèrement convexes sur leur disque ; souvent subimpressionnées derrière l'écusson sur la suture, qui est distinctement rebordée ; finement et assez densement pubescentes ; densement et subéparsement ponctuées, avec la ponctuation évidemment un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen médiocrement allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; faiblement convexe vers sa base, fortement vers son extrémité ; très-finement et modérément pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois couleur de poix. Les *trois premiers segments* fortement, le quatrième assez fortement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions obsolètement rugueux : le cinquième souvent un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement sétosellé.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à

deuxième et troisième arceaux évidemment un peu resserrés à leur base : le cinquième aussi long ou un peu moins long que le précédent ; le sixième plus ou moins saillant, parfois couleur de poix.

Pieds suballongés, finement pubescents, densement pointillés ; d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* étroites, les *antérieures* faiblement élargies vers leur base. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans vers leur extrémité. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-commune. Elle vit au pied des arbres, parmi les mousses et les herbes des prés humides et des lieux marécageux : dans les environs de Paris et de Lyon, dans l'Alsace, le Bugey, la Bresse, le Dauphiné, etc.

Obs. Une pubescence un peu plus serrée, une ponctuation un peu moins forte, des antennes et des pieds moins obscurs, tels sont, à première vue, les signes par lesquels on peut distinguer cette espèce de la précédente. En outre, la tête est à peine plus large ; les antennes sont à peine plus longues ; le prothorax est un peu rétréci en arrière, et ses angles postérieurs sont moins droits ; les élytres, moins fortement ponctuées, sont moins visiblement arquées sur les côtés et plus faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. L'abdomen est un peu plus densement ponctué, avec son quatrième segment toujours impressionné en travers à sa base, etc.

Quelquefois tout le dessus du corps est d'un brun de poix.

Nous avons placé cette espèce à la fin du genre *Ocyusa*, parce qu'elle nous semble conduire aux *Phléoporates* et surtout aux *Calodérates*, d'abord par sa forme générale et par la conformation de son prothorax, ensuite par son abdomen dont le quatrième segment dorsal est impressionné à la base, et les trois premiers arceaux du ventre resserrés à leur naissance.

Dans le genre *Ocyusa* entrerait encore une autre espèce dont nous ne donnerons que la phrase diagnostique.

Oeyusa postica, Mulsant et Rey.

Assez allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et une grande tache couvrant l'angle sutural des élytres, d'un roux testacé. Tête obsolètement pointillée ou presque lisse. Antennes assez courtes, sensiblement épaissies, à pénultièmes articles fortement transverses. Prothorax transverse, un peu rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, légèrement ponctué. Elytres subtransverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées ou à peine convexes, très-finement rebordées à la suture, légèrement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement et éparsement pointillé.

Long., $0^{m},0024$ (1 l. forte) ; — larg., $0^{m},0004$ (1/5 l.).

Patrie. Porto-Vecchio en Corse, sur les pins (collection Revélière).

Obs. Cette espèce ressemble à l'*Oeyusa maura*. Mais elle est un peu moindre, un peu moins convexe, plus légèrement et comme obsolètement pointillée. Les antennes sont plus fortement épaissies, avec leurs pénultièmes articles plus fortement transverses. Le prothorax est plus court, avec ses angles postérieurs plus obtus. Les trois premiers segments de l'abdomen offrent à leur base une impression transversale moins profonde, etc. Mais ce qui distingue, à première vue, cette espèce de ses congénères, c'est une tache apicale d'un roux testacé, triangulaire, commune aux deux étuis et remontant environ jusqu'au milieu sur la suture.

Souvent l'extrême base du prothorax offre une transparence roussâtre.

CINQUIÈME RAMEAU

PHLÉOPORATES

Caractères. *Corps* allongé, étroit, linéaire. *Tête* assez grande, transverse ou subarrondie, non portée sur un cou sensible, plus ou moins resserrée à sa base, aussi large ou presque aussi large que le prothorax,

dégagée, plus ou moins saillante. *Tempes* à rebord latéral nul ou très-fin. *Antennes* courtes ou assez courtes, légèrement épaissies. *Prothorax* carré ou transverse, souvent subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; à *repli* modérément infléchi, visible vu de côté. *Élytres* carrées ou transverses. *Abdomen* subparallèle, à *quatre premiers segments* impressionnés en travers à leur base. *Prosternum* peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* en angle rétréci en pointe acuminée ou effilée, prolongée jusqu'aux deux tiers ou parfois jusque près du sommet des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement distantes. *Ventre* à trois premiers arceaux un peu resserrés à leur naissance. *Pieds* courts ou assez courts. *Tarses postérieurs* peu ou assez allongés, à premier article suballongé ou suboblong, un peu ou à peine plus long que le suivant : celui des *intermédiaires* subégal au deuxième.

Obs. Ce rameau, bien distinct par son corps linéaire, par sa tête plus ou moins saillante et dégagée, par son prothorax moins large que les élytres et à repli visible vu de côté, par son abdomen subparallèle et à quatre premiers segments impressionnés en travers à leur base, fait la transition naturelle entre les *Ocyusates* et les *Calodérates*. Il rappelle un peu les *Hygronomaires*, certains *Bolitocharaires*, tels que le genre *Leptusa*, et quelques *Myrmédoniaires*, tels que les genres *Pronomaea*, *Dadobia* et *Alevonota*, etc.; mais les tarses sont tous composés de cinq articles.

Ce rameau se réduit à deux genres dont voici les principaux caractères :

Le premier article des tarses postérieurs	suballongé, un peu plus long que le deuxième. *Pointe mésosternale* prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Prothorax* subcarré. *Élytres* transverses. *Corps* subdéprimé.	PHLOEOPORA.
	suboblong, non ou à peine plus long que le deuxième. *Pointe mésosternale* prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Prothorax* transverse. *Élytres* carrées. *Corps* déprimé.	PHLOEODROMA.

Genre *Phloeopora*, Phléopore, Erichson.

Erichson, Col. March., I, p. 311 ; Gen. et Spec., Staph, p. 76.

Étymologie : φλοιὸς, écorce ; πορεύω, je marche.

Caractères. *Corps* allongé, étroit, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête subcarrée ou subtransverse, presque de la largeur du prothorax,

assez resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* à rebord latéral très-fin, parfois effacé ou même nul. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples, mutiques, fortement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, faiblement épaissi vers son sommet : le dernier petit, très-grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le deuxième plus court que les autres : le dernier assez grêle, subatténué vers son extrémité. *Menton* transverse, trapéziforme, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, subarrondis, faiblement saillants, situés loin du prothorax.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, dans une petite fossette subarrondie ; de onze articles : les deux premiers suballongés : le premier subépaissi : les deuxième et troisième obconiques : les quatrième à dixième plus ou moins fortement transverses, non contigus : le dernier grand, subovalaire.

Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis ; subarrondi à son bord postérieur, dont le milieu recouvre un peu la base des élytres; à angles postérieurs plus ou moins obtus ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés qui, vus latéralement, sont subsinués en arrière et redescendent fortement en avant dès le tiers ou le quart basilaire. *Repli* assez large, en forme de triangle très-obtus au sommet interne.

Écusson très-petit, triangulaire.

Élytres plus ou moins transverses, subangulairement et simultanément subéchancrées à leur bord apical; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; parfois distinctement rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, peu infléchi, presque droit ou à peine arqué. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle médiocrement prononcé, à sommet assez aigu. *Mésosternum* assez développé, à lame médiane (1) rétrécie en pointe assez

(1) Cette lame est distinctement rebordée sur les côtés. Elle offre parfois à sa base un rudiment de carène.

effilée, acuminée, prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocres, irrégulières. *Métasternum* assez grand, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine ou non angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle assez prononcé. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant un peu en arrière du repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, subparallèle, un peu ou à peine moins large que les élytres, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant médiocrement se recourber en l'air; à quatre premiers segments subégaux, impressionnés en travers à leur base, et le cinquième beaucoup plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure plus ou moins caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : les trois premiers un peu resserrés à leur base : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, assez saillantes, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moins développées, subovalaires ou subconico-ovalaires, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes à leur sommet; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, graduellement subélargie depuis le sommet des épisternums, et puis assez brusquement dilatée en dedans en cône saillant; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, à peine plus étroite en dehors.

Pieds courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet; les *postérieurs* grands, ovalaires-oblongs, obtusément subacuminés. *Cuisses* débordant passablement les côtés du corps, subcomprimées, légèrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, graduellement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles et divergents. *Tarses* assez grêles, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles; les *antérieurs* et *intermédiaires* peu allongés, avec leurs quatre premiers articles courts et subégaux; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article suballongé, un peu plus long que le deuxième : celui-ci et les deux suivants suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts : le dernier de tous les tarses à peine

plus ou au moins aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* très-grêles, simples, à peine arqués.

Obs. Ce genre ne renferme que quelques petites espèces, qui vivent généralement sous les écorces des arbres. Leur démarche est peu agile.

Nous ne connaissons que quatre espèces du genre *Phloeopora*. En voici les principales différences :

a *Tempes* non rebordées sur les côtés ou seulement en avant. *Prothorax* non ou à peine sétosellé. Le *quatrième segment abdominal* presque aussi fortement impressionné en travers à sa base que les précédents.

b *Prothorax* subtransverse, à peine rétréci en arrière, à *angles postérieurs* presque droits. *Élytres* non visiblement rebordées sur la suture, sensiblement plus longues que le prothorax, d'un roux fauve. *Corps* mat, à pubescence serrée. REPTANS.

bb *Prothorax* presque carré, subrétréci en arrière, à *angles postérieurs* subobtus. *Élytres* très-finement rebordées sur la suture.

c *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax, rousses, avec la base ou seulement la région scutellaire rembrunie. *Prothorax* nullement sétosellé sur les côtés. *Sommet de l'abdomen* roux. *Corps* peu brillant, à pubescence assez serrée. TRANSITA.

cc *Élytres* à peine plus longues que le prothorax, brunâtres ou seulement rousses vers l'extrémité. *Prothorax* obsolètement sétosellé sur les côtés. *Sommet de l'abdomen* rarement roux. *Corps* assez brillant, à pubescence modérément serrée. CORTICALIS.

aa *Tempes* rebordées sur toute leur longueur. *Prothorax* fortement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur. Le *quatrième segment abdominal* faiblement impressionné en travers à sa base. *Élytres* distinctement rebordées sur la suture. *Corps* brillant, à pubescence peu serrée. PRODUCTA.

1. **Phloeopora reptans**, Gravenhorst.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir mat, avec les élytres d'un roux fauve, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et densement pointillée. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, à angles postérieurs presque droits, obsolètement impressionné vers sa base, très-densement et très-finement pointillé. Élytres subtransverses, sensible-

ment plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, assez brillant, fortement sétosellé, finement et assez densement ponctué, plus éparsement sur le cinquième segment, le quatrième sensiblement impressionné en travers à sa base.

Aleochara reptans, GRAVENHORST, Mon. 154, 19. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 389, 12.
Bolitochara reptans, MANNERHEIM, Brach. 76, 10.
Aleochara testacea, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 347, 5.
Calodera testacea, MANNERHEIM, Brach. 86, 3.
Phloeopora corticalis, ERICHSON, Col. March. I, 311, 1; — Gen. et Spec. Staph. 77, 1. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 343, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 656. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 390, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 337, 1. — JACQUELIN DU VAL, Col. Eur. Staph. pl. 2, fig. 9. — THOMSON, Skand. Col. II, 289, 1, 1860.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, sublinéaire, d'un brun mat, avec les élytres d'un roux fauve; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris blond, courte, couchée et serrée.

Tête presque aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir mat. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu un léger espace longitudinal lisse ou presque lisse. *Épistome* assez convexe, obsolètement pointillé. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, finement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes atteignant à peine le milieu du prothorax; légèrement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec leur extrémité un peu plus obscure; à premier article suballongé, à peine épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième à peine plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième subgraduellement plus épais : le quatrième sensiblement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse ou un peu plus large que long et à peine rétréci en arrière; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et à peine arrondis; à peine moins large que

les élytres ; presque droit ou à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et presque droits ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci un peu relevée et subtronquée dans son milieu et, au contraire, subinfléchie sur ses côtés; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un brun mat, avec l'extrême base et l'extrême sommet souvent un peu roussâtres. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ou à peine transverse, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; déprimées ou subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson sur la suture, qui n'est pas visiblement rebordée ; très-finement et densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et un peu moins serrée que celle du prothorax ; d'un brun testacé ou d'un roux fauve mat, avec la région scutellaire parfois à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; faiblement convexe vers sa base, fortement vers son extrémité ; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres et des cils plus distincts au sommet des trois ou quatre premiers segments ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, de longues soies plus ou moins obcures et tout à fait redressées ; finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation un peu plus écartée sur le cinquième segment ; d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet un peu roussâtre. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions rugueux : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, entièrement roux, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent ; finement et assez densement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et parfois les intersections ventrales roussâtres. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation subécailleuse et plus forte que celle de la poitrine ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième

plus ou moins saillant, plus (♂) ou moins (♀) prolongé et arrondi à son sommet.

Pieds courts, finement pubescents, finement et obsolètement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, un peu plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans presque toute la France, sous les écorces de pins et de sapins. Elle est assez rare dans les montagnes lyonnaises.

Quelquefois le bord apical des trois premiers segments de l'abdomen est d'un roux de poix.

Chez le ♂, le milieu de la base du prothorax paraît un peu plus relevé et un peu plus saillant en arrière. Le sixième arceau ventral est un peu plus prolongé et un peu plus étroitement arrondi.

D'après M. Perris (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1853, I, p. 557, pl. 17, fig. 1-8), la larve de la *Phloeopora reptans* vit dans les galeries des larves des *Tomicus* (Bostrichus) *stenographus* et *laricis*, et se nourrit ou de jeunes larves et des nymphes de ces insectes, ou de celles du *Medeterus pini* (Hyménoptère), qui s'y trouvent aussi, ou d'autres petits insectes qui s'y cachent ou s'y multiplient. C'est là aussi qu'elle se transforme en nymphe sans aucun préparatif.

2. **Phloeopora transita**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un brun peu brillant, avec les élytres rousses et leur région scutellaire rembrunie, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à angles postérieurs subobtus, nullement sétosellé, non ou à peine fovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement rebordées sur la suture, finement, et densement pointillées.

Abdomen subparallèle, assez brillant, fortement sétosellé, densement pointillé en avant, un peu moins densement en arrière, à quatrième segment sensiblement impressionné en travers à sa base.

Long., 0^{m},0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^{m},0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un brun peu brillant, avec les élytres en majeure partie rousses; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris blond, courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, légèrement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe, parfois obsolètement sillonné sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, presque lisse, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes n'atteignant pas le milieu du prothorax; légèrement épaissies; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunes ou d'un brun roussâtre, avec les trois premiers articles d'un roux testacé : le premier suballongé, épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième un peu plus court et un peu plus grêle que le deuxième : le quatrième médiocrement transverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subgraduellement plus épais, très-fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, courtement ovalaire, subobtus au sommet.

Prothorax presque carré, aussi large que long, mais un peu rétréci en arrière; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs subinfléchis, obtus, non ou à peine arrondis; un peu moins large que les élytres; à côtés, vus de dessus, subarqués en avant, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués mais obtus ou subobtus; arrondi à sa base, qui est à peine relevée et subtronquée dans son milieu, et subinfléchie sur les côtés; à peine convexe sur son disque; non ou très-obsolètement fovéolé au dessus de l'écusson; très-finement et assez densement pubescent; très-finement et densement pointillé; d'un noir ou d'un brun peu brillant. *Repli* lisse, d'un brun roussâtre.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Elytres formant ensemble un carré subtransverse; sensiblement plus

longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; subdéprimées sur leur disque ; impressionnées derrière l'écusson sur la suture, qui est très-finement et à peine rebordée ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, un peu moins fine et à peine moins serrée que celle du prothorax ; d'un roux peu brillant, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; faiblement convexe vers sa base, assez fortement vers son extrémité ; finement, assez longuement et peu densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, de longues soies redressées, parfois obscures, souvent à reflets pâles ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation graduellement un peu moins serrée en arrière ; d'un roux de poix assez brillant, avec le sommet d'un roux testacé. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu rugueux : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec les intersections ventrales, le sommet et parfois la base du ventre d'un roux plus ou moins foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus grand : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi à son sommet.

Pieds courts, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* plus allongés, moins longs que les tibias, à premier article suballongé, un peu plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième un peu oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce n'est pas commune. Elle se prend dans les collines et les montagnes du Lyonnais, sous les écorces du peuplier, de l'aulne, du chêne, etc.

Obs. Elle est intermédiaire entre la *Phloeopora reptans* et la *corticalis.*

Elle ressemble plutôt à cette dernière par sa taille et sa forme. Elle est un peu moindre et un peu plus étroite que la première. Le prothorax et les élytres sont un peu moins mats, à peine moins densement pubescents ; celui-là, un peu moins court, est un peu plus rétréci en arrière, avec ses angles postérieurs un peu moins droits : celles-ci, un peu moins déprimées, sont plus visiblement rebordées sur la suture, etc.

La couleur varie. Ainsi, par exemple, les élytres sont parfois entièrement d'un roux assez clair, les antennes d'un roux testacé, avec leur base plus pâle. Chez les sujets immatures, le corps est d'un roux plus ou moins testacé, avec la tête noire et une teinte obscure avant l'extrémité de l'abdomen.

3. Phloeopora corticalis, GRAVENHORST.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et modérément pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité des élytres roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à angles postérieurs subobtus, à peine sétosellé, subfovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement rebordées sur la suture, finement, densement et subrugueusement pointillées. Abdomen subparallèle, assez fortement sétosellé, assez densement pointillé en avant, plus éparsement en arrière, à quatrième segment assez fortement impressionné en travers à sa base.

Aleochara corticalis, GRAVENHORST, Micr. 76, 13 ; — Mon. 152, 12. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 381, 13.
Aleochara tenuis, GRAVENHORST, Micr. 84, 23. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 384, 23.
Aleochara teres, GRAVENHORST, Micr. 89, 19 ; — Mon. 155, 20.
Phloeopora corticalis, ERICHSON, Col. March. I, 312, 2 ; — Gen. et Spec. Staph. 77, 2. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 344, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 656. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 391, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 337, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 289, 2, 1860.

Variété *a*. *Élytres* presque entièrement d'un roux brun. *Sommet de l'abdomen* roussâtre.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité des élytres rousse ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et modérément serrée.

Tête presque aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, à peine pointillé et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes n'atteignant pas le milieu du prothorax ; légèrement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures ou brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux testacé : le premier suballongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième un peu plus court et à peine plus grêle que le deuxième : le quatrième sensiblement transverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subgraduellement plus épais, très-fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, courtement ovalaire, presque obtus au sommet.

Prothorax presque carré ou aussi large que long, mais un peu rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et à peine arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à côtés, vus de dessus, paraissant subarqués en avant, en même temps que les angles antérieurs, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, mais obtus ou subobtus ; sensiblement arrondi à sa base, qui est un peu relevée et subtronquée dans son milieu, et subinfléchie sur les côtés ; faiblement convexe sur son disque ; marqué, au devant de l'écusson, d'une fossette transversale, parfois presque effacée ; très-finement et modérément pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse ; d'un roux sombre.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, noir.

Élytres formant ensemble un carré évidemment transverse, à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson sur la suture, qui est très-finement rebordée ; très-finement et modérément pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et à peine

moins serrée que celle du prothorax; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec l'extrémité souvent rousse ou rougeâtre, surtout vers l'angle sutural. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; faiblement convexe vers sa base, fortement vers son extrémité; finement, assez longuement et peu densement pubescent; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, d'assez longues soies plus ou moins obscures et tout à fait redressées; finement et assez densement pointillé, avec la ponctuation graduellement moins serrée en arrière; d'un noir brillant, avec le sommet à peine moins foncé. Les *trois premiers segments* et même le quatrième assez fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu rugueux : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent; finement et assez densment ponctué; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre parfois un peu moins foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation subrâpeuse, à cinquième arceau subégal au précédent ou même un peu plus grand : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi à son sommet.

Pieds courts, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé brillant, avec les hanches et les cuisses parfois un peu plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, un peu plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième un peu oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les écorces des pins, dans presque toute la France. Elle est plus commune que la *Phloeopora reptans*.

Obs. Elle ressemble à la *Phloeopora transita* à s'y tromper. Le corps est un peu plus brillant, la pubescence du prothorax et des élytres est à peine moins serrée. Le prothorax est obsolètement sétosellé sur les côtés. Les élytres sont plus courtes, un peu plus déprimées, et généralement d'une couleur plus obscure. Le sommet de l'abdomen est ordinairement plus

foncé. Le prothorax, à ponctuation un peu moins fine, offre souvent vers sa base une fossette légère, qui manque ordinairemen chez la *Ph. transita*, etc.

Les élytres sont quelquefois presque entièrement noires ou brunâtres, d'autres fois presque entièrement d'un rouge brun. Rarement, le sommet de l'abdomen et le bord apical de ses trois premiers segments sont d'un roux de poix plus ou moins clair.

Nous avons vu un exemplaire, dont le prothorax est marqué sur son milieu de quatre points enfoncés assez distincts, écartés et disposés en quadrille. Nous considérons cette variété comme accidentelle.

Chez les ♂, la fossette du prothorax est un peu plus prononcée, et le milieu de son bord postérieur un peu plus prolongé en arrière; le sixième arceau ventral est un peu plus saillant et un peu plus étroitement arrondi.

D'après M. Perris (*Ann. soc. Ent. Fr.*, 1853, I, p. 560), la larve de la *Phloeopora corticalis* se trouve mêlée à celle de la *Phloeopora reptans*, et n'offre avec cette dernière aucune différence appréciable.

4. **Phloeopora producta**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, faiblement convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir brillant, avec la dernière moitié des élytres rouge, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux de poix subtestacé. Tête légèrement et modérément ponctuée. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à angles postérieurs à peine obtus, fortement sétosellé, à peine fovéolé vers sa base, finement et modérément pointillé. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, faiblement convexes, distinctement rebordées sur la suture, assez finement, subrugueusement et peu densement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, assez fortement sétosellé, assez densement pointillé en avant, éparsement en arrière, à quatrième segment faiblement impressionné en travers à sa base.

♂ *Le milieu du bord postérieur du prothorax* prolongé en arrière en une espèce de lobe court, tronqué ou subéchancré, recouvrant plus ou moins l'écusson.

♀ *Le milieu du bord postérieur du prothorax* subtronqué ou subarrondi, non ou à peine prolongé en arrière.

Long., 0^{m},0029 (1 1/3 l.); — larg., 0^{m},00055 (1/4 l.)

Corps allongé, sublinéaire, faiblement convexe, d'un noir brillant avec la moitié postérieure des élytres rouge; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez courte, couchée mais peu serrée.

Tête presque aussi large que le prothorax, éparsement pubescente; finement et modérément ponctuée sur les côtés, plus légèrement ou parfois presque lisse sur son milieu. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins clair.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes n'atteignant pas le milieu du prothorax; légèrement mais assez sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et en outre assez distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunes avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé; le premier suballongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième non ou à peine moins long mais presque aussi épais que le deuxième : le quatrième transverse ou subtransverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subgraduellement plus épais, souvent subcontigus, très-fortement transverses, avec le dixième à peine moins fortement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, très-courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, aussi large que long, un peu rétréci en arrière, largement et obtusément tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large que les élytres; à côtés, vus de dessus, largement arqués en avant, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci subinfléchie sur ses côtés et plus (♂) ou moins (♀) prolongée dans son milieu; légèrement convexe sur son disque; souvent marqué au devant de l'écusson d'une fossette plus ou moins effacée; finement et peu densement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le bord antérieur, de longues soies obscures et redressées, toujours bien distinctes, celles des côtés plus fortes et moins nombreuses; finement et modérément pointillé; d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, finement et obsolètement pointillé, d'un noir assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur les côtés ; faiblement convexes sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson sur la suture, qui est distinctement rebordée ; finement et subéparsement pubescentes ; offrant souvent sur les côtés deux soies obscures et redressées, une plus longue vers les épaules, une plus courte vers le milieu ; assez finement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte et moins serrée que celle du prothorax ; d'un noir brillant avec leur dernière moitié d'un rouge rarement testacé. *Épaules* subarrondies, à calus assez marqué.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou souvent à peine atténué en arrière ; assez convexe vers sa base, plus fortement dans sa partie postérieure ; finement, longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, de longues soies obscures et redressées ; finement, assez densement ou modérément ponctué, avec la ponctuation plus éparse en arrière, parfois subgranulée (♂) sur le cinquième segment ; d'un noir brillant, avec le sommet d'un roux de poix subtestacé. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième faiblement ou à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des trois premières impressions à peine rugueux et celui de la quatrième presque lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe, presque lisse ou obsolètement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, plus fortement ponctué vers sa base que vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi à sa sommet.

Pieds courts, finement pubescents, finement et légèrement pointillés, d'un roux de poix assez brillant et plus ou moins ferrugineux ou subtestacé. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs longs que les tibias, à quatre premiers articles graduellement moins longs, le premier néan-

moins suballongé, plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième suboblongs subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les écorces de divers arbres, et principalement des arbres fruitiers, tels que le cerisier, le poirier, l'abricotier, etc., dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Champagne, l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, les Pyrénées, etc. Elle est plus commune que ses congénères dans les environs de Lyon.

Obs. Elle ressemble infiniment à la *Phlocopora corticalis*, quant au facies. Mais elle en est suffisamment distincte par sa couleur plus brillante ; par sa pubescence un peu moins fine, moins courte et moins serrée; par sa ponctuation un peu plus forte et plus écartée, et par sa forme un peu plus convexe. De plus, les tempes sont rebordées sur toute leur longueur, ce qui ne se voit pas dans les autres espèces. En outre, les antennes sont un peu plus épaisses, avec leurs deuxième et troisième articles un peu moins longs et moins inégaux ; le prothorax est plus prolongé en arrière dans son milieu chez les ♂, et il offre sur les côtés et sur le bord antérieur des soies redressées bien apparentes ; les élytres sont moins déprimées, à suture distinctement rebordée, à calus huméral un peu plus saillant, et elles sont presque toujours parées sur les côtés de une ou de deux soies obscures ; l'abdomen est moins parallèle et le plus souvent un peu atténué en arrière, à quatrième segment faiblement ou à peine impressionné en travers à sa base, et le cinquième moins développé, tout en restant sensiblement plus long que les précédents. Enfin, la couleur de l'extrémité des élytres tire plus constamment sur le rouge, etc.

Chez les sujets immatures, le prothorax est d'un brun de poix, et la dernière moitié des élytres d'un roux testacé ainsi que l'extrémité de l'abdomen.

La *Phlocopora major* de Kraatz (*Ins Deut.* II, 338, 3) serait plus grande que notre *producta,* avec les antennes entièrement d'un roux de poix.

Genre *Phloeodroma*, Phléodrome, Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut. II, 338.

Étymologie : φλοιός, écorce; δρέμω (inusité), je cours.

Caractères. *Corps* allongé, étroit, linéaire, déprimé, ailé.

Tête transverse, de la longueur du prothorax, fortement resserrée à sa

base, triangulairement rétrécie en avant, saillante, à peine inclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* à peine saillantes, simples au sommet, mutiques en dedans, fortement arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, sensiblement renflé en massue : le dernier grêle, subulé, subcylindrique. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le premier épais, le deuxième plus court, le dernier petit, subulé. *Menton* transverse, trapéziforme, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* nullement saillante.

Yeux grands, subarrondis, peu saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes, faiblement épaissies, insérées dans une petite fossette située près du bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les trois premiers suballongés : le premier subépaissi : les deuxième et troisième obconiques, subégaux : les quatrième à dixième plus ou moins transverses, graduellement un peu plus épais, peu contigus : le dernier grand, courtement ovalaire.

Prothorax en carré transverse, un peu moins large que les élytres, un peu rétréci en arrière ; à peine arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et presque droits, et les postérieurs subobtus ; distinctement arrondi à sa base ; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière et redescendant fortement en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, bien visible vu de côté, à bord interne arqué.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres formant ensemble un carré presque régulier ; simultanément et subangulairement subéchancrées à leur bord postérieur ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez large, assez infléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle ouvert. *Mésosternum* assez grand, à lame médiane en angle brusquement rétréci en pointe effilée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* médiocrement développé, avancé entre les hanches intermédiaires jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale, en angle aigu, mais mousse au sommet. *Postépisternums* assez étroits, à bord interne

divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres; *postépimères* grandes, en triangle allongé.

Abdomen allongé, subparallèle, à peine moins large que les élytres; légèrement convexe en dessus; fortement rebordé sur les côtés; pouvant médiocrement se recourber en l'air; avec le deuxième segment basilaire parfois découvert : les quatre premiers subégaux, assez fortement sillonnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé, faiblement impressionné à sa naissance : le sixième peu saillant : celui de l'armure parfois distinct. *Ventre* assez convexe, à premier arceau plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième plus grand, le sixième assez saillant.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës avant leur sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, peu saillantes, subobliquement disposées, légèrement distantes dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* presque nulle en dehors, assez subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet; les *postérieurs* ovales-oblongs, obtusément acuminés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, rétrécis vers leur base, droits ou presque droits, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons grêles, à peine distincts. *Tarses* assez étroits, subfiliformes, à peine comprimés, de cinq articles; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles très-courts et subégaux; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles courts et subégaux; les *postérieurs* peu allongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux (1) : le dernier de tous les tarses au moins égal aux deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, simples, subarqués.

Obs. Ce genre se réduit à une seule espèce à démarche lente et vivant sous les écorces.

(1) Le premier, néanmoins, paraît à peine plus long que le suivant.

Jacquelin du Val a rejeté cette coupe générique créée par M. Kraatz. Quant à nous, elle nous semble assez tranchée par sa forme linéaire et déprimée; par ses antennes un peu plus courtes et un peu moins épaisses, et surtout par ses tempes nullement rebordées sur les côtés. Mais les caractères tirés de la languette, des mâchoires et des palpes labiaux, sont d'une étude trop difficile pour être admis en première ligne, car ils ne peuvent être observés que par le secours de l'anatomie la plus minutieuse.

1. **Phloeodroma concolor**, Kraatz.

Allongée, linéaire, déprimée, finement et subéparsement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds couleur de poix. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes courtes, faiblement épaissies. Prothorax transverse, un peu rétréci postérieurement, un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, déprimé sur le dos, finement et assez densement pointillé. Élytres subcarrées, d'un tiers plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement sétosellé vers son sommet, finement et densement ponctué.

Phloeodroma concolor*, Kraatz, Ins. Deut. II, 339, 1.

Long., $0^m,0029$ (1 1/3 l.); — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.)

Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un gris pâle, courte, couchée et peu serrée.

Tête de la largeur du prothorax, légèrement pubescente, finement et éparsement ponctuée, d'un noir assez brillant, *Front* très-large, subdéprimé. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix assez brillant, subrugueux et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* couleur de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié, surtout sur son côté externe.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un brun de poix, avec la base parfois à peine moins foncée : à premier article suballongé, subépaissi en massue : les deuxième

et troisième suballongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : les quatrième et cinquième légèrement (♂) ou sensiblement (♀), les sixième à dixième sensiblement (♂) ou assez fortement (♀) transverses, avec le pénultième paraissant parfois un peu moins court que le précédent : le dernier épais, un peu moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet, parfois déprimé intérieurement vers celui-ci, qui paraît alors comme faiblement mucroné.

Prothorax en forme de carré légèrement mais visiblement transverse et un peu plus rétréci en arrière ; obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et presque droits ; un peu moins large que les élytres ; presque rectiligne ou à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont subobtus et non émoussés à leur sommet ; distinctement arrondi à sa base, qui est obliquement coupée de chaque côté ; à peine ou faiblement convexe sur son disque ; offrant sur le dos une large dépression longitudinale, convertie vers la base en une impression obsolète, parfois partagée en deux sillons longitudinaux, à peine sensibles et prolongés seulement jusque vers le milieu ; finement et subéparsement pubescent, avec un léger cil redressé vers le milieu des côtés ; finement et assez densement pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, d'un noir de poix brillant.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré presque régulier ; d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu ; déprimées sur leur disque ; finement et subéparsement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, au moins trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; légèrement convexe vers sa base, un peu plus sensiblement en arrière ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, surtout vers son sommet et sur la partie postérieure des côtés, de longues

soies, fines, obscures et redressées; finement, densement, subrâpeusement et uniformément pointillé; d'un noir assez brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, ponctué : les *quatre premiers* assez fortement, le *cinquième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine plus lisse : le cinquième parfois à peine sinué dans le milieu de son bord apical, qui est muni d'une fine membrane blanche et bien apparente : le sixième peu saillant, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure parfois distinct, ponctué en dessus, sétosellé à son extrémité.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* peu convexe. *Ventre* assez convexe, très-éparsement sétosellé, à ponctuation subrâpeuse, à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième assez saillant, subogivalement arrondi à son sommet.

Pieds assez courts, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un brun de poix assez brillant, avec les genoux et les tarses ordinairement un peu plus clairs. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, légèrement et éparsement ciliés, tant en dessus qu'en dessous; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* peu allongés, sensiblement ou même beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, le premier non ou à peine plus long que le deuxième.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les écorces vives des arbres, dans le Jura et dans les Alpes. Elle est très-rare on France, et plus commune en Carinthie, ainsi que dans d'autres provinces méridionales de l'empire d'Autriche et de l'Allemagne.

Obs. Cette espèce ressemble un peu à l'*Epipeda arcana* et à la *Dadobia immersa*, mais tous les tarses sont de cinq articles, et l'abdomen est beaucoup plus densement ponctué, etc.

La ♀ a les antennes un peu plus courtes, avec leurs pénultièmes articles un peu plus fortement transverses. Le prothorax est aussi moins visiblement impressionné vers sa base, moins déprimé sur le dos.

SIXIÈME RAMEAU

CALODÉRATES

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, souvent subparallèle, parfois sublinéaire. *Tête* médiocre ou assez grande, subtransverse ou subarrondie, non portée sur un cou, plus ou moins resserrée à sa base, un peu moins large que le prothorax, plus ou moins dégagée, plus ou moins saillante. *Tempes* rebordées ou non sur les côtés. *Antennes* ordinairement assez allongées, rarement courtes, tantôt légèrement, tantôt fortement épaissies. *Prothorax* généralement subcarré, rarement transverse, souvent rétréci en arrière, moins large que les élytres, à *repli* modérément infléchi, visible vu de côté. *Élytres* transverses ou subtransverses. *Abdomen* ordinairement subparallèle, avec les *trois premiers* et le plus souvent les *quatre premiers segments* impressionnés en travers à leur base. *Prosternum* peu ou très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* quelquefois carinulée sur sa ligne médiane, rarement en losange, souvent en angle rétréci en pointe plus ou moins effilée, prolongée jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement ou très-légèrement distantes. *Ventre* à trois ou quatre premiers arceaux plus ou moins resserrés à leur naissance. *Pieds* plus ou moins allongés. *Tarses* postérieurs plus ou moins développés, à premier article allongé ou très-allongé, aussi long que les deux ou trois suivants réunis : celui des *intermédiaires* oblong ou parfois allongé, ordinairement un peu plus long que le deuxième, quelquefois subégal aux deux suivants réunis.

Obs. Ce rameau, bien distinct par sa tête plus ou moins dégagée, par son prothorax plus étroit que les élytres et à repli visible vu de côté, diffère des *Phléoporates* par ses antennes généralement plus longues et par le premier article des tarses intermédiaires et surtout postérieurs plus allongé.

Les uns (*Ocalea*) rappellent un peu les *Homalotates ;* les autres (*Ilyobates*), les *Bolitocharates ;* d'autres (*Calodera*), les *Tachyusates.*

Voici le tableau des genres auxquels donne lieu le rameau des *Calodérates :*

Tempes

distinctement rebordées sur les côtés. Le *dernier article des palpes maxillaires*

très-petit, plus court que le tiers du précédent. Le *cinquième segment abdominal* plus long que le quatrième. *Mésosternum*

sans carène distincte. Les *trois premiers segments de l'abdomen*, seuls, impressionnés à leur base. Le *premier arceau ventral* médiocrement, les *deuxième* et *troisième* légèrement resserrés à leur naissance. *Corps* finement ponctué. *Antennes*

légèrement épaissies, avec les *deuxième* et *troisième articles* allongés, subégaux, et le *quatrième* carré. *Prothorax* subrétréci en arrière. Le *cinquième segment abdominal* plus long que le quatrième. Le *premier article des tarses intermédiaires* allongé, égal au moins aux deux suivants réunis. *Corps* étroit. CHILOPORA.

sensiblement épaissies, avec le *deuxième article* suballongé, le *troisième* un peu plus court, oblong, et le *quatrième* transverse. Le *cinquième segment abdominal* plus long que le quatrième. *Corps* étroit. Le *quatrième article des antennes*

deux fois moins large que le suivant. *Prothorax* non transverse, à peine rétréci en arrière. Le *premier article des tarses* presque trois fois plus long que le deuxième. *Corps* mat. ITYOCARA.

un peu moins large que le suivant. *Prothorax* transverse, non rétréci en arrière. Le *premier article des tarses intermédiaires* oblong, un peu plus long que le deuxième. *Corps* brillant. DEROCALA.

avec une carène basilaire bien accusée, souvent prolongée jusqu'au sommet. *Antennes* sensiblement ou assez fortement épaissies. *Prothorax* plus ou moins rétréci en arrière. Les *quatre premiers segments de l'abdomen* fortement impressionnés en travers à leur base. Le *premier arceau ventral* fortement, les *deuxième* à *quatrième* légèrement resserrés à leur naissance. *Corps* assez étroit, fortement ou assez fortement ponctué, au moins sur les élytres. ILYOBATES.

égal au moins au tiers du précédent. *Antennes* légèrement ou sensiblement épaissies. Le *cinquième segment abdominal* aussi long ou plus long que le quatrième. Le *premier article des tarses intermédiaires* oblong ou suboblong, un peu ou à peine plus long que le deuxième. OCALEA.

nullement rebordées sur les côtés. *Lame mésosternale* non carinulée. *Antennes* plus ou moins épaissies, à *premier article*

creusé sur sa dernière moitié d'une rainure profonde pour recevoir le deuxième. *Prothorax* non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres. Le *cinquième segment abdominal* subégal au quatrième, *celui-ci* nullement impressionné en travers à sa base. AMAROCHARA.

simple, normal. *Prothorax* plus ou moins rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres. Le *cinquième segment abdominal* plus long que le quatrième, *celui-ci* fortement impressionné en travers à sa base. CALODERA.

Genre *Ocalea*, Ocalée, Erichson.

Erichson, Col. March. I, p. 298 ; — Gen. et Spec. Staph. p 60.

Étymologie : ὠκαλέος, prompt.

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subarrondie, un peu plus étroite que le prothorax, sensiblement resserrée à sa base, assez prolongée et angulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* à rebord latéral sensible. *Épistome* largement tronqué en avant (1). *Labre* grand, subtronqué ou à peine arrondi à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, assez robustes, simples, mutiques, brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième allongé, non ou à peine plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi vers son sommet : le dernier petit, grêle, subulé, subégal au tiers ou à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième un peu plus court que le premier : le dernier subégal au deuxième ou à peine plus long (2), mais plus étroit, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou subéchancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* rectangulée à sa base.

Yeux assez grands, subovalairement arrondis, peu saillants, situés assez loin du prothorax.

Antennes assez allongées, peu robustes, plus ou moins épaissies ; insérées au bord antéro-interne des yeux, dans une fossette médiocre et assez profonde ; de onze articles : les trois premiers allongés : le premier subépaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques, le plus souvent subégaux : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts, non ou médiocrement contigus : le dernier grand, ovale-oblong, parfois allongé.

(1) Il offre parfois sa partie antérieure submembraneuse.

(2) Le deuxième article paraît tantôt aussi long, tantôt plus court que ceux entre lesquels il se trouve ; c'est qu'il est de nature molle et plus ou moins rétractile.

Prothorax subcarré ou transverse, moins large que les élytres ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis ; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; très-finement rebordé à sa base et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, en forme de triangle à sommet interne très-obtus et arrondi.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres assez courtes, subtransverses ou transverses, subcarrément coupées ou à peine échancrées à leur bord apical, légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, très-finement rebordées sur la suture, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* médiocre, peu infléchi, à bord interne arqué en arrière. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, presque réduit entre celles-ci à un triangle large, peu prolongé, à sommet droit ou à peine aigu. *Mésosternum* à lame médiane (1) en angle prononcé, souvent carinulée à sa base, et parfois sur toute sa longueur, rétrécie en pointe acuminée et prolongée environ jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum ; *médiépimères* médiocres, irrégulières. *Métasternum* assez grand, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins aigu. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis postérieurement en languette parfois mousse, à bord interne divergeant à peine en arrière du repli des élytres. *Postépimères* assez développées, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou faiblement atténué en arrière, subconvexe en dessus, assez fortement rebordé sur les côtés, pouvant sensiblement se redresser en l'air ; à quatre premiers segments subégaux, le cinquième parfois plus développé : les trois premiers et quelquefois le quatrième impressionnés en travers à leur base : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure souvent apparent. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le premier sensiblement, les deuxième et troisième faiblement resserrés à leur base : le sixième plus ou moins prolongé, rétractile.

(1) Elle est finement rebordée sur les côtés.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moins développées, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement ou très-légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* plus ou moins grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons bien distincts, subdivergents. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, à quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu plus développés, à premier article oblong ou suboblong, les trois suivants un peu plus courts, subégaux et le dernier presque égal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, à premier article au moins aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs ou suboblongs, subégaux ou graduellement à peine courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* grêles, simples, faiblement arqués.

Obs. Les espèces de ce genre vivent parmi les mousses, au bord des rivières ou dans les endroits humides. Elles sont agiles et d'une taille assez petite ou médiocre,

On peut distinguer de la manière suivante les diverses espèces du genre *Ocalea* :

a Le *dernier article des antennes* ovalaire-oblong. *Abdomen* presque lisse, à *cinquième segment* non ou un peu plus long que le quatrième, *celui-ci* à peine impressionné en travers à sa base. *Corps* plus ou moins allongé.

b *Mésosternum* offrant, au moins à sa base, une carène plus ou moins saillante. Le *dernier article des palpes maxillaires* subégal à la moitié du précédent, *celui-ci* sensiblement épaissi. *Prothorax* plus ou moins rétréci en arrière.

c Les *cinquième à dixième articles des antennes* médiocrement transverses. *Prothorax* sensiblement rétréci en arrière. *Carène mésosternale* saillante mais très-courte. Le *cinquième segment abdominal* subégal au quatrième. *Tibias* non sétosellés. BREVICORNIS.

cc Les *cinquième à dixième articles des antennes* non ou à peine transverses. *Prothorax* à peine rétréci en arrière. Le *cinquième segment abdominal* un peu plus long que le quatrième. *Tibias* plus ou moins sétosellés.

d *Corps* noir, avec les *antennes* et les *pieds* d'un roux obscur. *Carène mésosternale* souvent obsolète ou raccourcie. CONCOLOR.

dd *Corps* d'un brun ou d'un roux de poix, avec les *antennes* et les *pieds* testacés.

e *Élytres* densement et finement pointillées. Les *pénultièmes articles des antennes* non transverses. *Carène mésosternale* parfois obsolète ou raccourcie. CASTANEA

ee *Élytres* peu densement et assez fortement ponctuées. Les *pénultièmes articles des antennes* subtransverses. *Carène mésosternale* fine, prolongée jusqu'au sommet, parfois subinterrompue dans son milieu. BADIA.

PARVULA.

bb *Mésosternum* sans aucune trace de carène. Le *dernier article des palpes maxillaires* subégal au tiers du précédent, *celui-ci* faiblement épaissi. Les *cinquième à dixième articles des antennes* transverses. *Prothorax* non rétréci en arrière. Le *cinquième segment abdominal* subégal au quatrième. *Corps* et *tibias* non sétosellés. (Sous-genre *Metalea*, de μετᾶ, entre). PROCERA.

aa Le *dernier article des antennes* allongé, subcylindrique. *Abdomen* assez densement ponctué, à *cinquième segment* sensiblement plus long que le quatrième, *celui-ci* sensiblement impressionné en travers à sa base (1). *Mésosternum* offrant en avant une très-fine carène rudimentaire. *Prothorax* non rétréci en arrière. *Corps* assez large, non ou à peine sétosellé, d'un noir très-brillant. (Sous-genre *Euryalea*, de εὐρὺς, large.) DECUMANA.

(1) Le quatrième segment abdominal, dans la *decumana*, est sensiblement impressionné en travers à sa base. Ce caractère, réuni à tous les autres, pourrait donner lieu à une coupe générique, si une espèce de Sardaigne (*murina*), à forme tout à fait homogène, ne venait pas faire exception et lier notre sous-genre *Euryalea* aux autres *Ocalea*, par son quatrième segment abdominal à impression basilaire à peine sensible, et par le développement du dernier article des palpes maxillaires, lequel est subégal à la moitié du précédent, au lieu qu'il n'en égale que le tiers dans la *Decumana*.

1. Ocalea brevicornis, KRAATZ.

Allongée, peu convexe, finement pubescente, d'un brun de poix assez brillant, avec les élytres un peu moins foncées, le sommet de l'abdomen roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête assez grossièrement et peu densement ponctuée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subcarré, sensiblement rétréci en arrière, moins large que les élytres, subimpressionné à sa base, distinctement et assez densement ponctué. Élytres transverses, aussi longues que le prothorax, subdéprimées, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen faiblement atténué vers son extrémité, finement et éparsement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord apical.

Ocalea brevicornis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 51, 1.

Long., 0^m,0050 (2 1/4 l.) ; — larg., 0^m,0007 (2/3 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un brun de poix assez brillant ; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, assez grossièrement mais peu densement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix brillant, éparsement cilié de soies pâles vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* plus foncées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié, élargi et largement tronqué au bout.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes aussi longues ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque

article; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les trois premiers articles d'un roux testacé : le premier légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième un peu plus long que large : le cinquième légèrement, le sixième sensiblement, les septième à dixième médiocrement ou assez fortement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, presque mousse au sommet.

Prothorax en carré aussi long que large, mais sensiblement rétréci vers sa base, où il est d'un cinquième environ plus étroit que les élytres; tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, subobtus et à peine arrondis; paraissant, vu de dessus, obtusément angulé ou dilaté antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, à peine obtus ou presque droits; faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; subconvexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète; finement pubescent; offrant en outre, sur les côtés, quelques longues soies obscures et redressées; distinctement et assez densement ponctué, avec la ponctuation évidemment plus fine que celle de la tête; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix souvent foncé.

Écusson presque glabre, subponctué, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; environ de la longueur du prothorax; un peu plus larges postérieurement; subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; subdéprimées ou très-peu convexes; légèrement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes; assez finement, densement et ruguleusement ponctuées; entièrement d'un brun de poix assez brillant et un peu moins foncé que le prothorax. *Épaules* assez étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du troisième segment, et puis légèrement atténué en arrière; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et éparsement pubescent, avec une série de cils plus longs, plus pâles et plus distincts, au bord apical des quatre premiers segments, et quelques

soies obscures et redressées, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet ; finement et éparsement ponctué, encore moins en arrière ; d'un noir brillant, avec le sommet d'un roux de poix parfois assez clair. Les *trois premiers segments* assez fortement, le *quatrième* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième subégal aux précédents, subrétractile, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et tranchée : le sixième peu ou médiocrement saillant, distinctement ponctué, obtusément (♀) ou subsinueusement (♂) tronqué à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales d'un roux ferrugineux. *Mésosternum* à carène basilaire saillante mais très-courte. *Métasternum* subconvexe, un peu plus densement ponctué sur son milieu que sur les côtés. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue et peu serrée, éparsement sétosellé, éparsement et subrâpeusement ponctué, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds allongés, pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant, avec les hanches plus ou moins rembrunies. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Nous avons rencontré cette rare espèce dans le Beaujolais, dans les inondations de l'Ardière. Elle se prend aussi dans les Alpes.

Obs. Cette espèce, publiée pour la première fois par Kraatz, ne souffre aucune discussion. Sa taille plus grande, ses antennes proportionnellement plus courtes et surtout plus épaisses, son prothorax plus rétréci en arrière, sont des caractères suffisants pour la distinguer de toutes ses congénères, et surtout de la *castanea* avec laquelle elle a le plus d'analogie. De plus, le dernier article des antennes est plus mousse au sommet ; les tibias ne sont pas sétosellés, et le pénultième article des palpes maxillaires est plus fortement épaissi et plus fortement tronqué au bout, etc.

Elle a un peu le port du *Callicerus rigidicornis*.

Quelquefois les élytres sont d'un brun légèrement roussâtre, ainsi que le bord apical des deux premiers segments de l'abdomen.

2. Ocalea concolor, KIESENWETTER.

Allongée, peu convexe, finement pubescente, éparsement sétosellée, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux obscur et les tarses plus clairs. Tête légèrement et assez densement ponctuée. Antennes à troisième article à peine plus long que le deuxième, les sixième à dixième non ou à peine transverses. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres, impressionné à sa base, légèrement et assez densement ponctué. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen faiblement atténué vers son extrémité, à peine ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* subsinué sur les côtés de son bord apical, angulairement prolongé dans le milieu de celui-ci. Les *pénultièmes articles des antennes* nullement transverses.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi dans le milieu de son bord apical. Les *pénultièmes articles des antennes* à peine transverses.

Ocalea concolor, KIESENWETTER *in* KUSTER, Kaef. Eur. VIII, 46. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 384, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 53, 5.

Long., 0m,0044 (2 l.); — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et médiocrement serrée, et, en outre, distinctement sétosellée en dessus.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement pubescente ; offrant, surtout en arrière, quelques soies assez longues, obscures et redressées ; légèrement et assez densement ponctuée, plus distinctement sur les côtés ; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant avant son extrémité quelques longues soies blondes. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, subponctué et éparsement cilié en avant de poils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. Le *pénultième article des palpes maxillaires*

distinctement cilié, modérément élargi et assez étroitement tronqué au bout.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec les trois ou quatre premiers distinctement pubescents; entièrement d'un roux assez obscur; à premier article subépaissi en massue allongée : les deuxième et troisième en cône allongé et renversé : le troisième aussi long que le premier, à peine ou un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième non contigus, graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième oblong, les cinquième à septième suboblongs : les huitième à dixième non (♂) ou à peine (♀) plus larges que longs : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-acuminé.

Prothorax en carré aussi long que large et un peu rétréci en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; paraissant, vu de dessus, largement arrondi antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci à peine subsinués postérieurement, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et à peine obtus; faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci obtusément tronquée dans son milieu; légèrement convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une légère impression transversale, assez prononcée, assez large et subsulciforme; finement et médiocrement pubescent; offrant en outre, surtout sur les côtés et sur le bord antérieur, quelques soies redressées, assez longues, plus ou moins obscures mais paraissant souvent pâlir suivant un certain jour; légèrement, assez finement et assez densement ponctué; d'un noir assez brillant ou même brillant. *Repli* lisse, d'un brun de poix.

Écusson légèrement pubescent, subponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré faiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées ou très-peu convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et médiocrement pubescentes; offrant en outre, surtout autour des épaules, quelques soies obscures et redressées; finement, densement et ruguleuse-

ment ponctuées; entièrement d'un noir assez brillant. *Epaules* assez étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, sensiblement moins large à sa base que les élytres, au moins trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du troisième segment et puis faiblement atténué en arrière; subdéprimé à sa base, convexe postérieurement; très-finement et éparsement pubescent, avec des cils plus longs, plus pâles et plus distiucts au bord apical des premiers segments; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures, assez longues et redressées, plus nombreuses vers l'extrémité, où elles sont parfois réunies en faisceaux; à peine ou peu ponctué; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement, le *quatrième* faiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons plus distinctement ponctué : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure parfois distinct, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Carène mésosternale* souvent obsolète ou raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, finement et légèrement ponctué. *Ventre* convexe, assez longuement et éparsement pubescent, fortement sétosellé dans sa partie postérieure, finement et éparsement ponctué; à intersections parfois d'un roux de poix foncé; à cinquième arceau subégal au précédent ou quelquefois un peu plus court : le sixième assez saillant, plus (♀) ou moins (♂) brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds allongés, assez longuement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux plus ou moins obscur, avec les tarses et parfois les genoux plus clairs. *Cuisses* à peine élargies avant ou vers leur milieu; les *intermédiaires* et *postérieures* parées souvent en dessous de deux ou trois soies redressées. *Tibias* assez grêles, offrant sur leur tranche externe quelques soies longues, redressées et à reflets blonds; les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu. *Tarses* étroits, longuement et densement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong, les deuxième à quatrième graduellement un peu plus courts; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Nous avons rencontré cette espèce, mais assez rarement, parmi les mousses humides ou au bord des ruisseaux, dans les environs d'Hyères. Elle se prend aussi dans le Beaujolais, le Languedoc, les Pyrénées orientales, etc.

Obs. Elle a la même taille, le même port que l'*Ocalea castanea*, dont on la prendrait volontiers pour une variété locale. Néanmoins, il y a quelques signes constants qui la différencient. Elle est toujours d'une couleur plus noire, avec la base des antennes et les pieds plus obscurs. Les yeux, étant à peine plus saillants, font paraître la tête un peu plus large, et celle-ci est ordinairement un peu plus distinctement et un peu plus densement ponctuée. Le prothorax offre à sa base une impression moins étendue en avant et presque toujours réduite à un sillon transversal. L'écusson nous a paru un peu moins ponctué. Les élytres sont plus parallèles et à peine plus longues. Enfin, l'abdomen, un peu plus densement sétosellé, offre en même temps une ponctuation assez sensible dans le fond des sillons basilaires des premiers segments, et le quatrième est un peu plus visiblement impressionné en travers à sa base, etc.

Près de la *castanea* et de la *concolor* se placerait l'espèce suivante, étrangère à la France continentale :

Ocalea puncticollis, Mulsant et Rey.

Allongée, peu convexe, finement pubescente, éparsement sétosellée, d'un noir de poix brillant, avec les élytres moins foncées, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête assez grossièrement, mais peu densement ponctuée sur les côtés. Antennes à troisième article à peine plus long que le deuxième, les huitième à dixième subtransverses. Prothorax en carré subtransverse et à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres, impressionné vers sa base, assez grossièrement et modérément ponctué, plus légèrement sur son milieu. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subconvexes intérieurement, assez densement et râpeusement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, à peine ponctué vers sa base, presque lisse postérieurement.

Long., 0m,0037 (1 l. 3/4) ; — larg., 0m,0007 (1 3 l.).

PATRIE. Les environs de Corte et d'Ospedale en Corse (collection Revélière).

OBS. Cette espèce ressemble à l'*Ocalea castanea*. Mais elle est un peu moindre et plus brillante; la ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres est moins fine ; celle de ces dernières est surtout moins serrée et plus fortement râpeuse. L'abdomen est généralement concolore à son extrémité, au lieu d'être roussâtre. La pubescence paraît un peu moins serrée et la couleur générale plus foncée. Les antennes sont un peu plus obscures vers leur sommet, avec les pénultièmes articles un peu plus sensiblement transverses.

Elle est plus petite et moins noire que l'*Ocalea concolor*, avec les pieds d'une couleur plus claire, etc.

Elle varie un peu pour la taille et surtout pour la couleur des élytres, qui passent au roux châtain.

3. **Ocalea castanea**, ERICHSON.

Allongée, peu convexe, finement pubescente, éparsement sétosellée, d'un brun de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres d'un brun châtain, le sommet de l'abdomen roussâtre la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête légèrement et peu densement ponctuée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à dixième non transverses. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres, impressionné à sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, légèrement et assez densement ponctué. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen faiblement atténué vers son extrémité, éparsement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* subsinué sur les côtés de son bord apical et angulairement prolongé dans le milieu de celui-ci.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi ou à peine angulé dans le milieu de son bord apical.

Ocalea castanea, ERICHSON, Col. March. I, 299, 1; — Gen. et Spec. Staph. 60, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 652. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 383, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 51, 2. — THOMSON, Skand. Col. III, 41, 1. 1861.
Ocalea alpina, HEER, Faun. Col. Helv. I, 348, 1 ?

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2. l.)

Corps allongé, peu convexe, d'un brun de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres moins foncés ; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et médiocrement serrée et, en outre, distinctement sétosellé en dessus.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente ; parée, surtout sur les côtés, de quelques rares soies obscures, assez longues et redressées ; légèrement, assez finement mais peu densement ponctuée ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, subimpressionné en avant, parfois obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant quelquefois sa partie antérieure submembraneuse et d'un roux pâle, et quelques longs cils à la base de celle-ci. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, lisse à sa base, rugueusement ponctué et longuement sétosellé en avant de cils blonds. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* plus foncées, surtout à leur pointe. Le *pénultième article des palpes maxillaires* souvent obscurci, assez fortement cilié, obtusément et assez étroitement tronqué au sommet.

Yeux irrégulièrement et subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre fortement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec les premiers pubescents ; d'un roux plus ou moins obscur, avec les trois premiers articles un peu plus clairs et le premier souvent testacé ; celui-ci faiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième en cône allongé, à peine moins longs séparément que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus long : les quatrième à dixième non ou peu contigus, graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième oblong, les cinquième à septième suboblongs, les huitième à dixième non transverses, aussi larges que longs : le dernier évidemment moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-acuminé.

Prothorax subcarrément orbiculaire ou en carré subarrondi aux angles ; aussi large ou presque aussi large que long et à peine rétréci en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; paraissant, vu de dessus, médiocrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci

subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués mais subobtus; faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu; légèrement convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale assez prononcée; offrant souvent sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé plus ou moins obsolète, rendu plus visible par l'effet de la divergence des poils à cet endroit; finement et médiocrement pubescent; offrant, en outre, sur le dos et surtout sur les côtés, quelques soies obscures, assez longues et redressées; légèrement et assez densement ponctué; d'un brun châtain brillant et plus ou moins foncé. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson légèrement pubescent, ruguleusement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse; un peu ou à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges postérieurement et subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; à peine ou très-peu convexes sur leur disque; sensiblement impressionnées ou enfoncées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques rares soies obscures et redressées, assez longues; finement, densement et ruguleusement ponctuées; d'un brun châtain assez brillant et souvent plus clair que le prothorax. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, au moins trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du troisième segment, après lequel il est faiblement atténué jusqu'à son extrémité; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; très-finement mais éparsement pubescent, avec quelques cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments; offrant en outre d'assez longues soies obscures et redressées, éparses sur le dos, plus nombreuses sur les côtés et surtout vers le sommet, où elles sont comme réunies en faisceaux; légèrement et éparsement ponctué; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet et parfois la base plus ou moins roussâtres. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième non ou à peine, sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subéparsement ponctué, subsinueu-

sement tronqué à son bord postérieur : celui de l'armure assez distinct, étroit, subruguleux, fortement sétosellé, subogival (♂) ou subtronqué (♀) au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le mésosternum, le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux de poix. *Carène mésosternale* parfois obsolète ou raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, très-finement et subéparsement ponctué. *Ventre* convexe, à pubescence blonde, assez longue et peu serrée ; éparsement sétosellé ; légèrement et subéparsement ponctué ; à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, assez fortement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures parfois plus foncées à leur base. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, les *intermédiaires* et *postérieures* offrant souvent en dessous deux ou trois longues soies obscures ou redressées. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux ou trois soies assez longues, redressées, obscures ou à reflets flaves, parfois caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, longuement et densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, à premier article un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare au bord des eaux, parmi les mousses ou les herbes, dans presque toute la France orientale et septentrionale : les environs de Lyon, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, etc. ; la Normandie, l'Orléanais, la Lorraine, etc.

Obs. L'*Ocalea castanea* varie pour la couleur, qui passe du noir de poix au brun châtain ou roussâtre.

L'*Ocalea rivularis* (Kraatz, *Ins. Deut.* II, 52, 3) ne nous paraît qu'une variété de taille un peu moindre, à élytres un peu moins finement ponctuées, à abdomen un peu plus lisse (Miller, *Wien. Ver.* I, 110).

La *picata* de Stephens se rapporterait peut-être à l'*Ocalea castanea*.

L'*Ocalea alpina* de Heer nous semble d'autant plus se rapporter à la *castanea* que l'auteur n'en décrit aucune autre qui puisse lui convenir.

1. Ocalea badia, Erichson.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement pubescente, éparsement sétosellée, d'un brun de poix brillant, avec le sommet de l'abdomen et les antennes d'un roux châtain, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête éparsement et assez grossièrement ponctuée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les huitième à dixième subtransverses. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine impressionné à sa base, assez densement et assez grossièrement ponctué. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, subconvexes, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, presque lisse ou vaguement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé dans le milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi ou subsinueusement tronqué dans le milieu de son bord apical.

Aleochara prolixa, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 484, 9-10.
Bolitochara prolixa, Mannerheim, Brach. 75, 3.
Ocalea badia, Erichson, Col. March. I, 300, 2; — Gen. et Spec. Staph. 61, 2. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 348, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 652. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 382, 2. — Kraatz, Ins. Deut. 52, 4. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 2, fig. 8.
Ocalea prolixa, Thomson, Skand. Col. III, 42, 2, 1861.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.); — larg. 0m, 0008 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un brun de poix brillant et plus ou moins châtain; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée et, en outre, distinctement sétosellée en dessus.

Tête sensiblement moins large que le prothorax; éparsement pubescente; parée, surtout en arrière et sur les côtés, de quelques rares soies obscures, assez longues et redressées; éparsement, légèrement mais assez grossièrement ponctuée; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Front* large, subconvexe, souvent presque lisse sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse, éparsement sétosellé et submembraneux vers son

sommet. *Labre* d'un brun de poix, brillant, lisse à sa base, rugueusement ponctué et cilié en avant de longues soies blondes. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* plus foncées. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez longuement cilié, un peu élargi et obtusément tronqué au bout.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux châtain, avec le premier article testacé et les deux suivants d'un roux clair ; le premier faiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième allongés, obconiques subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième oblong : les cinquième à septième non ou à peine plus longs que larges, subcontigus : les huitième à dixième subtransverses, contigus : le dernier évidemment moins long que les deux précédents réunis, en ovale acuminé.

Prothorax suborbiculaire ou en carré arrondi aux angles ; aussi long que large et à peine visiblement rétréci en arrière, où il est un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet ; à angles antérieurs assez fortement infléchis, obtus et arrondis ; paraissant, vu de dessus, sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont néanmoins peu marqués, obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois obtusément tronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale plus ou moins obsolète ; finement, mais peu densement pubescent ; offrant, en outre, sur le dos et surtout sur les côtés, de longues soies obscures, éparses et redressées ; assez densement ponctué, avec la ponctuation plus ou moins grossière, mais peu profonde, et souvent deux points, notamment plus forts, dans l'ouverture des angles antérieurs ; d'un brun de poix brillant et plus ou moins foncé. *Repli* lisse, roux.

Écusson légèrement pubescent, légèrement ponctué, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré évidemment transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges postérieurement et subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subconvexes sur leur disque,

subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez longuement pubescentes ; offrant en outre, sur les côtés, quelques soies obscures, assez longues et redressées ; fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation, surtout vue de côté, plus ou moins râpeuse ; entièrement d'un brun de poix ou châtain et brillant, souvent moins foncé que le prothorax. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres, au moins trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence assez longue, souvent plus distincte au bord apical des premiers segments ; offrant en outre d'assez longues soies obscures et redressées, éparses sur le dos, plus nombreuses sur les côtés et au sommet ; presque lisse ou très-éparsement et légèrement ponctué ; d'un brun de poix brillant assez foncé, avec l'extrémité d'un roux de poix, ainsi que le bord apical des segments. Les *trois premiers* sensiblement, le quatrième non ou à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, presque lisse, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure souvent distinct, subrugu-leusement ponctué, assez fortement sétosellé, paraissant subogival.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant avec le mésosternum, le sommet du ventre et le bord postérieur des arceaux d'un roux parfois assez clair. *Carène mésosternale* fine, prolongée ordinairement jusqu'au sommet, rarement subinterrompue dans son milieu. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement et légèrement ponctué sur son disque. *Ventre* convexe, assez longuement et peu densement pubescent et en outre éparsement et assez fortement sétosellé, parfois distinctement mais éparsement ponctué surtout vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, pubescents, obsolètement et éparsement pointillés, d'un testacé assez brillant et parfois assez clair. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, offrant rarement en dessous une ou deux soies obscures et redressées. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, faiblement recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez fortement ciliés en dessous, plus éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *posté-*

rieurs allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième et troisième suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce, à peine moins rare que la *castanea*, préfère les bois humides, où elle se cache parmi les mousses ou les feuilles mortes : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle se distingue facilement de la précédente, par sa taille un peu moindre ; par la ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres, plus grossière et moins serrée ; par celles-ci ordinairement d'une teinte plus claire. La tête est aussi un peu plus étroite et plus ovalaire ; le prothorax n'est pas aussi sensiblement moins large que les élytres, ce qui donne à tout l'insecte une forme plus parallèle. Les tarses intermédiaires, et surtout les postérieurs, sont plus allongés, avec les articles deuxième à quatrième de ces derniers plus longs. Les antennes ont aussi leurs pénultièmes articles relativement un peu plus courts, etc.

A la suite de la *badia*, nous donnerons l'espèce suivante.

5. **Ocalea parvula**, Baudi.

Noire de poix, assez luisante. Tête et pronotum moins densement et finement, élytres densement et fortement ponctués. Antennes d'un roux ferrugineux, pattes testacées.

Baudi, Berl. Zeit. 1869, 369. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 125, 9.

Var. Élytres moins profondément ponctuées, d'un brun marron, ainsi que le prothorax et la marge apicale des segments de l'abdomen ; base des antennnes et pattes testacées.

Long., 3 mil.

Voisine de l'*Ocalea badia* pour la forme générale et la structure des antennes, mais plus petite et beaucoup plus grêle.

Tête à ponctuation plus rare, bien plus fine, ainsi que le prothorax, dont les côtés, vus d'en haut, sont presque droits, et qui est marqué près de la base d'une fossette obsolète.

Élytres ensemble à peine plus longues que larges, ponctuées beaucoup plus densement mais pas plus finement, assez densement pubescentes.

Dos de l'abdomen garni d'une villosité éparse, plus dense sur les côtés et à l'extrémité.

PATRIE. Italie, Piémont, France.

OBS. Cette espèce se distingue de l'*Ocalea sericea* Kraatz, par sa taille beaucoup plus petite et par ses élytres moins densement et moins finement ponctuées, de la *puncticeps* Kraatz, entre autres, par sa tête peu et obsolètement ponctuée.

Elle nous semble différer de l'*Ocalea badia* par sa couleur plus obscure, par une taille moindre, et surtout par ses élytres plus densement et plus fortement ponctuées.

6. Ocalea (Metalea) procera, ERICHSON.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement pubescente, d'un brun de poix un peu brillant, avec les élytres d'un châtain plus ou moins foncé, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête obsolètement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les cinquième à dixième transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine impressionné à sa base, finement et assez densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième arceau ventral* sinué dans le milieu de son bord apical.

Ocalea procera, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 61, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 818. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 384, 4.
Aleochara procera, KRAATZ, Ins. II, 98, 17.

Long., 0^m,0044 (2 l.) ; — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un brun de poix un peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, obsolètement et peu densement ponctuée (1), d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, parfois subdéprimé sur son milieu. *Épistome* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant, paré de longues soies pâles vers son extrémité. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* un peu moins claires. Le *pénultième article des palpes maxillaires* poilu, faiblement épaissi et subtronqué au sommet, le dernier subégal seulement au tiers du précédent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ aussi longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec les trois premiers distinctement poilus; entièrement d'un roux un peu moins clair que la bouche; à premier article légèrement épaissi en massue allongée: les deuxième et troisième allongés, obconiques subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et plus épais, en forme de tronçon de cône, non contigus : le quatrième non ou à peine, les cinquième et sixième assez fortement, les septième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, presque d'un tiers moins long que large, sensiblement plus étroit en avant, non rétréci en arrière où il est un peu ou à à peine moins large que les élytres; tronqué ou à peine échancré au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis; paraissant, vu de dessus, assez sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, non distinctement sinués, mais au moins subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; visiblement arrondi à sa base; peu convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une impression oblongue, à peine sentie; finement, légèrement et assez densement ponctué, avec la partie antérieure parfois un peu plus lisse; d'un brun de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un roux obscur.

Écusson presque glabre, à peine pointillé ou presque lisse, d'un brun de poix un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse; un peu

(1) L'intervalle des points paraît très-finement chagriné.

ou à peine plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées ou très-peu convexes sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson jusque vers la moitié de la longueur de la suture ; finement et assez densement pubescentes ; très-finement, légèrement et densement pointillées ; entièrement d'un châtain un peu brillant, plus ou moins foncé, mais toujours plus clair que le prothorax. *Épaules* assez étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; à peine convexe vers sa base, un peu plus sensiblement dans sa partie postérieure ; très-finement et éparsement pubescent, avec des cils plus longs, plus pâles et plus distincts au bord apical des trois premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques légères et rares soies obscures et redressées ; presque lisse ou à peine pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité souvent un peu moins foncée et d'un roux sombre. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obtusément et subsinueusement tronqué (♀) au sommet : celui de l'armure parfois apparent, assez étroit.

Dessous du corps d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le mésosternum, les intersections et le sommet du ventre roux. *Mésosternum* sans trace de carène. *Métasternum* légèrement pubescent, à peine ou faiblement pointillé, subimpressionné sur la partie postérieure de sa ligne médiane (1). *Ventre* convexe, médiocrement et régulièrement pubescent, sensiblement, subrâpeusement et modérément ponctué ; à cinquième arceau moins grand que les précédents, plus lâchement ponctué, à peine sétosellé : le sixième plus ou moins saillant, presque lisse, éparsement sétosellé, garni dans son sinus (♀) d'une frange de cils flaves, courts et serrés.

Pieds assez allongés, finement pubescents, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement

(1) Dans cette espèce, l'angle antéro-médian du métasternum est plus avancé et plus aigu que dans les autres, et, par contre, la pointe mésosternale est moins prolongée et elle atteint à peine les deux tiers des hanches.

grêles ; les *postérieurs* plus grêles et plus développés, un peu plus longuement mais moins densement pubescents. *Tarses* étroits, distinctement et assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, avec leurs trois premiers articles graduellement plus courts ; les *postérieurs* allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Nous avons capturé cette espèce dans les environs de Villié-Morgon (Rhône), parmi les débris charriés par les ruisseaux débordés.

OBS. Elle a du rapport avec l'*Ocalea brevicornis* par la structure de ses antennes et par son corps et ses tibias non ou peu sétosellés. Mais elle s'en éloigne par la conformation du prothorax non rétréci vers sa base et à angles postérieurs très-obtus, caractère qui la rapproche de l'*Ocalea decumana* dont elle offre aussi à peu près la même structure des palpes maxillaires. Quant aux palpes labiaux, ils sont moins développés et ils ont leur article terminal moins allongé que dans aucune autre espèce du genre. Surtout, on n'aperçoit aucun vestige de carène vers la base du mésosternum.

Quelques auteurs ont transporté cette espèce dans le genre *Aleochara*. Nous croyons, avec MM. Fairmaire et Laboulbène, qu'elle doit rentrer dans le genre *Ocalea* où Erichson l'avait d'abord colloquée. En effet, nous n'avons pu apercevoir dans cet insecte l'article supplémentaire des palpes qu'on remarque chez les *Aléochares ;* de plus, il n'a point, comme celles-ci, les tibias antérieurs et intermédiaires distinctement spinosules, ni les éperons aussi développés, ni la pointe mésosternale prolongée jusqu'au sommét des hanches intermédiaires, etc.

Dans la *procera*, la lame mésosternale, sans trace de carène basilaire, est en outre moins prolongée que dans les autres espèces.

7. **Ocalea (Euryalea), decumana**, ERICHSON.

Suballongée, assez large, peu convexe, finement pubescente, non sétosellée, avec les antennes et les pieds obscurs, une partie de la bouche, les genoux et les tarses testacés. Tête assez finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les sixième à

dixième à peine ou faiblement transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, légèrement impressionné à sa base, assez finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subconvexes, finement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, légèrement et assez densement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* sensiblement et subangulairement prolongé au milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* médiocrement prolongé et étroitement arrondi au milieu de son bord apical.

Ocalea decumana, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 62, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 384, 5.

Variété *a*. *Tibias* et *tarses* entièrement testacés.

Long., $0^m,0038$ (1 3/4 l.); — larg., $0^m,0014$ (2/3 l.).

Corps suballongé, assez large, peu convexe, d'un noir très-brillant; recouvert d'une fine pubescence blanchâtre, moins longue que dans les espèces précédentes, couchée et assez serrée; non visiblement sétosellé en dessus.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, distinctement pubescente, assez finement et assez densement pointillée, un peu plus finement et un peu plus densement sur le vertex; d'un noir très-brillant. *Front* large, assez convexe, quelquefois obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* subconvexe, lisse, offrant quelques longs cils à sa partie antérieure, qui est souvent submembraneuse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, lisse et brillant à sa base, subponctué et éparsement cilié vers son sommet de soies longues et pâles. *Parties de la bouche* d'un roux plus ou moins testacé, avec la fine pointe des *mandibules* rembrunie et le *pénultième article des palpes maxillaires* plus ou moins obscur et pubescent, le dernier subégal au tiers du précédent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et très-finement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement et brièvement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures ou d'un roux de poix plus ou moins foncé; à premier

article légèrement épaissi en massue allongée et subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, assez lâches : le quatrième oblong, le cinquième suboblong, les sixième et septième non ou à peine aussi longs que larges, les huitième à dixième subtransverses : le dernier allongé, un peu plus long que les deux précédents réunis, subcylindrique, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de disque subarrondi et transverse, un peu moins long que large ; sensiblement plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis ; paraissant, vu de dessus, brusquement subatténué en avant et largement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci brièvement subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, très-largement et à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont peu marqués et obtus ; largement et obtusément arrondi à sa base ; subconvexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, assez large, mais généralement assez légère ; finement et assez densement pubescent ; offrant en outre sur les côtés deux ou trois soies obscures et redressées, souvent peu distinctes ; assez finement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir très-brillant. *Repli* lisse, obscur.

Écusson légèrement pubescent, distinctement ponctué, d'un noir brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; à peine ou un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement, mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subconvexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes ; finement, assez densement, subrâpeusement, mais légèrement ponctuées ; entièrement d'un noir très-brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; assez longuement et éparsement pubescent, avec la pubescence un peu plus fine et un peu plus serrée sur le cinquième segment, plus distincte et plus longue vers le bord apical et surtout sur les côtés de celui-ci, dans les segments précédents ; non ou à peine sétosellé latéralement ; légèrement et assez densement ponctué avec le dos des seg-

ments intermédiaires généralement un peu plus lisse ; entièrement d'un noir de poix brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse en leur milieu, mais fortement ponctué sur les côtés : le cinquième sensiblement plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le sixième peu saillant, éparsement sétosellé, obtusément arrondi au sommet : celui de l'armure souvent apparent, rugueusement ponctué, sétosellé-fasciculé, tantôt ogival, tantôt subtronqué au sommet, offrant parfois en dessous deux lanières d'un roux de poix.

Dessous du corps assez longuement, mais peu densement pubescent ; légèrement et éparsement ponctué, d'un noir très-brillant. *Mésosternum* offrant à sa base une très-fine carène rudimentaire et sa pointe postérieure parfois mousse au bout (1). *Métasternum* subconvexe. *Médiépisternums* fortement ponctués vers leur base. *Ventre* convexe, un peu plus fortement ponctué sur les côtés, fortement et densement sur la partie étranglée du premier arceau ; à intersections parfois d'un roux de poix foncé ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé dans le milieu de son bord apical qui est finement cilié.

Pieds assez allongés, assez fortement pubescents, distinctement et assez densement pointillés, obscurs ou brunâtres, avec les trochanters antérieurs et intermédiaires et parfois les tibias d'un roux de poix, le sommet de ceux-ci, les genoux et les tarses plus clairs ou testacés. *Cuisses* à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, légèrement recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez fortement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* beaucoup moins courts ; les *postérieurs* allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce, un peu moins répandue que la *castanea*, se rencontre parmi les feuilles mortes charriées par les petits ruisseaux et que ceux-ci amoncellent sur le gravier de leur lit : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Normandie, l'Alsace, le Beaujolais, la Bresse, la Guienne, le Languedoc, les Hautes-Pyrénées, etc.

(1) Cette pointe, moins acérée, est en même temps plus longuement effilée et plus prolongée.

Obs. Sa forme plus courte et plus large, sa couleur plus noire et plus brillante, sa pubescence un peu moins longue et plus blanchâtre, le dessus de son corps et ses tibias non ou à peine sétosellés, ses antennes moins allongées et plus grêles, son abdomen plus densement ponctué, à quatrième segment sensiblement sillonné en travers à sa base, avec le cinquième proportionnellement plus grand, ne permettent de confondre cette espèce avec aucune des précédentes.

La variété *a*, à tibias testacés, se rencontre assez communément.

Ici se placerait une espèce d'Autriche et d'Italie, qui n'a pas encore été signalée comme française. Nous n'en donnons qu'une phrase diagnostique :

Ocalea murina, Erichson.

Suballongée, peu convexe, finement et densement pubescente, non sétosellée, d'un noir brillant avec les antennes et les pieds obscurs, les genoux et les tarses testacés. Tête assez finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les pénultièmes non ou à peine transverses. Prothorax transverse, non ou à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, impressionné vers sa base, distinctement ou même assez fortement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subconvexes, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, légèrement et assez densement ponctué.

Ocalea murina, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 62, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. 652. — Kraatz, Ins. Deut. II, 54, 6.

Long., 0^{m},0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^{m},0007 (1/2 l.).

Patrie. L'Autriche, l'Istrie, le Piémont, la Sardaigne, la Corse.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Ocalea decumana*, mais la taille est moindre, et la pubescence moins fine et un peu plus serrée. La ponctuation du prothorax et des élytres est un peu plus forte et à peine moins écartée. Celle du dos de l'abdomen est un peu moins forte, avec le cinquième segment moins sensiblement impressionné en travers à sa base.

Les antennes sont à peine plus grêles, et le dernier article des palpes maxillaires est plus développé, au moins égal à la moitié du précédent, etc.

Les antennes sont parfois presque entièrement d'un roux foncé.

Genre *Ilyobates*, ILYOBATE, Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut. II, p. 132.

Étymologie : ἰλύς, limon ; βαίνω, je marche.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, assez étroit, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête assez grosse, subarrondie ou suboblongue, un peu plus étroite que le prothorax, sensiblement resserrée à sa base, obtusément rétrécie en avant, saillante, subinclinée. *Tempes* très-finement rebordées sur les côtés. *Épistome* tronqué ou parfois subarrondi en avant, souvent séparé du front par une suture distincte. *Labre* grand, fortement transverse, largement tronqué au sommet. *Mandibules* plus ou moins saillantes, simples, mutiques, brusquement arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, médiocrement épaissi vers son sommet : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits : le deuxième sensiblement plus court que le premier : le troisième un peu plus long, mais plus grêle que le deuxième, subsubulé, subcylindrique. *Menton* fortement transverse, plus étroit en avant, subtronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément rectangulée à sa base.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes assez allongées, assez robustes ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, dans une fossette subarrondie et assez profonde ; de onze articles ; le premier plus ou moins allongé, épaissi : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux ou avec le deuxième un peu plus court : les quatrième à dixième plus ou moins transverses, subcylindriques, non contigus : le dernier grand, ovalaire-oblong ou suballongé.

Prothorax subcarré, un peu moins large que les élytres, rétréci en

avant et à peine en arrière ; tronqué ou subéchancré au sommet ; à angles antérieurs infléchis et arrondis ; subarqué sur les côtés et à la base avec les angles postérieurs assez marqués ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, plus ou moins sinués en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large bien visible vu de côté, très-obtusément angulé en dedans.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, transverses, simultanément subéchancrées à leur bord apical, sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque rectilignes sur leurs côtés, finement rebordées sur la suture et même sur leur bord postérieur. *Repli* assez étroit, peu réfléchi, à bord interne à peine arqué. *Épaules* très-légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle peu aigu, parfois finement carinulé sur son milieu. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, rétréci en pointe acuminée, prolongée jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires, et offrant sur sa ligne médiane une fine carène, parfois interrompue ou raccourcie. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres, trapéziformes. *Métasternum* assez grand, légèrement sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle bien prononcé et aigu, dont le sommet, parfois mousse, rencontre la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres ; *postépimères* assez développées, subtriangulaires.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle ou subatténué seulement près de son extrémité, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant assez facilement se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments subégaux et fortement impressionnés en travers à leur base (1), le cinquième plus grand : le sixième légèrement saillant, rétractile : celui de l'armure caché ou enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le premier fortement, les deuxième et troisième légèrement, le quatrième parfois à peine resserrés à leur base : le sixième assez saillant.

(1) Ces impressions offrent sur le milieu de leur extrême base une petite carène isolée.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, fortement contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moindres, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé et assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subrétrécie en dehors.

Pieds plus ou moins allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, acuminés *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies vers leur milieu. Tibias souvent assez forts, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, sensiblement rétrécis vers leur base, sublinéaires sur le reste de lenr longueur, droits ou presque droits, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de deux éperons divergents et bien distincts. *Tarses* assez grêles, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, à peine subcomprimés, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, à premier article parfois subépaissi et un peu plus long que le suivant, les deuxième à quatrième courts, subégaux, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé, subégal aux deux suivants réunis, les deuxième à quatrième suboblongs, subégaux, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* plus ou moins allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs, et le dernier plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* grêles, simples, subarqués.

Obs. Les insectes de ce genre sont peu agiles et de taille médiocre ou assez petite. On les rencontre sous les mousses et parmi les feuilles mortes, dans les forêts, et aussi avec les fourmis.

Il se distingue du genre *Calodera,* dont il a été détaché avec raison par M. Kraatz, par les épines du lobe interne des mâchoires plus nombreuses, selon ce même auteur. Mais les différences les plus tranchées résident dans les antennes dont le troisième article est plus allongé, dans les tempes munies sur les côtés d'un rebord latéral distinct, et dans le mésosternum plus ou moins carinulé sur sa ligne médiane.

Il diffère du genre *Ocalea* par ses antennes plus robustes, par le der-

nier article des palpes maxillaires plus court, par les quatre premiers segments de l'abdomen plus fortement impressionnés en travers à leur base, par le premier article des tarses postérieurs plus allongé, etc.

Le genre *Ilyobates* contient quelques espèces françaises, dont voici l'analyse :

a *Antennes* sensiblement ou assez fortement, mais graduellement épaissies. *Tête*, *prothorax* et *élytres* densement ponctués. *Pubescence* assez serrée et assez courte.
- b *Tête*, *prothorax* et *élytres* densement et fortement ponctués, mats.
  - c *Prothorax* subéchaneré au sommet, largement sillonné sur son milieu, d'un brun roussâtre, ainsi que le reste du corps. *Abdomen* offrant, sur le milieu de l'impression basilaire des quatre premiers segments, une carène longitudinale bien distincte. *Taille* assez grande. MECH.
  - cc *Prothorax* tronqué au sommet, non ou à peine sillonné sur son milieu, ordinairement noir. *Abdomen* offrant à l'extrême base de l'impression basilaire des quatre premiers segments un rudiment de carène à peine distinct. *Taille* moyenne. NIGRICOLLIS.
- bb *Tête* et *élytres* densement et assez fortement, *prothorax* finement ponctués. *Dessus du corps* d'un roux châtain, brillant, concolore. Les *quatre premiers segments de l'abdomen* offrant à leur extrême base un rudiment de carène bien distincte. *Taille* moyenne. PROPINQUA.

aa *Antennes* fortement épaissies, mais d'une manière presque égale dès le cinquième article, le *quatrième* très-court. *Tête*, *prothorax* et *élytres* éparsement ponctués, la *tête* et le *prothorax* légèrement, les *élytres* assez fortement. *Pubescence* peu serrée et assez longue. *Abdomen* sans rudiment de carène à la base des quatre premiers segments. *Taille* moindre. (Sous-genre *Mniobates*, de μνίον, mousse, βαίνω, je marche.) FORTICORNIS. BONNAIREI UNICARINATUS.

1. Ilyobates Mech, BAUDI.

Allongé, peu convexe, finement et assez densement pubescent, d'un brun roussâtre et mat, avec la bouche, la base et le sommet des antennes, l'extrémité de l'abdomen et les pieds plus clairs. Tête fortement et très-densement ponctuée. Antennes à troisième article à peine plus long que le deuxième,

les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax presque carré, subéchancré au sommet, sensiblement moins large que les élytres, largement sillonné sur son milieu, fortement et très-densement ponctué. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez brillant, éparsement ponctué.

♂ *Front* subimpressionné sur son milieu. *Prothorax* largement, assez fortement et longitudinalement sillonné. Le *sixième arceau ventral* angulairement et sensiblement prolongé à son sommet.

♀ Nous est inconnue.

Calodera Mech, BAUDI, Stud. Ent. I, 115. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 377, 2.
Calodera sulcicollis, AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 302.

Long., 0m,0055 (2 1/2 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, étroit, peu convexe, d'un brun roussâtre et mat; revêtu d'une fine pubescence blonde, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu oblongue, beaucoup moins large que le prothorax; finement pubescente; fortement et très-densement ponctuée; d'un brun roussâtre et mat. *Front* large, déprimé ou parfois (♂) subimpressionné sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, séparé du front par une ligne transversale enfoncée et bien distincte, fortement ponctué, offrant en avant un espace lisse et plus pâle, et quelques soies blondes. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix et lisse dans sa première moitié, d'un roux testacé et rugueusement pointillé dans la deuxième, paré vers son sommet de cils blongs et brillants. *Parties de la bouche* rousses, avec la pointe des *mandibules* obscurcie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et non distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur, avec les premier et dernier articles un peu plus clairs : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième un peu moins long que le premier et à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième

non exactement contigus, graduellement plus épais : le quatrième presque carré, les suivants médiocrement transverses, avec le pénultième moins sensiblement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet, confusément subbiarticulé.

Prothorax presque carré, subitement rétréci dans son tiers antérieur ; subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; un peu rétréci en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes, et, vus latéralement, assez fortement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits ; à peine arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée sur son milieu ; peu convexe ; largement et assez fortement sillonné (♂) sur sa ligne médiane ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence transversalement couchée ; offrant en outre, surtout sur les côtés et le long du bord antérieur, quelques soies obscures, courtes et redressées ; fortement, très-densement et rugueusement ponctué ; entièrement d'un brun roussâtre et mat. *Repli* lisse, brun.

Écusson finement pubescent, fortement et très-densement ponctué, d'un roux brunâtre et peu brillant.

Élytres subtransverses ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural subémoussé ; assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus apparente que celle du prothorax ; offrant en outre, sur les côtés, quelques rares soies obscures, assez courtes et redressées ; très-fortement ponctuées, avec la ponctuation rugueuse, plus grossière et moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux très-obscur et peu brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; finement, peu densement et assez longuement pubescent, avec les trois premiers segments parés à leur sommet de cils plus longs, plus distincts, obliques et convergeant vers la ligne médiane ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures, redressées et assez

longues ; distinctement et éparsement ponctué, avec la ponctuation néarmoins un peu plus serrée vers la base de chaque segment ; d'un roux de poix foncé et assez brillant, avec les cinquième et sixième segments un peu plus clairs, et la base des précédents plus ou moins rembrunie. *Les trois premiers* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions fortement et rugueusement ponctué et offrant dans le milieu une petite carène longitudinale, basilaire, bien tranchée : le cinquième à peine plus long que le précédent, à peine rembruni à sa base, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et peu distincte : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure enfoui, finement cilié.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent, fortement, râpeusement et assez densement ponctué, d'un brun roussâtre et brillant, avec l'extrémité du ventre un peu plus claire. *Carène mésosternale* un peu raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, mais subdéprimé et assez rugueux sur le milieu de son disque. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, un peu moins fortement et un peu moins densement ponctué vers son extrémité, à cinquième arceau à peine moins long ou aussi long que le précédent : le sixième assez prolongé.

Pieds allongés, finement pubescents, finement et râpeusement ponctués, d'un roux foncé assez brillant avec les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* assez étroites, à peine élargies avant ou vers leur milieu et subatténuées vers leur sommet. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu fléchis en dedans après leur milieu. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

PATRIE. On rencontre très-rarement cette espèce en France, parmi les mousses humides, dans les Alpes, à la Grande-Chartreuse, surtout dans le voisinage des fourmis.

OBS. Elle est bien voisine de l'*Ilyobates nigricollis*. Elle s'en distingue de prime abord par sa taille plus grande et par sa teinte unicolore et d'un roux sombre. Elle est aussi plus fortement ponctuée. Les antennes sont un peu plus épaisses avec leur quatrième article moins court. La tête est

moins arrondie, un peu oblongue, avec le front plus déprimé. Le prothorax, un peu moins court, est visiblement échancré dans le milieu de son bord antérieur ; de plus, il est un peu plus étroit en arrière, et il offre sur son milieu un large sillon longitudinal, qui n'existe dans l'espèce suivante qu'à l'état de fossette basilaire obsolète ou de canal très-fin. Les élytres sont un peu plus longues. L'abdomen est un peu plus distinctement ponctué sur le dos, avec la carène basilaire des quatre premiers segments plus forte et plus prolongée, etc.

La *Calodera atricollis* d'Aubé (Ann. soc. Ent. Fr. 1850, 303) appartient peut-être au genre *Ilyobates*. Elle est un peu plus déprimée que l'*Ilyobates Mech*. Les antennes ont leur dernier article plus allongé. La tête est assez fortement déprimée. Le prothorax est plus fortement sillonné en arrière qu'en avant. La ponctuation de l'abdomen est plus forte. La couleur est d'un brun roussâtre et mat, avec la tête et le prothorax noirs. Les pieds sont d'un testacé pâle, etc. Toutefois, nous ferons observer que MM. Gimminger et de Harold colloquent la *calodera atricollis* dans le genre *Callicerus*. Le nombre des articles des tarses antérieurs suffirait pour décider la question.

2. **Ilyobates nigricollis**, Paykull.

Allongée, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un roux mat, avec des antennes et les pieds un peu plus clairs, la tête brunâtre et le prothorax noir. Tête fortement et densement ponctuée. Antennes à troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, tronqué au sommet, sensiblement moins large que les élytres, à peine ou non canaliculé vers sa base, fortement et très-densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, brillant, à peine ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* sensiblement prolongé en angle au milieu de son bord apical avec celui-ci assez fortement et densement cilié. *Prothorax* obsolètement canaliculé en arrière.

♀ Le *sixième arceau ventral* à peine prolongé et plus ou moins ar-

rondi à son bord apical avec celui-ci très-brièvement et densement cilié. *Prothorax* égal.

Staphylinus nigricollis, PAYKULL, Faun. Suec. III, 400, 42.
Aleochara nigricollis, GRAVENHORST, Micr. 84, 24; — Mon. 163, 36. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 384, 7.
Bolitochara nigricollis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 545, 5.
Calodera nigricollis, ERICHSON, Col. March. I, 302, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 64, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 653, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 377, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 2, fig. 7.
Ilyobates nigricollis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 134, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 304, 1, 1860.

Variété *a*. *Prothorax* très-noir et rugueusement ponctué.
Variété *b*. *Prothorax* d'un roux à peine plus foncé que les élytres.

Long., $0^m,0049$ (2 l. 1/4); — larg., $0^m,0008$ (1/3 fort).

Corps allongé, étroit, subconvexe, d'un roux mat avec la tête et le prothorax obscurs; revêtu d'une fine pubescence blonde, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, fortement et densement ponctuée, d'un brun de poix brillant. Front large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant parfois sur son milieu deux impressions subarrondies, très-obsolètes et disposées sur une ligne transversale. *Épistome* longitudinalement convexe, séparé du front par une suture fine, légèrement et assez grossièrement ponctué, offrant en avant un bandeau plus lisse et plus pâle. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, lisse vers sa base, rugueusement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé avec l'extrémité des *mandibules* largement rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes subcomprimées, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses mais non visiblement pilosellées ; entièrement rousses avec le sommet du dernier article à peine plus clair : le premier assez allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième à peine moins long que le premier et à peine plus long que le deuxième : les quatrième à

dixième graduellement plus épais, non contigus, sensiblement transverses (1), avec le pénultième un peu moins court : le dernier en ovale suballongé, au moins aussi long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré un peu plus large que long et subitement atténué dans son tiers antérieur ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et fortement arrondis ; non ou à peine plus étroit en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres ; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci paraissant, vus de dessus, subrectilignes et, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont presque droits ; à peine arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; médiocrement convexe ; tantôt égal, tantôt marqué au devant de l'écusson d'une très-légère impression presque indistincte et parfois prolongée en avant en forme de canal fin et obsolète ; finement et assez densement pubescent ; fortement et très-densement ponctué ; d'un noir de poix plus ou moins foncé mais mat ou peu brillant. *Repli* lisse, roux.

Écusson finement pubescent, fortement et rugueusement ponctué, brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical avec l'angle sutural un peu obtus ; assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; faiblement convexes sur leur disque ; finement et assez densement pubescentes ; fortement ponctuées avec la ponctuation un peu ou à peine plus grosse, mais un peu moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci, subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; assez convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; finement, éparsement et assez longuement pubescent, avec la pubescence semi-redressée dans la partie postérieure, et les trois premiers segments parés à leur sommet de cils plus longs et plus distincts, obliques et convergeant vers la ligne médiane ; offrant en outre sur le dos des derniers segments quelques rares soies obscures et redressées ; très-

(1) Comme les antennes sont comprimées, les articles intermédiaires et pénultièmes paraissent plus légèrement transverses, vus de dessus, que vus par côté.

légèrement et éparsement ponctué ; d'un roux de poix brillant avec l'extrémité un peu plus claire. Les *quatre premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions subobsolètement et rugueusement ponctué et offrant sur le milieu de l'extrême base une carène très-courte ou rudimentaire : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, ponctué, d'un roux assez clair, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet : celui de l'armure plus ou moin enfoui, finement et densement cilié à son extrémité.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, assez fortement râpeusement et assez densement ponctué, d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec le sommet du ventre un peu plus clair. *Carène mésosternale* rarement affaiblie ou subinterrompue dans son milieu. *Métasternum* subconvexe, mais subdéprimé en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé vers son extrémité, un peu plus fortement mais moins densement ponctué que le métasternum, à cinquième arceau non ou à peine moins long que le précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé.

Pieds allongés, finement pubescents, finement, subrâpeusement et densement ponctués, d'un roux testacé peu brillant. *Cuisses* assez étroites, à peine élargies avant ou vers leur milieu, subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, sensiblement fléchis en dedans après leur milieu. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article allongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci assez allongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce vit dans les bois, parmi les feuilles mortes ou au pied des arbres et presque toujours en compagnie de fourmis. Elle est médiocrement commune et se trouve dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine, le Beaujolais, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

La variété *a* est remarquable par son prothorax d'un noir bien tranché. Elle est propre aux régions élevées.

La variété *b* par son prothorax roux et plus finement ponctué, fait le passage à l'espèce suivante.

3. Ilyobates propinquus, Aubé.

Allongé, subconvexe, finement et assez densement pubescent, d'un roux assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds un peu plus clairs. Tête assez fortement et densement ponctuée. Antennes à troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième à dixième légèrement transverses. Prothorax à peine transverse, tronqué au sommet, sensiblement moins large que les élytres, à peine impressionné à sa base, finement et densement ponctué. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez fortement, rugueusement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement ponctué.

♂ Le *sixième arceau ventral* obtusément et angulairement prolongé au milieu de son bord apical, celui-ci assez longuement et assez densement cilié.

♀ Le *sixième arceau ventral* arrondi et faiblement prolongé à son bord apical, celui-ci très-brièvement et densement cilié.

Calodera propinqua, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, VIII, 302, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 378, 3.
Ilyobates rufus, Kraatz, Ins. Deut. II, 135, 2.

Long., $0^{m},0045$ (2 l.); — larg., $0^{m},0007$ (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, entièrement d'un roux assez brillant; revêtu d'une fine pubescence blonde, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, assez fortement et densement ponctuée, d'un roux assez brillant. *Front* large, à peine convexe, parfois subimpressionné entre les yeux. *Épistome* longitudinalement convexe, séparé du front par une suture fine ou effacée; obsolètement ponctué offrant en avant un espace transversal lisse. *Labre* subconvexe, roussâtre, brillant vers sa base, plus pâle, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un

roux testacé, avec l'extrémité des *mandibules* rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes subcomprimées, évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et non visiblement pilosellées; rousses, avec le premier article un peu plus clair : celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième à peine moins long que le premier et à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus, carrés ou à peine transverses vus de dessus, plus sensiblement vus de côté : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, en ovale assez allongé, obtusément acuminé au sommet, confusément subbiarticulé.

Prothorax en carré à peine transverse et subitement atténué dans son tiers antérieur; largement tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et assez largement arrondis ; non ou à peine plus étroit en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci paraissant, vus de dessus, subrectilignes, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, mais un peu obtus ; à peine arrondi à sa base, avec celle-ci assez largement et parfois subsinueusement tronquée dans son milieu; légèrement convexe ; offrant au devant de l'écusson une faible impression à peine distincte ; finement et assez densement pubescent ; finement et densement ponctué ; entièrement d'un roux assez brillant. *Repli* lisse et roux, subexcavé.

Écusson finement pubescent, densement et rugueusement ponctué, obscur.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural un peu obtus ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; finement et assez densement pubescentes, avec la pubescence pourtant un peu moins serrée que celle du prothorax ; assez fortement et aspèrement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte et à peine moins dense que celle du prothorax ; entièrement d'un roux assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ

trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe vers sa base, assez fortement convexe vers son extrémité ; finement et assez longuement pubescent, avec la pubescence de la partie postérieure semi-redressée et les trois premiers segments parés à leur sommet de quelques cils plus longs et plus distincts ; offrant en outre postérieurement, sur le dos et sur les côtés, quelques soies très-rares, obscures et tout à fait redressées ; distinctement, mais éparsement ponctué ; d'un roux brillant, avec l'extrémité un peu plus claire. Les *quatre premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions fortement et rugueusement ponctué et offrant sur le milieu une petite carène basilaire, longitudinale, courte mais assez distincte : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement ponctué, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure plus ou moins enfoui, densement cilié au bout.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, assez fortement, râpeusement et assez densement ponctué, d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec le sommet du ventre plus clair. *Carène mésosternale* entière. *Métasternum* subconvexe, mais subdéprimé en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, un peu plus fortement mais un peu moins densement ponctué que le métasternum ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième d'un roux assez clair, plus ou moins prolongé.

Pieds allongés, finement pubescents, finement, subrâpeusement et densement pointillés, d'un roux testacé un peu brillant. *Cuisses* assez étroites, à peine élargies avant ou vers leur milieu, subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, parsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article assez allongé ; les *postérieurs* allongés, assez sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. On la rencontre sous les pierres, avec la *Formica rufa* et la *Myrmica rubra*, dans les environs de Paris, la Normandie, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle diffère de la variété *b* de la précédente par son prothorax un

peu moins convexe et plus finement ponctué. Les antennes sont à peine moins épaisses ; la ponctuation de la tête est moins grosse, et celle des élytres un peu plus faible, mais plus confuse et plus râpeuse. Les impressions des premiers segments de l'abdomen sont plus fortement rugueuses avec leur carène basilaire plus prononcée. La couleur est aussi sensiblement plus brillante, etc.

4. Ilyobates (Mniobates) forticornis, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Allongé, suconvexe, finement et éparsement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec les élytres d'un roux châtain, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les quatrième à dixième très-fortement transverses. Prothorax carré, tronqué au sommet, à peine moins large que les élytres, finement et subéparsement ponctué. Élytres médiocrement transverses, de la longueur du prothorax, légèrement convexes, assez fortement, râpeusement et éparsement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé en angle obtus et subarrondi, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez étroitement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* sensiblement arrondi, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Bolitochara forticornis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 543, 4.
Calodera forticornis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 65, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 653, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 378, 5.
Ilyobates forticornis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 136, 3.

Variété *a* (immature). *Prothorax* et *élytres* d'un châtain clair. *Antennes* roussâtres. Les *trois premiers segments de l'abdomen* d'un roux de poix.

Long., $0^{m},0036$ (1 2/3 l.) ; — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, subconvexe, d'un brun de poix brillant, avec les

élytres plus claires ; recouvert d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, semi-couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, éparsement pubescente, finement et éparsement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* en forme de faîte, lisse, offrant en avant un espace longitudinal pâle. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix subtestacé, lisse et brillant à sa base, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* rembrunies à leur extrémité. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; robustes, fortement épaissies dès leur quatrième article, après lequel elles forment comme une longue massue subcylindrique ; très-finement duveteuses ; légèrement ciliées vers leur base ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles parfois un peu moins foncés ou d'un roux de poix : le premier allongé, légèrement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, évidemment moins longs séparément que le premier : le troisième un peu plus épais au sommet que le précédent : les quatrième à dixième fortement épaissis : le quatrième un peu isolé, très-court, très-fortement transverse, un peu moins large que les suivants : les cinquième à dixième non exactement contigus, d'une épaisseur à peu près égale : le cinquième excessivement court : les sixième à dixième très-fortement transverses, avec les pénultièmes paraissant parfois graduellement à peine moins courts : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, subcylindrico-ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax en forme de carré aussi large que long et un peu rétréci dans son tiers antérieur ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; à peine plus étroit en arrière, où il est à peine ou un peu moins large que les élytres ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, légèrement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont un peu obtus, bien qu'assez marqués ; subarrondi à sa base ; légèrement convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent ; finement et subéparsement ponctué ; d'un brun de poix brillant et parfois un peu roussâtre. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson rugueusement pointillé, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, de la longueur du prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural un peu obtus ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; légèrement convexes sur leur disque, distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et éparsement pubescentes; assez fortement et éparsement ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse; d'un roux châtain brillant, tantôt assez foncé, tantôt assez clair. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés; légèrement convexe à sa base, fortement vers son extrémité ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence semi-couchée et le bord apical des trois ou quatre premiers segments paré de cils épars, plus longs et plus distincts ; hérissé en outre, sur le dos et sur les côtés, de soies obscures et redressées, assez longues et assez nombreuses ; presque lisse ou à peine ponctué; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité roussâtre. Les *quatre premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions fortement et rugueusement ponctué ou ridé ; offrant parfois sur le milieu un repli basilaire un peu plus saillant, lisse et épaté : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, distinctement ponctué, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord apical : celui de l'armure caché.

Dessous du corps éparsement pubescent, finement, légèrement et éparsement ponctué ; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec l'extrémité du ventre ordinairement plus claire. *Mésosternum* rugueux, à carène interrompue dans son milieu ou raccourcie en arrière. *Métasternum* convexe, un peu plus densement et plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* très-convexe, à pubescence un peu blonde, subredressée et entremêlée de quelques très-rares soies obscures et tout à fait redressées ; à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, subéparsement pubescents, finement et subéparsement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur som-

met. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ou suballongé; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans les bois humides, parmi les mousses, les feuilles mortes et autres détritus végétaux. Elle habite presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, le Dauphiné, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par la structure de ses antennes, fortement et subégalement épaissies, et dont le quatrième article est très-court et le cinquième excessivement court. Elle est plus linéaire, plus brillante, moins pubescente et moins fortement ponctuée que les autres espèces.

Elle varie pour la couleur. Ainsi, par exemple, les antennes deviennent entièrement d'un roux subtestacé, et en même temps le prothorax se montre d'un roux de poix, avec les élytres encore plus claires et les trois premiers segments de l'abdomen plus ou moins roussâtres.

Près de l'*Ilyobates forticornis* nous placerons l'espèce suivante :

Ilyobates cribripennis, Fauvel.

Allongé, subconvexe, finement et subéparsement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête presque lisse. Antennes à troisième article aussi long mais plus épais que le deuxième, les quatrième à dixième très-fortement transverses. Prothorax subtransverse, tronqué au sommet, de la largeur des élytres, finement et modérément pointillé. Élytres transverses, à peine plus courtes que le prothorax, subdéprimées, finement, râpeusement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou subatténué tout à fait vers son sommet, éparsement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière.

Ilyobates cribripennis, Fauvel.

Long., $0^m,0033$ (1 l. 1/2) ; — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.)

Patrie. Les environs de Corte en Corse (collection Revélière).

Obs. Cette espèce ressemble à l'*Ilyobates forticornis*, dont elle a tout à fait le facies. Cependant elle en est bien distincte, d'abord par sa taille moindre, ensuite par ses élytres un peu plus courtes, un peu moins brillantes et surtout plus finement et plus densement ponctuées. L'abdomen, bien que moins lisse sur le dos des premiers segments, offre le fond des impressions beaucoup moins fortement rugueux, et la base du quatrième segment est à peine impressionnée en travers, etc.

Le catalogue Gimminger et de Harold place dans le genre *Ilyobates* une espèce qui nous est inconnue et dont nous rapporterons la description :

5. **Ilyobates Bonnairei**, Fauvel.

Assez petite, rousse, brillante, densement et très-finement pointillée, revêtue d'un duvet serré et très-fin, avec la tête et les antennes obscures; celles-ci épaisses; prothorax suborbiculaire; élytres à peine plus longues que celui-ci, rembrunies autour de l'écusson, très-finement pointillées; abdomen d'un noir de poix, légèrement pointillé, à sommet d'un roux testacé.

Calodera Bonnairei, Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. IX, 287. 1864.

Long., 3 mill.

Parallèle, presque moitié plus petite que la *C. forticornis*, d'un roux testacé, brillante, avec les antennes et la tête un peu plus foncées, les élytres rembrunies vers l'écusson et la suture, et l'abdomen, sauf l'extrémité, d'un noir de poix un peu moins foncé vers la base; remarquable surtout par sa ponctuation très-fine et serrée et sa pubescence jaune, courte et très-dense.

Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, épaisses, les trois premiers articles plus clairs, deuxième à peine plus long que le troisième; quatrième bien plus étroit que le cinquième; cinquième à dixième visiblement transversaux, élargis; dernier gros, court, obconique.

Tête à ponctuation effacée.

Corselet plus large que la tête, suborbiculaire, un peu plus large que long, médiocrement convexe; angles antérieurs très-obtus, postérieurs arrondis; ponctuation extrêmement fine et serrée.

Élytres à peine plus longues et plus larges que le corselet, légèrement enfumées à la base près de l'écusson et le long de la suture, peu convexes, à ponctuation serrée, fine, peu visible.

Abdomen parallèle, brillant, d'un noir de poix, segments bordés de rougeâtre, les basilaires un peu moins foncés; le segment précédant l'armure rougeâtre, entièrement lisse; ponctuation serrée à la base des premiers segments, fine et écartée sur le reste de leur surface.

Pattes d'un testacé rougeâtre.

Patrie. Les environs de Compiègne, de Marly près Paris, de Metz.

Obs. Cette espèce est voisine, par le facies, de la *Stichoglossa semirufa* Er. Elle semble s'éloigner des autres *Ilyobates* par la finesse de sa ponctuation, ce qui ferait croire qu'elle doit peut-être appartenir aux vraies *Calodères*.

Nous donnerons encore ici une espèce dont la place est incertaine :

6. Ilyobates unicarinatus, Fairmaire et Laboulbène.

D'un brun foncé, assez brillant. Tête noire.

♂ Le *deuxième segment de l'abdomen* muni d'une petite carène longitudinale, plus saillante en arrière.

Calodera unicarinata, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 378, 4.

Long., 4 mill.

Antennes plus longues que la tête et le corselet, rousses.

Corselet presque carré, à ponctuation extrêmement fine; côtés faiblement arrondis; avant la base, une très-faible dépression, avec un petit sillon à peine visible, disparaissant au milieu du corselet.

Élytres presque planes, un peu plus larges et un peu plus longues que le corselet, à ponctuation fine, très-serrée; couleur d'un brun marron obscur, plus clair vers la suture et vers l'angle sutural.

Abdomen d'un brun luisant, avec l'extrémité rousse, à ponctuation indistincte.

Pattes d'un roux clair.

PATRIE. Meudon (Seine-et-Oise).

OBS. Cette espèce ressemble beaucoup au *propinquus;* mais, outre la carène abdominale, elle en diffère notablement par la fine ponctuation et la dépression des élytres, le corselet non rétréci en avant, l'abdomen imponctué et le dernier article des antennes plus court (1).

Genre *Chilopora*, CHILOPORE, Kraatz.

KRAATZ, Nat. Ins. Deut., II, p. 146.

Étymologie : χιλὸς, fourrage; πορεύω, je passe.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, étroit, subparallèle, subdéprimé, ailé.

Tête médiocre, subarrondie, un peu moins large que le prothorax, assez fortement resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, saillante, subinclinée. *Tempes* très-finement ou obsolètement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant, souvent submembraneux dans sa partie antérieure. *Labre* grand, transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples, mutiques, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième évidemment plus long que le deuxième, graduellement subépaissi : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le premier assez épais : le deuxième beaucoup plus court et un peu moins large : le dernier sensiblement plus long, mais plus étroit, subsubulé, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à sa base.

Yeux médiocres ou assez grands, subovalairement arrondis, peu saillants, situés près du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, assez grêles ; légèrement épaissies ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez grande et peu profonde ; de onze articles : les trois premiers allongés, le premier subépaissi : les deuxième et troisième obconiques, subégaux : les quatrième à sixième non ou à peine, les septième à dixième à peine ou faiblement

(1) Cette espèce, d'après la ponctuation, nous paraît devoir être une *Calodera*, mais, à l'exemple de Gimminger et de Harold, nous l'avons colloquée, jusqu'à nouveau renseignement, parmi les *Ilyobates*.

transverses, non contigus : le dernier grand, ovalaire-oblong ou suballongé.

Prothorax subcarré ou suboblong, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; subtronqué au sommet ; à angles antérieurs largement arrondis, infléchis et rejetés en arrière (1) ; subtronqué sur le milieu de sa base, avec celle-ci obliquement coupée et subarrondie sur les côtés près des angles postérieurs, qui sont assez marqués, mais obtus ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés qui, vus latéralement, sont subsinués en arrière et redescendent en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, bien visible vu de côté, à peine ou très-obtusément angulé intérieurement.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres médiocres, subtriangulaires, simultanément subéchancrées à leur bord apical, subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés, très-finement ou à peine rebordées sur la suture. *Repli* étroit, peu infléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* faiblement saillantes.

Prosternum peu développé au-devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle peu saillant, court ou assez court, à sommet obtus, ou assez ouvert. *Mésosternum* grand, à lame médiane en angle prononcé, rétréci en pointe plus ou moins aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très-grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* peu développées, en losange. *Métasternum* assez grand, à peine sinué au devant des hanches postérieures, faiblement subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, à sommet aigu et rétréci en pointe acuminée jusqu'à celle du mésosternum. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* plus ou moins réduites, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air ; avec le deuxième segment basilaire souvent un peu découvert, les quatre premiers subégaux et le cinquième sensiblement plus développé : les trois premiers transversalement impressionnés à leur base : le sixième

(1) Cette disposition des angles antérieurs rejetés en arrière fait paraître le prothorax subitement atténué en avant tout à fait vers son sommet.

plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième parfois à peine plus court : le premier fortement, les deuxième et troisième à peine ou non resserrés à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, obliques, coniques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées, mais non contiguës. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, fortement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône allongé et assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds allongés, grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, subcomprimées, non ou à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons subdivergents et peu distincts. *Tarses* grêles, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles (1) ; les *antérieurs* beaucoup plus courts que les tibias, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier plus long que les deux précédents réunis ; les *intermédiaires* plus développés, sensiblement plus courts que les tibias, avec le premier article allongé, aussi long ou un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, graduellement un peu plus courts, et le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* très-développés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long ou à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement moins longs, et le dernier à peine moins long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués.

(1) Dans le grand tableau de M. Kraatz (p. 27), le genre *Chilopora* n'aurait que quatre articles aux tarses antérieurs, au lieu que le texte (p. 146) en reconnaît cinq à tous les tarses, ce qui est vrai.

Obs. Ce genre renferme quelques espèces assez petites et assez agiles, qu'on rencontre courant sur le bord des ruisseaux et des marais.

Nous croyons, avec M. Kraatz, que le genre *Chilopora* doit être séparé des *Calodera,* dont il diffère par ses antennes moins épaisses, à deuxième et troisième articles subégaux, et les suivants moins fortement transverses; par ses tempes plus ou moins rebordées sur les côtés; par son prosternum à angle plus obtus; par son mésosternum presque plan, non séparé latéralement des épisternums par une suture distincte : par ses pieds plus allongés et plus grêles, avec les tarses postérieurs beaucoup plus développés, à premier article plus allongé, et les intermédiaires à premier article proportionnellement beaucoup plus long; par son abdomen à quatrième segment non impressionné en travers à sa base, etc.

La plupart des mêmes caractères le différencient des *Ilyobates.* De plus, le mésosternum n'offre pas, comme dans ce genre, de carène sur sa ligne médiane, etc.

Le genre *Chilopora* est réduit à deux espèces françaises dont voici les différences :

a *Dessus du corps* obscur et peu brillant. *Cuisses* souvent rembrunies. Le *premier article des tarses intermédiaires* subégal aux deux suivants réunis. LONGITARSIS.

aa *Dessus du corps* d'un roux de poix un peu brillant et parfois testacé, avec la *tête* et les *quatrième et cinquième segments de l'abdomen* rembrunis. *Pieds* entièrement testacés. Le *premier article des tarses intermédiaires* presque égal aux trois suivants réunis. RUBICUNDA. CINGULATA.

1. **Chilopora longitarsis**, Erichson.

Allongée, étroite, subdéprimée, finement duveteuse, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes, les tibias et les tarses testacés. Tête un peu moins large que le prothorax. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les pénultièmes subtransverses. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, assez largement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son sommet.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé et étroitement arrondi à son

bord apical, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* subtronqué ou même subsinué à son bord apical, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Calodera longitarsis, Erichson, Col. March. I, 698, 3; — Gen. et Spec. Staph. 66, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. 653, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 381, 13. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 6, fig. 30.
Homalota femoralis, Heer, Faun. Col. Helv. I, 341, 61.
Chilopora longitarsis, Kraatz, Ins. Deut. II, 147, 1.

Long., 0^m,0044 (2 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, subdéprimé, recouvert d'une fine pubescence cendrée, courte, très-serrée, couchée et comme duveteuse ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir peu brillant ou presque mat.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement et densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant et lisse, subponctué et paré vers son sommet de cils pâles. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* plus foncées, surtout vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* pubescents.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses, non ou obsolètement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures ou brunâtres, avec les deux premiers articles souvent plus clairs ou testacés : le premier allongé, subépaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : les quatrième à sixième à peine aussi larges que longs : les septième à dixième subtransverses (♀) ou à peine transverses (♂) : le dernier amplement aussi long que les deux précédents réunis, assez allongé, subcylindrico-subelliptique.

Prothorax en carré non ou à peine plus long que large ; subrétréci en arrière, où il est évidemment un peu moins large que les élytres ; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et fortement arron-

dis ; paraissant, vu de dessus, légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et un peu obtus ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée ou subsinuée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; marqué, immédiatement au-dessus de l'écusson, d'une large impression transversale, plus ou moins prononcée, le plus souvent prolongée sur presque toute la longueur en forme de sillon se rétrécissant et s'affaiblissant antérieurement ; finement, très-densement et brièvement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir peu brillant. *Repli* presque lisse, noir.

Écusson finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir très-brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subrectilignes et subparallèles sur leurs côtés ou paraissant parfois à peine plus larges en arrière ; subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; souvent plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement, très-densement et brièvement pubescentes ou comme duveteuses ; très-finement et très-densement pointillées ; d'un noir peu brillant, avec le repli parfois un peu roussâtre vers son bord inférieur. *Épaules* assez étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; presque quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son sommet ; subdéprimé à sa base et assez convexe postérieurement ; plus finement mais moins densement pubescent que les élytres, avec néanmoins des cils plus visibles vers le bord apical, surtout des premiers segments ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir presque mat. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base : le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, assez étroit, plus ou moins arrondi à son sommet : celui de l'armure rarement distinct, en cône subtronqué, pubescent sur les côtés.

Dessous du corps d'un noir un peu brillant. *Métasternum* subconvexe, très-finement pubescent, très-finement, légèrement et densement pointillé. *Ventre* convexe, très-finement, très-densement et brièvement pubescent, très-finement et très-densement pointillé ; à cinquième arceau

à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, très-finement et densement pubescents, très-finement et très-densement pointillés, d'un testacé peu brillant, avec les cuisses, moins les genoux, plus ou moins obscurcies, les trochanters, surtout les antérieurs et intermédiaires, restant souvent d'un roux de poix plus ou moins clair. *Cuisses antérieures* subélargies avant leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieurs* sublinéaires, mais subatténuées vers leur sommet. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses : ces derniers à peine recourbés en dedans vers leur sommet. *Tarses* légèrement ciliés ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis ou à peine plus long ; les *postérieurs* très-développés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : les deuxième à quatrième graduellement moins longs : le deuxième suballongé, les troisième et quatrième oblongs.

Patrie. On rencontre cette espèce communément sur le bord des rivières, dans presque toute la France. Elle est très-commune dans les environs de Lyon, dans le Beaujolais et la Provence.

Obs. Chez les exemplaires immatures, la couleur est d'un brun ferrugineux, avec les antennes et les pieds entièrement testacés. Les premiers de ces organes sont parfois entièrement obscurs, chez les sujets les plus complets.

On peut attribuer à la *longitarsis* l'*attenuata* de Stephens (*Ill. Brit.* V, 112).

Nous rapporterons au même genre un insecte dont nous donnerons une courte description.

Chilopora subnitida, Mulsant et Rey.

Allongée, étroite, subdéprimée, finement pubescente, finement et très-densement pointillée, d'un noir assez brillant, avec la base des antennes roussâtre, la bouche et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les pénultièmes subtransverses. Prothorax suboblong, rétréci en avant, moins large

que les élytres, largement sillonné vers sa base. Élytres presque carrées, plus longues que le prothorax, subdéprimées. Abdomen subparallèle, un peu plus brillant que le reste du corps.

Long., 0^m,0044 (2 l.) — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Patrie. Caporalino en Corse. Cette espèce nous a été généreusement communiquée par M. Revélière.

Obs. Elle diffère de la *Chilopora longitarsis* par sa couleur plus brillante, sa pubescence moins courte et moins serrée, et par sa ponctuation moins fine. Les élytres et le prothorax paraissent un peu plus oblongs, et ce dernier est plus rétréci en avant. Surtout, l'abdomen est moins mat, moins densement et moins finement pointillé, etc.

2. **Chilopora rubicunda**, Erichson.

Allongée, étroite, subdéprimée, densement et finement pubescente, densement et finement pointillée, d'un roux de poix un peu brillant, avec la tête et les quatrième et cinquième segments de l'abdomen d'un noir de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête à peine moins large que le prothorax. Antennes à troisième article subégal au deuxième, les pénultièmes légèrement transverses. Prothorax suboblong, à peine rétréci en arrière, sensiblement impressionné à sa base et obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres subtransverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son sommet.

♂ Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé et sensiblement arrondi à son bord apical, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord apical, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Tachyusa rubicunda, Erichson, Col. March. I, 309, 4; 689, 4.
Calodera rubicunda, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 66, 6. — Redtenbacher, Faun. Austr. 653, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 378, 6.
Ocalea oblita, Heer, Faun. Col. Helv. I, 348, 2.
Chilopora rubicunda, Kraatz, Ins. Deut. II, 147, 2.

Variété *a*. *Corps* presque entièrement d'un brun de poix châtain.

Variété *b*. *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et une large ceinture abdominale rembrunies.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, à peine convexe, finement et densement pointillé; d'un roux de poix plus ou moins clair; recouvert d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Front* large, assez convexe, souvent un peu plus lisse dans sa partie antérieure; offrant parfois sur son milieu, entre les yeux, une petite fossette peu distincte, et, en avant, deux impressions obsolètes, plus ou moins réduites, transversalement disposées entre les tubercules antennifères. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse et brillant, éparsement sétosellé avant son extrémité. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix lisse et brillant, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec la pointe des *mandibules* un peu plus foncée. *Palpes maxillaires* pubescents.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes évidemment un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses, non ou très-brièvement et obsolètement sétosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins foncé, avec le premier article testacé, et les deuxième et troisième parfois d'un roux testacé; le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, aussi longs ou presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième subcarré, un peu moindre que le suivant : le cinquième à peine plus long que large : les sixième et septième aussi larges ou à peine plus larges que longs : les huitième à dixième subtransverses ou légèrement transverses : le dernier amplement aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong ou subelliptique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subovalaire ou en carré suboblong et arrondi aux angles; presque indistinctement rétréci en arrière, où il est un peu ou à peine plus étroit que les élytres; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs

fortement infléchis et largement arrondis ; paraissant, vu de dessus, subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont bien marqués, à peine obtus ou presque droits ; obtusément arrondi à sa base, qui est largement et subsinueusement tronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, généralement bien marquée, souvent prolongée sur presque toute la longueur en forme de sillon obsolète ; finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un roux de poix un peu brillant, tantôt assez foncé, tantôt plus ou moins clair. *Repli* lisse, roux

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un roux de poix un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ; environ de la longueur du prothorax ; subrectilignes et presque subparallèles sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural obtus ; subdéprimées sur leur disque ou souvent subconvexes postérieurement vers la suture ; plus ou moins impressionnées sur celle-ci derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement, densement et subruguleusement pointillées ; d'un roux de poix brillant, parfois assez foncé, parfois plus au moins clair. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés ou à peine atténué vers son sommet ; subconvexe vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres ; très-finement, très-légèrement et très-densement pointillé ; d'un roux de poix un peu brillant, avec les quatrième et cinquième et parfois troisième segments obscurs ou noirs, l'extrémité du cinquième et le sixième roussâtres. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez étroit, peu saillant, subarrondi au sommet : celui de l'armure caché, assez fortement sétosellé.

Dessous du corps d'un roux de poix brillant, avec le métasternum plus foncé et les deuxième, troisième et quatrième arceaux du ventre plus ou moins largement rembrunis à leur base. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé. *Ventre* convexe ; finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé,

à cinquième arceau à peine moins long que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu, atténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, sensiblement recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, finement ciliés; les *antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis; les *postérieurs* très-développés, à peine moins longs que les tibias; à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci graduellement moins longs : le deuxième allongé, le troisième suballongé, le quatrième oblong.

Patrie. Cette espèce, beaucoup moins répandue que la précédente, se rencontre dans les Alpes, dans la France orientale, dans la Savoie, les Pyrénées, etc. Elle nous est souvent amenée par les crues du Rhône.

Obs. La couleur la différencie aisément de la *Chilopora longitarsis*. Elle est, en outre, un peu plus brillante; sa forme est plus linéaire, avec les élytres un peu plus courtes et un peu moins larges, d'où il résulte que le prothorax et l'abdomen sont à peine plus étroits que ces mêmes organes. Les tarses postérieurs sont aussi plus longs, avec le premier article plus allongé; le premier article des tarses intermédiaires est aussi plus développé, etc.

La couleur du corps passe du roux de poix foncé au roux testacé clair, et, dans ce dernier cas, l'abdomen paraît plus mat, avec une pubescence plus fine, plus serrée, plus déprimée et comme pruineuse. La tête, ainsi que les segments intermédiaires de l'abdomen, restent toujours plus obscurs, même dans les variétés les plus claires.

Nous donnerons, à la fin de ce genre, une espèce douteuse en France, et dont nous traduisons seulement la phrase diagnostique :

3. **Chilopora cingulata**, Kraatz.

Allongée, d'un roux testacé, revêtue d'une très-fine pubescence cendrée, avec la tête et les deux pénultièmes segments de l'abdomen noirs; prothorax subovale, légèrement canaliculé, fovéolé à sa base; abdomen très-densement et très-finement ponctué en dessus.

Chilopora cingulata, Kraatz, Ins. Deut. II, 148, 3.

Long., 1 1/2 l.

Patrie. La Bavière ; douteuse en France.

Obs. Cette espèce, que nous ne connaissons pas, semble différer de la *rubicunda* par sa taille moindre et par sa couleur d'un roux testacé, qui la rapprocherait de la variété *b* de la précédente espèce.

Genre *Ityocara*, Ityocare, Thomson.

Thomson, Skand. Col., IX, 239 ; 1867.

Étymologie : ἴτυς, ronde ; καρα, tête.

Caractères. *Corps* mat, à pubescence d'un gris soyeux.

Tête ovale, un peu ressortie, avec les *joues* subrebordées, et les *tempes* plus longues que le diamètre des yeux.

Antennes à deuxième article plus long que le troisième : celui-ci triangulaire, le quatrième très-petit, les cinquième à dixième égaux.

Prothorax non transverse, presque plus étroit au sommet qu'à la base.

Élytres à angle externe entaillé.

Abdomen parallèle, avec les deuxième à quatrième segments fortement impressionnés en travers.

Tarses tous de cinq articles, le premier presque trois fois plus long que le deuxième, les deuxième à quatrième égaux (1).

Obs. Ce genre diffère de notre genre *Derocala* par son aspect mat, par ses antennes à quatrième article beaucoup moindre, et par son prothorax moins court.

Il se résume à une seule espèce :

1. **Ityocara rubens**, Erichson.

Linéaire, mate, très-finement et densement ponctuée, densement revêtue d'un duvet gris et soyeux ; noire, avec les antennes testacées, leur premier

(1) N'ayant pas eu l'occasion de constater ce genre, nous en donnons les caractères d'après Thomson.

article et les pieds pâles; prothorax marqué à la base d'une fossette obsolète.

Calodera rubens, KRAATZ, Ins. Deut. II, 142, 3.
Ityocara rubens, THOMSON, Skand. Col. IX, 1867, 239, 1.

Variété *a*. *Corps* d'un roux de poix. *Taille* plus grande.

Calodera rubens, ERICHSON, Col. March. I, 304, 5; — Gen. et Spec. Staph. 67, 7. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 818. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 379, 7.

Long., 1 1/2 l. à 1 3/4 l.

Tête subovale, d'un noir mat, avec les palpes flaves, leur pénultième article peu linéaire.

Antennes assez épaisses, d'un testacé obscur, non poilues, à premier article flave, le deuxième une fois et demie aussi long que le troisième, le quatrième petit, transverse, presque deux fois plus étroit que le suivant, les cinquième à dixième tout à fait égaux, transverses, le dernier ovalaire, d'une moitié plus long que le précédent.

Prothorax non transverse, un peu plus étroit que les élytres, comprimé et presque plus étroit au sommet qu'à la base; à peine rétréci en arrière sur les côtés; un peu convexe sur son disque, noir, mat, densement pointillé; revêtu d'un duvet gris et soyeux, marqué à la base d'une fossette obsolète.

Élytres un peu plus longues que le prothorax, noires, mates, densement pointillées, revêtues d'une pubescence grise et soyeuse.

Abdomen parallèle, densement et uniformément recouvert d'un duvet gris et soyeux, entièrement mat.

Pieds flaves.

PATRIE. La Flandre, la Normandie.

OBS. L'espèce décrite par Thomson, sous le nom d'*Ityocara rubens*, est identique à celle décrite par Kraatz, sous la dénomination de *Calodera rubens*. Quant à l'insecte, ainsi désigné par Erichson, il nous semble douteux ou bien se rapporter à une variété immature.

Genre *Derocala*, DÉROCALE, Mulsant et Rey.

Étymologie : anagramme de *Calodera*.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, assez étroit, sublinéaire, subconvexe, ailé. *Tête* médiocre, subarrondie, un peu moins large que le prothorax, légèrement resserrée à sa base, obtusément rétrécie en avant, un peu saillante, assez inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral fin mais bien distinct. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur (1) *Labre* transverse, submembraneux ou à peine corné, obtusément tronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, larges à leur base, brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés. de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, sensiblement épaissi en massue : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles graduellement plus étroits. *Menton* transverse, un peu plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres, irrégulièrement arrondis ou à bord postérieur presque droit, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes suballongées, sensiblement épaissies; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, assez grande et peu profonde; de onze articles : le premier assez allongé, épaissi en massue : le deuxième suballongé, obconique : le troisième un peu plus court : le quatrième un peu moins large que le suivant : les cinquième à dixième graduellement plus épais, non contigus, plus ou moins transverses : le dernier grand, assez épais, ovalaire-oblong ou suballongé.

Prothorax transverse ou subcarré, à peine atténué en avant, non rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis et les postérieurs presque droits ; subarrondi à sa base ; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués

(1) Il est parfois séparé du front par une suture très-fine.

en arrière et redescendant un peu en avant, dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres subtransverses, à peine et simultanément échancréess au sommet vers l'angle sutural, légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes sur les côtés. *Repli* assez étroit, infléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle droit ou à peine aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, à sommet rétréci en pointe acérée et prolongée environ jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires, n'offrant aucune trace de carène. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez développées, presque en losange. *Métasternum* assez grand, à peine angulé entre les hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en angle prononcé et subaigu. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, à peine convexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés ; pouvant assez facilement se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments sensiblement impressionnés en travers à leur base, les quatre premiers subégaux et le cinquième beaucoup plus long : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau à peine plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le premier fortement, le deuxième sensiblement ou légèrement, resserrés à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, à bourrelet interne assez prononcé, obliquement disposées, très-légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, contiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant et subcylindrique ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, détachés et à peine acuminés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du

corps, comprimées, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, légèrement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles; les *antérieurs* assez courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis; les *intermédiaires* suballongés, avec le premier article oblong, un peu plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième assez courts, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux, et le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis.

Obs. Ce genre, dont nous ne connaissons qu'une espèce à démarche assez lente et vivant sous les pierres, a un peu la tournure d'une *Ocalea,* plutôt que d'une *Calodera.* Il diffère du premier de ces genres par le dernier article des palpes maxillaires plus petit et plus court ; par son abdomen à quatrième segment nullement impressionné en travers à sa base et le cinquième beaucoup plus développé ; et surtout par son mésosternum sans aucune trace de carène. Il se distingue du genre *Calodera* par sa forme plus linéaire; par son prothorax non rétréci en arrière; par son abdomen plus parallèle, à premiers segments moins fortement impressionnés en travers à leur base, avec le quatrième nullement ; par ses tempes distinctement rebordées sur les côtés, etc.

Les antennes sont un peu plus épaisses que dans le genre *Chilopora,* avec leurs pénultièmes articles plus transverses.

Le cinquième segment de l'abdomen est encore plus développé. Le corps est un peu moins étroit, etc.

La tête est plus grande, plus resserrée en arrière, plus dégagée que dans les *Oxypoda*, etc.

Nous bornerons le genre *Derocala* à une seule espèce :

1. **Derocala rugatipennis**, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, finement et assez densement pubes-

cente, d'un brun de poix brillant, avec la tête et l'abdomen noirs, l'extrémité de celui-ci, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et subéparsement pointillée. Antennes à troisième article un peu plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle obtus, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Le *dernier article des antennes* suballongé, subcylindrique.

♀ Le *sixième segment abdominal* fortement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son sommet, non ou à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Le *dernier article des antennes* ovalaire-oblong.

Oxypoda rugatipennis, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1855, 332.

Variété *a*. *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un brun de poix brillant, avec la tête et l'abdomen noirs et l'extrémité de celui-ci d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, d'un brun de poix, plus pâle et parfois submembraneux dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, d'un testacé brillant, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* rembrunie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, brunâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; sensiblement et subgraduellement épaissies ; très-finement pubescentes avec la pubescence très-courte et subredressée, les premiers articles en outre distinctement et les suivants à peine ciliés vers leur sommet ; d'un roux obscur avec la base souvent un peu plus claire ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, subégal au premier : le troisième suballongé ou oblong, un peu moins long que le deuxième : les cinquième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième un peu moins large que les suivants, isolé, assez fortement, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, assez épais, ovalaire-oblong ou suballongé, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse, à peine atténué en avant ; largement tronqué au sommet ; à angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; non rétréci en arrière ; à peine moins large que les élytres ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et à peine obtus ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; paraissant, à un certain jour, longitudinalement subdéprimé sur son disque ; finement et assez densement pubescent ; offrant en outre sur les côtés deux ou trois soies obscures et redressées, peu distinctes ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un brun de poix brillant et parfois un peu châtain. *Repli* lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, légèrement pointillé, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural à peine obtus ; subdéprimées ou à peine convexes ; finement et assez densement pubescentes ; assez finement et assez densement pointillées, avec la ponctuation sensiblement râpeuse ou rugueuse et plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix brillant et parfois un peu châtain. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci, subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; à peine convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; très-finement et assez densement pubescent,

avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres ; finement et densement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité d'un roux de poix plus ou moins testacé. Les *trois premiers segments* sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement et plus rugueusement ponctué : le cinquième beaucoup plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi à son sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement, densement et râpeusement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec la base du ventre, ses intersections et son extrémité plus ou moins roussâtres, celle-ci souvent plus claire. *Mésosternum* ruguleux. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents, le sixième plus ou moins saillant.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé un peu brillant. Cuisses à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend dans nos provinces méridionales. Nous l'avons capturée en Provence, dans les environs d'Hyères, sous les pierres. On la trouve aussi dans les environs de Lyon.

Obs. Son prothorax plus court, à peine moins large que les élytres ; les antennes à troisième article un peu moins long que le deuxième ; l'abdomen offrant ses trois premiers segments seulement, impressionnés en travers à leur base, tels sont les caractères principaux, qui, à première vue, distinguent cette espèce de celles des genres voisins, qui pourraient lui ressembler.

Elle diffère abondamment de l'*Ityocara rubens* : 1° par sa couleur moins noire et surtout plus brillante ; 2° par sa tête un peu moins ovalaire, plus arrondie ; 3° par son prothorax plus transverse, à impression basilaire moins marquée ou nulle ; 4° par son abdomen à sommet roux. En

outre, la ponctuation générale est moins fine et moins serrée, et celle des élytres, surtout, plus forte et plus rugueuse ; le quatrième article des antennes est moins étroit, etc.

La variété *a* (*rubella*, *nobis*) est remarquable par sa couleur d'un roux testacé, avec la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix. Les antennes et les pieds se montrent alors d'un testacé parfois assez clair.

Genre *Amarochara*, AMAROCHARE, Thomson.

THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 32.

Étymologie : αμαρα, rigole ; χαίρω, je me plais.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête médiocre, subtransverse, un peu moins large que le prothorax, sensiblement resserrée à sa base, obtusément rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* nullement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur, subdéprimé, séparé du front par une impression transversale (1). *Labre* très-court, subtronqué au sommet. *Mandibules* courtes, à peine saillantes, simples à leur pointe, arquées. *Palpes maxillaires* médiocrement allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, subépaissi en massue : le dernier très-petit, très-grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles graduellement plus étroits, le deuxième sensiblement plus court. *Menton* grand, en carré transverse, largement tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* rectangulée à la base.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, à peine saillants, séparés du prothorax par un intervalle grand.

Antennes courtes, assez fortement et subégalement épaissies dès le sommet du troisième article ; insérées contre le bord antéro-interne des yeux, dans une fossette sensible et subarrondie ; de onze articles : le premier allongé, subépaissi, subcylindrique, rainuré ou creusé en dessus, au moins dans la dernière moitié de sa longueur, pour recevoir le deuxième

(1) Il en résulte que le front, vu de dessus, paraît tronqué en avant, l'épistome étant situé sur un plan inférieur.

qui se renverse presque toujours en arrière : le deuxième suballongé, obconique, le troisième plus court : le quatrième très-court, subisolé : les cinquième à dixième assez fortement et également épaissis, plus ou moins contigus, très-fortement transverses : le dernier grand, oblong.

Prothorax presque carré, aussi large en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres ; subtronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis, et les postérieurs assez obtus; subarrondi à sa base ; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes et à peine sinués en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez étroit, visible vu de côté, à bord interne arqué ou très-obtusément angulé.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres subtransverses, simultanément subéchancrées à leur bord postérieur vers l'angle sutural, légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* étroit, infléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, à sommet subgraduellement rétréci en pointe mousse et prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, subtriangulaires ou trapéziformes. *Métasternum* assez développé, avancé entre les hanches intermédiaires en angle aigu, prolongé jusqu'à la pointe mésosternale, contre laquelle son sommet s'applique fortement. *Postépisternums* étroits, à bord interne parallèle au repli des élytres. *Postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air; avec les trois premiers segments sensiblement sillonnés en travers à leur base : les cinq premiers subégaux : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau à peine plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième souvent plus court : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : le premier assez fortement, les deuxième et troisième visiblement resserrés à leur base.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou

moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovales, subdéprimées, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* très-petits, subcunéiformes; les *potérieurs* assez grands, oblongs, détachés et acuminés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses, droits ou presque droits, légèrement rétrécis vers leur base, mutiques ou simplement ciliés sur leur tranche externe, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, graduellement un peu moins courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* peu allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal au moins aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, très-grêles, arqués.

Obs. L'espèce qui représente ce genre est très-petite, d'une démarche assez lente. Elle se plaît dans les lieux humides, sous les mousses, les feuilles mortes, les détritus, etc.

Le genre *Amarochara*, créé par Thomson, ne souffre pas de discussion. Il se distingue des *Calodera* non-seulement par son abdomen à cinquième segment subégal au quatrième avec celui-ci nullement impressionné en travers à sa base, mais encore par son épistome subdéprimé et brusquement séparé du front par une différence de plan, et surtout par le premier article des antennes creusé sur sa dernière moitié d'une rainure profonde, destinée à recevoir le deuxième, presque toujours supérieurement renversé en arrière. En outre, le prothorax n'est pas rétréci vers sa base, etc.

1. Amarochara umbrosa, ERICHSON.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et subéparsement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche et les pieds d'un roux de poix testacé. Tête légèrement et subéparsement pointillée. Antennes assez robustes, à troisième article plus court que le deuxième, le quatrième très-court, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, très-finement et assez densement pointillé. Élytres subtransverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et assez densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* non plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Calodera umbrosa, ERICHSON, Col. March. I, 304, 4; — Gen. et Spec. Staph. 69, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 653, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 145, 8.
Homalota tenuis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 640. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 406, 43.
Amarochara umbrosa, THOMSON, Skand. Col. II, 303, 1, 1860.

Variété *a*. *Élytres* et *base des antennes* d'un roux de poix.

Calodera umbrosa, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 379, 8.

Variété *b*. *Prothorax*, *élytres*, *base de l'abdomen* et *antennes* d'un roux de poix. *Pieds* testacés.

Long., $0^m,0023$ (1 l.); — larg., $0^m,0007$ (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête en forme de carré subtransverse et arrondi aux angles, un peu ou à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, subobsolètement et peu densement pointillée, d'un noir de poix brillant.

Épistome longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, lisse à sa base, rugueusement pointillé et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins clair. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies dès leur cinquième article inclusivement et formant dès lors comme une très-longue massue subcylindrique ; très-finement duveteuses, avec leurs trois ou quatre premiers articles légèrement ciliés vers leur sommet ; noirâtres, avec la base parfois un peu moins foncée ; à premier article allongé, légèrement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième évidemment plus court que le deuxième : le quatrième très-court, subisolé, un peu moins épais que les suivants : les cinquième à dixième également et assez fortement épaissis, plus ou moins contigus, subcylindriques, très-fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, oblong, subcylindrico-ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax en carré non ou à peine plus large que long ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis obtus et arrondis ; aussi large en arrière qu'en avant ; un peu moins large que les élytres ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez obtus ; légèrement arrondi à sa base ; subdéprimé ou très-peu convexe sur son disque ; finement mais peu densement pubescent ; très-finement, assez densement ou modérément pointillé ; d'un noir de poix brillant, *Repli* lisse, noir.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse, à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu obtus ; subdéprimées ou même parfois déprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes ; très-finement pointillées, avec la ponctuation assez légère, parfois à peine moins serrée que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant, passant parfois au roux brunâtre.

Épaules étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou parfois subarcuément subélargi en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité : très-finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence assez longue ; finement et assez densement ou modérément pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet parfois à peine moins foncé. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine plus fortement pointillé : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau un peu moins développé que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé et arrondi à son sommet, parfois couleur de poix.

Pieds assez allongés, finement pubescents ; légèrement pointillés ; d'un roux de poix assez brillant et parfois testacé. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles : les *postérieurs* et *intermédiaires* régulièrement ciliés sur leur tranche externe ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* très-courts ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article à peine plus long que le suivant ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article au moins subégal aux deux suivants réunis : ceux-ci oblongs ou suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément parmi les mousses et les feuilles mortes de nos bois, et souvent aussi sous les excréments et les champignons desséchés, dans les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle a le facies d'une petite *Homalota* et ressemble assez à notre *Heteronoma luctuosa ;* mais la forme des antennes et la structure des tarses la rangent forcément avec les *Calodérates*. Elle diffère des espèces du genre *Calodera* par sa forme plus linéaire et par la conformation de ses antennes subcylindriques, dont le premier article est rainuré en dessus dans sa dernière moitié. Le quatrième segment abdominal n'est pas impressionné en travers à sa base, et le cinquième est subégal au quatrième, etc.

Sa démarche est lente et tortueuse, à peu près comme celle de l'*Ilyobates forticornis*, dont elle a un peu les habitudes.

La couleur, des élytres surtout, est assez variable, et passe du noir de poix au roux châtain parfois subtestacé. Le prothorax et la base de l'abdomen subissent souvent les mêmes variations ; alors les antennes et les pieds sont plus clairs que dans l'état normal.

Genre *Calodera*, Calodère, Mannerheim.

Mannerheim, Brach., p. 85.

Étymologie : καλὸς, beau ; δέρη, cou.

Caractères. *Corps* allongé, peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subglobuleuse, un peu moins large que le prothorax, fortement resserrée à sa base, obtusément et subanguluairement rétrécie en avant, saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué à son sommet. *Mandibules* légèrement saillantes, simples, mutiques, brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, sensiblement épaissi : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième beaucoup plus court que le premier : le troisième plus long, mais plus étroit que le deuxième. *Menton* fortement transverse, un peu plus étroit en avant, subtronqué ou à peine échancré à son sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes assez allongées, plus ou moins robustes ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, dans une fossette subarrondie, assez grande et assez profonde, étendue jusqu'au bord antérieur de l'épistome ; de onze articles : le premier allongé, subépaissi : le deuxième suballongé : le troisième obconique, oblong ou suboblong, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième plus ou moins transverses, non contigus : le dernier grand, ovalaire-oblong ou ovalaire.

Prothorax presque carré ou suboblong, subrétréci en arrière, moins large que les élytres ; subtronqué au sommet ; à angles antérieurs fortement infléchis et arrondis ; subtronqué ou à peine arrondi à sa base, avec les

angles postérieurs presque droits; très-finement rebordé sur la base et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière et redescendant fortement en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, bien visible vu de côté, subexcavé, subangulé intérieurement.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, plus ou moins transverses, simultanément subéchancrées à leur bord apical, légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés, très-finement rebordées sur la suture. *Repli* assez étroit, infléchi, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle à sommet subélevé, mais peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, rétréci en pointe aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, séparés du mésosternum par une suture distincte, raccourcie ou entière, réduisant ce dernier à une forme de losange. *Médiépimères* légèrement développées. *Métasternum* assez grand, à peine sinué au devant des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle aigu. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant à peine en arrière du repli des élytres. *Postépimères* assez développées, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, ordinairement subparallèle, subconvexe en dessus, assez fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments subégaux, fortement impressionnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement plus grand : le sixième saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le premier sensiblement, les deuxième et troisième et parfois quatrième légèrement resserrés à leur base : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins développées, conico-subovales, déprimées, non saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées, mais non contiguës. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône assez allongé et assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, un peu rétrécie en dehors.

Pieds plus ou moins allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* très-grands, ovalaires-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, à peine ou non élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses, droits ou presque droits, légèrement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons divergents, assez distincts. *Tarses* étroits, courts ou assez courts, beaucoup moins longs que les tibias, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* et *intermédiaires* à premier article à peine plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième assez courts, subégaux ou graduellement un peu plus courts : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* moins courts, à premier article très-allongé, presque aussi long ou aussi longs que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* très-grêles, simples, subarqués.

Obs. Ce genre renferme de petites espèces, qui vivent sur le bord des ruisseaux, où elles se meuvent assez lentement.

Elles ont à peu près la tournure de certaines *Bolitochares* ou *Tachyuses*, avec les mœurs de ces dernières; mais les antennes sont plus robustes et moins allongées, et les tarses sont plus courts et tous de cinq articles.

Les tempes ne sont point rebordées sur les côtés, la lame mésosternale est sans carène médiane, mais limitée de chaque côté par une suture qui la réduit à une espèce de losange et la sépare des médiépisternums ; le dernier article des palpes maxillaires est très-court et les antennes sont assez robustes. Le concours de tous ces caractères distingue ce genre du reste des *Calodérates*.

Voici les caractères des diverses espèces de *Calodera* :

a *Sutures mésosternales* rudimentaires ou raccourcies, ne fermant pas complétement la losange. *Antennes* sensiblement ou assez fortement épaissies.

b *Corps* mat ou presque mat, déprimé ou subdéprimé, très-densement et uniformément pointillé. *Prothorax* subsillonné sur sa ligne médiane.

c Le *quatrième article des antennes* presque aussi large que les suivants; les *pénultièmes* (7-10) légèrement transverses. *Impressions abdominales* assez fortement rugueuses. NIGRITA.

cc Le *quatrième article des antennes* visiblement plus étroit que les suivants; les *pénultièmes* (7-10) médiocrement transverses. *Impressions abdominales* simplement pointillées. PROTENSA

bb *Corps* brillant, subconvexe, plus éparsement pointillé sur l'abdomen. *Prothorax* simplement subfovéolé vers sa base. Les *pénultièmes articles des antennes* sensiblement transverses. ULIGINOSA.

aa *Sutures mésosternales* entières, fermant complétement la losange. *Antennes* fortement épaissies. *Prothorax* simplement fovéolé vers sa base. *Corps* subconvexe.

d Le *troisième article des antennes* égal aux deux tiers du précédent, les *cinquième à dixième* fortement transverses.

e Le *quatrième article des antennes* aussi large ou presque aussi large que les suivants. *Abdomen* éparsement ponctué sur les premiers segments, plus densement sur le cinquième. *Corps* noir, brillant. RIPARIA.

ee Le *quatrième article des antennes* un peu moins large que les suivants. *Abdomen* assez densement et subuniformément pointillé. *Corps* d'un brun de poix parfois roussâtre, assez brillant. *Taille* moindre. RUFESCENS.

dd Le *troisième article des antennes* égal seulement à la moitié du précédent, les *cinquième à dixième* très-fortement transverses. *Abdomen* très-finement et très-densement pointillé, presque mat. AETHIOPS OCCULTA.

1. **Calodera nigrita**, MANNERHEIM.

Allongée, subdéprimée, très-finement et très-densement pubescente, d'un noir presque mat, avec la bouche, la base des antennes, les genoux et les tarses d'un roux subtestacé. Tête très-finement et très-densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax suboblong, non ou à peine plus étroit en arrière, beaucoup moins large que les élytres, légèrement sillonné sur son milieu, très-finement et très-densement pointillé. Elytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé.

Calodera nigrita, MANNERHEIM, Brach. 86, 1. — ERICHSON, Col. March. I, 303, 2; — Gen. et Spec. Staph. 65, 3. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 346, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 654, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 382, 18. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 141, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 8, fig. 37. — THOMSON, Skand. Col. II, 301, 1.

Long., 0m,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir presque mat ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et très-serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir presque mat. *Front* large, subconvexe. *Épistome* assez convexe, obsolètement pointillé, offrant en avant un espace pâle et submembraneux. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux subtestacé. Le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois plus obscur, légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement et brusquement épaissies dès leur quatrième article inclusivement; très-finement duveteuses, avec leurs trois ou quatre premiers articles à peine ciliés vers leur sommet ; obscures avec le premier article d'un roux subtestacé et les deux suivants rarement d'un roux de poix foncé : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième non contigus, sensiblement rétrécis vers leur base, presque également épaissis : les quatrième à sixième médiocrement, les suivants plus légèrement ou à peine transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, assez épais, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus long que large ; assez subitement atténué dans son tiers antérieur ; obtusément tronqué au sommet ; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et largement arrondis ; non ou à peine plus étroit en arrière, où il est beaucoup moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, et, vus latéralement, fortement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits ; obtusément arrondi à sa base ou subtronqué dans le milieu de celle-ci ; subdéprimé ou peu convexe ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale assez grande et sur sa ligne médiane d'un sillon assez large mais peu profond ; très-finement et très-densement pubescent ; très- finement

et très-densement pointillé ; d'un noir presque mat, avec le bord apical et l'extrême base parfois à peine roussâtres. *Repli* obsolètement pointillé, obscur assez brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur et mat.

Élytres en carré assez régulier, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement mais légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine obtus ; subdéprimées sur leur disque, visiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir presque mat. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé ou à peine convexe vers son extrémité ; très-finement et modérément pubescent, avec quelques cils plus longs et plus distincts vers le bord apical des trois premiers segments ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir un peu brillant. Les *quatre premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions assez fortement rugueux : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet : celui de l'armure parfois distinct, d'un roux de poix, à pubescence blonde.

Dessous du corps finement pubescent, finement et très-densement pointillé, d'un noir un peu brillant. *Métasternum* convexe, subdéprimé sur le milieu de son disque. *Ventre* très-convexe, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine moins long : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, très-finement et très-densement pubescents, très-finement et très-densement pointillés, d'un noir brunâtre et un peu brillant, avec les genoux et les tarses d'un roux subtestacé. *Cuisses* assez étroites, presque sublinéaires. *Tibias* assez grêles, à pubescence soyeuse ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suboblong, un peu plus long que le deuxième : les *postérieurs* suballongés, mais beaucoup moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se plaît dans les lieux marécageux. Elle a été trouvée aux environs de Paris et en Alsace. Elle se prend aussi dans les Alpes.

Obs. Quelquefois les hanches antérieures et intermédiaires sont d'un roux de poix, d'autres fois, sans doute chez des sujets moins adultes, les antennes et les pieds sont entièrement roux, avec la base de l'abdomen d'un brun roussâtre.

Cette espèce ressemble un peu à la *Chilopora longitarsis*, mais les antennes sont plus robustes, l'abdomen est plus convexe, avec ses quatre premiers segments fortement impressionnés en travers à leur base, etc.

2. Calodera protensa, Mannerheim.

Allongée, subdéprimée, très-finement et très-densement pubescente, d'un noir presque mat, avec la bouche, la base des antennes, les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête très-finement et très-densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les septième à dixième médiocrement transverses. Prothorax presque carré, un peu plus étroit en arrière, un peu moins large que les élytres, très-obsolètement canaliculé sur son milieu, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, à peine plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou même subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* très-obtusément angulé à son sommet, sensiblement plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, à peine ou non plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Calodera protensa, Mannerheim, Brach. 86, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 382, 17. — Kraatz, Ins. Deut. II, 142. — Thomson, Skand. Col. III, 302, 2.

Calodera humilis, Erichson, Col. March. I, 303, 3; — Gen. et Spec. Staph. 65, 4. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 347, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 654, 8.

Variété *a*. *Base des antennes* et *pieds* testacés ou d'un roux testacé.

Variété *b* (immature). *Corps* brunâtre, avec la base de l'abdomen d'un roux obscur, la base des antennes et les pieds testacés.

Long., $0^{m},0033$ (1 1/2 l.) — larg., $0^{m},0007$ (1/3 l.)

Corps allongé, assez étroit, subdéprimé, d'un noir presque mat ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée et très-serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir presque mat. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, obsolètement pointillé; submembraneux, lisse et d'un roux testacé vers son extrémité. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* rousses, avec la pointe des *mandibules* un peu rembrunie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois obscur, légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; sensiblement ou même assez fortement épaissies dès leur cinquième article inclusivement ; très-finement duveteuses, avec les trois ou quatre premiers articles à peine ciliés vers leur sommet ; obscures, avec le premier ou les trois premiers articles d'un roux parfois subtestacé : le premier allongé, légèrement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, d'un tiers plus court que le deuxième : le quatrième visiblement plus étroit que les suivants, un peu isolé, sensiblement transverse : les cinquième à dixième presque également épaissis, non contigus, à peine rétrécis vers leur base, médiocrement transverses : le dernier à peine égal aux deux précédents réunis, assez épais, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré ; non ou à peine plus long que large ; légèrement atténué dans son tiers antérieur ; obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; un peu plus étroit en arrière, où il est évidemment un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes, mais, vus latéralement, assez largement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits ou à peine obtus ; faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent tronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; marqué au devant de

l'écusson d'une légère impression transversale, et, sur sa ligne médiane, d'un canal fin et plus ou moins obsolète, parfois transformé, quand on l'examine de côté, en un sillon assez large, dilaté en arrière, où il se confond avec l'impression basilaire ; très-finement et très-densement pubescent ; offrant parfois sur les côtés deux ou trois soies redressées, légères et plus ou moins caduques ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir presque mat. *Repli* à peine pointillé ou presque lisse, brunâtre, brillant.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, obscur et presque mat.

Élytres en carré assez régulier, à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pubescentes ; très-finement, très-densement et subrugueusement pointillées, avec la ponctuation à peine moins forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir presque mat. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; à peine convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; revêtu d'un très-léger duvet cendré et comme pruineux, avec les trois ou quatre premiers segments parés à leur bord apical de cils beaucoup plus longs et plus distincts ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir presque mat, avec le sommet quelquefois moins foncé. Les *quatre premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons non rugueux, mais très-finement pointillé : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur et peu brillant, avec le sommet du ventre souvent moins foncé. *Métasternum* assez convexe, avec les pièces latérales du postpectus un peu moins finement pointillées. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine plus court : le sixième plus ou moins prolongé.

Pieds allongés, très-finement pubescents, très-finement et très-dense-

ment pointillés, obscurs ou brunâtres, avec les genoux et les tarses d'un roux testacé. *Cuisses* assez étroites, à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, soyeux ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suboblong ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre, mais peu communément, sur le bord des rivières, aux environs de Paris et de Lyon, dans le Beaujolais et dans diverses autres parties de la France.

Obs. Elle diffère de la *C. nigrita* par sa taille un peu moindre et un peu plus linéaire. Les antennes ont leur quatrième article plus étroit comparativement aux suivants, qui sont plus sensiblement transverses. Le prothorax est un peu plus court et moins visiblement sillonné sur son milieu. L'abdomen est moins brillant, avec les impressions basilaires des quatre premiers segments non rugueuses. Le ventre, moins convexe, offre ses deuxième à quatrième arceaux moins sensiblement resserrés à leur base, etc.

Elle varie pour la couleur qui est parfois moins obscure, avec l'abdomen quelquefois d'un roux foncé vers sa base, les premiers articles des antennes et les pieds d'un roux testacé. C'est à notre variété *a* que doit être rapporté l'insecte décrit par MM. Fairmaire et Laboulbène.

3. Calodera uliginosa, Ericuson.

Allongée, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les genoux et les tarses roussâtres. Tête légèrement et densement pointillée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, les pénultièmes sensiblement transverses. Prothorax suboblong, à peine plus étroit en arrière, beaucoup moins large que les élytres, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes, finement, très-densement et subaspère-

ment pointillées. Abdomen subparallèle, finement et subéparsement pointillé.

Aleochara aethiops, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 383, 6.
Calodera uliginosa, Erichson, Col. March. I, 305, 6; — Gen. et Spec. Staph. 67, 8. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 346, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 653, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 381, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 143, 4. — Thomson, Skand. Col. II, 302, 3, 1860.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et légèrement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, lisse, d'un roux testacé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix testacé, lisse à sa base, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; brusquement et sensiblement épaissies dès leur quatrième article inclusivement; très-finement duveteuses, avec les trois ou quatre premiers articles légèrement ciliés vers leur sommet; d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs : le premier allongé, à peine épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième non contigus, presque également épaissis, sensiblement transverses, avec les pénultièmes néanmoins un peu plus légèrement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, assez épais, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus long que large; subitement rétréci dans son tiers antérieur; tronqué au sommet; à angles antérieurs très-fortement infléchis, obtus et largement arrondis; à peine plus étroit en arrière, où il est beaucoup moins large que les élytres; sensiblement arqué en avant, sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes, et, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci

parfois subtronquée dans son milieu; assez convexe; marqué au devant de l'écusson d'une légère fossette transversale; finement et densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé; entièrement d'un noir brillant. *Repli* presque lisse, noir.

Écusson finement pubescent, finement et rugueusement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré faiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; faiblement convexes; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement, très-densement et subéparsement pointillées; d'un noir brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait vers son extrémité; subconvexe vers sa base, un peu plus fortement convexe vers son extrémité; éparsement pubescent, avec la pubescence plus fine et un peu plus longue que celle des élytres, plus distincte vers le bord apical des trois premiers segments, un peu plus serrée sur le disque du cinquième; finement, éparsement et légèrement ponctué sur le dos, avec la ponctuation plus serrée et subrugueuse sur le premier segment, plus serrée mais assez légère sur le cinquième; entièrement d'un noir très-brillant. Les *quatre premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions rugueux: le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, assez densement pointillé, à peine arrondi à son bord apical : celui de l'armure souvent enfoui, garni à son sommet de cils blonds.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* convexe. *Ventre* très-convexe, à pubescence assez longue; à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus court : le sixième plus ou moins saillant, parfois couleur de poix.

Pieds allongés, finement pubescents, finement et subrugueusement pointillés; noirs avec les genoux roussâtres et les tarses un peu plus clairs, le sommet des hanches antérieures et intermédiaires et les trochanters souvent d'un roux de poix. *Cuisses* assez étroites, sublinéaires; les *antérieures* à peine atténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, soyeux;

les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suboblong, un peu plus long que le deuxième; les *postérieurs* suballongés, mais beaucoup plus courts que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce, propre à la Prusse et au nord de l'Allemagne, a été capturée aux environs de Paris, par Aubé, suivant MM. Fairmaire et Laboulbène. Elle doit probablement se trouver aussi dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie, car Heer l'indique des environs de Genève.

Obs. Elle diffère abondamment de la *nigrita* par sa teinte brillante, par sa forme moins déprimée, par sa pubescence un peu moins serrée ; par son prothorax non visiblement sillonné sur sa ligne médiane, mais simplement fovéolé vers sa base ; et surtout par son abdomen beaucoup moins densement pointillé.

La plupart des mêmes caractères la séparent de la *Calodera protensa*. De plus, les impressions basilaires des premiers segments de l'abdomen sont plus fortes et plus rugueuses, et la taille est plus grande, etc.

4. **Calodera riparia**, Erichson.

Allongée, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête légèrement et densement pointillée. Antennes à troisième article d'un tiers plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax presque carré, un peu plus étroit en arrière, beaucoup moins large que les élytres, légèrement fovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Elytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, faiblement convexes, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et subéparsement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet et sensiblement plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le

sixième arceau ventral arrondi à son sommet, à peine plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Calodera riparia, Erichson, Col. March. I, 305, 7; — Gen. et Spec. Staph. 68, 9. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 598, 9. — Redtenbacher, Faun. Austr. 818.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 381, 14. — Kraatz, Ins. Deut. II, 144, 5.

Long., $0^m,0032$ (1 1/2 l.); — larg., $0^m,0006$ (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez courte, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente; très-finement, légèrement et densement pointillée; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux brillant dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, roux, subponctué, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* un peu rembrunie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois obscur, légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues; fortement et brusquement épaissies dès leur quatrième article; très-finement duveteuses, avec les premiers articles légèrement ciliés vers leur sommet; d'un roux foncé, avec les deux ou trois premiers articles un peu plus clairs : le premier allongé, faiblement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième fortement épaissis, non contigus, à peine rétrécis vers leur base : le quatrième très-court, non ou à peine plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième un peu moins courts, fortement transverses, avec les pénultièmes néanmoins un peu moins fortement : le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus longs, mousse au sommet.

Prothorax presque carré ou à peine plus long que large; subitement atténué dans son tiers antérieur : obtusément tronqué au sommet; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis; un peu plus étroit en arrière où il est beaucoup moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes et, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits; légèrement arrondi à sa base ou sub-

tronqué dans le milieu de celle-ci; assez convexe ; marqué au devant de l'écusson d'une fossette transversale, assez légère ; finement et densement pubescent; offrant rarement sur les côtés deux ou trois soies redressées, peu distinctes ; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu ou à peine moins fine en arrière, surtout sur et vers l'impression basilaire; d'un noir de poix brillant. *Repli* presque lisse, brunâtre.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres en carré visiblement transverse; à peine plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; légèrement mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu obtus; faiblement convexes sur leur disque; assez fortement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ou un peu plus forte que le prothorax ; d'un noir de poix brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou même subélargi postérieurement; assez convexe vers sa base, beaucoup plus fortement vers son extrémité ; très-finement pubescent, avec la pubescence moins serrée que celle des élytres, entremêlée, sur le dos et sur les côtés, de quelques soies obscures, plus longues et redressées ; finement et subéparsement pointillé, avec la ponctuation plus serrée et uniforme sur le cinquième segment; d'un noir de poix brillant, avec le sommet parfois couleur de poix. Les *quatre premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueux : le cinquième sensiblement plus long long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, subobsolètement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* très-convexe, à pubescence assez longue, avec l'étranglement des quatre premiers arceaux fortement et rugueusement ponctué : le cinquième subégal au précédent ou à peine plus court : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, très-légèrement et densement pointillés, d'un roux assez brillant avec les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* étroites, presque sublinéaires. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *an-*

térieurs courts ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suboblong, à peine plus long que le deuxième ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se rencontre, mais assez rarement, au bord des rivières, dans les environs de Paris, dans l'Alsace, le Beaujolais, les Alpes, etc.

OBS. Elle ne saurait être confondue avec la précédente dont elle diffère par la petitesse de sa taille, par ses antennes plus courtes et plus épaisses, avec leurs quatrième à dixième articles plus fortement transverses. Les sutures mésosternales paraissent entières, etc.

Quelquefois les élytres sont d'un roux de poix vers leur angle sutural et l'extrémité de l'abdomen est plus ou moins roussâtre.

Peut-être doit-on rapporter à la *Calodera riparia* la *C. flavipes* de Motschulsky (*Bull. Mosc.* 1858, III, 259 ; *Enum. Nouv. Esp.* 1859, 119, 231), et celle à laquelle il compare son espèce, au lieu d'être la *C. riparia*, serait pour nous la *Calodera rufescens*, décrite ci-après. Toutefois, il est à remarquer que la *Calodera flavipes* de l'auteur russe n'a pas d'impression ou fossette vers la base du prothorax.

5. **Calodera rufescens**, KRAATZ.

Allongée, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un brun châtain et assez brillant, avec la tête et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux subtestacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article d'un tiers plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax presque carré, à peine plus étroit en arrière, sensiblement moins large que les élytres, légèrement fovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres à peine transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet et sensiblement plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son sommet; à peine plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Variété *a*. *Corps* d'un roux de poix avec la tête et l'abdomen noirs.

Calodera rufescens, KRAATZ, Ins. Deut. II, 144, 6.

Variété *b*. *Corps* roux, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies.

Long., 0^m,0028 (1 l. 1/4) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un brun de poix assez brillant et un peu châtain; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux brillant et graduellement plus clair vers son extrémité. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* un peu rembrunie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois d'un roux obscur, légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, ou à peine plus longues; fortement épaissies dès leur quatrième article : très-finement duveteuses, avec les premiers articles finement ciliés vers leur sommet; d'un roux subtestacé avec la base plus claire; à premier article allongé, faiblement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, d'un tiers moins long que le précédent : les quatrième à dixième fortement épaissis, non contigus, évidemment rétrécis vers leur base, courts, fortement transverses : le quatrième néanmoins un peu plus étroit que les suivants : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré ou à peine plus long que large; subitement atténué dans son tiers antérieur ; obtusément tronqué au sommet ; à angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; à peine plus étroit en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres ; subar-

qué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes, et, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont presque droits ; légèrement arrondi à sa base ou subtronqué dans le milieu de celle-ci ; assez convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une légère fossette transversale, parfois subgéminée ; finement et assez densement pubescent; offrant rarement sur les côtés deux ou trois soies redressées, légères et plus ou moins caduques ; finement et densement pointillé ; d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu châtain. *Repli* presque lisse, d'un roux brunâtre.

Ecusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un brun de poix assez brillant et parfois châtain.

Élytres en carré à peine transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; légèrement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine obtus; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse et un peu moins fine que celle du prothorax ; d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés; à peine convexe vers sa base, beaucoup plus fortement vers son extrémité ; très-finement pubescent, avec la pubescence semi-couchée, entremêlée, sur le dos et sur les côtés, de quelques soies pâles, plus longues et tout à fait redressées ; finement et assez densement pointillé, avec la ponctuation presque uniforme et à peine râpeuse ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet d'un roux subtestacé. Les *quatre premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueux : le cinquième plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, subobsolètement et assez densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* très-convexe, à pubescence assez longue, avec le fond de l'étranglement des quatre premiers arceaux fortement et rugueusement ponc-

tué : le cinquième subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, très-légèrement et très-densement pointillés, d'un roux assez brillant, avec les tarses un peu plus clairs. *Tibias* assez grêles, soyeux ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suboblong, à peine plus long que le deuxième ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve, mais peu communément, dans les lieux humides et parmi les débris charriés par les rivières débordées, dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais et diverses autres localités de la France.

Obs. Elle est facile à confondre avec la précédente dont elle diffère par sa taille un peu plus petite, par sa couleur un peu moins noire et un peu moins brillante ; par ses antennes à quatrième article un peu plus étroit, et les cinquième à dixième plus visiblement rétrécis vers leur base ; par ses élytres un peu plus déprimées et un peu plus longues ; par son abdomen plus densement et plus uniformément ponctué, etc.

Elle varie beaucoup pour la couleur qui passe du brun de poix au roux ferrugineux. Les antennes et les pieds deviennent en même temps plus clairs, mais la tête reste d'une couleur de poix foncée et l'abdomen présente avant son extrémité une large ceinture rembrunie.

6. **Calodera aethiops**, Gravenhorst.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir ou d'un brun un peu brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes à troisième article d'une moitié plus court que le deuxième, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax presque carré, à peine plus étroit en arrière, sensiblement moins large que les élytres, légèrement fovéolé vers sa base, finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues

que le prothorax, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, beaucoup plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, non ou à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Alcochara aethiops, Gravenhorst, Micr. 77, 15; — Mon. 153, 14. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 382, 15.

Calodera aethiops, Erichson, Col. March. I, 306, 6; — Gen. et Spec. Staph. 68, 10. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 347, 7. — Redtenbacher, Faun. Austr. 654, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 381, 15. — Kraatz, Ins. Deut. II, 144, 7. — Tromson, Skand. Col. II, 302, 4; 1860.

Long., 0^m,0023 (1 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, d'un noir de poix un peu brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente. très-finement et densement ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix, plus clair vers son extrémité. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, souvent testacé, avec la pointe des *mandibules* plus foncée. Le *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; fortement épaissies dès leur quatrième article; très-finement duveteuses, avec les premiers articles à peine ciliés vers leur sommet; d'un roux de poix, avec la base plus claire ou testacée : le premier allongé, faiblement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, d'une moitié plus court que le deuxième : les quatrième à dixième fortement épaissis, non contigus, subcyathiformes ou évidemment rétrécis vers leur base, très-fortement transverses : le quatrième néanmoins un peu plus

étroit que les suivants : le dernier subégal aux deux précédents réunis, assez épais, subovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré ou à peine plus long que large, subitement atténué dans son tiers antérieur; obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; à peine plus étroit en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits ou à peine obtus ; légèrement arrondi à sa base et souvent subtronqué dans le milieu de celle-ci ; subconvexe sur son disque ; creusé vers sa base d'une petite fossette transversale, peu profonde mais toujours assez sensible ; finement et densement pubescent ; offrant souvent, sur les côtés, deux ou trois soies plus longues, obscures et redressées ; finement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix un peu brillant. *Repli* presque lisse, brunâtre.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré presque régulier, ou à peine plus longues que larges ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine obtus ; subdéprimées sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait vers son extrémité ; à peine convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; très-finement et densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois premiers segments ; offrant en outre sur les côtés, surtout vers le sommet, quelques soies obscures et redressées ; très-finement, très-densement et uniformément pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant, avec le sommet roussâtre. Les *quatre premiers segments* assez fortement et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons assez finement rugueux : le cinquième sensiblement plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane

pâle : le sixième peu saillant, parfois distinctement sétosellé sur le dos : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux subtestacé. *Métasternum* assez convexe, *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement et soyeusement pubescents, très-finement et densement pointillés ; d'un roux de poix testacé et assez brillant. *Cuisses* assez étroites, à peine ou non élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* très-courts, les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément parmi les mousses et les herbes des marais et des prés humides. Elle habite presque toutes les zones : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, la Flandre, l'Alsace, le Beaujolais, la Savoie, le Dauphiné, les Alpes, etc.

Obs. Elle est bien distincte de la *Calodera riparia*. Elle est d'une taille moindre et d'une teinte un peu moins brillante. Le troisième article des antennes est plus court. Les élytres paraissent à peine plus longues. L'abdomen surtout est moins brillant, plus régulièrement et plus densement pointillé, avec sa pubescence plus serrée et plus déprimée.

La couleur passe du noir de poix au brun un peu roussâtre. Probablement, chez les sujets immatures, devient-elle encore plus claire.

Les *Calodera riparia, rufescens* et *aethiops* forment entre elles un petit groupe bien distinct, à forme d'*Autalia*, et dont le mésosternum présente de chaque côté une suture ou fine arête qui le sépare complétement des médiépisternums (1).

A la fin de ce genre, nous rapporterons la description de deux espèces,

(1) On comprend que, pour apprécier ce caractère, il faut avoir des insectes piqués. Un insecte collé ne dit rien et mieux vaut un échantillon mal piqué qu'un échantillon bien collé, car la colle demeure toujours un obstacle à l'examen des organes inférieurs.

que nous n'avons pas eu lieu d'examiner, et qui probablement doivent rentrer dans les *Calodera*.

7. Calodera occulta, Heer.

Un peu déprimée, d'un brun noirâtre un peu brillant, à ponctuation excessivement fine, serrée, à pubescence cendrée, assez serrée ; antennes et pattes d'un testacé roussâtre.

Calodera occulta, Heer, Faun. Col. Helv. I, 347, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 382, 16.

Long., 2 millim.

Antennes plus foncées au milieu, plus longues que la tête et le corselet; deuxième et troisième articles égaux; quatrième petit, mais les autres plus gros, courts, de grosseur égale; le dernier plus long.

Corselet presque carré, avec les angles et la base arrondis, mais cependant un peu rétréci en arrière; à la base une très-faible impression longitudinale n'atteignant pas le milieu.

Élytres plus larges, mais pas plus longues que le corselet, plus pâles à la suture et aux épaules.

Abdomen noirâtre, avec l'extrémité roussâtre; les trois premiers segments avec une forte impression à la base.

Patrie. Genève, France, d'après le catalogue de Marseul.

Calodera pusillima, Heer.

Déprimée, d'un noir de poix, à pubescence cendrée, serrée; antennes et pieds couleur de poix ; pronotum subcarré, égal.

Calodera pusillima, Heer, Faun. Col. Helv. I, 347, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 382, obs.

Long., 4/5 l.

Corps très-obsolètement pointillé.

Tête ovale.

Antennes un peu plus longues que le pronotum, à peine épaissies en dehors, couleur de poix.

Pronotum subcarré, subarrondi sur les côtés, presque plan, à angles antérieurs aigus, les postérieurs obtus.

Élytres déprimées, beaucoup plus longues que le prothorax, à peine plus larges à leur base que celui-ci, un peu élargies vers leur sommet, très-finement pointillées, recouvertes d'une pubescence grise, mates.

Abdomen noir, assez brillant, nu, presque plus court que les élytres, assez large.

Patrie. Bâle.

Obs. La structure des antennes et de l'abdomen ferait croire que cette espèce n'appartient pas au genre *Calodera*. Nous ne la donnons donc que comme très-douteuse.

ERRATA

Page 118, ligne 28, au lieu de **Baryodma (Polychara mycetophaga)**, KRAATZ, lisez : **Baryodma (Polychara) mycetophaga**, KRAATZ.

— 160, — 6, après 17 ajoutez un point de doute (?).

— 205, — 6, au lieu de *Hapoglossa*, lisez : *Haploglossa*.

— 431, — 15, au lieu de *Oxypoda ruficornis*, KRAATZ, lisez: *Ocyusa ruficornis*, KRAATZ.

— 492, — 21, au lieu de *des antennes*, lisez : *les antennes*.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

— SUITE —

6e BRANCHE, ALÉOCHARAIRES

1er RAMEAU. — HOMÉUSATES

Genre *Homoeusa*, KRAATZ.

acuminata, MAERKEL.

2e RAMEAU. — ALÉOCHARATES

Genre *Aleochara*, GRAVENHORST.

lata, GRAVENHORST.
fuscipes, FABRICIUS.
laticornis, KRAATZ.
rufipennis, ERICHSON.
brevipennis, GRAVENHORST.
fumata, GRAVENHORST.
brevis, HEER.

S.-genre *Heterochara*, MULSANT et REY.

crassicornis, BOISD. et LACORDAIRE.
spissicornis, ERICHSON.
leucopyga, KRAATZ.

Genre *Baryodma*, THOMSON.

bipunctata, GRAVENHORST.
crassa, BAUDI.
morion, GRAVENHORST.
intractabilis, HEER.

S.-genre *Xenochara*, MULSANT et REY

decorata, AUBÉ.

S.-genre *Polychara*, MULSANT et REY

Gr. I.

crassiuscula, SAHLBERG.
Milleri, KRAATZ.
tristis, GRAVENHORST.
discipennis, MULSANT et REY
tenuicornis, KRAATZ.
Carolina, WENKER.
haematica, MULSANT et REY.
bisignata, ERICHSON.

Gr. I.

cuniculorum, KRAATZ
sanguinea, LINNÉ.
haemoptera, KRAATZ.
laevigata, GYLLENHAL.
rufitarsis, HEER.
alutacea, MULSANT et REY.
lanuginosa, GRAVENHORST.
villosa, MANNERHEIM.
lygaea, KRAATZ.
mycetophaga, KRAATZ.
moerens, GYLLENHAL.
moesta, GRAVENHORST.

S.-genre *Homeochara*. MULSANT et REY.

latipalpis, MULSANT et REY.
succicola, THOMSON.
sparsa, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.

S.-genre *Dyschara*, MULSANT et REY.

inconspicua, AUBÉ.

S.-genre *Coprochara*, MULSANT et REY.

bilineata, GYLLENHAL.
nitida, GRAVENHORST.
binotata, KRAATZ.
pauxilla, MULSANT et REY.

Genre *Rhcochara*, MULSANT et REY.

spadicea, ERICHSON.

Genre *Polystoma*, STEPHENS.

algarum, FAUVEL.
albopila, MULSANT et REY.
grisea, KRAATZ.
obscurella, ERICHSON.
taxicornis, MULSANT et REY.

Genre *Ccranota*, STEPHENS.

major, FAIRMAIRE.
erytroptera, GRAVENHORST.
ruficornis, GRAVENHORST.

3e RAMEAU. — OXYPODATES

Genre *Microglossa*, KRAATZ.

gentilis, LUNEMANN.
rufipennis, KRAATZ.
pulla, GYLLENHAL.
nidicola, FAIRMAIRE.

S.-genre *Crataraea*, THOMSON.

suturalis, MANNERHEIM.

Genre *Dasyglossa*, KRAATZ.

prospera, ERICHSON.

Genre *Oxypoda*, MANNERHEIM.

ruficornis, GYLLENHAL.
longipes, MULSANT et REY.
lividipennis, MANNERHEIM.
vittata, MAERKEL.
humidula, KRAATZ.
distincta, MULSANT et REY.
opaca, GRAVENHORST.
nitidiventris, FAIRMAIRE et LABOULB.
lateralis, SAHLBERG.

S.-genre *Sphenoma*, MANNERHEIM.

platyptera, FAIRMAIRE.
planipennis, THOMSON.
abdominalis, MANNERHEIM.
togata, ERICHSON.
assimilis, KRAATZ.
Islandica, KRAATZ.

S.-genre *Mycetodrepa*. THOMSON.

lucens, MULSANT et REY.
formosa, KRAATZ.
testacea, ERICHSON.
alternans, GRAVENHORST.

S.-genre *Bacoglena*. THOMSON.

exoleta, ERICHSON.
longula, BRISOUT.
praecox, ERICHSON.
flava, KRAATZ.
bicolor, MULSANT et REY.
fusina, MULSANT et REY.
breviuscula, MULSANT et REY.

S.-genre *Podoxya*, MULSANT et REY.

lugubris, KRAATZ.
lentula, ERICHSON.
induta, MULSANT et REY.
umbrata, GYLLENHAL.
sericea, HEER.
subnitida, MULSANT et REY.
exigua, ERICHSON.
uliginosa, BRISOUT.
attenuata, MULSANT et REY.
perplexa, MULSANT et REY.
castanea, MULSANT et REY.
riparia, FAIRMAIRE.
parvula, BRISOUT.
rufula, MULSANT et REY.

S.-genre *Demosoma*, THOMSON.

formiccticola, MAERKEL.
recondita, KRAATZ.
rufescens, KRAATZ.
juvenilis, MULSANT et REY.
nigrescens, MULSANT et REY.
haemorrhoa, MANNERHEIM.
picta, FAUVEL.
nigrocincta, MULSANT et REY.
amoena, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.

S.-genre *Bessopora*, THOMSON.

bachyptera, KRAATZ.
annularis, MANNERHEIM.
ferruginea, ERICHSON.
fuscula, MULSANT et REY.

Genre *Hygropora*, KRAATZ.

cunctans, ERICHSON.

Genre *Disopora*, THOMSON.

longiuscula, GRAVENHORST.

Genre *Thiasophila*, KRAATZ.

angularis, ERICHSON.
canaliculata, MULSANT et REY.
inquilina, MAERKEL.

Genre *Stichoglossa*, FAIRM. et LABOULB.

S.-genre *Stenoglossa*, KRAATZ.

semirufa, ERICHSON.

S.-genre *Ischnoglossa*, KRAATZ.

prolixa, GRAVENHORST.

S.-genre *Dexiogyia*, THOMSON.

corticina, ERICHSON.
rufula, MOTSCHULSKY.
depressipennis, AUBÉ.

Genre *Platyola*, MULSANT et REY.

fusicornis, MULSANT et REY.

4e RAMEAU. — OCYUSATES.

Genre *Ocyusa*, KRAATZ.

S.-genre *Mniusa*, MULSANT et REY.

incrassata, MULSANT et REY.

S.-genre *Cousya*, MULSANT et REY.

procidua, ERICHSON.
nigrata, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
defecta, MULSANT et REY.

S.-genre *Ocyusa*, KRAATZ.

maura, ERICHSON.
picina, AUBÉ.
postica, MULSANT et REY.

5e RAMEAU. — PHLÉOPORATES.

Genre *Phlocopora*, ERICHSON.

reptans, GRAVENHORST.
transita, MULSANT et REY.
corticalis, GRAVENHORST.
producta, MULSANT et REY.

Genre *Phlocodroma*, KRAATZ.

concolor, KRAATZ.

6e RAMEAU. — CALODÈRATES.

Genre *Ocalea*, ERICHSON.

brevicornis, KRAATZ.
concolor, KIESENWETTER.
puncticollis, MULSANT et REY.
castanea, ERICHSON.
badia, ERICHSON.
parvula, BAUDI.

S.-genre *Metalea*, MULSANT et REY.

procera, ERICHSON.

S.-genre *Euryalea*, MULSANT et REY.

decumana, ERICHSON.
murina, ERICHSON.

Genre *Ilyobates*, KRAATZ.

Mech, BAUDI.
nigricollis, PAYKULL.
propinquus, AUBÉ.

S.-genre *Mniobates*, MULSANT et REY.

forticornis, BOISDUVAL et LACORDAIRE.
cribripennis, FAUVEL.
Bonnairei, FAUVEL.
unicarinatus, FAIRMAIRE et LABOULB.

Genre *Chilopora*, KRAATZ.

longitarsis, ERICHSON.
subnitida, MULSANT et REY.
rubicunda, ERICHSON.
cingulata, KRAATZ.

Genre *Ityocara*, THOMSON.

rubens, ERICHSON.

Genre *Derocala*, MULSANT et REY.

rugatipennis, KRAATZ.

Genre *Amarochara*, THOMSON.

umbrosa, ERICHSON.

Genre *Calodera*, MANNERHEIM.

nigrita, MANNERHEIM.
protensa, MANNERHEIM.
uliginosa, ERICHSON.
riparia, ERICHSON.
rufescens, KRAATZ.
aethiops, GRAVENHORST.
occulta, HEER.
pusillima, HEER.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA

BRANCHE DES ALÉOCHARAIRES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

FIN DE LA TABLE ALPHABETIQUE

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I

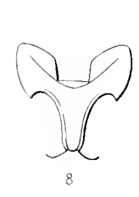
1. Angle postérieur du prothorax des *Homéusates*.
2. Angle postérieur du prothorax de la plupart des *Aléocharates*.
3. Effet d'une postépimère vue de côté chez les *Aléocharates*.
4. Effet d'une postépimère vue de côté chez les *Oxypodates*.
5. Lame mésosternale du genre *Homoeusa*.
6. Palpe maxillaire des genres *Aleochara* et *Baryodma*.
7. Palpe maxillaire de la plupart des *Oxypoda*.
8. Lame mésosternale de l'*Aleochara lata*.
9. Lame mésosternale de l'*Aleochara fuscipes*.
10. Lame mésosternale de l'*Aleochara* (*Heterochara*) *crassicornis*
11. Lame mésosternale de la *Baryodma biguttata*.
12. Lame mésosternale de la *Baryodma morion*.
13. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Xenochara*) *decorata*.
14. Lame mésosternale des *Baryodma* (*Polychara*) *crassiuscula*, *Milleri* et *nigripes*.
15. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *haematica*.
16. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *bisignata*.
17. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *cuniculorum* (1).
18. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *sanguinea* et à peu près aussi des *alutacea* et *rufitarsis*.
19. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *lanuginosa*.
20. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *lygaea*.
21. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Polychara*) *mycetophaga* et à peu près aussi des *moerens* et *moesta*.
22. Lame mésosternale du sous-genre *Homoeochara*.
23. Lame mésosternale du sous-genre *Dyschara*.
24. Lame mésosternale de la *Baryodma* (*Coprochara*) *nitida*.
25. Derniers articles des antennes du sous-genre *Homoeochara* ♂ ♀.
26. Derniers articles des antennes du sous-genre *Dyschara* ♂.
27. Lame mésosternale du genre *Rheochara*.
28. Lame mésosternale de la *Polystoma albopila*.
29. Lame mésosternale de la *Polystoma obscurella*.
30. Angle postéro-externe des élytres du genre *Rheochara*.
31. Angle postéro-externe des élytres du genre *Polystoma*.
32. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Rheochara*.
33. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Polystoma*.
34. Lame mésosternale du genre *Ceranota*.

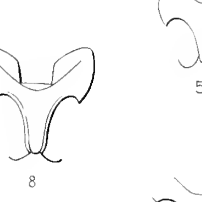
(1) Toutes les lames mésosternales sont plus ou moins rebordées sur les côtés. Nous n'avons figuré le rebord que lorsqu'il ne devait pas nuire à l'effet de la pointe terminale.

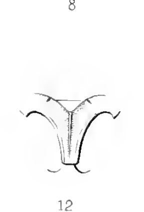
BREVIPENNES
Aleocharaires.

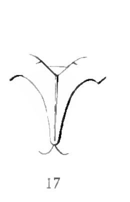
Pl. I

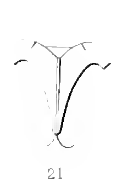






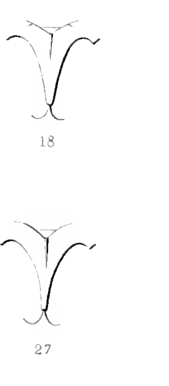




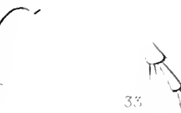












Rey del.

Planche II

1. Sommet de l'abdomen de l'*Aleochara lata* ♂♀.
2. Sommet de l'abdomen de l'*Aleochara fuscipes* ♂♀.
3. Sommet de l'abdomen de l'*Aleochara rufipennis* ♂♀.
4. Sommet de l'abdomen de l'*Aleochara brevipennis* ♂♀, et à peu près aussi de la *fumata* ♂♀ (1).
5. Sommet de l'abdomen de l'*Aleochara* (*Heterochara*) *crassicornis* ♂♀.
6. Sommet de l'abdomen de l'*Aleochara* (*Heterochara*) *spissicornis* ♂♀.
7. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma bipunctata* ♂♀.
8. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma morion* ♂♀.
9. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Xenochara*) *decorata* ♂♀.
10. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *crassiuscula* ♂♀, et à peu près aussi de la *Milleri* ♂♀.
11. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *tristis* ♂♀.
12. Sommet de l'abdomen de la *Baroydma* (*Polychara*) *discipennis* ♂♀.
13. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *tenuicornis* ♂♀.
14. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *haematica* ♂.
15. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *cuniculorum* ♂.
16. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *bisignata* ♂♀.
17. Derniers articles des palpes maxillaires de la *Baryodma* (*Polychara*) *moesta*.
18. Derniers articles des palpes maxillaires des *Baryodma* (*Homoeochara*) *latipalpis*, *succicola* et *sparsa*.
19. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *sanguinea* ♂♀, et à peu près aussi des *rufitarsis* et *alutacea* ♂♀.
20. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *lanuginosa* ♂♀.
21. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *lygaea* ♂♀.
22. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *mycetophaga* ♂♀
23. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *moerens* ♂♀.
24. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Polychara*) *moesta* ♂♀.
25. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Homoeochara*) *latipalpis* ♂♀.
26. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Homoeochara*) *succicola* ♂♀ et à peu près aussi de la *sparsa* ♂♀.
27. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Dyschara*) *inconspicua* ♀.
28. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Coprochara*) *bilineata* ♂.
29. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Coprochara*) *nitida* ♂.
30. Sommet de l'abdomen de la *Baryodma* (*Coprochara*) *pauxilla* ♂.

(1) Dans les figures 1 et 4, ainsi que dans les dernières, nous avons ombré l'arceau inférieur. Dans les autres, nous avons à dessein négligé de le faire, pour ne pas nuire à l'effet des crénelures du segment supérieur correspondant.

BREVIPENNES

Aléocharaires

♂ ♀ 1 ♂ 2 3 ♂ ♀ 4

♂ ♀ 5 6 7 ♂ ♀ 8

♂ ♀ 9 10 11 ♂ ♀ 12

♂ ♀ 13 ♂ 14 ♂ 15 ♂ ♀ 16

17 18

♂ ♀ 19 20 21 ♂ ♀ 22

♂ ♀ 23 24 25 ♂ ♀ 26

♀ 27 ♂ 28 ♂ 29 ♂ 30

Planche III

1. Sommet du ventre de la *Rheochara spadicea* ♂♀.
2. Sommet du ventre de la *Polystoma algarum* et à peu près aussi des *albopila* et *grisea* ♂.
3. Sommet du ventre de la *Polystoma obscurella* ♂.
4. Sommet du ventre de la *Ceranota major* ♀.
5. Sommet du ventre de la *Microglossa gentilis* ♂.
6. Sommet du ventre de la *Microglossa* (*Crataraea*) *suturalis* ♂.
7. Lame mésosternale du genre *Microglossa*.
8. Lame mésosternale de la plupart des *Oxypoda*, et à peu près aussi du genre *Hygropora*.
9. Sommet du ventre de l'*Oxypoda ruficornis* ♂.
10. Sommet du ventre de l'*Oxypoda longipes* ♂, et à peu près aussi des *lividipennis*, *vittata*, *formosa*, *alternans*, etc. ♂.
11. Proportions des premiers articles des tarses postérieurs des *Oyypoda ruficornis* et *longipes*.
12. Proportions des premiers articles des tarses postérieurs des *Oxypoda lividipennis*, *vittata* et *humidula*.
13. Proportions des premiers articles des tarses postérieurs de l'*Oxypoda opaca*.
14. Sommet du ventre de l'*Oxypoda vittata*, var. *litura* ♂.
15. Sommet du ventre de l'*Oxypoda opaca* ♂.
16. Proportions des premiers articles des tarses postérieurs des *Oxypoda* (*Sphenoma*) *platyptera* et *planipennis*.
17. Proportions des premiers articles des tarses postérieurs des *Oxypoda* (*Sphenoma*) *abdominalis*, *togata* et *assimilis*.
18. Sommet du ventre de l'*Oxypoda* (*Sphenoma*) *platyptera* ♂♀.
19. Sommet du ventre de l'*Oxypoda* (*Sphenoma*) *assimilis* ♂♀.
20. Sommet du ventre de l'*Oxypoda* (*Baeoglena*) *exoleta* ♂ et de quelques autres ♂.
21. Sommet du ventre des *Oxypoda* (*Podoxya*) *umbrata*, *sericea*, etc. ♂.
22. Les deux derniers articles des palpes maxillaires des sous-genres *Oxypoda*, *Sphenoma*, *Mycetodrepa*, *Podoxya*, etc
23. Les deux derniers articles des palpes maxillaires du sous-genre *Baeoglena*.
24. Menton dans le genre *Oxypoda*.
25. Menton dans le genre *Hygropora*.
26. Lame mésosternale du genre *Disochara*.
27. Lame mésosternale du genre *Thiasophila*.
28. Les trois derniers articles des antennes de la *Disopora longiuscula* ♂.
29. Les trois derniers articles des antennes de la *Disopora longiuscula* ♀.
30. Sommet de l'abdomen, vu de dessus, de la *Thiasophila angulata* ♂.
31. Sommet de l'abdomen, vu de dessus, de la *Thiasophila inquilina* ♂.

BREVIPENNES

Aleocharaires

♂ 1 ♂ 2 ♂ 3 ♀ 4

♂ 5 7 8 ♂ 6

♂ 9 11 13 12 ♂ 10

♂ 14 16 17 ♂ 15

24

♂ ♀ 18 22 23 ♂ ♀ 19

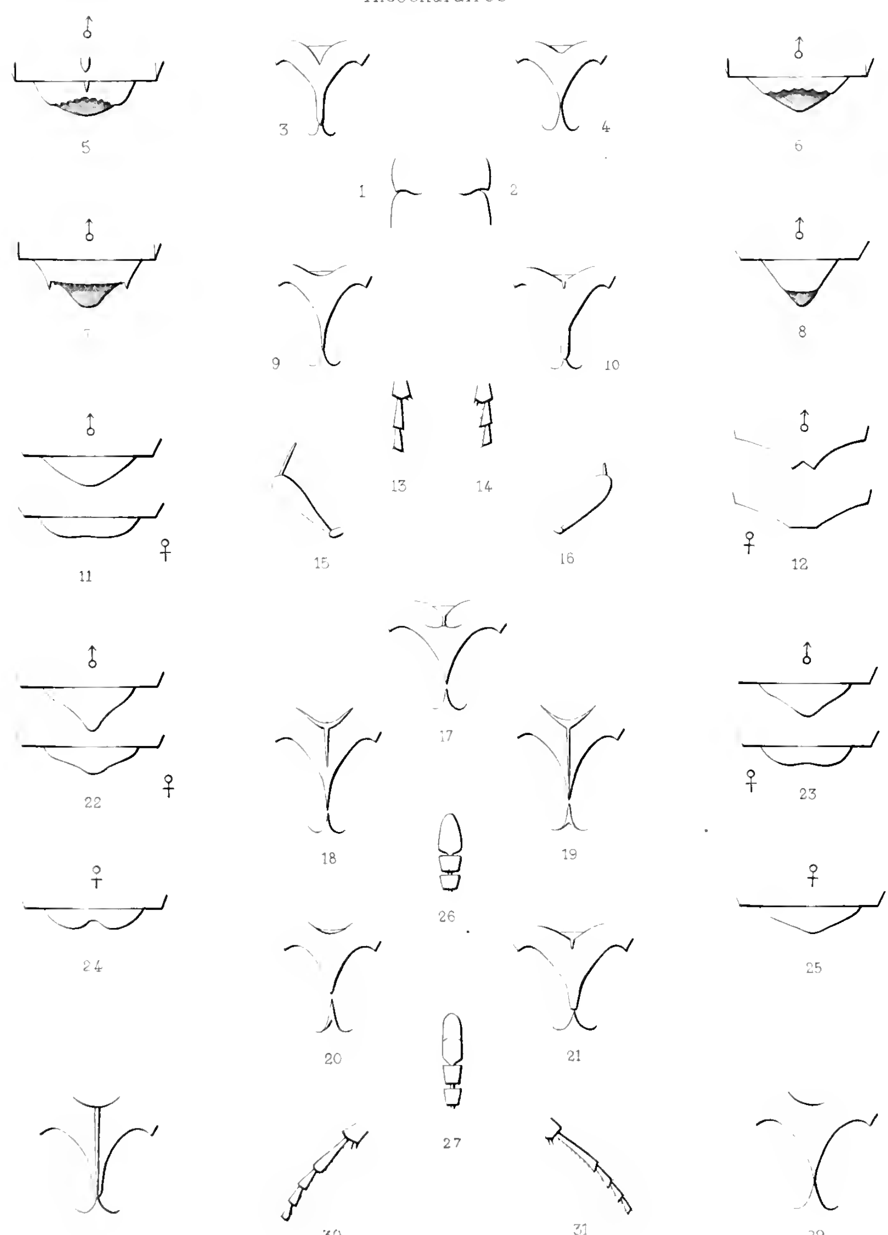
25

♂ 20 26 27 ♂ 21

♂ 30 ♂ 28 ♀ 29 ♂ 31

Planche IV

1. Angle postérieur du prothorax des *Thiasophila angulata* et *canaliculata*.
2. Angle postérieur du prothorax de la *Thiasophila inquilina*.
3. Lame mésosternale du genre *Stichoglossa*.
4. Lame mésosternale du genre *Platyola*.
5. Sommet de l'abdomen de la *Stichoglossa semirufa* ♂.
6. Sommet de l'abdomen de la *Stichoglossa prolixa* ♂.
7. Sommet de l'abdomen de la *Stichoglossa corticina* ♂.
8. Sommet de l'abdomen de la *Platyola fusicornis* ♂.
9. Lame mésosternale de l'*Ocyusa nigrata*.
10. Lame mésosternale du genre *Phloeopora*.
11. Sommet du ventre de plusieurs espèces du genre *Ocyusa* ♂♀.
12. Bord postérieur du prothorax de la *Phloeopora producta* ♂♀.
13. Les deux premiers articles des tarses postérieurs du genre *Phloeopora*.
14. Les deux premiers articles des tarses postérieurs du genre *Phloeodroma*.
15. Les deux derniers articles des palpes maxillaires de la plupart des *Ocalea*.
16. Les deux derniers articles des palpes maxillaires des genres *Derocala*, *Amarochara* et *Calodera*, et à peu près aussi des *Ilyobates* et *Chilopora*.
17. Lame mésosternale de l'*Ocalea brevicornis*.
18. Lame mésosternale des *Ocalea concolor* et *castanea*.
19. Lame mésosternale de l'*Ocalea badia*.
20. Lame mésosternale de l'*Ocalea* (*Metalea*) *procera*.
21. Lame mésosternale de l'*Ocalea* (*Euryalea*) *decumana*.
22. Sommet du ventre des *Ocalea concolor* et *castanea* ♂♀.
23. Sommet du ventre de l'*Ocalea badia* ♂♀.
24. Sommet du ventre de l'*Ocalea* (*Metalea*) *procera* ♀.
25. Sommet du ventre de l'*Ocalea* (*Euryalea*) *decumana* ♀.
26. Derniers articles des antennes des *Ocalea brevicornis*, *procera*, etc.
27. Derniers articles des antennes de l'*Ocalea* (*Euryalea*) *decumana*.
28. Lame mésosternale de l'*Ilyobates nigricollis*.
29. Lame mésosternale du genre *Chilopora*.
30. Les premiers articles des tarses postérieurs de la plupart des *Ocalea*.
31. Les premiers articles des tarses postérieurs de la plupart des *Ilyobates*


♂
5
3
4
♂
6
1
2
♂
7
9
10
♂
8
13
14
♂
♀
11
15
16
♂
♀
12
17
♂
♀
22
18
19
♂
♀
23
26
♀
24
20
21
♀
25
27
28
30
31
29

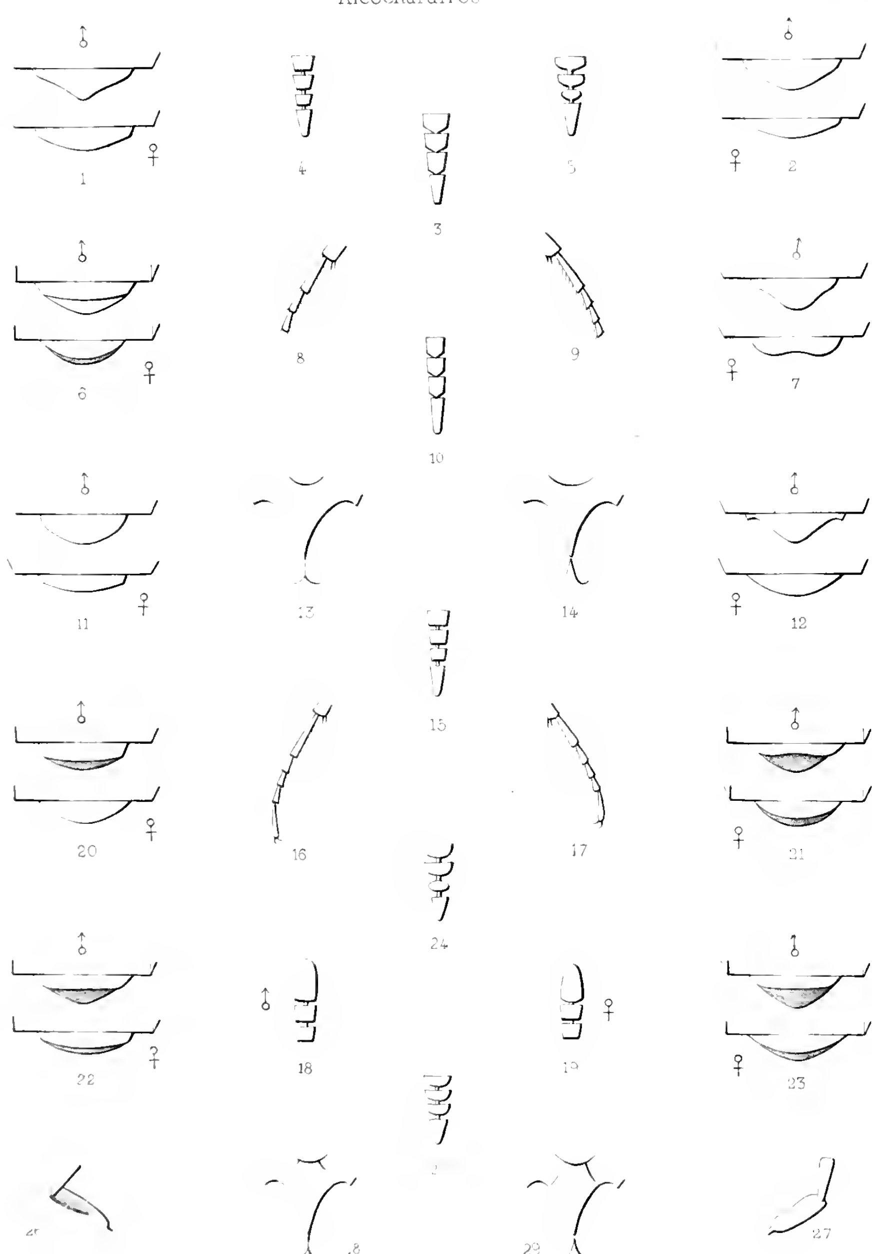
Rey del.

Planche V

1. Sommet du ventre de l'*Ilyobates nigricollis* ♂ ♀.
2. Sommet du ventre de l'*Ilyobates propinquus* ♂ ♀.
3. Les troisième à sixième articles des antennes de l'*Ilyobates Mech.*
4. Les troisième à sixième articles des antennes de l'*Ilyobates nigricollis*.
5. Les troisième à sixième articles des antennes de l'*Ilyobates* (*Mniobates*) *forticornis*.
6. Sommet de l'abdomen vu de dessus de l'*Ilyobates* (*Mniobates*) *forticornis* ♂ ♀.
7. Sommet du ventre de la *Chilopora longitarsis* ♂ ♀.
8. Les premiers articles des tarses intermédiaires de la *Chilopora longitarsis*.
9. Les premiers articles des tarses intermédiaires de la *Chilopora rubicunda*.
10. Les troisième à sixième articles des antennes de la *Chilopora longitarsis*.
11. Sommet du ventre de la *Chilopora rubicunda* ♂ ♀.
12. Sommet du ventre de la *Derocala rugatipennis* ♂ ♀.
13. Lame mésosternale de la *Derocala rugatipennis*.
14. Lame mésosternale de l'*Amarochara umbrosa*.
15. Les troisième à sixième articles des antennes de la *Derocala rugatipennis*.
16. Tarse postérieur du genre *Derocala*, et à peu près aussi du genre *Calodera*.
17. Tarse postérieur du genre *Amarochara*.
18. Les derniers articles des antennes de la *Derocala rugatipennis* ♂.
19. Les derniers articles des antennes de la *Derocala rugatipennis* ♀.
20. Sommet de l'abdomen vu de dessus de l'*Amarochara umbrosa* ♂ ♀.
21. Sommet de l'abdomen vu de dessus des *Calodera protensa* et *riparia* ♂ ♀.
22. Sommet de l'abdomen vu de dessus de la *Calodera rufescens* ♂ ♀.
23. Sommet de l'abdomen vu de dessus de la *Calodera aethiops* ♂ ♀.
24. Les troisième à sixième articles des antennes des *Calodera rufescens* et *aethiops*.
25. Les troisième à sixième articles des antennes de la *Calodera riparia*.
26. Les deux premiers articles des antennes du genre *Amarochara*.
27. Les deux premiers articles des antennes du genre *Calodera*.
28. Lame mésosternale des *Calodera nigrita*, *protensa* et *uliginosa*.
29. Lame mésosternale des *Calodera riparia*, *rufescens* et *aethiops*.

BREVIPENNES

Aléocharaires



DESCRIPTION

D'UN GENRE NOUVEAU

DE LA

TRIBU DES ÉLATÉRIDES

PAR

MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874

Genre *Isidus*, *Iside;* Mulsant et Rey.

Étymologie : ἴσος, égale; εἶδος, forme.

Caractères. *Corps* allongé, peu convexe, ailé.

Tête large, transverse, saillante, légèrement déclive, finement rebordée en avant. *Face* verticale. *Épistome* fortement transverse. *Labre* triangulaire, assez grand. *Mandibules* assez développées, solides, brusquement coudées, à pointe acérée et un peu recourbée en haut. *Palpes* courts. *Yeux* grands, peu saillants, subarrondis, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax, à facettes fines et subobsolètes.

Antennes allongées, subatténuées vers leur extrémité, de onze articles : le premier oblong, épaissi : le deuxième plus étroit, très-court, sublenticulaire : les troisième à onzième fortement comprimés, graduellement plus allongés : les troisième à dixième dentés en scie intérieurement, les troisième à cinquième d'une manière plus ou moins graduée, mais les suivants seulement à leur sommet, parallèles sur la majeure partie de leur longueur et subitement rétrécis vers leur base : le dernier allongé, acuminé au bout.

Prothorax en carré à peine oblong; tronqué en avant; échancré à la

base; presque subparallèle sur les côtés ou à peine rétréci tout à fait vers le sommet et à peine sinué au-devant des angles postérieurs, avec ceux-ci aigus, sensiblement prolongés en arrière, légèrement divergents, finement carénés en dessus.

Écusson oblong, subogival.

Élytres très-allongées, plus larges à leur base que le prothorax, puis graduellement et subarcuément atténuées en arrière, où elles sont obtusément et simultanément acuminées. *Épaules* largement arrondies. *Repli* assez brusquement et sinueusement rétréci après la poitrine.

Métasternum très-développé. *Postépisternums* étroits, à peine rétrécis en arrière. *Postépimères* à peine distinctes.

Hanches postérieures graduellement élargies de dehors en dedans.

Pieds assez courts. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* assez grêles, rétrécis et subarqués à leur base, plus longs que les cuisses. *Tarses* allongés, subcomprimés, à quatre premiers articles graduellement moins longs, sans lamelle en dessous : le premier néanmoins sensiblement plus long que le deuxième, et le quatrième beaucoup plus court que le troisième : le dernier allongé, grêle, un peu en massue. *Ongles* assez grands, brusquement arqués vers leur sommet.

Obs. Ce genre, voisin des *Athoüs*, est remarquable par la structure des antennes, dont le deuxième article est très-court, et les sixième à dixième subparallèles sur la majeure partie de leur longueur. Le rebord antérieur de la tête n'est pas relevé sur les côtés. Les deuxième à quatrième articles des tarses sont sans lamelle en dessous. Les élytres sont atténuées en arrière comme dans le genre *Portmidius*, etc.

Isidus Moreli, Mulsant et Rey.

Allongé, peu convexe, finement pubescent, d'un testacé brillant, avec les yeux noirs. Tête transverse, fortement et rugueusement ponctuée. Prothorax à peine oblong, assez finement et assez densement ponctué. Élytres très-allongées, atténuées en arrière, ponctuées-striées.

♂. *Antennes* plus longues que la moitié du corps. *Prothorax* subparallèle sur les côtés.

♀. Nous est inconnue.

Long., 0^m,0080 (3 l. 1/5) ; — larg., 0^m,0009 (4/5 l.).

Corps allongé, peu convexe, ailé, d'un testacé brillant; revêtu d'une pubescence pâle, courte et peu serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax ; fortement, densement et rugueusement ponctuée ; d'un testacé assez brillant ; à pubescence plus ou moins redressée. *Front* large, subdéprimé ; creusé sur son milieu de deux impressions oblongues, obliques, subconvergentes en arrière ; à rebord antérieur non ou à peine relevé au-dessus de l'insertion des antennes, obtusément angulé dans son milieu. *Épistome* testacé, vertical. *Labre* et *mandibules* testacés, avec la pointe de celles-ci noire.

Yeux grands, très-noirs.

Antennes allongées, assez grêles, subatténuées vers leur extrémité ; finement duveteuses ; testacées ; à premier article oblong, épais, subarqué : le deuxième un peu plus étroit, très-court, sublenticulaire : le troisième oblong, comprimé, graduellement élargi en triangle : les suivants comprimés, graduellement plus allongés et plus grêles, en dents de scie : les sixième à dixième subparallèles sur la majeure partie de leur longueur : le dernier allongé, acuminé au bout.

Prothorax en carré à peine oblong, moins large que les élytres ; tronqué en avant ; subparallèle sur ses côtés ou à peine rétréci tout à fait vers son sommet et à peine sinué au devant des angles postérieurs, qui sont sensiblement prolongés en arrière, un peu divergents et finement carénés en dessus ; échancré à sa base ; légèrement convexe ; assez finement et assez densement ponctué, plus légèrement sur son milieu ; offrant au devant de l'écusson un léger épaississement transversal, émettant en avant une carène longitudinale, obsolète et raccourcie ; d'un testacé brillant ; à pubescence couchée, embrouillée ou transversalement dirigée en arrière, un peu plus longue sur les côtés.

Écusson rugueux, pubescent, d'un testacé un peu obscur.

Élytres environ trois fois plus longues que le prothorax ; graduellement et subarcuément atténuées en arrière et puis obtusément et simultanément acuminées au sommet ; faiblement convexes, plus fortement vers

leur extrémité; parées chacune de huit stries assez fines et légèrement ponctuées; à intervalles presque plans et offrant deux séries longitudinales de points obsolètement râpeux, vus de côté ; d'un testacé brillant ; à pubescence courte et semi-redressée. *Épaules* largement arrondies. *Repli* d'un testacé pâle et livide.

Dessous du corps assez fortement ponctué, pubescent, d'un testacé brillant.

Pieds ponctués, légèrement pubescents, d'un testacé assez pâle. *Tarses* allongés, subatténués vers leur extrémité; *les postérieurs* à premier article sensiblement plus long que le deuxième : celui-ci allongé, un peu plus long que le troisième : celui-ci suballongé, beaucoup plus long que le quatrième : celui-ci oblong : le dernier allongé, grêle, au moins égal aux deux précédents réunis.

Patrie. Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. E. Revelière, a été capturée sur la plage de l'île de Rondinara, près de Porto-Vecchio, par M. Morel, conducteur des ponts et chaussées à Bonifacio, débutant entomologiste plein de zèle, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier. M. Valéry Mayet l'a prise au vol, vers la fin de juin, dans les dunes des environs de Cette.

DESCRIPTION

DE

DEUX ESPÈCES NOUVELLES

DE

COLÉOPTÈRES LAMELLICORNES

PAR

MM. E. MULSANT ET A. GODARD

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874.

Onthophagus Euthymi, Mulsant et Godart.

Dessus du corps noir ou d'un noir un peu bronzé, surtout sur le prothorax; garni en dessus de poils courts, d'un blanc livide. Élytres marquées d'une tache d'un rouge testacé livide au côté interne de leur calus huméral et de taches de même couleur formant une bordure à leur partie postérieure. Pygidium et cuisses intermédiaires et postérieures d'un rouge testacé livide. Prothorax sans sinuosité au côté externe des angles de devant; rétus en devant et chargé de deux saillies tuberculeuses à la partie supérieure de cette partie rétuse; chargé en devant de granulations passant postérieurement à une ponctuation plus évidente. Élytres à stries légèrement sulciformes et rayées transversalement. Intervalles chargés de petits grains presque sérialement disposés.

♂ Suture frontale à peine distincte. Lame frontale chargée d'une corne relevée et un peu brusquement rétrécie en pointe dans sa seconde moitié. Bord occipito-frontal relevé au bord postérieur des yeux. Éperon des tibias antérieurs incourbé. Éperon des tibias postérieurs plus long que le premier article des tarses.

♀ Suture frontale saillante en arc dirigé en avant. Lame frontale trans-

versale, uniformément à peine plus saillante que la suture frontale. Éperon des tibias antérieurs droit : celui des pieds postérieurs plus court que le premier article des tarses.

Long., 0^m,0059 (2 2/3 l.); — larg. 0^m,0030 (1 2/5 l.).

♂ *Dessus du corps* d'un noir un peu bronzé en dessus, surtout sur le prothorax, avec le bord postérieur des élytres et leur calus huméral d'un rouge testacé livide. *Chaperon* en demi-cercle ; un peu entaillé ou échancré en devant ; relevé en rebord. *Tête* presque lisse, obsolètement ponctuée près de son rebord. *Prothorax* à peine ou non sensiblement sinué sur ses côté externe de ses angles de devant ; à peine rebordé sur ses côtés ; sans rebord à la base, mais paraissant légèrement relevé au devant de l'écusson ; rétus en devant et chargé d'un saillie tuberculeuse de chaque côté de la ligne médiane, à la partie supérieure de cette partie rétuse ; subaspèrement couvert, après cette partie rétuse, de petits grains paraissant suivis d'une dépression en arrière, donnant chacune naissance à un poil court, d'un livide cendré, dirigé en arrière : ces grains s'affaiblissent d'avant en arrière pour faire place à des points enfoncés à peine granuleux à leur partie antérieure. *Élytres* d'un noir bronzé, avec le côté interne de leur calus huméral et leur bord postérieur, au moins en grande partie, d'un rouge ou rouge testacé livide ; à stries légèrement sulciformes et transversalement rayées. *Intervalles* subconvexes, chargés de petits grains presque sérialement disposés, et donnant chacun naissance à un poil très-court, d'un blanc ou blanc cendré livide et couché en arrière, luisant. *Pygidium* d'un rouge testacé livide ; parsemé de petits poils luisants, d'un blanc livide. *Dessous du corps* noir ; glabre et ponctué sur les médi et prosternum ; garni de poils d'un blanc livide sur les côtés de la poitrine et au bord postérieur des arceaux du ventre ; rayé d'un léger sillon sur la partie postérieure du métasternum. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* d'un rouge testacé livide, glabres, obsolètement ponctuées : cuisses antérieures, tibias et tarses bruns : tibias antérieurs à quatre dents.

♀ *Tête* plus visiblement ponctuée. *Élytres* offrant parfois une autre tache d'un rouge testacé, livide sur la partie basilaire du quatrième inter-

valle, à partir de la suture. *Pygidium* et *cuisses intermédiaires* et *postérieures* d'un rouge testacé, parfois en partie obscur.

Patrie. Les environs de Beyrouth (Asie).

Nous avons dédié cette espèce au savant frère Euthyme, assistant du Supérieur des petits frères de Marie, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Rhyssemus orientalis, Mulsant et Godart.

Suballongé, subparallèle; noir ou d'un brun noir, mat en dessus. Tête chargée de petites granulations de grosseur presque uniforme. Prothorax écointé sur la seconde moitié de ses côtés, chargé de cinq reliefs granuleux, transverses, n'aboutissant pas aux bords latéraux, et séparés par des espaces paraissant sulciformes : les deux reliefs antérieurs entiers : les trois autres interrompus sur la ligne médiane : le cinquième raccourci sur sa moitié externe. Élytres à stries étroites, lisses, bordées d'une fine ligne élevée. Intervalles saillants, chargés chacun d'une seule rangée de points tuberculeux, de grosseur médiocre. Cuisses d'un brun noir : tibias bruns : tarses d'un brun rouge.

Long., $0^{m},0030$ (1 2/5 l.); — larg., $0^{m},0011$ à $0^{m},0013$ (1/2 à 3/5 l.).

Corps suballongé, subparallèle; d'un noir ou noir brun mat ou peu luisant en dessus. *Chaperon* presque en demi-cercle; entaillé dans le milieu de son bord antérieur; légèrement déprimé derrière l'entaille, légèrement relevé aux angles de celle-ci; à peine rebordé. *Tête* voûtée; noire ou d'un noir brun; couverte de petites granulations presque de grosseur uniforme. *Antennes* et *palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* subparallèle sur les côtés, jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, écointé ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont subarrondis; en arc dirigé en arrière à la base; sans rebord ou à peine garni d'un rebord; mais garni de courtes soies sur les côtés et en arrière; très-convexe, noir ou d'un noir brun mat ou presque mat; à fond couvert de fines granulations; chargé sur les deux cinquièmes antérieurs de deux reliefs transverses chargés de granulations moins fines que celles du fond; chargé sur les trois cinquièmes postérieurs

de trois reliefs analogues interrompus dans le milieu : l'antérieur de ceux-ci, ou le troisième, à partir du bord antérieur, incourbé près de la ligne médiane et offrant chacune de ses branches prolongée en arrière presque jusqu'à la base : le suivant ou le quatrième à partir du bord antérieur, en ligne transversale, droit presque jusqu'à l'incourbure du précédent : le cinquième situé entre le quatrième et le bord postérieur : les quatre premiers n'atteignant pas le bord externe : le cinquième nul dans sa moitié externe : ces reliefs faisant paraître les espaces qui les séparent un peu sulciformes. *Écusson* en triangle un peu plus long que large, lisse. *Élytres* une fois environ plus longues que le prothorax; subparallèle jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement; médiocrement convexes sur le dos ; convexement déclives sur les côtés ; noires ou d'un noir brun, mat ; à rainurelles étroites, bordées chacune d'une fine ligne saillante, et lisses dans leur milieu : les six premières, à partir de l'intervalle sutural, avancées jusqu'à la base. *Intervalles* saillants, chargés chacun d'une rangée longitudinale de granulations ou points tuberculeux : les septième et neuvième postérieurement plus courts : le septième enclos postérieurement par les sixième et huitième. *Pygidium* un peu incomplétement voilé par les élytres. *Dessous du corps* d'un brun noir presque mat. *Poitrine* finement subgranuleuse sur les côtés, imponctuée sur la plaque mésosternale : celle-ci longitudinalement rayée. *Ventre* presque imponctué, garni de fines soies au bord postérieur des arceaux. *Pieds* d'un brun noir sur les cuisses, d'un brun rougeâtre sur les tibias, d'un rouge brun sur les tarses : le premier article des postérieurs uniformément grêle, aussi long que les deux suivants réunis.

Patrie. Beyrouth.

Obs. Cette espèce se distingue du *Verrucosus* par sa taille plus faible, par sa tête non verruqueuse; par les reliefs du prothorax chargés de granulations moins fortes ; par son prothorax offrant près de sa ligne médiane un court relief avant le bord postérieur : les élytres offrant des rainurelles étroites, bordées de fines lignes saillantes, à fond lisse, par ses intervalles chargés de granulations plus petites; par ses cuisses d'un brun noir, etc,

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE LONGICORNE

PAR

MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874

Exocentrus Revelieri

Élytres à fond d'un brun fauve; parées chacune, des trois quarts aux quatre cinquièmes de leur longueur, d'une bande transversale de cette couleur, paraissant formée de deux taches ovalaires accolées : l'interne plus avancée et moins postérieurement prolongée : cette bande parée en devant d'une bordure de duvet blanc : les élytres assez fortement ponctuées et garnies de duvet blanc depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur, sur la moitié interne de leur largeur, parées sur la moitié externe de leur largeur, à partir du quart de leur longueur, de trois rangées longitudinales de taches ponctiformes de duvet blanc, dont la rangée interne se prolonge sur la bande transversale brune; garnies postérieurement de duvet blanc et de rangées de points dénudés, piligères.

Long., 0^m,0080 (4 2/3 l.) — larg., 0^m,0040 (3/4 1 l.).

Corps oblong ou suballongé ; médiocrement convexe. Tête brune ou d'un noir brun, garnie d'un duvet blanc ; parsemée de poils bruns, fins, mi-hérissés; rayée d'une ligne longitudinale médiane, prolongée jusqu'au vertex. *Labre* brunâtre, *Yeux* noirs. *Antennes* d'un quart ou d'un tiers

plus longues que le corps ; ciliées en dessous ; fauves ou testacées, avec le premier article moins clair : celui-ci garni d'un court duvet cendré ; les 2e et 3e annelés de cendré à sa base. *Prothorax* faiblement arqué et à peine rebordé au devant ; tronqué et plus sensiblement rebordé à sa base ; d'un tiers plus large que long ; arqué latéralement et armé vers les trois cinquièmes de ses côtés d'une épine dirigée en arrière ; médiocrement convexe, brun ou brun noir ; parfois rougeâtre au devant du bord postérieur ; finement ponctué ; garni d'un duvet cendré, couché, relevé en forme de carène sur la seconde moitié de la ligne médiane. *Écusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes ; de couleur brune ; garni d'un duvet cendré ; déprimé sur la base de la ligne médiane. *Élytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu moins rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies (prises ensemble) à l'extrémité ; brunes ou d'un brun fauve, mais en majeure partie garnies ou couvertes de duvet blanc ; parées chacune d'une bande transversale brune ou d'un brun fauve, entaillée en devant et en arrière vers les quatre septièmes de a largeur à partir de la suture, paraissant formée de deux taches ovales ou ovalaires accolées : l'interne un peu plus avancée en devant, un peu moins prolongée en arrière que l'externe, couvrant un peu plus de la moitié de la largeur, depuis un peu après la moitié jusqu'aux cinq septièmes de la longueur : l'externe, depuis les quatre septièmes jusqu'aux trois quarts : cette bande bordée en devant par une bande transversale de duvet blanc, formant deux arcs dirigés en avant et prolongée en arrière sur la suture. Depuis la base jusqu'à la bande transversale blanche, c'est-à-dire jusqu'à la moitié de la longueur, chaque élytre est assez fortement ponctuée et garnie de duvet blanc sur la moitié de sa largeur ; la région humérale est faiblement ponctuée et garnie de duvet blanc jusqu'au cinquième de la longueur des étuis ; à partir de ce point, se montrent sur la moitié externe, trois rangées longitudinales de taches ponctiformes de duvet blanc, dont l'interne se prolonge sur la bande transversale brune dans sa partie la plus rétrécie, et, entre cette rangée et la suture, se montrent encore, sur la bande brune et postérieurement, les traces d'une rangée de points blancs ; après la bande brune, les élytres sont garnies de duvet blanc, parsemé de taches ponctiformes brunes ou d'un brun fauve :

des poils semblables sérialement disposés se montrent sur toute la longueur des élytres excepté sur les parties latérales déclives. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sur les parties inférieures de la tête, noir et garni d'un fin duvet cendré sur le reste, presque lisse sous ce duvet, sur le ventre. *Cuisses* brunes, garnies d'un fin duvet blanc. *Jambes* d'un brun fauve ou fauves, ciliées sur leur tranche externe. *Tarses* d'un brun fauve ou fauve.

Cette espèce a été découverte en Corse par notre ami M. Revelière, à qui nous l'avons dédiée.

Elle vit à l'état de larve sur l'*Alnus glutinosa* et a des mœurs analogues à celles de l'*Exocentrus punctipennis*.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE D'ÉLATÉRIDE

PAR

MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874

Athous Revelieri

♀ *Dessous du corps variant du fauve au brun ou même au noir sur quelques parties, garni d'une fine pubescence fauve. Antennes d'un rouge flave ou testacé; à deuxième et troisième articles plus courts, presque égaux, subfiliformes: les quatrième, cinquième et sixième plus gros, obtriangulaires. Tête marquée de points presque ombiliqués; notée de deux impressions: bord frontal en lignes transverse droite. Prothorax plus long que large, convexe, marqué de points un peu plus petits; à côtés parallèles sur leur seconde moitié; à angles postérieurs carénés latéralement. Élytres trois fois environ aussi longues que le prothorax; à stries marquées de points qui crénèlent les intervalles; ceux-ci, subconvexes en devant, planiuscules postérieurement, finement pointillés. Dessous du corps variant du fauve au brun noir. Pieds d'un flave rougeâtre. Tarses postérieurs à articles simples: les premier et quatrième graduellement plus courts.*

Long., 0^{mm},0060 à 0^{m},0090 (2 3/4 à 4 l.); — larg., 0^{m},0015 à 0^{m},0022 (2/3 à 1 l.)

♀ *Corps* allongé, médiocrement convexe; garni d'une légère pubes-

cence fauve. *Tête* variant du fauve au brun ou même au brun noir ; marquée de points assez gros et assez rapprochés, paraissant ombiliqués ; notée de deux impressions, un peu divergentes en devant, prolongées depuis le milieu du front jusqu'au bord antérieur ; bord antérieur de front en ligne transversale droite, lisse et à peine relevée ; à angles latéraux émoussés et presque rectangulaires. *Labre* et *palpes* ordinairement d'un rouge testacé. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé ; garnies de quelques poils vers l'extrémité des articles : le premier, renflé ; le plus grand : les deuxième et troisième à peine obconiques : les plus petits : les quatrième, cinquième et sixième sensiblement plus gros et un peu plus longs, obtriangulaires, dilatés au côté interne : les septième et huitième, aussi longs, moins gros, obconiques : le onzième, ovalaire. *Yeux* noirs. *Prothorax* tronqué en devant avec les angles antérieurs un peu avancés, à peine rebordé ; un peu élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, subparallèle ensuite jusqu'à l'extrémité, ou à peine un peu plus étroit vers la partie antérieure des angles postérieurs ; munis d'une fine carène au côté externe de ceux-ci ; garni, en dehors de celle-ci, d'un léger rebord invisible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; de moitié environ plus long que large ; convexe, avec les angles postérieurs planiuscules ; marqué d'un léger et court sillon, au devant de l'écusson : noté de points assez rapprochés, un peu plus petits que ceux de la tête et donnant chacun naissance à un poil fauve mi-couché ; obtusément en arc dirigé en devant à sa base, et rebordé seulement aux angles postérieurs. *Écusson* un peu plus long que large ; tronqué au devant, arrondi en arrière ; assez finement ponctué ; ordinairement fauve, et garni d'un duvet de même couleur. *Élytres* de la largeur en devant du prothorax à ses angles postérieurs ; à peine ou peu sensiblement subsinuées après les épaules, faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité, terminées en ogive à celle-ci ; trois fois environ aussi longues que le prothorax ; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à rebord marginal étroit, tranchant et peu visible en dessus ; variant du fauve au brun fauve, ou même d'un brun noir ; à neuf stries, postérieurement affaiblies, marquées de points plus gros en devant, crénelant les intervalles

et les faisant paraître ridés sur la majeure partie de leur longueur, la strie juxta-marginale sulciforme. *Intervalles* subconvexes en devant, plans ou presque plans postérieurement ; finement ponctués et garnis de poils fauves, fins et mi-couchés : le sutural mi-caréné parfois, en partie rougeâtre. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sur les parties de sa bouche ; ordinairement fauve ou d'un fauve brun sur le reste, avec les bords des anneaux du ventre souvent au moins en partie d'un rouge testacé ; plus finement ponctué sur le ventre que sur la poitrine et garni de poils fauves, fins et mi-couchés. *Pieds* d'un flave rougeâtre ; garnis d'un duvet concolore. *Hanches postérieures* aussi développées dans le sens de sa longueur à son côté interne que la cuisse dans son milieu, graduellement rétrécies à leur bord postérieur de dedans en dehors jusqu'au tiers de leur largeur, concaves et réduites à un rebord antérieur à leur côté externe. *Tarses postérieurs* simples ; graduellement plus courts du premier au quatrième : le cinquième aussi long que le premier, armé de deux ongles simples.

Cette espèce a été trouvé en Corse par notre ami Revelière, à qui nous l'avons dédiée.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE D'HISTÉRIDE

PAR

MM. E. MULSANT ET A. GODART

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874.

Platysoma Simeani

Oblong, noir, brillant; antennes et pattes brunâtres; strie frontale entière; prothorax quadrangulaire; élytres à trois stries marginales entières; les trois suivantes raccourcies; pygidium couvert de gros points ocellés, tous les tarses tridentés.

Long., 5 mill.; — larg., 3 mill.

Corps d'un noir brillant. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie entière. *Antennes* noires, à massue brunâtre. *Prothorax* quadrangulaire, un peu plus large que long, lisse, rayé latéralement d'une strie entière. *Écusson* petit, lisse, triangulaire. *Élytres* une fois et demie plus longues que le prothorax, de sa largeur à la base, parallèles, lisses; *repli latéral* ponctué, bisillonné; les trois premières stries dorsales entières, plus profondes à la base qu'à l'extrémité, les trois suivantes raccourcies, la quatrième au quart postérieur, la cinquième au tiers et la sixième à la moitié. *Propygidium* et *pygidium* couverts de très-gros points ocellés. *Prosternum* saillant, muni au devant d'un lobe largement arrondi, bordé d'une strie, visiblement pointillé. *Mésosternum* rebordé d'une strie entière, fortement échancré à son bord antérieur pour recevoir la base du prosternum; côtés de la poitrine et de l'abdomen fortement et ruguleusement

ponctués. *Pieds* d'un rouge brun ; toutes les jambes armées de trois petites dents.

Beyrouth, sous l'écorce d'un olivier.

Nous avons dédié cette espèce à M. Pierre Siméan, entomophile lyonnais, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la science et à l'affection de ses amis.

DU PHYLLOXERA

ET

DES MOYENS DE LE COMBATTRE

PAR

M. BECKENSTEINER

Mémoire lu à la Société linnéenne de Lyon, le 11 mai 1874.

Dans toutes nos provinces méridionales retentissent des plaintes contre le Phylloxera ; dans tous les vignobles on craint l'invasion de ce terrible fléau, et il a déjà causé des pertes incalculables.

Dans notre département, une commission mixte, composée de membres choisis, les uns dans la Société d'agriculture, les autres dans la Société régionale d'agriculture, se sont rendus à Saint-Genis-Laval, sur l'invitation de M. le Maire.

La Commission a été assez heureuse pour n'y point trouver le phylloxera. Elle a constaté que les désordres produits étaient le fait des larves de gribouris et autres ennemis de la vigne.

Mais on assure que cette sorte de puceron dévastateur s'est montré dans quelques vignobles du Beaujolais.

Il n'est donc pas étonnant que de tous côtés on s'occupe à chercher des moyens de destruction de cet insecte.

Nous ne passerons pas en revue les mille moyens proposés pour combattre le fléau.

Depuis longtemps nous avons annoncé à notre Société qu'on obtiendrait peut-être d'heureux résultats à l'aide de l'électricité.

La question se réduit à savoir s'il existe un moyen praticable de faire ressentir au phylloxera les effets de la foudre.

Ce moyen consiste à enfoncer dans le sein de la terre, à une profondeur variable, suivant la nature ou l'état du sol, un fil gavanisé passant près

de chaque cep de vigne, comme le montre la figure 1, et à mettre ce fil en communication avec la machine électrique.

La fig. 1 représente une parcelle de vigne dans laquelle on a enfoncé dans le sol, entre les ceps, un fil de fer à une profondeur variable, suivant l'état du sol. Les deux extrémités du fil doivent s'élever, au dessus du sol, de 15 à 20 centimètres, et se prolonger, dans une direction horizontale, conformément à la figure 2.

Pour que le fil de fer soit solidement fixé et non dérangé par le binage, on le fixe, de distance en distance, à l'aide de crochets chargés de le maintenir en place (fig. 3).

La condition essentielle est que le fil soit sans solution de continuité.

Toute la dépense consiste donc dans l'achat du fil de fer galvanisé et dans sa pose dans la terre, dépense bien inférieure à tous les moyens chimiques proposés.

Il ne reste donc qu'à faire donner la commotion au fil de fer sortant de la terre (fig. *a a*) et terminé par une boule de métal (fig. 2).

La fig. 4 représente une batterie électrique de neuf forces, communiquant avec une machine électrique en mouvement. La partie négative de la batterie ou armature intérieure (*a*) communique avec le fil (*b*), sortant de terre, et avec l'excitateur universel (*e*).

En touchant les bouts sortant de terre (fig. *b b*), avec l'une des branches, tandis qu'on met l'autre en communication avec la batterie électrique, la commotion a lieu dans tout le parcours du fil.

Tous les appareils nécessaires peuvent être transportés dans une brouette.

On pourrait substituer, et peut-être avec avantage, à la machine électrique ordinaire et à la batterie, l'appareil d'induction connu sous le nom de *Bobine de Ruhmkoff*, du nom de son inventeur.

Moyen de detruire le phylloxera

1

2 a a a a

3

b b b b

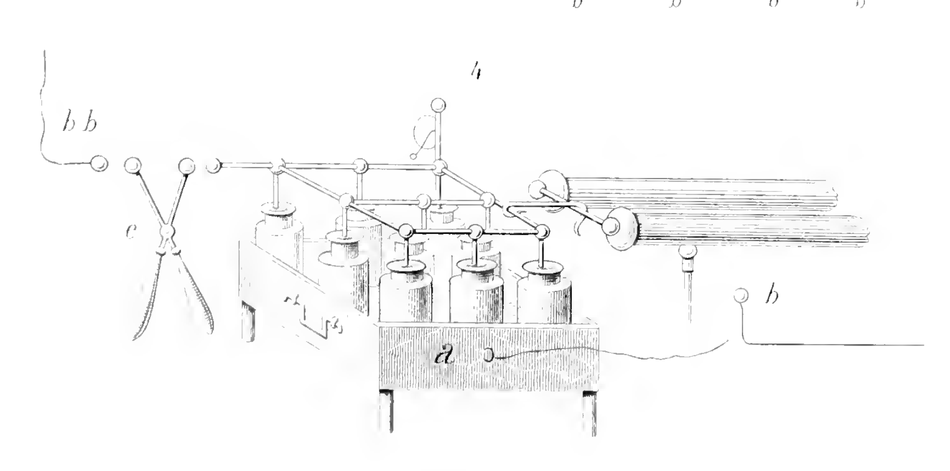


TABLE DES MATIÈRES

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

La Société Linnéenne de Lyon publie un ou plusieurs volumes par année. Le nombre des feuilles d'impression du volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

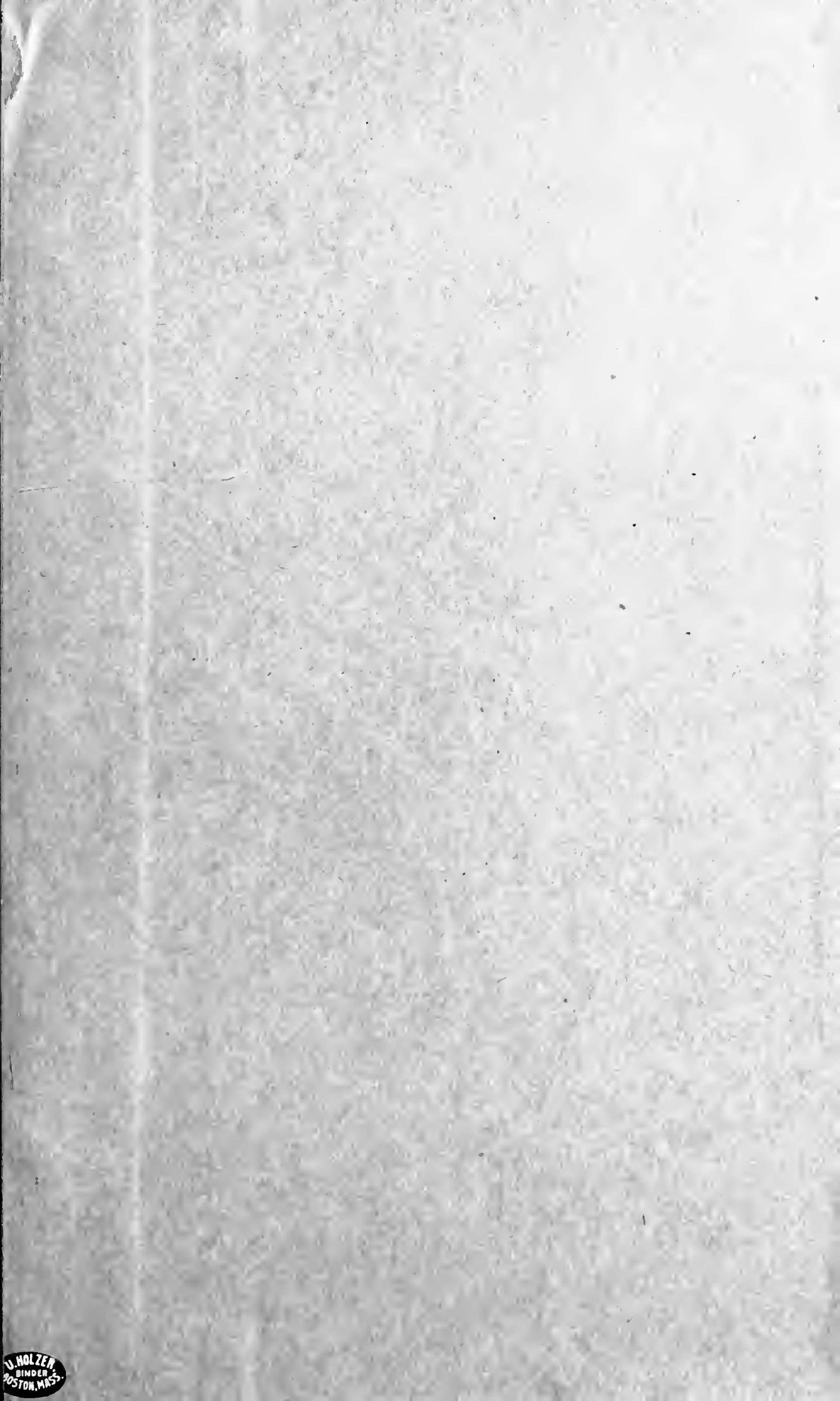
Pour la France. . . . . 30 fr.

Pour l'Étranger. . . . . 32 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales, leurs publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port* au Président de la Société.

LYON — IMPRIMERIE PITRAT AINE, RUE GENTIL, 4


U. HOLZER
BINDER
BOSTON, MASS.

